

A close-up, profile view of a woman's face, looking towards the right. The lighting is warm and soft, highlighting her features. The background is a blurred blue and red.

Vers l'avant

BMO  200

BMO Groupe financier
Rapport annuel 2016

Revue des activités

- 2 À propos de BMO / Aperçu financier
- 3 Raisons d'investir dans BMO
- 4 Vers l'avant
- 10 Priorités et principes
- 12 Message du président du conseil
- 13 Message du chef de la direction
- 18 Comité de direction
- 19 Notre présence stratégique
- 20 Gouvernance
- 22 Conseil d'administration

Rétrospective financière

- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 122 Données complémentaires
- 136 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 137 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 138 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 139 États financiers consolidés
- 144 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 206 Glossaire de termes financiers
 - 208 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires

Après un certain temps, on comprend à quel point il importe de demeurer agile.

Axé sur la stratégie.

Toujours prêt pour la suite.

Car la vie nous porte...

Vers l'avant.

Davin Tiwari

À titre de directeur général et chef – Gestion du risque opérationnel, Activités de gestion du risque technologique, Davin joue un rôle de premier plan dans la cybersécurité à BMO, en nous aidant à nous acquitter de ce qui constitue assurément notre première responsabilité en tant que banque : protéger nos clients.

À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant **688 milliards de dollars** et d'un effectif de plus de **45 000 employés**, BMO offre à plus de **douze millions de clients** une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

200 ans de changement

Le bicentenaire de BMO nous donne l'occasion de réfléchir à la façon dont nous perpétons, depuis 200 ans, une tradition qui consiste à anticiper continuellement les attentes des clients tout en les aidant à atteindre leurs objectifs financiers. Mais cette étape importante souligne davantage le fait que nous sommes tournés vers l'avant, ne cessant d'apprendre de toutes nos parties prenantes, d'innover pour suivre l'évolution de leurs besoins et de peaufiner notre stratégie pour relever les défis de demain.

 histoire.bmo.com

bmo200.com

#bmo200

Excellence en information d'entreprise

En 2016, pour la deuxième année d'affilée, BMO a reçu le **Prix d'excellence en information d'entreprise des Comptables professionnels agréés du Canada** pour le secteur des services financiers.

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Résultats comptables		Résultats ajustés ¹	
	2016	2015	2016	2015
Revenus, déduction faite des SCVPI ² (p. 38)	19 544	18 135	19 628	18 137
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 42)	815	612	815	612
Charges autres que d'intérêts (p. 43)	12 997	12 182	12 544	11 819
Bénéfice net (p. 34)	4 631	4 405	5 020	4 681
Bénéfice dilué par action (\$) (p. 34)	6,92	6,57	7,52	7,00
Rendement des capitaux propres (p. 35)	12,1 %	12,5 %	13,1 %	13,3 %
Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI ² (p. 43)	1,1 %	(3,0) %	2,1 %	(1,3) %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (p. 35)	10,1 %	10,7 %	s.o.	s.o.
Bénéfice net par groupe³				
PE Canada (p. 48)	2 207	2 105	2 209	2 109
PE États-Unis (p. 51)	1 081	829	1 131	882
Gestion de patrimoine (p. 55)	762	850	863	955
BMO Marchés des capitaux (p. 58)	1 268	1 029	1 269	1 031
Services d'entreprise ⁴ (p. 62)	(687)	(408)	(452)	(296)
Bénéfice net (p. 34)	4 631	4 405	5 020	4 681
PE États-Unis (en millions de dollars américains) (p. 51)	817	661	854	703

¹ Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

² Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

³ Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 45 et 46.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

s.o. – sans objet

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 27 afférente aux états financiers, à la page 200, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Raisons d'investir dans BMO

- ✓ Activités solides et diversifiées qui continuent de générer une croissance vigoureuse des résultats et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires.
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse.
 - Rentabilité élevée du secteur bien établi des services bancaires de base au Canada.
 - Diversification de nos activités bancaires aux États-Unis, ce qui nous place en bonne posture pour saisir les occasions de croissance.
 - Division de services de gestion de patrimoine primée qui maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.
 - Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation.
- ✓ Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant.
 - ✓ Solide engagement envers l'expérience client qui se mesure grâce à un programme rigoureux de fidélité de la clientèle.
 - ✓ Accent sur l'efficacité grâce à l'innovation technologique, à l'amélioration des processus et à l'utilisation accrue de la numérisation dans tous les circuits de distribution.
 - ✓ Respect des normes les plus rigoureuses en matière d'éthique et de gouvernance d'entreprise, y compris les principes de durabilité qui assurent que nous prenons en compte les répercussions sociales, économiques et environnementales tout en visant à atteindre une croissance viable.

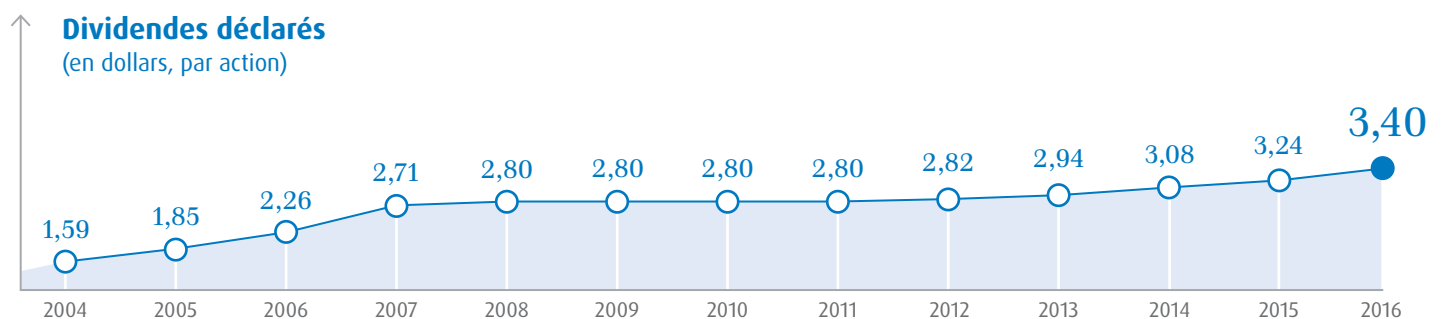
Record en matière de dividendes

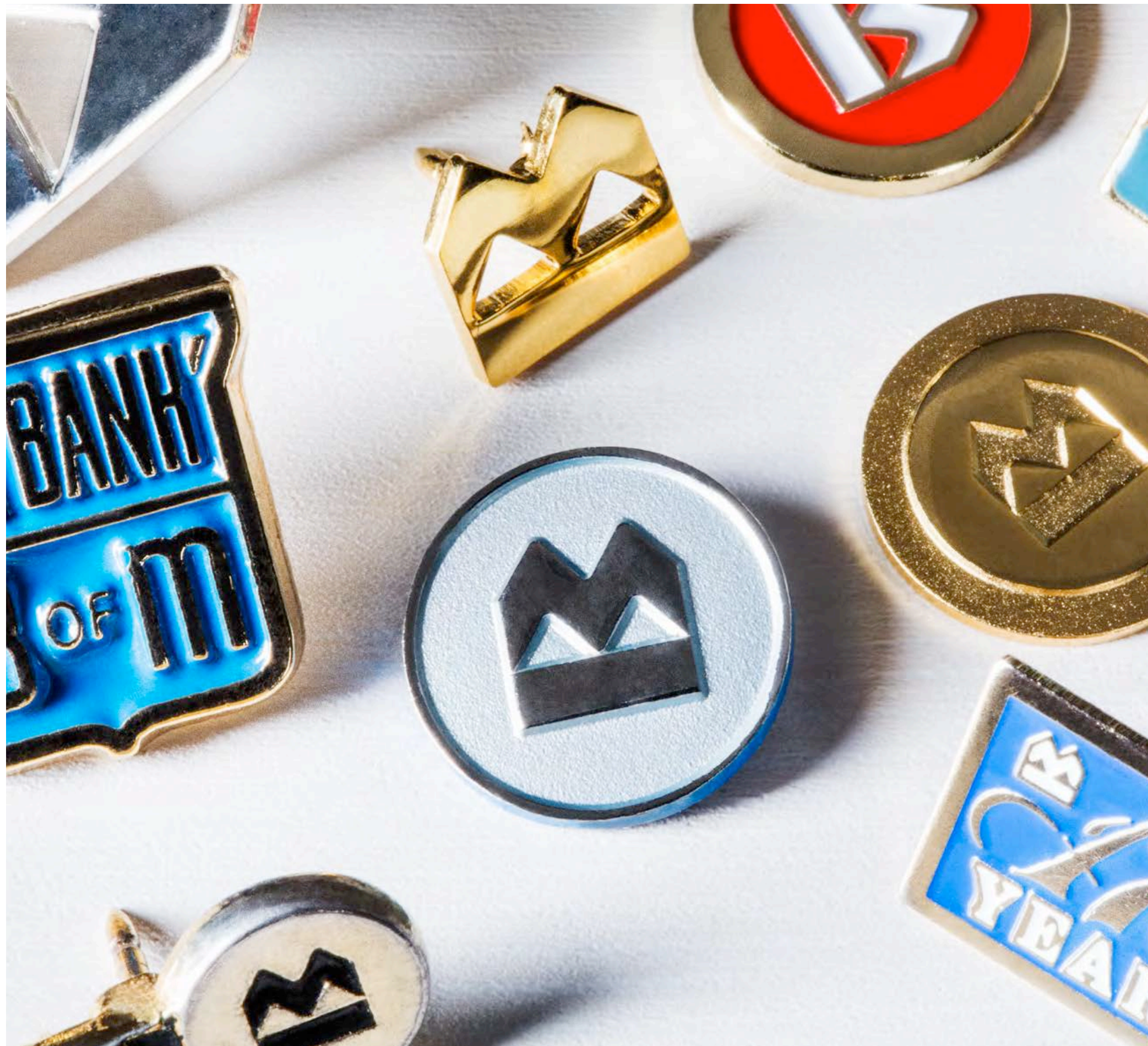
BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 188 ans, exploit inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 4,0 % au 31 octobre 2016.

Taux de croissance annuel composé :

7,7 %
BMO 15 ans

4,0 %
BMO 5 ans





S'adapter. Innover.
Se renouveler.
Se transformer.

Voilà ce qui permet à
la Banque de progresser
depuis 200 ans.

Et ça continue.

Pour marquer son bicentenaire, BMO a commandé à l'historien d'entreprise Laurence B. Mussio la rédaction de l'histoire complète de la Banque. Le texte qui suit est adapté de l'introduction au premier livre commémoratif *Un destin plus grand que soi : l'histoire de la Banque de Montréal de 1817 à 2017*, publié chez McGill-Queen's University Press.

« L'histoire de la Banque de Montréal nous montre ce qui arrive lorsque dix générations de vision, de stratégie, d'énergie individuelle et collective et de performance sont libérées, canalisées et mises à l'œuvre au profit des gens et des collectivités.

À de nombreuses reprises, les dirigeants et les membres du personnel de la Banque ont su profiter d'occasions et relever des défis économiques, financiers, sociaux, politiques et technologiques étonnamment variés.

À de nombreuses reprises, les banquiers de BMO ont fait face à ces difficultés et les ont surmontées et ont su tirer profit de ces occasions... S'ils avaient les yeux résolument tournés vers l'avenir, jamais ils n'ont oublié l'histoire et les réalisations qui les liaient à la tradition de leurs aïeux.

Si le rendement passé ne constitue jamais une garantie des résultats futurs (pour emprunter une maxime du secteur bancaire), l'histoire de BMO démontre que le travail, le leadership et la vision, en plus de la meilleure équipe, peuvent avoir un effet décisif. »

– Laurence B. Mussio

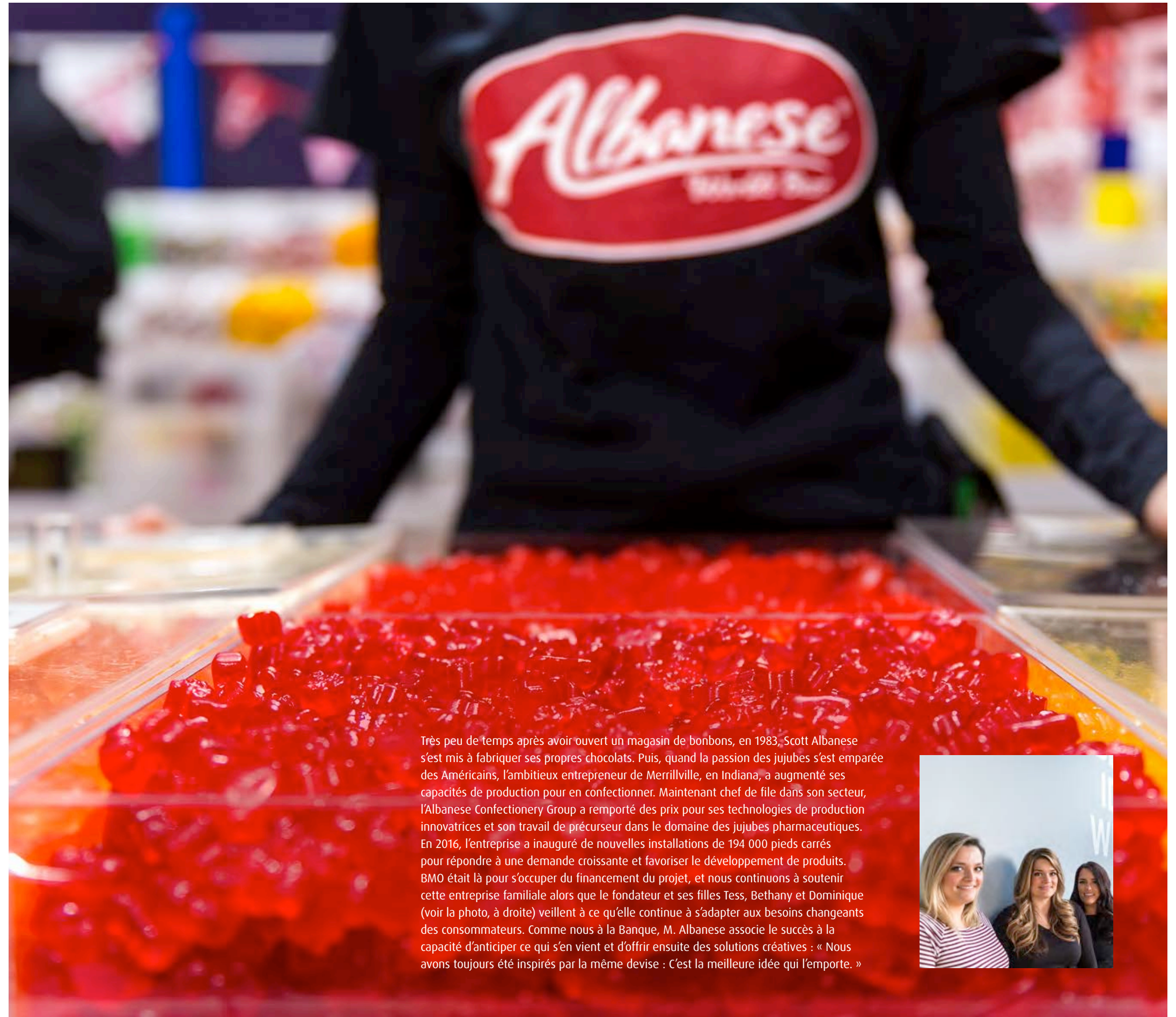
Nous créons une expérience bancaire qui est propre à BMO.

Et nous travaillons pour nos clients, les aidant à demeurer au fait des changements.

Nous sommes ici,
pour vous.

Nous nous assurons d'abord d'écouter attentivement nos clients pour bien comprendre ce qu'ils pensent et tenter de voir les choses de leur point de vue. Nous nous concentrons sur une foule de détails essentiels, de la conception d'une succursale ou d'une application mobile à la façon dont nous clavardons en ligne ou menons un entretien en personne. Nous aidons les gens à gérer leurs finances et à planifier leur avenir tout en cherchant à faire de chaque interaction une expérience conviviale et satisfaisante.

En investissant de façon stratégique dans une technologie numérique de pointe, nous pouvons accélérer et simplifier les transactions, fournir des renseignements de meilleure qualité, personnaliser davantage les offres aux clients et optimiser la communication. Parallèlement, nous changeons notre façon de travailler – en redéfinissant les postes et en mettant en place de nouveaux systèmes de formation et de soutien – pour veiller à ce que tous les employés de la Banque puissent avoir l'influence la plus favorable qui soit lorsqu'ils concrétisent notre vision : être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.



Très peu de temps après avoir ouvert un magasin de bonbons, en 1983, Scott Albanese s'est mis à fabriquer ses propres chocolats. Puis, quand la passion des jujubes s'est emparée des Américains, l'ambitieux entrepreneur de Merrillville, en Indiana, a augmenté ses capacités de production pour en confectionner. Maintenant chef de file dans son secteur, l'Albanese Confectionery Group a remporté des prix pour ses technologies de production innovatrices et son travail de précurseur dans le domaine des jujubes pharmaceutiques. En 2016, l'entreprise a inauguré de nouvelles installations de 194 000 pieds carrés pour répondre à une demande croissante et favoriser le développement de produits. BMO était là pour s'occuper du financement du projet, et nous continuons à soutenir cette entreprise familiale alors que le fondateur et ses filles Tess, Bethany et Dominique (voir la photo, à droite) veillent à ce qu'elle continue à s'adapter aux besoins changeants des consommateurs. Comme nous à la Banque, M. Albanese associe le succès à la capacité d'anticiper ce qui s'en vient et d'offrir ensuite des solutions créatives : « Nous avons toujours été inspirés par la même devise : C'est la meilleure idée qui l'emporte. »





Riham Reza

À titre d'analyste, Gestion et soutien technologique, Approvisionnement, Riham fait partie de l'équipe qui a assuré le lancement d'ApprovisionnementSensé BMO en 2016, un puissant outil de gestion des dépenses qui nous permet de travailler à meilleur coût avec les fournisseurs tout en continuant de respecter des normes réglementaires rigoureuses en matière d'évaluation et d'atténuation des risques : « Notre objectif est d'aider les employés de BMO et nos partenaires à réussir dans un milieu de travail axé sur la technologie et l'analytique. »

La prochaine semaine.
La prochaine année.

La prochaine grande idée
qui vient tout changer.

Nous développons ce
qui fonctionne bien pour
créer un avenir où tout
fonctionne encore mieux.

Les banques évoluent parce que c'est dans leur nature de répondre aux besoins d'un monde qui change. Quelques facteurs en particulier façonnent l'avenir de notre secteur :

- **La technologie donne une plus grande autonomie d'action aux clients.** Ils s'attendent à pouvoir faire des transactions sécurisées et instantanées, à recevoir un service personnalisé en tout temps, à avoir le dernier mot concernant leurs décisions – et à pouvoir changer d'avis à leur guise.
- **Le contexte concurrentiel est en mutation.** Nous cherchons continuellement à nous adapter et à nous réinventer, à remplacer les modèles désuets et à revoir nos pratiques afin d'en assurer la pertinence – notamment dans un climat d'incertitude géopolitique qui peut entraîner une volatilité des marchés.
- **L'innovation passe par la remise en question.** De nouvelles possibilités – technologie mobile, médias sociaux, mégadonnées, infonuagique – nous incitent à remettre en cause les hypothèses admises, même si nous pouvons démontrer qu'il est avantageux d'ancrer la créativité dans l'expérience.

Nous abordons l'avenir avec confiance. Bien engagée dans son programme de transformation pluriannuel, la Banque est plus productive, mieux outillée pour tirer parti de la technologie et plus attentive aux objectifs et aux aspirations des clients. Notre plan est clair, il s'inscrit dans notre vision et s'appuie sur nos priorités stratégiques. Et il produit des résultats concrets et durables.

La durabilité n'est pas accessoire. Elle est au centre de notre stratégie.

« Les activités de la Banque sont guidées par nos priorités stratégiques, qui orientent la prise de décision et nous aident à mesurer nos progrès à long terme. Bien que ces priorités puissent être adaptées en fonction de l'évolution du contexte commercial, elles sont étroitement liées à notre engagement à créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Au cours de la dernière année, nous avons officialisé cet engagement en établissant des principes de développement durable axés sur le changement social, la résilience financière, le renforcement des collectivités et l'impact environnemental. Ces principes enrichissent et complètent la promesse que nous faisons à nos clients, et renforcent le profond sens des responsabilités qui influe sur tous les aspects de notre stratégie commerciale.

Notre Banque s'est toujours efforcée de donner l'exemple. En accordant à nos principes de développement durable la place qui leur revient, aux côtés des priorités stratégiques qui définissent nos plans de croissance, nous confirmons que la durabilité fait partie intégrante de la façon dont nous menons nos activités, gérons les risques et créons de la valeur. »

– William A. Downe, chef de la direction, BMO Groupe financier



Lisa Brodtrick, directrice générale – Services bancaires aux Autochtones, Alberta et Territoires du Nord-Ouest, à BMO et le chef Stanley Grier de la Nation des Piikani.

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Priorités stratégiques

Des énoncés clairement définis qui guident la Banque dans ses décisions à long terme et nous permettent de concrétiser notre vision.

Se démarquer en matière de **fidélisation de la clientèle** en concrétisant notre promesse de marque.

Augmenter la **productivité** pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

Accélérer le déploiement de **technologies numériques** pour transformer nos activités.

Mettre pleinement à profit notre **plateforme consolidée en Amérique du Nord** et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.

S'assurer que nos forces en **gestion des risques** sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Principes de durabilité

Les lignes directrices en matière de croissance durable que nous suivons, en tant que banque gérée de manière responsable, tiennent compte des répercussions sociales, économiques et environnementales de nos activités.

Changement social

Aider les gens à s'adapter et à réussir à mesure que la société progresse – en personnalisant nos produits et services pour qu'ils correspondent à l'évolution de leurs attentes et en encourageant la diversité et l'inclusion dans notre milieu de travail et dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

Résilience financière

Répondre aux besoins des clients et les aider à atteindre leurs objectifs concernant leur avenir financier, tout en maintenant le risque à un niveau approprié. Et donner aux membres de collectivités mal desservies un accès à des conseils et à un soutien qui les aideront et leur permettront d'améliorer leur situation.

Renforcement des collectivités

Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons et travaillons en finançant de nouvelles entreprises, en facilitant les investissements publics, en payant notre juste part d'impôts et en offrant du soutien, en collaboration avec nos employés, sous forme de dons aux organismes de charité, de commandites et d'activités bénévoles.

Impact environnemental

Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités, tout en collaborant avec des parties prenantes qui partagent notre engagement en matière de durabilité.

Nous concilions nos engagements envers toutes nos parties prenantes alors que nous poursuivons notre stratégie d'affaires et travaillons à nous acquitter de nos responsabilités sociales élargies.

Un lien de confiance

Afin de continuer à mériter la confiance de nos parties prenantes, nous agissons avec intégrité, nous communiquons avec transparence et nous respectons les normes les plus élevées en matière de bonne gouvernance éthique.

Tournés vers l'avenir

J. Robert S. Prichard
Président du conseil



Au moment où la Banque entreprend sa 200^e année d'existence, il est très gratifiant pour le Conseil d'administration de constater qu'elle a de nouveau réussi à se surpasser. L'organisation a obtenu d'excellents résultats financiers au cours des douze derniers mois, et ce, malgré le climat d'incertitude qui a pesé sur les marchés. La Banque a dégagé des revenus et un bénéfice records et réalisé des progrès considérables tant au Canada qu'aux États-Unis.

Sur le plan économique, 2016 a été une année difficile, marquée par une croissance anémique dans la plupart des économies développées. D'importants événements se sont succédé sur la scène politique, à commencer par le référendum sur le Brexit, dont l'issue en a surpris plus d'un et déjoué les prévisions de la majorité des experts. En Amérique du Nord, comme dans la plupart des régions du monde, tous les yeux étaient rivés sur les États-Unis où l'une des campagnes présidentielles les plus vivement contestées dont on se souvienne a finalement connu son dénouement. Nous avons aussi été durement frappés par des catastrophes naturelles dévastatrices, telles que l'ouragan Matthew et les feux de forêt qui ont ravagé la région de Fort McMurray.

De telles épreuves font ressortir ce qu'il y a de meilleur chez les gens et nous étions fiers, en tant qu'administrateurs, de voir tout le monde, y compris la Banque et ses employés, se serrer les coudes pour venir en aide à nos voisins dans le besoin.

C'est précisément cette tradition de générosité qui nous distingue depuis 200 ans. Le fait d'avoir toujours soutenu nos clients nous permet de franchir remplis de fierté et confiants en l'avenir l'étape importante que représente notre bicentenaire.

Les résultats records obtenus en 2016 sont directement attribuables à la priorité absolue que nous continuons à donner au client, un principe qui est au cœur de la stratégie menée par notre chef de la direction, Bill Downe, et son équipe de direction. En votre nom à tous, nous remercions Bill et l'ensemble des employés d'avoir atteint les résultats qu'ils avaient promis. Il est essentiel de maintenir le fragile équilibre entre le contrôle des dépenses et l'investissement

d'importantes sommes dans la technologie et les programmes qui permettront de produire des résultats. L'équipe de direction y est parvenue de façon remarquable en 2016, améliorant le ratio d'efficacité et réalisant les investissements d'envergure nécessaires pour préparer la Banque pour l'avenir.

La réalisation d'un objectif ou d'une étape importante peut engendrer la complaisance. Malgré les excellents résultats obtenus en 2016, nous sommes tout à fait conscients que le travail n'est pas terminé. Nous sommes engagés sur la voie de l'amélioration continue et du changement. Les investissements que nous effectuons font partie d'un plan de transformation pluriannuel visant à accroître nos capacités et à continuer à améliorer l'expérience bancaire que nous offrons à nos clients. Nous sommes privilégiés d'avoir à la tête de cette transformation un banquier respecté à l'échelle internationale qui assure une continuité indispensable pendant que nous préparons la prochaine génération de leaders. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à souligner le leadership exceptionnel de Bill Downe. En plus de renforcer la Banque sur tous les fronts, il est un mentor exemplaire auprès de la prochaine génération de dirigeants.

Bill et son équipe ont un programme ambitieux à réaliser et ils peuvent compter sur le plein soutien du Conseil d'administration, alors qu'ils saisissent les nouvelles occasions et veillent à ce que la Banque demeure bien positionnée pour l'avenir.

Être associés à BMO, une institution parmi les plus réputées et les plus anciennes du Canada et qui fait partie des banques les plus respectées dans le monde, est pour nous une grande source de fierté. À l'aube de cette année du bicentenaire, nous remercions tous nos actionnaires de la confiance qu'ils témoignent à BMO. Pour nous, vos représentants au Conseil, vous servir est un privilège.

J. Robert S. Prichard

Regard vers l'avant

William A. Downe
Chef de la direction



« Les mesures stratégiques que prend notre Banque, avec discipline et constance, créent les conditions préalables à une croissance durable. Les éléments sont en place – et ça continue. »

BMO Groupe financier en est maintenant à sa 200^e année d'existence, et va de l'avant confiant dans sa stratégie clairement définie. Nous avons mis en place les éléments nécessaires pour offrir toujours plus de valeur à chacune de nos parties prenantes. Et nous avons des preuves concrètes et mesurables que cette façon de faire est rentable.

Les chiffres le démontrent : notre stratégie fonctionne.

Les mesures que nous prenons sur un certain nombre d'années pour réaliser les priorités stratégiques de la Banque sont cohérentes, efficaces et ciblées. À preuve, notre rendement record de 2016.

La Banque a enregistré un solide taux de croissance des revenus nets ajustés de 8 % et son bénéfice net ajusté a dépassé la barre des 5 milliards de dollars pour la première fois, ce qui lui a permis de générer un bénéfice par action de 7,52 \$ – une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Et nous avons atteint ce niveau de rentabilité dans un contexte où les scénarios d'affaires plus optimistes ont dû être mis de côté : les taux d'intérêt sont demeurés à des creux historiques et la croissance économique n'a repris que dans la dernière partie de l'année. De plus, l'année a été marquée par de grands changements sur la scène politique, dont l'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral à Ottawa, le référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et une élection

présidentielle américaine marquante qui a déjoué les prédictions des experts. Malgré tous ces changements, la Banque a maintenu une croissance soutenue à l'égard des mesures clés servant à évaluer les progrès.

Chacun de nos groupes d'exploitation est manifestement sur une lancée et leur rendement individuel confirme que notre orientation stratégique globale crée de la valeur durable. Le bénéfice net des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada a connu une croissance vigoureuse de 5 % sur douze mois, même si nous avions prévu un important ralentissement de la croissance économique en raison de la baisse des prix des produits de base. Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis ont affiché de très bons résultats, y compris une augmentation

Hausse de
7 %
du bénéfice net ajusté en 2016



« Le succès que nous nous sommes taillé en deux siècles est la preuve de l'agilité fondamentale de notre organisation. Le savoir fondé sur l'expérience nous permet de gérer le changement, d'en être le moteur et de le façonner – et d'aider nos clients à faire de même. »

du bénéfice net ajusté de 22 % (en dollars américains), attribuable à la vigueur soutenue de la croissance des dépôts et des prêts aux entreprises et aux activités de financement de matériel de transport (dont l'acquisition a été finalisée au premier trimestre). BMO Marchés des capitaux a connu une année record : ses revenus ont excédé 1 milliard de dollars par trimestre et son bénéfice a affiché une croissance de 23 %, grâce à un solide rendement au Canada et aux États-Unis. Pour ce qui est de BMO Gestion de patrimoine, dont les résultats témoignent du recul des marchés boursiers au premier semestre de 2016, une solide croissance sous-jacente dans un certain nombre de secteurs a permis d'amorcer 2017 sur une lancée.

Ces résultats mettent en évidence la force de notre modèle d'affaires. Ils témoignent également de l'effet d'un investissement soutenu dans une infrastructure technologique, qui nous permet d'améliorer l'expérience client et d'en faire plus – rapidement et efficacement – pour générer une valeur qui augmente régulièrement. Dans tous les secteurs de

la Banque, nous veillons à assurer un équilibre entre les décisions visant des gains d'efficacité et celles qui profitent aux clients et favorisent la croissance future.

Nous faisons ce que nous avons prévu de faire, confiants en notre capacité de poursuivre sur cette lancée. Et ce sentiment de confiance vient de notre capacité d'agir.

Nous avons remodelé la Banque, tout en consolidant nos principales forces.

En 2010, nous avons compris qu'il n'y aurait jamais une meilleure occasion de changer notre position concurrentielle, et nous avons agi. Notre acquisition aux États-Unis et celles qui ont suivi reflètent notre engagement à transformer la présence stratégique de BMO. Les bienfaits de cette transformation sont aujourd'hui visibles dans tous nos groupes d'exploitation.

La Banque est en excellente position pour continuer à croître, grâce à un ensemble unique d'avantages : des activités bien diversifiées, une présence dans des régions et des segments de clientèle clés; un bilan et une assise financière solides; une approche cohérente et rigoureuse en matière de gestion des risques; un ferme engagement à respecter les exigences réglementaires; une position de chef de file du secteur en matière de mobilisation des employés; un investissement de longue date dans le recrutement, le perfectionnement et la rétention de gens talentueux; et une marque réputée qui sous-tend tout ce que nous faisons.

Ces forces interdépendantes représentent les conditions préalables d'une croissance durable et font toutes appel au déploiement méthodique de technologies, que nous avons élevé au rang de priorité stratégique de la Banque en 2016. Dans tous nos secteurs d'activité, les clients profitent des capacités améliorées de notre plateforme technologique. La réingénierie de notre architecture TI nous permet de travailler avec une plus grande souplesse et de manière plus efficace. Les capacités que nous développons – comme l'ouverture de compte à partir d'un appareil mobile, des systèmes de prêts aux entreprises simplifiés et des outils de placement tels que Portefeuille futé BMO et ConseilDirect – font qu'il est plus rapide et plus facile de faire affaire avec notre Banque. L'objectif ultime, toutefois, demeure le même : établir des relations étroites et mutuellement profitables avec les clients.

Nos clients ont besoin de savoir qu'ils peuvent rapidement consulter un employé de BMO qui leur fournira l'information qu'ils recherchent. Ou, s'ils ont besoin d'aide pour résoudre une question complexe ou atteindre des objectifs à long terme, qu'ils peuvent communiquer avec le directeur – Relations d'affaires qui leur est attribué. Et pour évaluer avec les clients les options qui s'offrent à eux, nous avons instantanément accès à une mine de renseignements qui nous permettent de mieux comprendre leurs besoins et de mener des entretiens plus productifs. L'incertitude fait place à la clarté, et des possibilités à première vue incompatibles se rejoignent dans des plans bien définis.

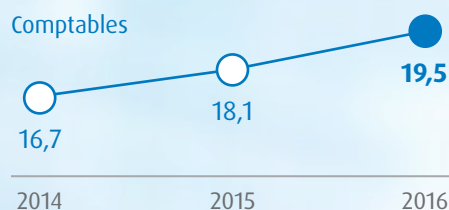
Les capacités technologiques et de gestion des données de BMO transforment l'expérience des clients en la rendant intuitive, personnalisée et centrée sur la relation – et c'est ce qui distingue notre Banque. Voilà ce à quoi nous faisons référence lorsque nous affirmons que nous créons une banque personnalisée pour un monde numérique.

Notre but fondamental est de renforcer la fidélisation de la clientèle et, de ce fait, accroître notre part. Tous nos efforts pour y parvenir sont jugés – et nous nous jugeons nous-mêmes –

Rendement de 2016

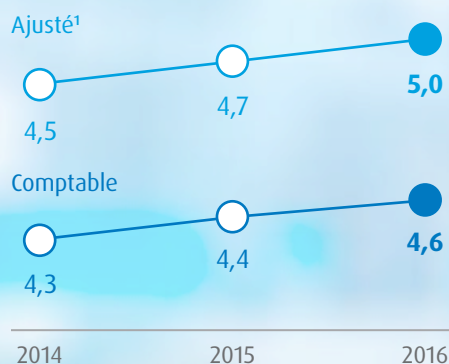
Revenus nets

(en milliards de dollars canadiens)



Bénéfice net

(en milliards de dollars canadiens)



Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

(%)



¹Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.



en fonction d'une norme établie par les meilleures banques, mais partout où nous sommes présents, nous imprimons notre propre marque.

Notre modèle d'affaires fonctionne.

Nous démontrons l'importance de demeurer agile – depuis 200 ans.

Le dernier élément qui distingue notre Banque est sa capacité à mettre les choses en perspective. Les défis d'aujourd'hui ne diffèrent pas tellement, à la base, de ceux que nous avons surmontés par le passé. En même temps, nous sommes conscients que notre façon de penser doit continuellement évoluer pour tenir compte des changements qui s'opèrent sur le marché et dans la société en général.

Nous soulignons nos 200 ans d'existence en prenant appui sur la capacité manifeste de la Banque à s'adapter et à innover, tandis que nous affinons notre stratégie pour relever les défis de demain. Le succès que nous nous sommes taillé

en deux siècles est la preuve de l'agilité fondamentale de notre organisation. Après avoir traversé des booms économiques et des récessions, et vécu d'importants changements sur le plan de la culture et de la technologie, nous avons constaté que le savoir fondé sur l'expérience nous permet de gérer le changement, d'en être le moteur et de le façonner – et d'aider nos clients à faire de même.

Nous sommes attentifs à ce que les gens veulent.

Au cours de la dernière année, les marchés du monde entier ont dû composer avec une incertitude causée par des changements rapides et parfois déroutants. La politique traditionnelle est ébranlée et le discours du public, acrimonieux et polarisé. Ce sentiment de mécontentement généralisé, souvent exprimé par le populisme, suggère une profonde insatisfaction à l'égard des institutions qui ne réussissent pas à répondre adéquatement aux besoins des gens qu'elles sont censées servir.

« La confiance vient de la capacité d'agir. »

Notre Banque ne se tient pas à l'écart des courants qui caractérisent de tels changements sociaux. En 200 ans d'existence, nous avons pu constater que combler les attentes est un défi constant. Une organisation qui ne porte pas attention à ce que les gens veulent, ou qui essaie de leur imposer des choix, est rapidement dépassée.

Assurer la pertinence de BMO repose d'abord sur la façon dont nous menons nos activités : les clients s'attendent à ce qu'une gamme sans cesse renouvelée de produits et de services soit facilement accessible, et ce à un prix raisonnable. Fait plus important encore, ils s'attendent à ce que nous menions nos activités de manière responsable.

Afin de gagner et de maintenir la confiance, les institutions doivent répondre aux attentes sans réserve et de façon responsable. Les dirigeants de ces institutions doivent également être tenus responsables de leurs actes – et notre Banque ne fait pas exception.

La durabilité n'est pas accessoire. Elle est au centre de notre stratégie.

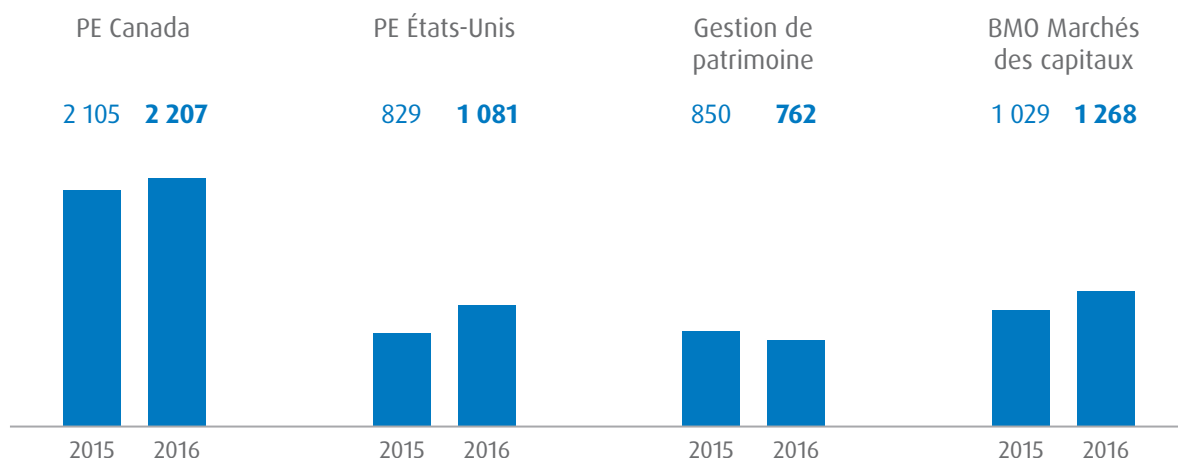
Les activités de la Banque sont guidées par nos priorités stratégiques, qui orientent la prise de décision et nous aident à mesurer nos progrès à long terme. Bien que ces priorités puissent être adaptées en fonction de l'évolution du contexte commercial, elles sont étroitement liées à notre engagement à créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Au cours de la dernière année, nous avons officialisé cet engagement en établissant des principes de développement durable axés sur le changement social, la résilience financière, le renforcement des collectivités et l'impact environnemental (voir la page 11). Ces principes enrichissent et complètent la promesse que nous faisons à nos clients, et renforcent le profond sens des responsabilités qui influe sur tous les aspects de notre stratégie commerciale.

Rendement des groupes d'exploitation

Bénéfice net comptable

(en millions de dollars canadiens)



Notre Banque s'est toujours efforcée de donner l'exemple. En accordant à nos principes de développement durable la place qui leur revient, aux côtés des priorités stratégiques qui définissent nos plans de croissance, nous confirmons que la durabilité fait partie intégrante de la façon dont nous menons nos activités, gérons les risques et créons de la valeur.

Nous avons une règle simple : regarder vers l'avant.

Les mesures stratégiques que prend notre Banque, avec discipline et constance, créent les conditions préalables à une croissance durable : capital humain et financier, réputation et réalisations. Les éléments sont en place – nos résultats de 2016 le confirment. Et ça continue.

Accroître la fidélisation de la clientèle demeure notre priorité absolue, car c'est la clé d'une croissance durable. Et cela, BMO l'a compris dès le début – affichant un parcours qui n'est pas simplement axé sur la longévité, mais bien sur la nécessité d'être toujours pertinent pour nos clients. Nous éprouvons un profond sentiment de continuité qui nous donne confiance, alors que nous concrétisons notre promesse envers nos clients, leur succès continuant à favoriser le nôtre.

Il n'y a aucun doute : notre regard est tourné vers l'avenir.



William A. Downe

Comité de direction*

William A. Downe, C.M.

Chef de la direction
BMO Groupe financier

Darryl White

Chef de l'exploitation
BMO Groupe financier

Frank Techar

Délégué du conseil
BMO Groupe financier

Jean-Michel Arès

Chef, Technologie
et opérations
BMO Groupe financier

Christopher Begy

Chef, É.-U. et chef
de la direction
BMO Financial Corp.

David R. Casper

Président et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A.
et chef, Services bancaires
aux grandes entreprises

Patrick Cronin

Chef, BMO Marchés
des capitaux

Alexandra Dousmanis-Curtis

Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
aux États-Unis
BMO Harris Bank

Simon A. Fish

Conseiller général
BMO Groupe financier

Thomas E. Flynn

Chef des finances
BMO Groupe financier

Cameron Fowler

Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
au Canada
BMO Groupe financier

Gilles G. Ouellette

Chef, BMO Gestion d'actifs
et délégué du conseil,
International
BMO Groupe financier

Surjit Rajpal

Chef, Gestion globale
des risques
BMO Groupe financier

Catherine Roche

Chef, Bureau de
gestion stratégique
BMO Groupe financier

Lynn Roger

Chef, Transformation
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg

Chef, BMO Gestion
de patrimoine
BMO Groupe financier

Richard Rudderham

Chef, Ressources humaines
BMO Groupe financier

Connie Stefankiewicz

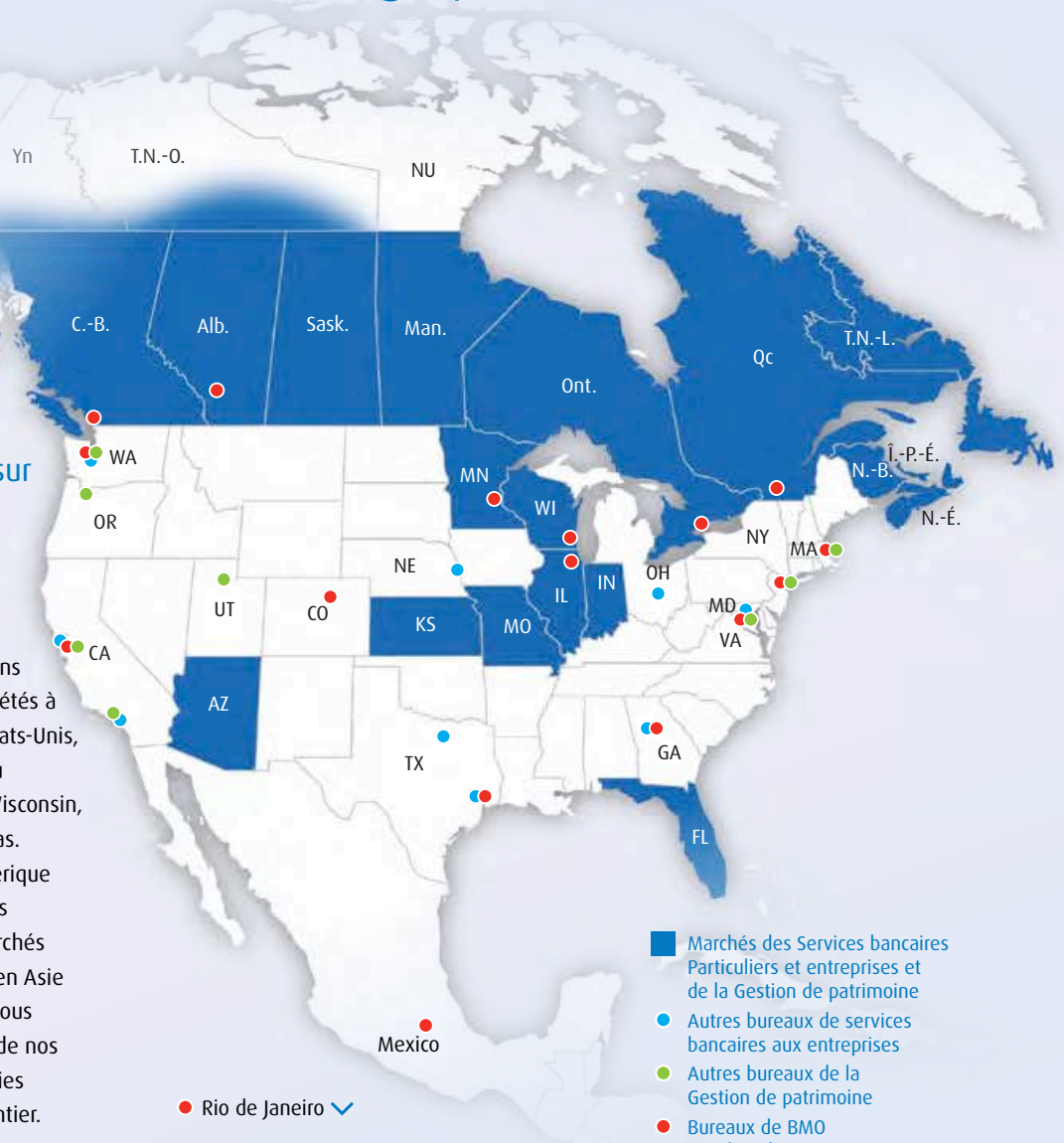
Chef du marketing
BMO Groupe financier

*Au 1^{er} novembre 2016.

Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique.

Nos trois groupes d'exploitation servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de grandes sociétés à l'échelle du Canada et aux États-Unis, notamment dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans certains marchés mondiaux ciblés en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, ce qui nous permet d'offrir à l'ensemble de nos clients un accès aux économies et aux marchés du monde entier.



- Marchés des Services bancaires Particuliers et entreprises et de la Gestion de patrimoine
- Autres bureaux de services bancaires aux entreprises
- Autres bureaux de la Gestion de patrimoine
- Bureaux de BMO Marchés des capitaux

Notre présence en Europe et au Moyen-Orient



Notre présence en Asie-Pacifique



Gouvernance

Le rendement des capitaux propres constitue une mesure importante de la performance de BMO – pour autant qu’il reflète une volonté plus ferme de gagner la confiance de toutes nos parties prenantes. Nous avons la responsabilité non seulement de respecter les exigences réglementaires, mais également d’agir en conformité avec nos valeurs. Et une gouvernance rigoureuse constitue la pierre angulaire de nos efforts. La réussite de notre transformation au cours des 200 dernières années est due à une bonne gouvernance, doublée d’une vision à long terme et d’une détermination à faire ce qui est bien pour nos clients.



Notre Conseil supervise nos activités

Notre Conseil d'administration est responsable de la gérance de BMO, notamment de l'établissement de nos grandes orientations et de la surveillance générale de notre mode de gestion et de nos activités. Ses membres possèdent une expertise pointue et offrent un éventail de points de vue. Le Conseil approuve la stratégie globale de la Banque et prend des décisions en fonction des valeurs de BMO, en privilégiant le rendement à long terme plutôt que les profits à court terme.

Le Conseil est indépendant de la direction

Le président du conseil et les administrateurs, à l'exception du chef de la direction, exercent leurs activités indépendamment de la direction. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l'occasion de se rencontrer en l'absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants.

Nos efforts en matière de diversité reflètent nos valeurs

Le fait que nos administrateurs viennent d'horizons divers nous aide à demeurer en phase avec nos clients, nos marchés et nos employés. Un conseil diversifié nous permet aussi de prendre de meilleures décisions. La politique en matière de diversité du Conseil favorise une gouvernance efficace en faisant en sorte qu'il accueille des administrateurs hautement qualifiés. Notre politique vise notamment à atteindre une représentation égale des femmes et des hommes dans au moins le tiers des postes d'administrateurs indépendants. Nous sommes fiers du fait que plus du tiers des administrateurs indépendants de BMO sont des femmes.

De plus, le Conseil veille à la préparation de la prochaine génération de leaders de BMO dans le but de constituer une équipe de dirigeants forte et diversifiée qui contribuera à la solidité et à l'essor de BMO au cours des prochaines années.

Nous rémunérons nos administrateurs et dirigeants de manière à favoriser la prise de décisions judicieuses

Notre modèle de rémunération des administrateurs et dirigeants est conforme aux meilleures pratiques en matière de gouvernance. Nous avons adopté à l'égard des dirigeants un modèle de rémunération lié au rendement qui prévoit des dispositions de récupération et qui décourage la prise de risques excessifs. Les administrateurs et dirigeants doivent détenir des actions de BMO pour que leurs intérêts soient alignés sur ceux des autres actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et employés de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d'actions, de titres ou d'instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

Nous continuons à mettre l'accent sur la conduite éthique

Notre culture est fondée sur l'ouverture, l'équité et la transparence. Nous nous engageons à faire ce qui est bien, conformément à notre Code de conduite, un ensemble de principes approuvé par le Conseil qui repose sur nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité – et cet engagement est non négociable et s'applique à notre Conseil d'administration et à toutes les personnes qui travaillent à BMO.

Le Conseil et la direction maintiennent le contact avec nos actionnaires

La transparence est primordiale, et la communication essentielle. Nous entretenons la communication avec nos actionnaires et les tenons informés de diverses façons, dont l'assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, la notice annuelle, le rapport sur la durabilité, le rapport sociétal, les rapports trimestriels, les communiqués de presse, les conférences téléphoniques sur les résultats, les conférences du secteur bancaire et la tenue de réunions occasionnelles en compagnie de membres de la direction et du Conseil d'administration. Notre site Web donne accès à de l'information détaillée sur le Conseil et son mandat, sur ses comités et leur charte ainsi que sur nos administrateurs.

Conseil d'administration¹

Pour favoriser la cohérence entre les objectifs stratégiques de tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. www.bmo.com/gouvernance



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



George A. Cope



William A. Downe



Christine A. Edwards



Martin S. Eichenbaum



Ronald H. Farmer



Eric R. La Flèche



Lorraine Mitchelmore



Philip S. Orsino



J. Robert S. Prichard



Don M. Wilson III

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.), CA (R.-U.), CISM, CISA
Administratrice

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Walgreens Boots Alliance, Inc.
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, C.M.
Présidente et chef de la direction, Gaz Métro

Conseils ou comités : Audit et révision
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada, Valener Inc.
Administratrice depuis : 2011

George A. Cope, C.M.
Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Canada
Administrateur depuis : 2006

William A. Downe, C.M.
Chef de la direction, BMO Groupe financier

Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : ManpowerGroup
Administrateur depuis : 2007

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum
Professeur titulaire de la chaire d'économie Charles Moskos, Université Northwestern

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer
Directeur général, Mosaic Capital Partners

Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président)
Administrateur depuis : 2003

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.

Conseils ou comités : Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Metro Inc.
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore
Administratrice

Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2015

Philip S. Orsino, O.C., F.C.P.A., F.C.A.
Président et chef de la direction, Brightwaters Strategic Solutions, Inc.

Conseils ou comités : Audit et révision (président), Gouvernance et mise en candidature
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Hydro One Inc., Hydro One Limited
Administrateur depuis : 1999

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont., FRSC, F.I.C.D.
Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torsys LLP

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Barrick Gold Corporation, George Weston Ltée, Onex Corporation
Administrateur depuis : 2000

Don M. Wilson III
Administrateur

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2016.

Membres honoraires du Conseil d'administration

Robert M. Astley, FCIA, FICD, LL.D., Waterloo, Ont.
Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis
Ralph M. Barford, C.M., M.B.A., LL.D., FICD, Toronto, Ont.
Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.
David R. Beatty, C.M., O.B.E., FICD, Toronto, Ont.
Peter J.G. Bentley, O.C., O.B.C., LL.D., Vancouver, C.-B.
Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc
Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.
C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.

A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.
John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.
David A. Galloway, Toronto, Ont.
Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.
Betty Kennedy, O.C., LL.D., Campbellville, Ont.
Harold N. Kvisle, Calgary, Alb.
Eva Lee Kwok, Vancouver, C.-B.
J. Blair MacAulay, Oakville, Ont.
Ronald N. Mannix, O.C., Calgary, Alb.

Robert H. McKercher, Q.C., Saskatoon, Sask.
Bruce H. Mitchell, Toronto, Ont.
Eric H. Molson, Montréal, Qc
Jerry E.A. Nickerson, North Sydney, N.-É.
Martha C. Piper, O.C., O.B.C., MSRC, Vancouver, C.-B.
Jeremy H. Reitman, Montréal, Qc
Lucien G. Rolland, O.C., Montréal, Qc
Guylaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M., FICD, Montréal, Qc
Nancy C. Southern, Calgary, Alb.

Rétrospective financière

- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 122 Données complémentaires
- 136 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 137 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 138 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 139 États financiers consolidés
- 144 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

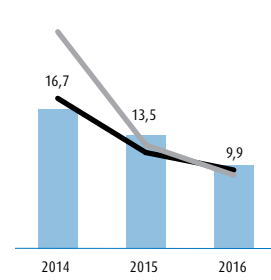
- 206 Glossaire de termes financiers
 - 208 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires

Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) [P. 32](#)

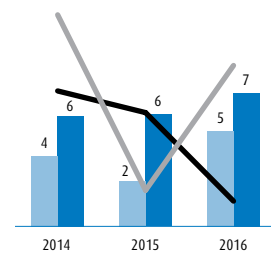
- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen robuste de 9,9 % pour les trois derniers exercices, surpassant celui du groupe de référence du Canada et obtenant un résultat supérieur à celui de 6,6 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an, qui s'est chiffré à 17,0 %, et le RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui s'est chiffré à 12,5 %, ont tous deux surpassé le rendement affiché par l'indice composé S&P/TSX. Le RTCP sur un an a également surpassé la moyenne de notre groupe de référence du Canada.



Le graphique présente le RTCP annuel moyen sur trois ans.

Croissance du bénéfice par action (BPA) [P. 34](#)

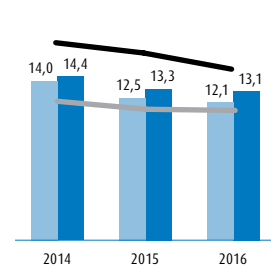
- Le BPA comptable a augmenté de 0,35 \$, ou de 5 %, pour atteindre 6,92 \$. Le BPA ajusté s'est accru de 0,52 \$, ou de 7 %, pour s'établir à 7,52 \$, ce qui reflète la hausse du bénéfice.
- Les revenus comptables et ajustés à la hausse ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté et le taux d'impôt effectif a connu une hausse.



Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.

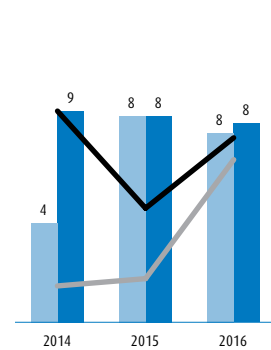
Rendement des capitaux propres (RCP) [P. 35](#)

- En 2016, le RCP comptable s'est chiffré à 12,1 % alors que le RCP ajusté s'est établi à 13,1 %, contre 12,5 % et 13,3 %, respectivement, en 2015. Le RCP a diminué en 2016, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice. Le bénéfice et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont tous deux enregistré une croissance. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté principalement en raison de la hausse des résultats net distribués et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger.



Croissance des revenus [P. 38](#)

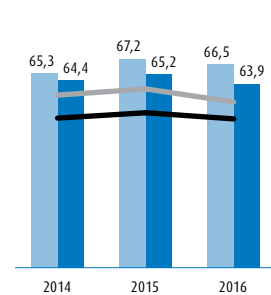
- Le montant net des revenus s'est accru de 1 409 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 19 544 millions, et les revenus ajustés ont progressé de 1 491 millions, ou de 8 %, pour se chiffrer à 19 628 millions, ce qui tient compte d'un montant de 345 millions, ou de 2 %, attribuable à l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus comptables et ajustés ont augmenté en raison de la croissance des revenus des Services bancaires PE, qui ont bénéficié de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et de la croissance interne, et de BMO Marchés des capitaux, la Gestion de patrimoine et les Services d'entreprise ayant quant à eux enregistré une baisse. Le total des revenus a affiché une hausse de 1 698 millions, ou de 9 %, pour atteindre 21 087 millions en 2016.



*Le graphique présente l'augmentation des revenus nets, calculée en utilisant le total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus) [P. 43](#)

- En 2016, le ratio d'efficacité comptable s'est établi à 61,6 % et le ratio d'efficacité ajusté, à 59,2 %. Selon les revenus nets*, en 2016, le ratio d'efficacité comptable a augmenté de 70 points de base, pour se chiffrer à 66,5 %, et le ratio d'efficacité ajusté a progressé de 130 points de base, pour s'établir à 63,9 %. Tous les groupes d'exploitation ont amélioré leurs ratios d'efficacité, à l'exception de la Gestion de patrimoine.



*Le graphique présente le ratio d'efficacité selon les revenus nets, calculés à l'aide des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Résultats de nos groupes de référence

RTCP (%)

- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence du Canada a été de 9,4 %. Le RTCP sur un an a été de 15,7 %, tandis que le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 12,6 %.
- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 8,8 % et le RTCP sur un an a été de 10,3 %, les deux se situant sous les moyennes correspondantes du groupe de référence du Canada. Le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 16,8 %, ce résultat étant supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence du Canada.

Croissance du BPA (%)

- La croissance du BPA moyen du groupe de référence du Canada s'est chiffrée à 1 %, celui-ci ayant varié grandement d'une banque de référence canadienne à l'autre.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 9 %, toutes les banques de ce groupe, sauf deux, ayant enregistré une hausse de leur BPA.

RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 15,0 %, soit en deçà du rendement moyen de 16,4 % enregistré en 2015, le RCP de toutes les banques de référence canadiennes, sauf une, ayant reculé.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 11,4 %, soit presque l'équivalent de celui de 2015.

Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 8 %, ce qui est supérieur à la croissance moyenne de 5 % affichée au cours de l'exercice précédent.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord, qui s'est établie à 7 %, est beaucoup plus élevée que la croissance moyenne de 2 % inscrite en 2015, tous les membres du groupe de référence, à l'exception d'un membre américain, ayant enregistré une progression des revenus.

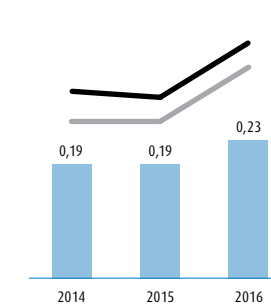
Ratio d'efficacité (%)

- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 59,4 %, une amélioration comparativement à celui de 60,2 % dégagé en 2015.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 61,6 %, soit une amélioration par rapport à celui de 63,3 % enregistré en 2015.

Nos résultats (note 1)

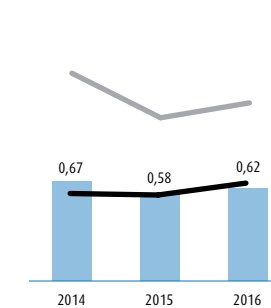
Pertes sur créances [P. 42, 91](#)

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ont totalisé 815 millions de dollars, en hausse par rapport au montant de 612 millions inscrit en 2015. La hausse des DPPC est attribuable aux dotations à la provision plus élevées des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, en partie compensées par l'augmentation des recouvrements nets des Services d'entreprise.
- Les DPPC exprimées en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations se sont établies à 0,23 % en 2016, ce qui représente une hausse de 0,19 % par rapport à celles de 2015.



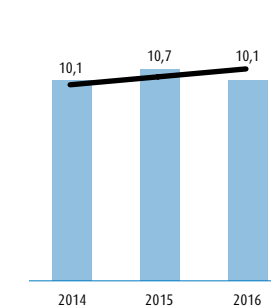
Prêts douteux [P. 91](#)

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) a augmenté pour s'établir à 2 332 millions de dollars, contre 1 959 millions en 2015, et a représenté 0,62 % du solde brut des prêts et acceptations, comparativement à 0,58 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux ont totalisé 2 512 millions de dollars, soit une hausse comparativement à 1 921 millions en 2015, ce qui s'explique en partie par une augmentation des nouveaux prêts et acceptations douteux dans le secteur pétrolier et gazier.



Suffisance du capital [P. 35, 70](#)

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de BMO reflète un bon capital.
- Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 10,1 %, en baisse de 60 points de base par rapport à 10,7 % en 2015, en raison principalement de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques découlant du plancher des fonds propres selon Bâle I et de la croissance des activités, ainsi que de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport au premier trimestre de 2016, qui a fait reculer le ratio d'environ 60 points de base, ce qui a en partie été contrebalancé par la croissance du capital.



Cotes de crédit [P. 105](#)

- Les cotes de crédit attribuées à la dette à long terme de premier rang de BMO, telle qu'elle a été évaluée par les quatre principales agences de notation, sont indiquées ci-dessous, et dans les quatre cas, ce sont celles d'émissions de premier ordre et de grande qualité. Standard & Poor's (S&P) et Fitch ont accordé des perspectives stables. En attendant d'avoir plus de renseignements quant à l'approche qu'adoptera le gouvernement pour l'implantation d'un régime de recapitalisation pour les banques canadiennes d'importance systémique nationale, Moody's et DBRS ont apposé des perspectives négatives.

Cotes de crédit

- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence du Canada sont demeurées inchangées par rapport à celles de 2015.
- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont demeurées inchangées comparativement à celles de 2015, mais restent légèrement en deçà de la médiane des membres du groupe de référence du Canada en ce qui a trait à trois cotes de crédit.

	BMO Groupe financier			Médiane du groupe de référence du Canada*			Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord*			
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AAL	AAL	AAL
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	A1	A1	A1	
S&P	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A	A	A	

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

Les moyennes du groupe de référence du Canada excluent BMO et elles sont fondées sur les résultats des cinq autres plus grandes banques du Canada : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 12 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Bank of New York Mellon Corporation, Fifth Third Bancorp, KeyCorp, The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial Corporation, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
— Moyenne du groupe de référence du Canada
— Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Note 1 : Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
— Moyenne du groupe de référence du Canada
— Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 136, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2016. Le commentaire a été établi en date du 6 décembre 2016. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour cette raison, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes des exercices 2013 et 2012 ont été retraités. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 45 et 46.

Table des matières

<p>27 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p> <p>28 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p> <p>30 La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>30 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2016 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2017.</p> <p>32 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également des explications sur les mesures non conformes aux PCGR, un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR correspondantes pour l'exercice, et un sommaire des éléments d'ajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats ajustés.</p> <p>32 Rendement total des capitaux propres</p> <p>33 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>34 Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action</p> <p>35 Rendement des capitaux propres</p> <p>35 Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p> <p>36 L'Analyse des résultats financiers de 2016 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des taux de change.</p> <p>45 L'Analyse des résultats de 2016 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2016 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2017, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>46 Sommaire</p> <p>47 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>48 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>51 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>55 BMO Gestion de patrimoine</p> <p>58 BMO Marchés des capitaux</p> <p>62 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> <p>63 Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2016, Analyse des résultats financiers de 2015 et Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2016.</p>	<p>68 L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés.</p> <p>68 Sommaire du bilan</p> <p>70 Gestion globale du capital</p> <p>77 Instruments financiers désignés</p> <p>78 Arrangements hors bilan</p> <p>79 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>80 Aperçu</p> <p>80 Risques pouvant influencer sur les résultats futurs</p> <p>83 Cadre et risques</p> <p>88 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>95 Risque de marché</p> <p>100 Risque de liquidité et de financement</p> <p>106 Risque opérationnel</p> <p>107 Risque de modèle</p> <p>109 Risque d'assurance</p> <p>110 Risque juridique et réglementaire</p> <p>111 Risque d'entreprise</p> <p>111 Risque de stratégie</p> <p>112 Risque environnemental et social</p> <p>112 Risque de réputation</p> <p>113 La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2016 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.</p> <p>113 Estimations comptables critiques</p> <p>115 Modifications de méthodes comptables en 2016</p> <p>115 Modifications futures de méthodes comptables</p> <p>117 Transactions avec des parties liées</p> <p>118 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>119 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>120 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>122 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
---	--

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers annuels et intermédiaires consolidés, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 688 milliards de dollars et d'un effectif de plus de 45 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion d'actifs, BMO Nesbitt Burns, BMO Banque privée, BMO Assurance et BMO Ligne d'action. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services bancaires aux sociétés ainsi que de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre et à agir conformément à notre vision, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétence au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Notre taux de croissance du BPA ajusté sur un an est de 7,4 % et notre taux de croissance annuel moyen du BPA ajusté sur cinq ans est de 8,2 %, ce qui est conforme à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. À 2,1 %, notre levier d'exploitation ajusté annuel selon les revenus nets est conforme à notre cible, qui est d'au moins 2 %, reflétant les efforts déployés pour accroître notre efficacité. Notre taux de croissance annuel moyen du RCP ajusté sur cinq ans est de 14,3 % et il est inférieur à notre cible d'au moins 15 %. Les exigences resserrées concernant les fonds propres ont eu une incidence défavorable sur le RCP et, par conséquent, notre objectif de 15 % pour le RCP est ambitieux et il nous faudra du temps pour l'atteindre. BMO est bien capitalisé, notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 10,1 %.

Raisons d'investir dans BMO

- Activités solides et diversifiées qui continuent de générer une croissance vigoureuse des résultats et de la valeur à long terme offerte aux actionnaires
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse
 - Rentabilité élevée du secteur bien établi des services bancaires de base au Canada
 - Diversification de nos activités bancaires aux États-Unis, ce qui nous place en bonne posture pour saisir les occasions de croissance
 - Division de services de gestion de patrimoine primée qui maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie
 - Avantage concurrentiel sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation
- Bonne assise financière et rendement de l'action attrayant
- Solide engagement envers l'expérience client qui se mesure grâce à un programme rigoureux de fidélité de la clientèle
- Accent sur l'efficacité grâce à l'innovation technologique, à l'amélioration des processus et à l'utilisation accrue de la numérisation dans tous les circuits de distribution
- Respect des normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise, y compris les principes de durabilité qui garantissent que nous prenons en compte les répercussions sociales, économiques et environnementales tout en visant à atteindre une croissance viable

Au 31 octobre 2016 ou pour les périodes closes à cette date (% , sauf indication contraire)	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	17,0	12,5	7,1
Croissance du BPA, taux annuel moyen	5,3	7,8	4,8
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	7,4	8,2	4,3
RCP, taux annuel moyen	12,1	13,9	13,7
RCP ajusté, taux annuel moyen	13,1	14,3	15,0
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	4,9	4,0	6,3
Rendement de l'action**	4,0	4,2	4,7
Ratio cours-bénéfice**	12,3	11,6	12,6
Ratio cours-valeur comptable**	1,43	1,52	1,60
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	10,1	s. o.	s. o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2006, et les IFRS en 2011 et 2016, respectivement.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2016. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 30 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre stratégie dans son contexte

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Forts d'une expérience de 200 ans pour tracer notre route, nous sommes sans cesse résolument tournés vers l'avenir. Nous exerçons nos activités dans un monde de plus en plus complexe qui se caractérise par un rendement macroéconomique inégal, l'évolution des besoins des clients, les progrès rapides de la technologie, l'intensité de la concurrence et un cadre réglementaire en mouvement. Devant ces changements, notre engagement envers nos clients demeure notre priorité absolue. La promesse de notre marque – *Ici, pour vous* – et notre vision nous inspirent et nous guident dans ce que nous faisons chaque jour. Nous souhaitons que nos clients se sentent appréciés et compris et qu'ils puissent prendre leurs décisions financières avec assurance.

Nous sommes bien positionnés et envisageons l'avenir avec confiance. Notre bilan et notre assise financière sont solides. Notre approche rigoureuse à l'égard du risque s'appuie sur de solides antécédents en matière de conformité à la réglementation. Nos activités sont bien diversifiées et cette diversification s'étend à des régions et à des segments de clientèle clés. Nos employés sont hautement qualifiés et mobilisés. Ces éléments sont essentiels à la poursuite de notre croissance et nous aident à concrétiser notre vision et la promesse de notre marque.

Nous tenons notre engagement envers nos parties prenantes en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client de premier rang dans le secteur, sur la gestion des revenus et des charges de façon à atteindre nos objectifs financiers et sur le maintien d'une approche prudente en matière de gestion des risques. Nous avons réalisé de nets progrès par rapport à nos priorités en nous appuyant sur la réputation de notre marque, en assouplissant notre plateforme technologique, en améliorant nos processus et en révisant nos prix de base.

Notre plan est clair et repose sur notre vision et nos cinq priorités stratégiques. Nous avons bien progressé dans l'exécution de ces priorités stratégiques, et certaines de nos réalisations sont décrites ci-dessous. Nous avons également réalisé des progrès importants dans l'exécution des stratégies de chacun de nos groupes d'exploitation, lesquelles sont présentées en détail dans l'analyse des résultats de 2016 des groupes d'exploitation qui débute à la page 45.

Priorités et progrès réalisés en 2016

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

- Nous avons utilisé une approche ciblée pour cerner et améliorer les expériences les plus importantes pour notre clientèle, en tenant compte de l'évolution de ses comportements et de ses préférences :
 - Nous avons utilisé nos nouvelles capacités d'analyse de données pour améliorer et simplifier l'expérience des clients qui interagissent avec nous au moyen des circuits numériques. Les améliorations apportées jusqu'à maintenant ont permis d'accroître la capacité de nos équipes de vente à mener un plus grand nombre d'entretiens axés sur les conseils, ce qui a renforcé la fidélisation de la clientèle.
 - Nous avons lancé un nouveau service qui permet à des clients éventuels d'ouvrir un compte bancaire BMO en moins de sept minutes à l'aide de leur téléphone intelligent. Unique en son genre au Canada, cette méthode d'ouverture de compte permet aux clients de chercher, de choisir et d'ouvrir rapidement un compte BMO en utilisant une interface conversationnelle et intuitive.
- Nous avons modernisé nos guichets automatiques au Canada afin d'offrir des fonctions numériques améliorées, comme un écran tactile intelligent, la possibilité d'effectuer plusieurs dépôts en une seule opération, les dépôts sans enveloppe et le traitement direct de ceux-ci, ainsi que l'affichage instantané des chèques et billets déposés.
- Aux États-Unis, nous avons ouvert deux nouvelles succursales intelligentes, où nous offrons à nos clients le meilleur de nos innovations technologiques dans un environnement unique, de taille plus modeste, adapté à leurs besoins.
- Nos groupes ont remporté plusieurs prix soulignant notre engagement envers nos clients et les progrès que nous avons accomplis pour réaliser nos priorités, dont ceux de : meilleure banque de services aux entreprises au Canada (magazine *World Finance*), meilleure banque privée aux États-Unis (*Global Financial Market Review*), meilleure banque de financement du commerce international au Canada (magazine *Trade Finance*) et, pour la septième année de suite, meilleure banque d'affaires du monde dans les métaux et les mines (revue *Global Finance*).
- Nous figurons au palmarès des meilleures marques au Canada pour 2017 de *Canadian Business*.

2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

- Nous avons harmonisé nos circuits physiques et numériques et nos services bancaires par téléphone, au moyen d'une stratégie d'intégration à l'échelle de l'Amérique du Nord, afin d'offrir une expérience client qui nous permettra d'atteindre nos objectifs en matière de fidélisation et de rendement :
 - Nous avons continué à investir dans des capacités nous permettant de répondre aux préférences des clients qui sont de plus en plus nombreux à vouloir effectuer leurs transactions par des circuits numériques, lesquelles représentent actuellement environ 40 % du volume total des transactions de service.
 - Nous avons accru nos capacités de vente numériques. Les ventes de services bancaires de détail par les circuits numériques au Canada équivalent maintenant aux ventes de plus de 115 succursales.
 - Nous avons poursuivi l'aménagement innovateur de succursales, offrant des points de distribution de taille plus modeste, mais plus souples et plus rentables, à la grandeur du réseau nord-américain, et nous avons adopté une stratégie de répartition de l'effectif des succursales pour soutenir et mettre en valeur le rôle crucial que joue la succursale dans les ventes complexes et fondées sur les conseils, notamment dans les domaines des prêts hypothécaires et des placements.
- Le contrôle rigoureux de gestion des dépenses s'est traduit par un levier d'exploitation positif en 2016.

3. Accélérer le déploiement de technologies numériques pour transformer nos activités.

- Nous offrons de nouvelles capacités et solutions numériques dans tous les secteurs d'activité, ce qui témoigne de l'engagement de BMO à faire figure de chef de file dans le secteur des services bancaires numériques :
 - Nous avons poursuivi la réingénierie de notre architecture technologique afin de l'axer davantage sur le client tout en la rendant plus rapide et plus rentable.
 - Nous avons créé des applications personnalisées et intuitives pour nos clients et accéléré la mise en marché, ce qui a permis d'améliorer la gestion des risques et de stimuler la productivité.
 - Nous offrons la fonction Apple Pay à nos clients canadiens, ce qui leur permet de payer des achats par carte de crédit ou de débit de BMO à l'aide de leur appareil iPhone.
 - Au Canada, nous avons offert la technologie d'authentification biométrique, qui rehausse le niveau de sécurité, à certains clients offrant des cartes d'entreprise à l'aide de l'application MasterCard Identity Check^{MC}. Cette application permet aux clients de confirmer leur identité au moyen de la reconnaissance faciale et d'empreintes digitales lorsqu'ils effectuent des achats en ligne ou en utilisant un appareil mobile.
 - Au Canada, nous avons mis sur le marché une carte de débit BMO qui permet aux clients de faire de façon sécurisée des paiements sans contact au moyen de Flash *Interac*.

- En partenariat avec Digital Media Zone (DMZ) de l'Université Ryerson, nous avons annoncé le lancement du programme La nouvelle révélation de la fintech, présenté par BMO, qui vise à repérer les sociétés canadiennes les plus novatrices en fintech (technologie financière) dans le but de leur procurer de la visibilité sur le marché et de leur donner l'occasion de faire l'essai de leur service par l'entremise de BMO.
- Nous avons tiré profit de nos capacités technologiques rehaussées pour modifier nos méthodes de travail, ce qui nous a permis d'accélérer le rythme et de réduire les coûts de prestation. Par exemple, il ne nous a fallu que six mois pour lancer Portefeuille futé^{MC} BMO, un service numérique de gestion de portefeuille abordable et facile à utiliser, qui s'aligne sur les objectifs de placement du client et lui donne un accès à des solutions de placement en ligne.

4. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.

- Nous avons étendu nos activités sur le marché nord-américain des services bancaires aux entreprises, où nous occupons une place de chef de file, afin de mieux servir nos clients au Canada et aux États-Unis.
 - Au Canada, nous nous sommes maintenus au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché des prêts aux entreprises de 25 millions de dollars ou moins, notre secteur des services bancaires aux entreprises affichant une croissance de 10 % et 6 %, respectivement, au chapitre des prêts et des dépôts.
 - Nous avons amélioré nos processus et accru l'efficacité de notre plateforme, ce qui permet à nos équipes de vente de consacrer davantage de temps aux clients et nous permet de simplifier notre portefeuille de produits afin de répondre aux préférences des clients qui utilisent de plus en plus les services bancaires numériques.
 - Le 1^{er} décembre 2015, nous avons mené à terme l'acquisition des activités de financement du transport de General Electric Capital Corporation, le plus important fournisseur de services de financement du segment des camions et remorques en Amérique du Nord; ces activités sont maintenant exercées sous la marque Financement de matériel de transport.
- Nous avons fait l'acquisition de Greene Holcomb Fisher, une société de services-conseils spécialisée en fusions et acquisitions de Minneapolis.
- Nous avons étendu notre offre de fonds négociables en bourse (FNB) aux clients de l'Europe et de l'Asie en misant sur notre position de deuxième fournisseur de FNB au Canada.
- Nous avons restructuré les activités de gestion d'actifs de BMO pour tirer pleinement parti de la portée mondiale et de la compétitivité de ce secteur d'activité.

5. S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

- Nous avons amélioré les données et la communication de l'information sur les risques en effectuant des investissements importants pour simplifier la collecte de données, accélérer la production des données et en accroître la couverture, automatiser les rapports et resserrer la gouvernance.
- Nous avons encore perfectionné nos simulations de crise ainsi que l'analyse et la modélisation d'autres données.
- Nous avons consolidé notre culture de gestion des risques en améliorant nos outils d'évaluation et d'apprentissage et nos processus de communication.
- Nous avons répondu aux attentes croissantes des organismes de réglementation, comme en témoignent les améliorations apportées aux simulations de crise, à l'évaluation du risque de marché, aux outils et aux processus de lutte contre le blanchiment d'argent et à la gestion fondamentale des risques.
- Nous avons poursuivi le développement de notre infrastructure de gestion des risques de prochaine génération en intégrant, en automatisant et en perfectionnant nos capacités fondamentales d'analyse des risques et des données et de modélisation des risques de marché, de crédit et opérationnels.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 79, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, de modèle opérationnel, d'assurance, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2017 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire, fiscale ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidité, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de crédit, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des épidémies de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques, la sécurité de l'information et la cybersécurité et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 80, ainsi qu'aux rubriques sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de modèle, le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social et le risque de réputation, qui commencent à la page 88 et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives du présent document.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2016 et perspectives pour 2017

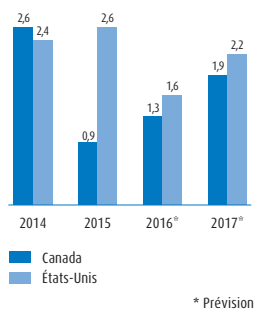
L'économie canadienne a connu une progression lente en 2016, étant freinée par une baisse des investissements dans le secteur pétrolier et une perturbation temporaire de la production des sables bitumineux de l'Alberta, attribuable aux feux de forêt qui ont dévasté la région. En raison du ralentissement de la croissance de l'emploi, le taux de chômage s'est maintenu à près de 7 % cette année. La croissance mondiale inégale a eu un effet négatif sur la confiance des entreprises et les dépenses. On a constaté un fléchissement de la croissance aux États-Unis, en Chine, dans la zone euro et au Royaume-Uni, les répercussions possibles du référendum sur le Brexit menaçant d'ébranler la confiance des entreprises dans ces deux dernières régions. Les exportations, qui constituaient le principal moteur de croissance au Canada au cours des deux dernières années, ont par conséquent fléchi en 2016. Cependant, ce facteur a été partiellement neutralisé par une croissance des dépenses de consommation, une augmentation des dépenses du gouvernement fédéral dans les infrastructures et l'expansion soutenue du marché de l'habitation. Les sommets record de ventes de maisons et la flambée des prix à Vancouver ont incité le gouvernement de la Colombie-Britannique à imposer une taxe foncière aux acheteurs étrangers dans le but de prévenir une nouvelle surchauffe des marchés, tandis que le gouvernement fédéral annonçait de nouvelles mesures visant à renforcer les exigences hypothécaires et à limiter les placements étrangers dans le marché immobilier résidentiel. Nous prévoyons actuellement que la croissance du PIB réel du Canada, estimée à 1,3 % en 2016, s'améliorera et s'établira à 1,9 % en 2017. On s'attend à ce que la reprise économique découle de la politique budgétaire expansionniste du gouvernement fédéral, du relèvement prévu des prix du pétrole et de la progression des exportations stimulée par le raffermissement de la demande aux États-Unis et la faiblesse continue du dollar canadien. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait diminuer et s'établir aux environs de 5 % en 2017, et la croissance du crédit à la consommation devrait atteindre près de 3 %. On s'attend à ce que la croissance des prêts aux entreprises ralentisse et s'établisse à environ 6 % au cours du prochain exercice, compte tenu de la diminution des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources. Les taux d'intérêt à long terme ont reculé en 2016 sous l'effet conjugué des politiques de maintien des taux appliquées par la Banque du Canada, d'une croissance économique timide et du faible taux d'inflation. Le taux des obligations gouvernementales de 10 ans a touché un plancher inférieur à 1 % au cours de l'été 2016, avant de se redresser à la perspective d'un éventuel resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale. La Banque du Canada devrait laisser son taux directeur à 0,5 % en 2017.

Aux États-Unis, la croissance de l'économie s'est essouffée en 2016 compte tenu de la faiblesse des exportations, de la baisse de la production de pétrole et de la diminution des dépenses liées au secteur agricole dans le contexte des faibles prix des cultures. L'incertitude liée au ralentissement de la croissance économique mondiale, au référendum sur le Brexit et à l'élection présidentielle aux États-Unis a eu pour effet de freiner les investissements. Bien que la croissance de l'emploi ait ralenti cette année, le taux de chômage a chuté et est revenu aux niveaux d'avant la récession. La progression de la richesse des ménages et des revenus a soutenu les dépenses de consommation tandis que les taux hypothécaires peu élevés et des normes de crédit moins restrictives ont favorisé une certaine reprise des activités dans les marchés de l'habitation. On s'attend actuellement à ce que la croissance du PIB réel aux États-Unis, estimée à 1,6 % en 2016, s'améliore et s'établisse à 2,2 % en 2017. L'augmentation des dépenses des entreprises, notamment dans le secteur de l'énergie, devrait s'ajouter à la vigueur soutenue des dépenses de consommation et des marchés de l'habitation. La politique budgétaire devrait également devenir plus expansionniste, compte tenu du programme électoral du président élu, lequel préconisait de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de même que celui des entreprises, et d'augmenter les dépenses dans les infrastructures. La croissance du crédit à la consommation et celle des prêts hypothécaires à l'habitation devraient, selon les prévisions actuelles, continuer de progresser à un bon rythme en 2017, sous l'effet de la confiance accrue des consommateurs et de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, et on s'attend également à ce que la croissance des prêts aux entreprises demeure vigoureuse. Il est à prévoir que la Réserve fédérale relèvera très légèrement les taux directeurs en 2017, du fait que les pressions inflationnistes devraient demeurer modérées.

Après avoir enregistré un taux de croissance modeste au cours des dernières années, l'économie de la région du Midwest, qui comprend les six États contigus où BMO est présent, devrait progresser, et on s'attend à ce que la croissance, estimée à 1,6 % en 2016, s'établisse à 1,8 % en 2017, grâce à l'augmentation de la production agricole, au redressement des marchés de l'habitation et aux politiques budgétaires généralement expansionnistes. Cependant, la région connaîtra sans doute une croissance plus faible que celle de l'économie nationale en raison du ralentissement de la croissance démographique, de la faiblesse des exportations causée par la vigueur du dollar et de la stabilisation de la production automobile survenant après plusieurs années de croissance rapide.

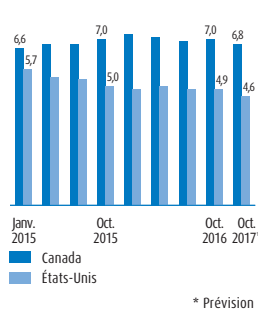
La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Croissance du produit intérieur brut réel (%)



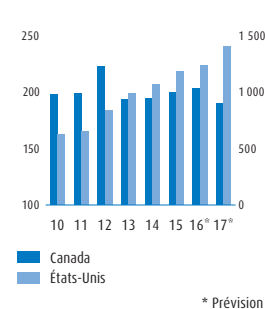
Les économies canadienne et américaine devraient enregistrer une croissance modérée en 2017.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



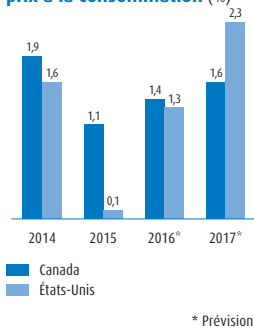
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient fléchir légèrement.

Mises en chantier (en milliers)



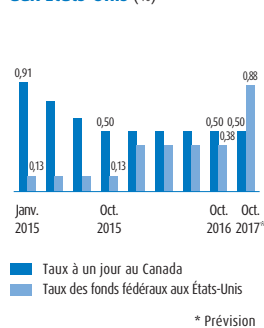
Le marché de l'habitation devrait ralentir sous l'effet des nouvelles règles hypothécaires au Canada, mais se raffermir aux États-Unis.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



L'inflation devrait augmenter légèrement, mais demeurer faible.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Il est à prévoir que la Réserve fédérale relèvera très légèrement les taux directeurs en 2017 et que la Banque du Canada ne suivra pas le mouvement.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait s'affaiblir par rapport au dollar américain en 2017 sous l'effet d'une hausse des taux d'intérêt américains.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Mesures de la valeur

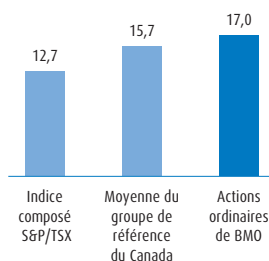
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an et notre RTCP annuel moyen sur trois ans, respectivement à 17,0 % et à 9,9 %, ont été solides, ces deux ratios étant supérieurs à la moyenne enregistrée par le groupe de référence de banques du Canada et au rendement affiché par les marchés canadiens en général. À 12,5 %, notre RTCP annuel moyen sur cinq ans a également surpassé celui des marchés canadiens et était conforme à celui du groupe de référence.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2012 aurait valu 1 802 \$ au 31 octobre 2016, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 80,2 %.

Le 6 décembre 2016, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,88 \$ par action ordinaire, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 2 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 28 février 2017 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2017. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,80 \$ pour le premier trimestre de 2015. Les dividendes versés au cours de la dernière période de dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 4,7 %.

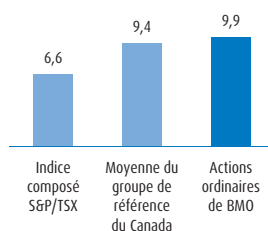
Rendement total des capitaux propres sur un an (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le RTCP sur un an de BMO a été supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence de banques du Canada et au rendement affiché par les marchés canadiens en général.

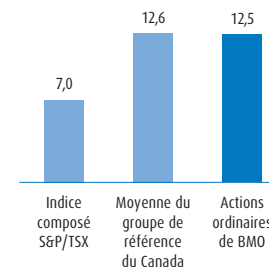
Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur trois ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement annuel moyen de BMO sur trois ans a surpassé la moyenne enregistrée par le groupe de référence de banques du Canada et le rendement des marchés canadiens en général.

Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur cinq ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement annuel moyen de BMO sur cinq ans a été supérieur au rendement affiché par les marchés canadiens en général et conforme à celui de notre groupe de référence de banques du Canada.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans de nouvelles actions ordinaires de BMO.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	5,5	7,7
Dividende versé (en dollars, par action)	3,36	3,20	3,04	2,92	2,80	4,8	3,7
Rendement de l'action (%)	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	12,3	(7,0)	12,5	23,0	0,2	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	9,9	12,5

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.
n. s. - non significatif

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans ce Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils le sont également après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que nous menons aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR (il y a lieu de se reporter à la section Change, à la page 37, pour l'analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats). La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. À moins d'indication contraire, l'analyse de la direction des variations des résultats ajustés du présent rapport de gestion s'applique également aux variations des résultats comptables correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Résultats comptables			
Revenus 1)	21 087	19 389	18 223
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	(1 543)	(1 254)	(1 505)
Revenus, déduction faite des SCVPI	19 544	18 135	16 718
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(815)	(612)	(561)
Charges autres que d'intérêts	(12 997)	(12 182)	(10 921)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 732	5 341	5 236
Charge d'impôts sur le résultat	(1 101)	(936)	(903)
Bénéfice net	4 631	4 405	4 333
BPA dilué (\$))	6,92	6,57	6,41
Éléments d'ajustement (avant impôts) 2)			
Coûts d'intégration des acquisitions 3)	(104)	(53)	(20)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(160)	(163)	(140)
Ajustement comptable cumulatif 5)	(85)	-	-
Coûts de restructuration 6)	(188)	(149)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(537)	(365)	(160)
Éléments d'ajustement (après impôts) 2)			
Coûts d'intégration des acquisitions 3)	(71)	(43)	(16)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(124)	(127)	(104)
Ajustement comptable cumulatif 5)	(62)	-	-
Coûts de restructuration 6)	(132)	(106)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(389)	(276)	(120)
Incidence sur le BPA dilué (\$))	(0,60)	(0,43)	(0,18)
Résultats ajustés			
Revenus 1)	21 171	19 391	18 223
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	(1 543)	(1 254)	(1 505)
Revenus, déduction faite des SCVPI	19 628	18 137	16 718
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(815)	(612)	(561)
Charges autres que d'intérêts	(12 544)	(11 819)	(10 761)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	6 269	5 706	5 396
Charge d'impôts sur le résultat	(1 249)	(1 025)	(943)
Bénéfice net	5 020	4 681	4 453
BPA dilué (\$))	7,52	7,00	6,59

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

- 1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.
- 2) Les éléments d'ajustement sont imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui, lui, est ventilé aux groupes d'exploitation et dans le cas des coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C Asset Management plc (F&C), qui sont imputés à la Gestion de patrimoine.
- 3) Les coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C ont été imputés à la Gestion de patrimoine. Les coûts d'intégration des acquisitions liés à Financement de matériel de transport ont été imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Ils sont en majeure partie pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 4) Ces charges ont été incluses aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 47, 49, 53, 56 et 60.
- 5) L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures.
- 6) Il s'agit d'une charge de restructuration de 2016 puisque nous accélérons le déploiement de la technologie afin de rehausser l'expérience client et veillons à réaliser des efficacités opérationnelles. Pour 2015, la charge de restructuration a résulté surtout de mesures de restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. Les coûts de restructuration ont été pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.

Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 6,92 \$, une hausse de 0,35 \$, ou de 5 %, par rapport à 6,57 \$ en 2015. Le BPA ajusté s'est établi à 7,52 \$, une hausse de 0,52 \$, ou de 7 %, par rapport à 7,00 \$ en 2015. Notre taux de croissance annuel moyen sur cinq ans du BPA ajusté est de 8,2 % et il est conforme à notre objectif à moyen terme actuel, qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une hausse sur un an de 5 % et de 54 % sur une période de cinq ans, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, est demeuré relativement inchangé sur un an et a augmenté de 6 % sur cinq ans.

Le bénéfice net s'est établi à 4 631 millions de dollars en 2016, une hausse de 226 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à des acquisitions, les coûts d'intégration et un ajustement cumulatif pour la conversion de monnaies étrangères qui ont une incidence importante dans les exercices antérieurs. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 5 020 millions de dollars, une hausse de 339 millions, ou de 7 %. La croissance du bénéfice net comptable et celle du bénéfice net ajusté témoignent des avantages que procurent les résultats solides de BMO Marchés des capitaux, l'acquisition des activités de Financement de matériel de transport, la croissance interne robuste des Services bancaires PE et le levier d'exploitation. Les résultats de la Gestion de patrimoine ont fléchi, principalement en raison d'un profit à la vente réalisé lors de l'exercice précédent ainsi qu'à la réduction de valeur à l'égard d'un placement en actions en 2016, déduction faite du profit à la vente subséquente et d'une baisse des résultats des activités d'assurance. Les Services d'entreprise ont aussi enregistré un recul de leurs résultats. L'appréciation du dollar américain a eu une incidence sur la croissance du bénéfice net ajusté de l'ordre de 60 millions de dollars, ou de 1 %.

Selon les mesures et résultats comptables et les mesures et résultats ajustés, nous avons constaté une bonne croissance des revenus en 2016. Les revenus à la hausse ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. En 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 203 millions de dollars et s'est établie à 815 millions, et le taux d'impôt effectif est passé de 17,5 % à 19,2 %.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est accru de 102 millions de dollars, ou de 5 %, et s'est établi à 2 207 millions; ces résultats s'expliquent par une croissance des revenus découlant de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges et des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les charges se sont accrues principalement en raison de notre investissement continu dans nos activités, compte non tenu des mesures rigoureuses en matière de gestion des charges. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 48.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est accru de 252 millions de dollars, ou de 30 %, et s'est établi à 1 081 millions; le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a progressé de 249 millions, ou de 28 %, et s'est chiffré à 1 131 millions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est accru de 156 millions de dollars, ou de 24 %, et a totalisé 817 millions, tandis que le bénéfice net ajusté a progressé de 151 millions, ou de 22 %, et s'est chiffré à 854 millions, principalement en raison de l'acquisition des activités de Financement de matériel de transport, qui ont représenté environ 14 % du total des revenus et charges en 2016, et de la croissance interne. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 51.

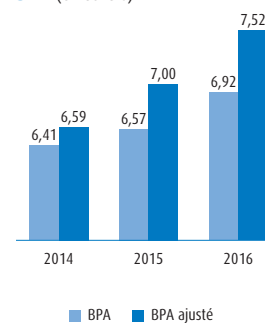
Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est établi à 762 millions de dollars, comparativement à 850 millions au dernier exercice; le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ni des coûts d'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 863 millions, comparativement à 955 millions un an plus tôt. Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 540 millions de dollars, comparativement à 610 millions un an plus tôt, tandis que le bénéfice net ajusté tiré de ces activités s'est chiffré à 641 millions, comparativement à 715 millions il y a un an; ces résultats s'expliquent du fait que la solide croissance sous-jacente a été plus que contrebalancée par la constatation, à l'exercice précédent, d'avantages découlant d'un profit enregistré à la vente de la division des services de retraite de BMO aux États-Unis et par une réduction de valeur à l'égard d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente, en 2016. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est établi à 222 millions de dollars, par rapport à 240 millions il y a un an; ces résultats s'expliquent surtout par la constatation d'avantages plus importants liés aux hypothèses actuarielles et aux changements apportés un an plus tôt à la gestion des actifs et des passifs, ces facteurs étant neutralisés en partie par une croissance des activités sous-jacentes. Les résultats de la Gestion de patrimoine sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 55.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 239 millions de dollars, ou de 23 %, et s'est établi à 1 268 millions, reflétant la hausse des revenus de négociation, la solidité des activités de services-conseils en matière de fusion et d'acquisition et l'augmentation des revenus générés par les prêts, contrebalancées en partie par la diminution des profits nets sur titres. La hausse des revenus a été contrebalancée en partie par la hausse des charges et des dotations à la provision pour pertes sur créances. Le levier d'exploitation s'est situé à 9,0 % d'un exercice à l'autre. Les résultats de BMO Marchés des capitaux sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 58.

Les Services d'entreprise ont enregistré une perte nette comptable de 687 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 408 millions il y a un an. Les résultats comptables des deux périodes tiennent compte d'une charge de restructuration et de coûts d'intégration associés à des acquisitions. La perte nette ajustée s'est élevée à 452 millions de dollars pour l'exercice considéré, comparativement à 296 millions pour l'exercice précédent. Les résultats comptables et les résultats ajustés ont fléchi en raison d'une baisse des revenus causée par un recouvrement lié au règlement juridique favorable à l'exercice précédent, des profits moins élevés sur des prêts immobiliers douteux et de la baisse des revenus relatifs à la méthode de l'acquisition, contrebalancée en partie par une hausse des recouvrements de créances au cours de l'exercice considéré. Les charges comptables ont augmenté, surtout en raison de la hausse des coûts d'intégration des acquisitions associés à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et des coûts de restructuration plus élevés de l'exercice considéré, et les revenus comptables ont diminué, du fait d'un ajustement comptable cumulatif lié à la conversion de monnaies étrangères, qui a principalement influé sur les résultats des périodes antérieures. Les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 62.

Les changements relatifs au bénéfice net comptable et au bénéfice net ajusté de chacun de nos groupes d'exploitation sont commentés à la section Analyse des résultats de 2016 des groupes d'exploitation, qui commence à la page 45.

BPA (en dollars)



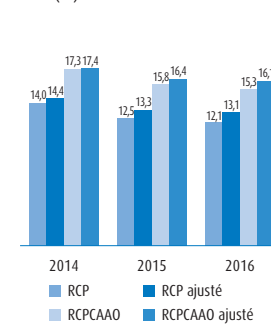
La croissance témoigne des avantages que nous procure la diversité de nos activités.

Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 24 afférente aux états financiers, à la page 194, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Rendement des capitaux propres

Le relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées aux banques à l'échelle internationale a entraîné l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au cours des derniers exercices, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, a eu des répercussions négatives sur le rendement des capitaux propres (RCP). En 2016, le RCP s'est établi à 12,1 % et le RCP ajusté, à 13,1 %, comparativement à 12,5 % et à 13,3 %, respectivement, en 2015. Le RCP a diminué en 2016, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice. Il s'est produit une hausse de 219 millions de dollars, ou de 5 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une hausse de 332 millions, ou de 7 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires en 2016. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,9 milliards de dollars, soit de 8 %, par rapport à 2015, principalement en raison de l'augmentation des résultats non distribués et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 15,3 %, comparativement à 15,8 % en 2015, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 16,1 %, comparativement à 16,4 % en 2015. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 6 % par rapport à l'exercice précédent et se chiffrait à 59,56 \$, compte tenu de l'augmentation des capitaux propres.

RCP (%)



Le RCP et le RCPCAAO ont légèrement fléchi en 2016.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, compte tenu des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels ajusté ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Bénéfice net comptable	4 631	4 405	4 333	4 195	4 156
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(9)	(35)	(56)	(65)	(74)
Dividendes sur actions privilégiées	(150)	(117)	(120)	(120)	(136)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	4 472	4 253	4 157	4 010	3 946
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	124	127	104	89	96
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	4 596	4 380	4 261	4 099	4 042
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts	265	149	16	(61)	(193)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	4 861	4 529	4 277	4 038	3 849
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	36 997	34 135	29 680	26 956	24 863
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	30 101	27 666	24 595	22 860	20 798
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5

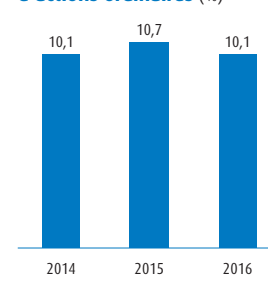
¹⁾ Certains chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude. Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans notre secteur d'activité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 10,1 % au 31 octobre 2016, alors qu'il était de 10,7 % au 31 octobre 2015. Le recul de 60 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2015 est attribuable à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques liée au plancher de fonds propres selon Bâle I et à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport au premier trimestre, ce qui a eu pour effet de réduire le ratio d'environ 60 points de base, contrebalancées en partie par la croissance du capital.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



L'évolution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de BMO reflète une acquisition et une hausse des actifs pondérés en fonction des risques, moins l'augmentation des fonds propres.

Analyse des résultats financiers de 2016

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2016 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 139. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2015 à la page 64.

Faits saillants

- Le bénéfice net s'est établi à 4 631 millions de dollars en 2016, une hausse de 226 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 5 020 millions, une hausse de 339 millions, ou de 7 %. La croissance du bénéfice net comptable et ajusté reflète les excellents résultats de BMO Marchés des capitaux, l'acquisition de Financement de matériel de transport, la solide croissance interne des Services bancaires PE et le levier d'exploitation. Les résultats de la Gestion de patrimoine ont diminué, en grande partie en raison de l'avantage de l'exercice précédent tiré d'un profit à la vente ainsi que de la réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite du profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016, et de la baisse des résultats d'assurance. Les résultats des Services d'entreprise ont également diminué. L'appréciation du dollar américain s'est traduite par une progression du bénéfice net ajusté de 60 millions, ou de 1 %.
- En 2016, le montant net des revenus¹⁾ s'est accru de 1 409 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 19 544 millions. Les revenus ajustés ont progressé de 1 491 millions de dollars, ou de 8 %, pour se chiffrer à 19 628 millions. Les revenus ajustés ne tiennent pas compte de l'ajustement comptable cumulatif de 85 millions comptabilisé en 2016. La croissance des revenus reflète les avantages que nous procurons la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance des revenus affichée au sein des Services bancaires PE, qui ont été favorisés par l'acquisition de Financement de matériel de transport et par la croissance interne, et de BMO Marchés des capitaux, la Gestion de patrimoine et les Services d'entreprise ayant inscrit une baisse. L'appréciation du dollar américain a donné lieu à une augmentation des revenus nets ajustés de 345 millions, ou de 2 %.
- En 2016, les charges autres que d'intérêts comptables ont augmenté de 815 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 12 997 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont inscrit une hausse de 725 millions de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 12 544 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts de restructuration. Les charges comptables et ajustées ont augmenté surtout en raison de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, de la croissance des affaires et des investissements, et de l'appréciation du dollar américain, en partie compensées par les avantages tirés des dessaisissements.
- Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont totalisé 815 millions de dollars pour l'exercice considéré, en hausse par rapport au montant de 612 millions inscrit en 2015. Cette hausse est surtout attribuable aux dotations à la provision plus élevées des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, en partie compensées par l'augmentation du montant net des recouvrements des Services d'entreprise.
- Le taux d'impôt effectif s'est chiffré à 19,2 % en 2016, contre 17,5 % en 2015. Le taux d'impôt effectif ajusté²⁾ s'est établi à 19,9 %, alors qu'il était de 18,0 % en 2015. La hausse du taux d'impôt effectif comptable et ajusté est attribuable à la proportion plus élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts et par la baisse du bénéfice tiré des valeurs mobilières et exonéré d'impôts.

1) Se reporter à la page 38 pour obtenir une analyse des revenus nets.

2) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Change

Comparativement au dollar canadien, au 31 octobre 2016, le dollar américain s'était raffermi par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. Au 31 octobre 2016, le dollar canadien se négociait à 1,3411 \$ le dollar américain, contre 1,3075 \$ le dollar américain au 31 octobre 2015. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains de BMO sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cours de change moyen de 2016, qui sert à la conversion des revenus et des charges libellés en dollars américains de BMO, a augmenté par rapport à celui de 2015. Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net, des revenus, des charges, des recouvrements de (dotations à la provision pour) pertes sur créances et des impôts sur le résultat de BMO libellés en dollars américains pour 2016 a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous fait état du cours de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2016, en 2015 et en 2014 et de l'incidence de la variation des cours de change moyens sur les résultats de l'entité aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2016, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat de nos activités aux États-Unis d'un montant de 11 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture. Dans le présent rapport de gestion, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, une grande partie de nos flux de revenus en dollars américains n'était pas couverte contre les fluctuations des cours de change durant l'exercice. En 2016, nous avons couvert une partie du bénéfice net prévu et libellé en dollars américains de BMO Marchés des capitaux. Ces couvertures sont comptabilisées à la valeur de marché, ce qui a donné lieu à une perte après impôts de 3 millions de dollars en 2016, laquelle a été inscrite par BMO Marchés des capitaux. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 70, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur notre capital.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé en termes de la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 150 millions de dollars de la conversion de la partie non couverte de notre investissement dans des établissements à l'étranger.

Effets des variations des cours de change sur les résultats comptables et sur les résultats ajustés de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 c. 2015	2015 c. 2014
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2016	1,3251	
2015	1,2550	1,2550
2014		1,0937
Effets sur les résultats comptables		
Augmentation des revenus nets d'intérêts	204	409
Augmentation des revenus autres que d'intérêts	144	351
Augmentation des revenus	348	760
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(3)	(5)
Augmentation des charges	(265)	(598)
Augmentation des impôts sur le résultat	(20)	(33)
Augmentation du bénéfice net comptable avant l'incidence des couvertures	60	124
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	(3)	(21)
Augmentation du bénéfice net comptable	57	103
Effets sur les résultats ajustés		
Augmentation des revenus nets d'intérêts	204	409
Augmentation des revenus autres que d'intérêts	144	351
Augmentation des revenus	348	760
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(11)	(15)
Augmentation des charges	(253)	(578)
Augmentation des impôts sur le résultat	(21)	(34)
Augmentation du bénéfice net ajusté avant l'incidence des couvertures	63	133
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	(3)	(21)
Augmentation du bénéfice net comptable	60	112

Mise en garde

La section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Revenus ¹⁾

En 2016, les revenus se sont accrus de 1 698 millions de dollars, ou de 9 %, pour s'établir à 21 087 millions. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus comptables se sont accrus de 1 409 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 19 544 millions.

Les revenus ajustés diffèrent des revenus comptables en raison en grande partie d'un ajustement comptable cumulatif de 85 millions de dollars comptabilisé en 2016 sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures. Les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 1 491 millions de dollars, ou de 8 %, pour se chiffrer à 19 628 millions, compte tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain de 345 millions, ou de 2 %. Les revenus comptables et ajustés ont progressé en raison de la croissance des revenus affichée au sein des Services bancaires PE, qui ont été favorisés par l'acquisition de Financement de matériel de transport et par la croissance interne, et de BMO Marchés des capitaux, en raison d'une diminution de la Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2016 ont totalisé 510 millions de dollars, en baisse par rapport au montant de 524 millions inscrit en 2015.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 328 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 6 968 millions, en raison de la croissance des soldes et d'une progression des revenus autres que d'intérêts.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 1 033 millions de dollars, ou de 29 %, et de 628 millions, ou de 22 %, exprimés en dollars américains, en raison de l'incidence positive de l'acquisition de Financement de matériel de transport ainsi que de la croissance interne des prêts et des dépôts.

Les revenus de la Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 4 345 millions de dollars, contre 4 509 millions au cours de l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 3 923 millions, contre 4 057 millions un an auparavant, ce qui s'explique par le vigoureux essor sous-jacent des revenus tirés des produits fondés sur les marges et des revenus tirés des produits tarifés, plus que neutralisé par les avantages de l'exercice précédent du profit à la vente des services de planification de la retraite de BMO aux États-Unis, par l'incidence des dessaisissements et par la réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016. Nos activités d'assurance ont enregistré une croissance sous-jacente, même si les revenus nets d'assurance ont principalement reculé en raison des hypothèses actuarielles bénéfiques plus élevées et des changements apportés à la gestion des actifs et des passifs au cours de l'exercice précédent.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 495 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 4 362 millions, ce qui reflète la progression du rendement des revenus de négociation, la vigueur des activités de consultation en fusions et en acquisitions, les revenus générés par les prêts plus élevés et l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en partie annulés par une baisse des profits nets sur titres.

Les revenus comptables des Services d'entreprise ont reculé de 283 millions de dollars et les revenus ajustés, de 201 millions, en raison des revenus exceptionnellement élevés de l'exercice précédent, qui comprenait un recouvrement lié au règlement juridique favorable en raison de la baisse des profits sur les prêts immobiliers douteux et de la diminution des revenus relatifs à la méthode de l'acquisition de l'exercice considéré.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés. Les revenus d'assurance peuvent être variables en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance et des passifs connexes. Les placements qui soutiennent les passifs actuariels sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 41.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus et revenus ajustés ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts	9 872	8 763	8 292	8 487	8 749
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	13	6	(2)	(3)	17
Revenus autres que d'intérêts	11 215	10 626	9 931	8 343	8 354
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	7	19	-	10
Total des revenus	21 087	19 389	18 223	16 830	17 103
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain	345	732	320	87	99
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	9	6	8	(2)	14
Répercussion de l'incidence de la conversion du dollar canadien/américain (%)	2	4	2	1	1
Revenus nets d'intérêts ajustés	9 872	8 764	8 292	7 830	7 970
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	13	6	6	(2)	10
Revenus autres que d'intérêts ajustés	11 299	10 627	9 931	8 309	8 070
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	7	20	3	6
Total des revenus ajustés ²⁾	21 171	19 391	18 223	16 139	16 040
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	9	6	13	1	8
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI ²⁾	19 628	18 137	16 718	15 372	14 866
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain	345	732	320	78	85
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	8	8	9	3	8
Répercussion de l'incidence de la conversion du dollar canadien/américain (%)	2	4	2	1	1

1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

2) Les revenus ajustés de 2012 et de 2013 ne tiennent compte ni de la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisée dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis, ni du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, éléments qui ont tous été constatés dans les Services d'entreprise.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Revenus nets d'intérêts

En 2016, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 9 872 millions de dollars, en hausse de 1 109 millions, ou de 13 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ils ont augmenté de 10 % grâce à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et à la croissance interne des volumes.

La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est élargie de 8 points de base, pour se situer à 1,59 %. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts s'est accrue de 3 points de base sur un an. La croissance de la marge nette d'intérêts s'explique essentiellement par l'acquisition de l'entreprise Financement d'équipement de transport de BMO.

L'actif productif moyen a atteint 622,7 milliards de dollars, s'étant accru de 43,3 milliards, ou de 7 %, soit de 30,8 milliards, ou de 5 %, compte non tenu de l'incidence de la plus-value du dollar américain, ce qui est imputable à la croissance interne des prêts et à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport.

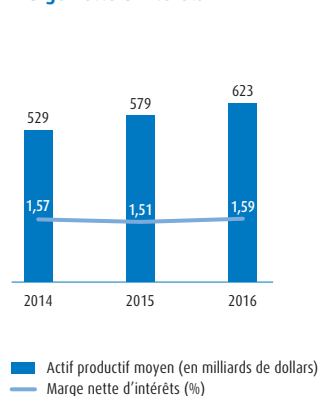
Les marges que dégage chacun des groupes d'exploitation, les variations de l'ampleur de leur actif productif moyen et les variations des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO. Les variations sont analysées à la section Analyse des résultats de 2016 des groupes d'exploitation, qui débute à la page 45.

Le tableau 5, à la page 126, et le tableau 6, à la page 127, donnent plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

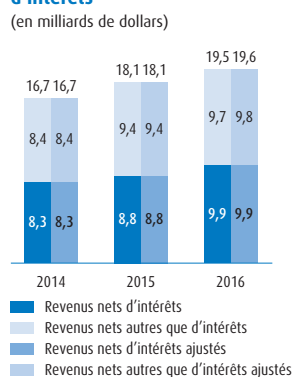
La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



L'actif productif moyen a augmenté de 7 %. La hausse de la marge nette d'intérêts s'explique essentiellement par l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport.

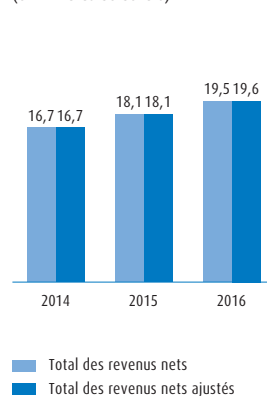
Revenus nets d'intérêts et revenus nets autres que d'intérêts*



Les revenus nets autres que d'intérêts et les revenus nets d'intérêts ont affiché une hausse qui reflète la croissance des Services bancaires PE, y compris l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, et de BMO Marchés des capitaux.

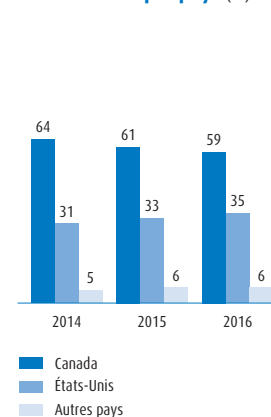
* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Revenus nets (en milliards de dollars)



Les Services bancaires PE et BMO Marchés des capitaux ont stimulé la croissance des revenus nets.

Revenus nets par pays (%)



Aux États-Unis, les revenus nets ont augmenté étant donné l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation %	2016	2015	Variation
PE Canada	5 060	4 806	5	199 526	189 505	5	254	254	-
PE États-Unis	3 528	2 836	24	97 447	81 965	19	362	346	16
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	8 588	7 642	12	296 973	271 470	9	289	282	7
Gestion de patrimoine	614	565	9	25 898	23 784	9	237	238	(1)
BMO Marchés des capitaux	1 509	1 332	13	254 461	238 916	7	59	56	3
Services d'entreprise	(839)	(776)	(8)	45 400	45 301	-	n. s.	n. s.	n. s.
Total comptable de BMO	9 872	8 763	13	622 732	579 471	7	159	151	8
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	2 663	2 260	18	73 569	65 319	13	362	346	16

n. s. - non significatif

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Revenus autres que d'intérêts

En 2016, les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 11 215 millions de dollars, soit une hausse de 589 millions, ou de 6 %. Déduction faite des SCVPI, les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 9 672 millions, soit une progression de 300 millions, ou de 3 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 159 millions, ou de 2 %.

Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tiennent pour l'essentiel pas compte d'un ajustement comptable cumulatif de 85 millions de dollars avant impôts comptabilisés en 2016 sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures. Les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, ont progressé de 383 millions, ou de 4 %, pour se fixer à 9 756 millions. Les revenus autres que d'intérêts comptables et ajustés ont augmenté, en raison du bon rendement des Services bancaires PE, y compris l'avantage tiré de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, et de BMO Marchés des capitaux, ainsi que de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les revenus liés à la négociation, qui se sont accrues de 205 millions de dollars, sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 122 millions de dollars, en raison de la croissance du portefeuille de prêts des Services bancaires PE, des activités de prêt de BMO Marchés des capitaux et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont augmenté de 114 millions de dollars, du fait de l'intensification des activités, surtout les activités de fusion et acquisition ainsi que de prise ferme de titres de capitaux propres et de l'incidence de la plus-value du dollar américain. Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont augmenté de 64 millions, en raison de la croissance au sein de PE Canada et de PE États-Unis ainsi que de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 23 millions de dollars. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage que touche la Gestion de patrimoine, lesquelles représentent environ les deux tiers du total, ainsi que des commissions de négociation de titres de participation pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Cette augmentation est attribuable à l'intensification des activités des clients de BMO Marchés des capitaux et au raffermissement du dollar américain, annulés en partie par le recul des commissions sur titres de la Gestion de patrimoine.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres sont pratiquement restés stables par rapport à l'exercice précédent, puisque la croissance des activités et l'incidence de l'appréciation du dollar américain ont été annulées par l'incidence des dessaisissements. Les revenus tirés de fonds d'investissement ont reculé de 13 millions de dollars du fait des excellents résultats enregistrés un an auparavant. Tant les revenus tirés des frais de gestion de placements que ceux tirés de la garde de titres et des fonds d'investissement ont aussi été défavorisés par le repli des marchés boursiers canadiens et par le recul de la livre sterling par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus d'assurance ont inscrit une hausse de 261 millions de dollars en regard d'il y a un an, ce qui s'explique en grande partie par le fait que les taux d'intérêt à long terme plus bas avaient eu pour effet d'augmenter la juste valeur des placements d'assurance et par la croissance des activités sous-jacentes, en partie compensés par une baisse des primes au titre de la réassurance. La hausse des revenus d'assurance a été essentiellement contrebalancée par l'augmentation des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, telle qu'elle est expliquée à la page 41. Étant donné le potentiel de variabilité des revenus d'assurance et que cette variabilité est en grande partie compensée par les SCVPI, nous concentrons habituellement notre analyse sur les revenus nets des SCVPI. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, ont reculé de 28 millions de dollars, puisque la croissance des activités sous-jacentes a été plus que contrebalancée par les avantages de l'exercice précédent liés à la hausse des modifications apportées aux hypothèses actuarielles et par les changements exceptionnels apportés à notre portefeuille de placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs.

Les profits sur titres, autres que de négociation, ont diminué de 87 millions de dollars, ce qui est attribuable à la baisse des profits nets sur les titres de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises ont reculé de 67 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente, en 2016.

Le poste autres des revenus autres que d'intérêts, qui comprend divers montants, a affiché une baisse de 28 millions de dollars, en raison du profit à la vente de la division des services de retraite aux États-Unis de BMO comptabilisé lors de l'exercice précédent, de l'ajustement comptable cumulatif lié à la conversion des monnaies étrangères et d'un recouvrement lié au règlement juridique favorable survenu lors de l'exercice précédent, contrebalancés en partie par les revenus tirés des contrats de location de l'entreprise Financement de matériel de transport.

Les frais de services de cartes et les revenus de change, autres que de négociation sont demeurés relativement inchangés d'un exercice à l'autre.

Le tableau 3 figurant à la page 124 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	Variation par rapport à 2015 (%)
Commissions et droits sur titres	924	901	894	3
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 141	1 077	1 002	6
Revenus de négociation	1 192	987	949	21
Commissions sur prêts	859	737	680	17
Frais de services de cartes	461	460	462	-
Gestion de placements et garde de titres	1 556	1 552	1 286	-
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 364	1 377	1 065	(1)
Commissions de prise ferme et de consultation	820	706	744	16
Profits sur titres, autres que de négociation	84	171	162	(51)
Revenus de change, autres que de négociation	162	172	179	(6)
Revenus d'assurance ¹⁾	2 023	1 762	2 008	15
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	140	207	169	(32)
Autres	489	517	331	(5)
Total comptable de BMO ¹⁾	11 215	10 626	9 931	6
Total comptable de BMO, déduction faite des SCVPI	9 672	9 372	8 426	3
Total ajusté de BMO ¹⁾	11 299	10 627	9 931	6
Total ajusté de BMO, déduction faite des SCVPI	9 756	9 373	8 426	4
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	480	508	503	(6)

¹⁾ Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 272 millions de dollars, ou de 27 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et du résultat de la couverture d'une partie du bénéfice net aux États-Unis, les revenus de négociation ont progressé de 258 millions de dollars, ou de 25 %. Les montants qui suivent ne tiennent pas compte de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont augmenté de 234 millions, ou de 55 %, essentiellement en raison de l'intensification des activités de la part des clients dans la plupart des secteurs, contrebalancée en partie par l'incidence de la vente de notre unité de négociation d'obligations municipales en octobre 2015. Les revenus de négociation de contrats de change ont diminué de 15 millions, ou de 4 %, par suite du ralentissement des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont diminué de 12 millions, ou de 2 %, reflétant le léger ralentissement des activités auprès des entreprises clientes et des investisseurs. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base se sont accrus de 7 millions, ou de 12 %, grâce à la croissance des activités de couverture des clients dans les produits liés à l'énergie.

La section Risque de marché, à la page 95, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base, et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	Variation par rapport à 2015 (%)
Contrats de taux d'intérêt	663	422	325	57
Contrats de change	349	364	356	(4)
Contrats sur titres de participation	629	638	626	(1)
Contrats sur produits de base	66	56	46	17
Autres contrats ²⁾	25	6	13	+100
Total (bic)	1 732	1 486	1 366	17
Compensation selon la bic	441	467	433	(6)
Total comptable	1 291	1 019	933	27
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	540	499	417	8
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	1 192	987	949	21
Total (bic)	1 732	1 486	1 366	17
Compensation selon la bic	441	467	433	(6)
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 291	1 019	933	27
Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic	99	32	(16)	+100
Revenus autres que d'intérêts ajustés – revenus de négociation	1 192	987	949	21
Total ajusté, déduction faite de la compensation selon la bic	1 291	1 019	933	27

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation d'un montant négligeable ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ont été de 1 543 millions de dollars pour 2016, affichant ainsi une hausse de 289 millions par rapport à ceux de 1 254 millions de 2015, ce qui est attribuable aux taux d'intérêt à long terme plus bas qui font en sorte d'augmenter la juste valeur des passifs au titre des indemnités et à l'incidence de la croissance des activités sous-jacentes, en partie neutralisés par la baisse des passifs de réassurance. Cette hausse a été atténuée en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 38. Étant donné le potentiel de variabilité des revenus d'assurance et que cette variabilité est en grande partie compensée par les SCVPI, nous concentrons habituellement notre analyse sur les revenus nets des SCVPI.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 815 millions de dollars pour l'exercice considéré, soit une hausse comparativement à celle de 612 millions inscrite en 2015. La provision générale n'a enregistré aucune variation nette au cours de l'exercice. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances est attribuable aux dotations à la provision plus élevées des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, en partie compensées par la hausse des recouvrements nets de prêts des Services d'entreprise.

La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 0,23 % en 2016, en hausse comparativement à celle de 0,19 % de 2015.

Sur le plan des groupes d'exploitation, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait aux Services bancaires Particuliers et entreprises. En ce qui a trait à PE Canada, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 46 millions de dollars pour s'établir à 542 millions en 2016, en raison de la hausse de celles inscrites à l'égard du portefeuille de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis s'est chiffrée à 257 millions, soit une hausse de 138 millions comparativement à celle de 2015 qui reflète essentiellement les dotations à la provision plus élevées à l'égard des prêts aux entreprises, ce qui s'explique surtout par l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport. BMO Marchés des capitaux a comptabilisé des dotations à la provision de 81 millions, une hausse de 55 millions par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement des dotations à la provision liées au secteur pétrolier et gazier plus élevées. Les recouvrements nets des Services d'entreprise se sont établis à 74 millions, soit une hausse de 38 millions par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait à notre portefeuille de prêts canadiens. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour le Canada et les autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 547 millions de dollars, contre 498 millions en 2015.

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est chiffrée à 268 millions, soit une hausse comparativement à 114 millions en 2015. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 153, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 134, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014
Nouvelles dotations aux provisions spécifiques	1 386	1 278	1 413
Reprises sur provisions constituées précédemment	(228)	(210)	(228)
Recouvrements de prêts radiés précédemment	(343)	(456)	(624)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	815	612	561
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée)	0,23	0,19	0,19

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014
PE Canada	542	496	528
PE États-Unis 1)	257	119	177
Services bancaires Particuliers et entreprises	799	615	705
Gestion de patrimoine	9	7	(3)
BMO Marchés des capitaux	81	26	(18)
Services d'entreprise, y compris T&O 1)			
Prêts immobiliers douteux	(16)	28	21
Intérêts sur les prêts douteux	-	17	26
Prêts douteux acquis	(58)	(86)	(252)
Prêts productifs acquis 1)	-	5	82
Dotation à la provision pour pertes sur créances	815	612	561

1) Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.

Certains chiffres des périodes antérieures ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 815 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 12 997 millions en 2016.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions. Les coûts de restructuration se sont élevés à 188 millions de dollars en 2016, puisque nous avons utilisé davantage la technologie pour améliorer l'expérience client et que nous nous sommes concentrés sur la réalisation d'efficacités opérationnelles. En 2015, les coûts de restructuration se sont établis à 149 millions, du fait essentiellement de la restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 160 millions, à 163 millions et à 140 millions pour 2016, 2015 et 2014. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 104 millions, à 53 millions et à 20 millions pour 2016, 2015 et 2014.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 725 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 12 544 millions, ou de 4 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les charges comptables et ajustées se sont accrues en raison essentiellement de l'incidence de l'entreprise Financement de matériel de transport et de la croissance des affaires et des investissements, en partie compensées par les avantages tirés des dessaisissements, et de l'attention que nous accordons à une gestion disciplinée des charges.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau intitulé Charges autres que d'intérêts et charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 125.

La rémunération liée au rendement a progressé de 176 millions de dollars, ou de 8 %, sur une base comptable et de 161 millions, ou de 8 %, sur une base ajustée, en raison de l'amélioration du rendement dans la plupart de nos groupes d'exploitation, de l'incidence du raffermissement du dollar américain et de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport acquise. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, se sont accrues de 125 millions, ou de 3 %, sur une base comptable et de 59 millions, ou de 1 %, sur une base ajustée, en raison de l'incidence de l'entreprise Financement de matériel de transport acquise, contrebalancée en partie par les dessaisissements.

Les frais de bureau et de matériel ont enregistré une hausse de 256 millions de dollars, ou de 12 %, sur une base comptable et de 227 millions, ou de 11 %, sur une base ajustée, en raison surtout de l'accroissement des coûts liés aux investissements dans les technologies, de l'augmentation des coûts liés à l'immobilier et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les autres charges comptables ont augmenté de 258 millions, ou de 9 %, et les autres charges ajustées, de 278 millions, ou de 10 %, en raison essentiellement de l'incidence de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et de l'appréciation du dollar américain.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO a progressé de 120 points de base, pour se chiffrer à 61,6 %, et son ratio d'efficacité ajusté a progressé de 170 points de base, pour se chiffrer à 59,2 % en 2016. Selon les revenus nets, le ratio d'efficacité comptable a augmenté de 70 points de base, pour s'établir à 66,5 %, et le ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 130 points de base, pour s'établir à 63,9 % en 2016. Tous les groupes d'exploitation ont affiché des hausses d'efficacité et du levier d'exploitation, sauf la Gestion de patrimoine.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio d'efficacité comptable s'est amélioré de 70 points de base, pour se fixer à 49,6 %, en raison principalement d'une croissance des revenus et d'une gestion serrée des charges.

Le ratio d'efficacité comptable de PE États-Unis a augmenté de 360 points de base, pour se chiffrer à 62,5 %, et son ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 320 points de base, pour se chiffrer à 61,0 %, en raison d'une croissance des revenus interne et d'une gestion serrée des charges ainsi que de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport.

D'après les revenus nets, le ratio d'efficacité comptable de la Gestion de patrimoine a progressé de 230 points de base, pour s'établir à 76,8 %. D'après les revenus nets, le ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 240 points de base, pour se chiffrer à 73,9 %, du fait des avantages de l'exercice précédent d'un profit à la vente de la division des services de retraite de BMO aux États-Unis en 2015 et de la réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016.

Le ratio d'efficacité de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 510 points de base, pour s'établir à 59,1 %, ce qui est attribuable à la forte croissance des revenus et à la gestion rigoureuse des charges.

Selon les revenus nets¹⁾, le levier d'exploitation comptable a été positif à 1,1 % et, après ajustement, il s'est situé à 2,1 % d'une année sur l'autre, ce qui correspond à notre objectif à moyen terme de générer un levier d'exploitation net ajusté annuel moyen supérieur à 2 % et traduit l'attention constante que nous accordons au rehaussement de l'efficacité en stimulant la croissance des revenus ainsi qu'en poursuivant notre gestion rigoureuse des coûts.

1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus et des charges ajustés.

Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts et des charges autres que d'intérêts ajustées (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014
Acquisitions d'entreprises importantes	3,2	2,3	1,5
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain, exclusion faite des acquisitions	2,1	5,4	2,5
Autres facteurs	0,8	2,1	6,3
Croissance totale des charges autres que d'intérêts ajustées	6,1	9,8	10,3
Incidence des éléments d'ajustement	0,6	1,7	(3,5)
Croissance totale des charges autres que d'intérêts	6,7	11,5	6,8

Charges autres que d'intérêts et charges autres que d'intérêts ajustées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	Variation par rapport à 2015 (%)
Rémunération liée au rendement	2 248	2 087	1 939	8
Autres formes de rémunération du personnel 1)	4 894	4 835	4 294	1
Rémunération totale du personnel	7 142	6 922	6 233	3
Bureaux et matériel	2 357	2 130	1 908	11
Autres	2 761	2 519	2 378	10
Amortissement des immobilisations incorporelles	284	248	242	15
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	12 544	11 819	10 761	6
Éléments d'ajustement	453	363	160	24
Total des charges autres que d'intérêts	12 997	12 182	10 921	7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	6,7	11,5	6,8	s. o.
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	6,1	9,8	10,3	s. o.

1) Comprendent des coûts de restructuration en 2016 et en 2015.
s. o. - sans objet

Ratios d'efficacité par groupe (bic) (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014
Ratios d'efficacité			
PE Canada	49,6	50,3	49,7
PE États-Unis	62,5	66,1	65,9
Gestion de patrimoine	56,6	58,3	53,2
BMO Marchés des capitaux	59,1	64,2	63,3
Total pour BMO	61,6	62,8	59,9
Total pour BMO, déduction faite des SCVPI	66,5	67,2	65,3
Ratios d'efficacité ajustés			
PE Canada	49,6	50,2	49,6
PE États-Unis	61,0	64,2	63,6
Gestion de patrimoine	54,5	55,9	51,7
Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI	73,9	71,5	71,9
BMO Marchés des capitaux	59,0	64,2	63,2
Total pour BMO	59,2	60,9	59,1
Total pour BMO, déduction faite des SCVPI	63,9	65,2	64,4

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 192.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une bic.

En 2016, la charge d'impôts s'est chiffrée à 1 101 millions de dollars, alors qu'en 2015, elle était de 936 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2016 est de 19,2 %, contre 17,5 % pour 2015. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 1 249 millions de dollars en 2016, contre 1 025 millions de dollars en 2015. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 19,9 % pour 2016, contre 18,0 % pour 2015. La variation des taux d'impôt comptable et ajusté d'une année à l'autre est attribuable à la proportion plus élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts et aux revenus inférieurs sur certains titres exempts d'impôt. Selon une bic, le taux d'impôt effectif comptable de l'exercice a été de 25,8 %, contre 24,9 % à la même période de l'exercice précédent. Selon une bic, le taux d'impôt effectif ajusté de l'exercice a été de 25,9 %, contre 24,9 % à la même période de l'exercice précédent.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements étrangers en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements étrangers viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements étrangers n'est assujéti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements étrangers ont entraîné une charge d'impôts sur le résultat de 10 millions de dollars pour l'exercice, laquelle a été affectée aux capitaux propres attribuables aux actionnaires, contre un recouvrement de 167 millions en 2015. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 142, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des changements des taux d'impôt et de politique fiscale peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques, à la page 113, pour obtenir une analyse des répercussions qu'aurait une réduction des taux d'impôt aux États-Unis sur notre actif d'impôt différé net, notre résultat et nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau 4, à la page 125, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 1 864 millions de dollars relevant de BMO en 2016. L'augmentation par rapport à 1 651 millions en 2015 tient principalement à la hausse de la charge d'impôts sur le résultat.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujéti aux impôts.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse des résultats de 2016 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) (pages 48 à 50)

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 2 207 millions de dollars en 2016, une hausse de 102 millions, ou de 5 %, par rapport à 2015. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 209 millions de dollars, soit une augmentation de 100 millions, ou de 5 %.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) (pages 51 à 54)

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 081 millions de dollars en 2016, une hausse de 252 millions, ou de 30 %, par rapport à 2015. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 131 millions de dollars, soit une augmentation de 249 millions, ou de 28 %. Exprimé en dollars américains et en regard de 2015, le bénéfice net comptable s'est accru de 156 millions, ou de 24 %, pour se fixer à 817 millions, et le bénéfice net ajusté a progressé de 151 millions, ou de 22 %, pour s'établir à 854 millions.

Gestion de patrimoine (pages 55 à 57)

Le bénéfice net comptable a atteint 762 millions de dollars en 2016, soit une baisse de 88 millions, ou de 10 %, par rapport à 2015. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 863 millions de dollars, soit une diminution de 92 millions, ou de 10 %.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 58 à 61)

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 268 millions de dollars en 2016, soit une hausse de 239 millions, ou de 23 %, par rapport à 2015. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 269 millions, soit une augmentation de 238 millions, ou de 23 %.

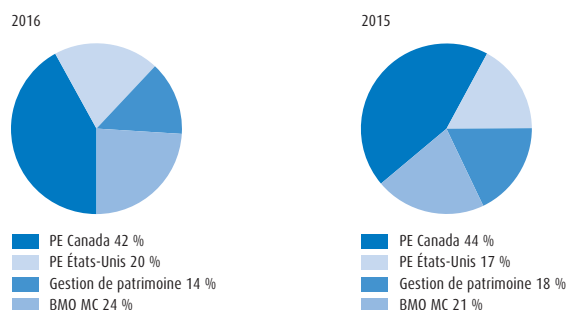
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (pages 62 et 63)

Le groupe a affiché une perte nette comptable de 687 millions de dollars en 2016, comparativement à une perte nette de 408 millions en 2015. La perte nette ajustée s'est établie à 452 millions de dollars, contre une perte nette ajustée de 296 millions en 2015.

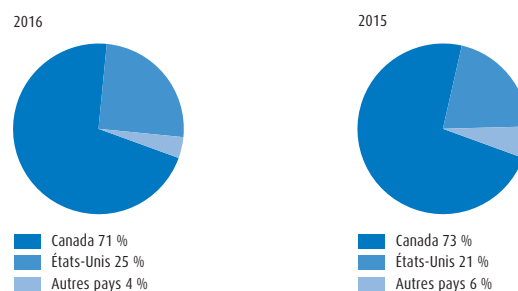
Répartition des résultats

Les méthodes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 197. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation*



Bénéfice net comptable par pays



* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Apport aux revenus, aux charges, au bénéfice net et à l'actif moyen par groupe d'exploitation et par pays

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	Services bancaires Particuliers et entreprises			Gestion de patrimoine			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise			Total consolidé		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)															
Revenus	55,1	52,9	52,5	27,9	29,7	29,3	20,7	19,9	20,4	(3,7)	(2,5)	(2,2)	100	100	100
Charges	48,9	47,0	48,2	25,7	27,6	26,0	19,8	20,4	21,5	5,6	5,0	4,3	100	100	100
Bénéfice net	71,0	66,6	61,6	16,5	19,3	18,0	27,4	23,4	24,8	(14,9)	(9,3)	(4,4)	100	100	100
Bénéfice net ajusté	66,5	63,9	61,2	17,2	20,4	18,9	25,3	22,0	24,1	(9,0)	(6,3)	(4,2)	100	100	100
Actif moyen	44,4	43,1	44,6	4,3	4,4	4,2	42,9	43,6	43,7	8,4	8,9	7,5	100	100	100
Total des revenus															
Canada	6 967	6 640	6 404	4 009	3 279	3 739	2 624	2 292	2 243	(752)	(447)	(374)	12 848	11 764	12 012
États-Unis	4 649	3 615	3 157	840	1 016	788	1 539	1 379	1 261	(181)	(108)	(39)	6 847	5 902	5 167
Autres pays	1	1	2	1 039	1 468	811	199	196	210	153	58	21	1 392	1 723	1 044
	11 617	10 256	9 563	5 888	5 763	5 338	4 362	3 867	3 714	(780)	(497)	(392)	21 087	19 389	18 223
Total des revenus nets															
Canada	6 967	6 640	6 404	2 721	2 655	2 509	2 624	2 292	2 243	(752)	(447)	(374)	11 560	11 140	10 782
États-Unis	4 649	3 615	3 157	840	1 016	788	1 539	1 379	1 261	(181)	(108)	(39)	6 847	5 902	5 167
Autres pays	1	1	2	784	838	536	199	196	210	153	58	21	1 137	1 093	769
	11 617	10 256	9 563	4 345	4 509	3 833	4 362	3 867	3 714	(780)	(497)	(392)	19 544	18 135	16 718
Total des charges															
Canada	3 459	3 339	3 187	2 000	1 970	1 824	1 225	1 168	1 184	383	251	97	7 067	6 728	6 292
États-Unis	2 903	2 390	2 075	762	818	721	1 141	1 116	970	287	336	325	5 093	4 660	4 091
Autres pays	-	-	-	573	569	295	210	199	195	54	26	48	837	794	538
	6 362	5 729	5 262	3 335	3 357	2 840	2 576	2 483	2 349	724	613	470	12 997	12 182	10 921
Bénéfice net															
Canada	2 206	2 104	2 011	555	497	498	1 016	848	812	(498)	(249)	(44)	3 279	3 200	3 277
États-Unis	1 081	829	659	56	127	58	259	178	235	(255)	(184)	(119)	1 141	950	833
Autres pays	1	1	1	151	226	224	(7)	3	27	66	25	(29)	211	255	223
	3 288	2 934	2 671	762	850	780	1 268	1 029	1 074	(687)	(408)	(192)	4 631	4 405	4 333
Bénéfice net ajusté															
Canada	2 208	2 108	2 015	545	512	508	1 016	848	811	(333)	(143)	(44)	3 436	3 325	3 290
États-Unis	1 131	882	711	75	150	80	260	180	237	(198)	(186)	(119)	1 268	1 026	909
Autres pays	1	1	1	243	293	255	(7)	3	27	79	33	(29)	316	330	254
	3 340	2 991	2 727	863	955	843	1 269	1 031	1 075	(452)	(296)	(192)	5 020	4 681	4 453
Actifs moyens															
Canada	207 965	197 160	190 490	21 367	19 907	18 368	167 035	160 158	142 437	23 788	24 974	19 406	420 155	402 199	370 701
États-Unis	105 907	88 873	74 357	5 340	4 888	4 055	113 472	106 540	97 228	35 299	34 174	25 261	260 018	234 475	200 901
Autres pays	52	49	39	3 935	4 352	2 557	22 766	23 238	19 659	196	78	71	26 949	27 717	22 326
	313 924	286 082	264 886	30 642	29 147	24 980	303 273	289 936	259 324	59 283	59 226	44 738	707 122	664 391	593 928

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour la période à l'étude.

Les résultats des Services d'entreprise antérieurs à 2016 reflètent certains éléments de 2011 relatifs au portefeuille de prêts acquis, dont la constatation d'une réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille acquis. Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Les recouvrements ou les dotations relatifs au portefeuille de prêts douteux acquis en 2011 sont toujours inscrits par les Services d'entreprise. Les incidences de la comptabilisation des prêts acquis ayant trait à Financement de matériel de transport ont été prises en compte dans PE États-Unis.

Toujours au premier trimestre de 2016, les revenus tirés des placements en actions ont été reclassés depuis les revenus nets d'intérêts aux revenus autres que d'intérêts de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise. Les résultats des périodes antérieures ont été reclassés. Les coûts de restructuration, d'acquisition et d'intégration qui touchent plus d'un groupe d'exploitation sont également pris en compte dans les Services d'entreprise.

Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts (bic)	5 060	4 806	4 654	3 528	2 836	2 484	8 588	7 642	7 138
Revenus autres que d'intérêts	1 908	1 834	1 752	1 121	780	673	3 029	2 614	2 425
Total des revenus (bic)	6 968	6 640	6 406	4 649	3 616	3 157	11 617	10 256	9 563
Dotation à la provision pour pertes sur créances	542	496	528	257	119	177	799	615	705
Charges autres que d'intérêts	3 459	3 339	3 181	2 903	2 390	2 081	6 362	5 729	5 262
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 967	2 805	2 697	1 489	1 107	899	4 456	3 912	3 596
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	760	700	682	408	278	243	1 168	978	925
Bénéfice net comptable	2 207	2 105	2 015	1 081	829	656	3 288	2 934	2 671
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	4	4	50	53	52	52	57	56
Bénéfice net ajusté	2 209	2 109	2 019	1 131	882	708	3 340	2 991	2 727
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	4,9	4,4	11,2	30,4	26,5	11,1	12,1	9,8	11,2
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	4,8	4,4	11,2	28,2	24,7	9,5	11,7	9,7	10,8
Croissance des revenus (%)	5,0	3,7	6,4	28,6	14,5	5,3	13,3	7,3	6,0
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,5	5,0	4,2	21,5	14,8	7,5	11,0	8,9	5,5
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,6	4,9	4,2	22,2	15,5	8,3	11,2	9,0	5,7
Rendement des capitaux propres (%)							15,9	16,1	16,7
Rendement des capitaux propres ajusté (%)							16,2	16,5	17,1
Levier d'exploitation (bic) (%)	1,5	(1,3)	2,2	7,1	(0,3)	(2,2)	2,3	(1,6)	0,5
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	1,4	(1,2)	2,2	6,4	(1,0)	(3,0)	2,1	(1,7)	0,3
Ratio d'efficacité (bic) (%)	49,6	50,3	49,7	62,5	66,1	65,9	54,8	55,9	55,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	49,6	50,2	49,6	61,0	64,2	63,6	54,1	55,2	54,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,54	2,54	2,54	3,62	3,46	3,64	2,89	2,82	2,84
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires							20 221	17 848	15 410
Actif productif moyen	199 526	189 505	183 406	97 447	81 965	68 312	296 973	271 470	251 718
Solde moyen net des prêts et acceptations	205 813	195 183	188 796	90 752	74 500	61 646	296 565	269 683	250 442
Solde moyen des dépôts	142 132	132 767	124 926	87 881	78 032	65 635	230 013	210 799	190 561
Actifs sous administration	25 439	22 848	24 150	159 448	126 513	123 082	184 887	149 361	147 232
Effectif - Équivalent temps plein	14 776	15 697	15 795	7 503	7 606	7 835	22 279	23 303	23 630

1) Les montants avant impôts de 71 millions de dollars en 2016, de 73 millions en 2015 et de 75 millions en 2014 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 3 288 millions de dollars et, après ajustement, il a atteint 3 340 millions, ce qui représente une hausse de 12 % dans les deux cas en regard de l'exercice précédent. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent une gamme étendue de produits et de services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider nos clients à prendre des décisions financières éclairées dans le cadre d'une expérience multicircuit intégrée, dont la dimension conseil est assurée par nos banquiers sur le lieu de travail du client ou le nôtre, dans notre réseau de plus de 900 succursales, au moyen de nos services bancaires mobiles, en ligne ou par téléphone, et à nos quelque 3 300 guichets automatiques partout au pays.

Cameron Fowler

Chef
Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, BMO Groupe financier



Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des services d'assurance crédit, de même que des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir une expérience exceptionnelle à tous nos clients et à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes, y compris aux petites entreprises, un large éventail de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une équipe formée d'employés hautement mobilisés qui ont pour priorité d'offrir une expérience bancaire personnalisée, d'aller au-devant des besoins des clients et de trouver de nouvelles façons de les aider.
- Un secteur de services bancaires aux entreprises solide, comme en fait foi le classement de BMO au deuxième rang pour la part du marché canadien des prêts de moins de 25 millions de dollars.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard au Canada, tant pour ce qui est des cartes de particuliers que des cartes d'entreprise.
- Attrayant programme de récompense associé à la carte MasterCard BMO World Elite et la carte MasterCard BMO Remises World Elite, et position de chef de file au Canada en matière d'émission de milles de récompense AIR MILES^{md}.
- Application rigoureuse de pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées.
- Fierté à l'égard du rôle que nous jouons à titre de banque officielle de la communauté de la Défense canadienne, répondant aux besoins particuliers des militaires canadiens et de leur famille depuis 2008.

Stratégie et grandes priorités

Notre stratégie consiste à saisir les occasions clés de croissance et de fidélisation de la clientèle tout en tirant parti du passage aux circuits numériques pour accroître davantage notre efficacité.

Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance

Réalisations en 2016

- Nous avons enregistré d'excellents résultats au chapitre de la mobilisation dans le sondage auprès des employés, particulièrement en matière d'orientation clientèle, ce qui démontre l'engagement des employés à continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle.
- Grâce au développement de nos capacités d'analyse de données, nous pouvons repérer les sources d'irritation pour les clients et les régler rapidement, et ainsi améliorer l'interaction qu'ils ont avec nous.
- Nous avons déployé une plateforme de données afin d'aider nos ressources de vente de première ligne à établir des liens plus étroits avec les clients en menant des entretiens pertinents, axés sur les besoins.
- Nous avons continué à améliorer nos processus relativement aux recouvrements liés à des fraudes et aux comptes de succession de particuliers, afin de simplifier les choses pour les clients dans des moments vraiment importants.

Services bancaires aux particuliers

- Les prêts aux particuliers et les dépôts de particuliers ont enregistré une croissance de 4 % et de 8 %, respectivement.
- Notre part de portefeuille s'est accrue, grâce à des produits qui répondent toujours aux besoins de nos clients.
- Nous avons tenu une série de campagnes promotionnelles proposant des offres attrayantes, notamment sur le financement hypothécaire et les services bancaires courants, initiative ayant contribué à une augmentation de 7 % des clients.
- Nous avons terminé la mise à niveau des guichets automatiques qui offrent maintenant aux clients des fonctions améliorées, comme un écran tactile intelligent et le dépôt sans enveloppe.
- Nous avons augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité à aborder avec les clients les questions financières qui leur importent, peu importe le moyen et le moment qu'ils choisissent pour interagir avec nous.

Services bancaires aux entreprises

- Les prêts aux entreprises et les dépôts d'entreprises ont enregistré une croissance de 10 % et de 6 %, respectivement.
- Nous avons simplifié notre portefeuille de produits en offrant cinq nouveaux programmes de services bancaires aux entreprises comportant tous des caractéristiques et des avantages axés sur le fait que les clients utilisent de plus en plus les circuits numériques.
- Nous avons amélioré nos processus et l'efficacité de nos plateformes, ce qui permet à notre équipe de vente de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients.
- Lors de la remise des prix 2016 pour le secteur bancaire du magazine *World Finance*, BMO a été nommé Meilleure banque de services aux entreprises au Canada pour la deuxième année d'affilée. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.

- Pour une cinquième année d'affilée, nous avons reçu un prix Or décerné par le Conseil canadien pour le commerce autochtone, dans le cadre du programme Relations progressistes avec les Autochtones.

Accent en 2017

- Continuer à centrer nos efforts sur la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations établies. En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, offrir une expérience client de premier rang en mettant à profit les nouveaux circuits numériques et les réseaux existants. Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, tirer parti des occasions prometteuses en misant sur la diversification et l'élargissement de notre gamme de produits.

Accélérer la mise en œuvre de notre stratégie numérique

Réalisations en 2016

- Le volume des ventes réalisées par l'intermédiaire des circuits numériques a continué à croître, affichant une hausse de près de 11 % comparativement à l'exercice précédent, ce qui équivaut maintenant au total des ventes de plus de 115 succursales.
- Nous avons présenté un nouveau service qui permet aux clients actuels et éventuels d'ouvrir un compte en quelques minutes au moyen de leur téléphone intelligent.
- Nous avons lancé la technologie d'authentification biométrique à l'intention d'un certain nombre de titulaires de carte d'entreprise : l'application mobile MasterCard Identity Check permet aux clients de confirmer leur identité à l'aide de la reconnaissance faciale et des empreintes digitales lorsqu'ils effectuent des achats en ligne.
- BMO offre maintenant la fonction Apple Pay : il s'agit d'un moyen simple et sécuritaire, pour les clients, de payer leurs achats à l'aide des cartes de crédit et de débit de BMO.

Accent en 2017

- Accélérer le déploiement de nos capacités numériques dans le but d'offrir une expérience client intégrée.

Continuer à exercer un leadership fort en matière de risque et maintenir une approche en gestion axée sur la rigueur

Réalisations en 2016

- La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie en moyenne à 26 points de base (en pourcentage du total des prêts et des acceptations), ce qui correspond aux tendances historiques.
- Nous avons fait croître notre portefeuille de crédit aux entreprises qui est bien diversifié, notamment sur le plan des régions, en tenant compte de notre appétence au risque.
- Nous avons continué à investir dans le maintien de solides capacités en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin de protéger les clients et de satisfaire aux exigences en matière de vérification et de déclaration.
- Nous avons amélioré les processus, capacités et systèmes afin d'aider les employés de première ligne à proposer aux clients des offres pertinentes et en temps opportun qui respectent également notre appétence au risque.

Accent en 2017

- Poursuivre les efforts en vue de renforcer nos pratiques en matière de gestion du risque et d'améliorer nos capacités en matière d'automatisation, tout en offrant une expérience client exceptionnelle.

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts	5 060	4 806	4 654
Revenus autres que d'intérêts	1 908	1 834	1 752
Total des revenus (bic)	6 968	6 640	6 406
Dotation à la provision pour pertes sur créances	542	496	528
Charges autres que d'intérêts	3 459	3 339	3 181
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 967	2 805	2 697
Charge d'impôts sur le résultat	760	700	682
Bénéfice net comptable	2 207	2 105	2 015
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	4	4
Bénéfice net ajusté	2 209	2 109	2 019

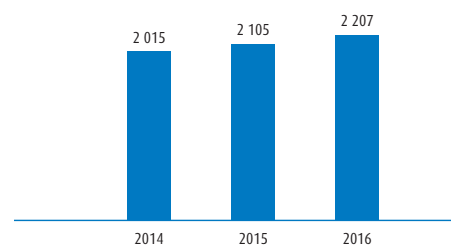
Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 553	4 415	4 238
Revenus des services aux entreprises	2 415	2 225	2 168
Croissance du bénéfice net (%)	4,9	4,4	11,2
Croissance des revenus (%)	5,0	3,7	6,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,5	5,0	4,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,6	4,9	4,2
Lever d'exploitation (%)	1,5	(1,3)	2,2
Lever d'exploitation ajusté (%)	1,4	(1,2)	2,2
Ratio d'efficacité (%)	49,6	50,3	49,7
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,54	2,54	2,54
Actif productif moyen	199 526	189 505	183 406
Solde moyen net des prêts et acceptations	205 813	195 183	188 796
Solde moyen des dépôts	142 132	132 767	124 926
Effectif – équivalent temps plein	14 776	15 697	15 795

1) Des montants avant impôts de 3 millions de dollars en 2016, de 5 millions en 2015 et de 4 millions en 2014 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

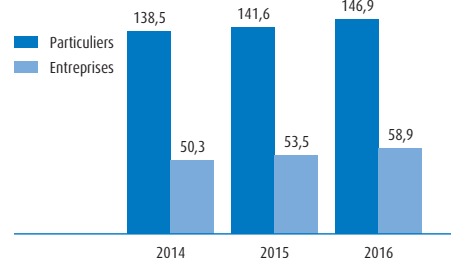
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



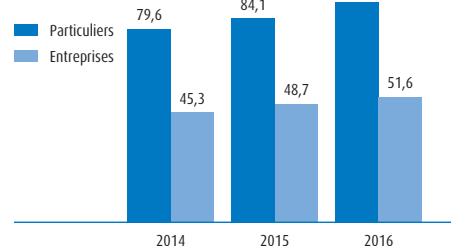
Solde moyen net des prêts et acceptations

(en milliards de dollars)



Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars)



Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net comptable de 2 207 millions de dollars, soit une hausse de 102 millions, ou de 5 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 2 209 millions, soit une augmentation de 100 millions, ou de 5 %.

Les revenus ont augmenté de 328 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 6 968 millions. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 138 millions, ou de 3 %, et ceux de l'unité des services bancaires aux entreprises se sont accrus de 190 millions, ou de 9 %, stimulés principalement par les soldes plus élevés et par la hausse des revenus autres que d'intérêts dans les deux cas.

La marge nette d'intérêts est demeurée stable, à 2,54 %.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté de 46 millions de dollars, ou de 9 %, pour se chiffrer à 542 millions, ce qui est attribuable à la hausse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 459 millions de dollars, en hausse de 120 millions, ou de 4 %, par rapport à celles de l'exercice précédent, du fait surtout des investissements continus dans les activités, compte non tenu des mesures de gestion serrées des charges. Le levier d'exploitation ajusté est demeuré positif tout au long de l'exercice, reflétant ainsi les avantages découlant de la croissance des revenus et des mesures prises relativement à la compression des charges.

Le solde moyen net des prêts et acceptations courants a augmenté de 10,6 milliards de dollars, ou de 5 %, sur un an, pour s'établir à 205,8 milliards.

Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) a progressé de 4 % sur douze mois, du fait de la forte croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, contrebalancée en partie par le recul des prêts automobiles indirects. Les soldes des cartes de crédit sont comparables à ceux de l'exercice précédent en ce qui concerne tant les cartes des particuliers que les cartes des entreprises. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont inscrit une hausse de 10 % sur un an, affichant une croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 9,4 milliards de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 142,1 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 8 %, principalement grâce à l'augmentation soutenue des comptes à terme et des comptes de chèques principaux. La croissance des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 6 % d'une année à l'autre.

Contexte, perspectives et défis

En 2017, l'économie canadienne devrait connaître une croissance modérée, sous l'effet conjugué d'un raffermissement de la demande américaine pour les exportations, de la persistance de bas taux d'intérêt, de la faiblesse du dollar canadien, du relèvement prévu des prix du pétrole et des mesures de relance budgétaire du gouvernement fédéral. Le taux de chômage devrait diminuer légèrement.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, on peut s'attendre à ce que la croissance de la base de dépôts des particuliers s'établisse à environ 6 % en 2017, ce taux étant légèrement supérieur à l'augmentation prévue du revenu personnel. Les soldes des prêts sur cartes de crédit devraient continuer d'augmenter d'environ 4 %, reflétant la tendance, chez les clients, à opter de plus en plus pour les marges de crédit tarifées selon le taux préférentiel. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait ralentir, pour s'établir à environ 5 % en 2017.

En ce qui a trait aux services bancaires aux entreprises, la croissance de la base de dépôts d'entreprises et celle du solde des prêts à court terme aux entreprises devraient s'affaiblir quelque peu et s'établir à environ 6 % en 2017, dans un contexte où l'on prévoit une remontée des prix des ressources et une amélioration des conditions économiques.

Nous prévoyons générer une croissance en augmentant notre part du portefeuille du client et le nombre de produits par client, en améliorant la productivité de notre force de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité. Nous allons poursuivre nos activités en respectant les limites de notre appétence au risque. Nous sommes d'avis que notre structure de gouvernance efficace nous permettra d'être bien positionnés pour répondre à l'évolution des besoins en matière de sécurité de l'information et au rehaussement des exigences réglementaires.

L'expansion continue de nos circuits de distribution numériques nous permettra d'accroître notre efficacité. En 2016, le nombre de transactions numériques a dépassé celui des transactions en succursale : nous misons sur cette nouvelle réalité et sur notre engagement ferme à l'égard d'une approche axée sur le client avant tout pour renforcer la fidélisation de la clientèle et élargir les relations établies.

Le contexte économique au Canada en 2016 et les perspectives relatives à 2017 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Nous offrons à plus de deux millions de clients le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions avec assurance. Par l'intermédiaire d'un réseau de près de 600 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et mobiles, et de plus de 1 300 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons au service des entreprises clientes nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Alexandra Dousmanis-Curtis

Chef
Services bancaires Particuliers
et entreprises aux États-Unis

David R. Casper

Président et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A. et
chef, Services bancaires aux grandes entreprises



Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de 170 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe de direction solide et expérimentée qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et obtenir de bons résultats sur nos marchés.
- Une plateforme unique favorisant une croissance rentable, un territoire attrayant couvert par nos succursales et une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et concentrés dans le Midwest, auxquels s'ajoutent des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- Un cadre exhaustif et intégré de gestion du risque et de conformité pour veiller au respect de notre degré d'appétence au risque et des exigences réglementaires. Une culture de gestion du risque qui inspire chaque facette de notre mode de conduite des affaires à l'échelle de l'organisation.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en offrant une expérience client qui se distingue sous le signe de l'intuition, en fournissant à nos clients des conseils relativement à une vaste gamme de sujets financiers et en tirant profit de la réputation de notre marque, de notre présence sur les marchés locaux et de nos équipes de haut calibre.

Offrir une expérience client exceptionnelle pour créer des relations durables et profitables avec la clientèle en croissance

Réalisations en 2016

- En matière de fidélisation de la clientèle, nous avons continué d'enregistrer des résultats en progression dans le secteur des services bancaires aux entreprises et des services bancaires de détail, comme le démontrent les indicateurs clés utilisés dans notre secteur; nous avons obtenu ces résultats en misant à la fois sur l'optimisation de la prestation de services et sur l'amélioration de notre gamme de produits et de nos solutions numériques.
- L'acquisition nette de clients du secteur des services de détail a progressé à un taux de 30 % sur un an. Les dépôts de détail ont augmenté de 9 % pour tous nos produits, tandis que l'acquisition nette de clients du secteur des services aux entreprises a affiché une hausse de 3 % d'un exercice à l'autre.
- Notre part du marché des dépôts dans les principaux territoires que nous couvrons, soit l'Illinois, le Wisconsin, le Missouri, le Kansas, l'Indiana et le Minnesota, est passée à 6,5 %. Sur les marchés de Chicago et du Wisconsin, nous avons maintenu notre deuxième rang au classement.

Accent en 2017

- Continuer à faire progresser notre part de marché et prendre de l'expansion dans les segments de marché à fort potentiel; accroître notre part du portefeuille de nos clients et stimuler l'acquisition de clients en améliorant notre proposition de valeur tout en misant sur une prestation de service uniforme et la formation d'experts.

Poursuivre la transformation de nos Services bancaires aux particuliers en améliorant nos produits et les capacités de nos circuits de distribution pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients

Réalisations en 2016

- Nous avons lancé une nouvelle gamme de cartes de crédit concurrentielle comportant des taux réduits, la technologie EMV (Europay, MasterCard et Visa), un programme de points amélioré et des récompenses de catégorie supérieure.
- Nous avons mis en place un outil de données clientèle servant à proposer des offres personnalisées pertinentes que nous utilisons dans le but de renforcer les relations établies avec nos clients.
- Nous avons poursuivi notre stratégie pluriannuelle dans le but d'accroître notre efficacité et d'améliorer l'expérience numérique offerte à la clientèle, notamment grâce à la mise en place de notre système d'établissement de prêts sur valeur domiciliaire et aux investissements dans les technologies liées aux succursales intelligentes.

Accent en 2017

- Développer nos capacités numériques en fonction des comportements de la clientèle et de la demande du marché, accélérer la modernisation de notre environnement physique et améliorer notre offre de produits.

Continuer à offrir un accès local et une expertise sectorielle diversifiée dans l'ensemble du territoire couvert, grâce à notre modèle opérationnel éprouvé en matière de service aux entreprises

Réalisations en 2016

- En faisant l'acquisition de Financement de matériel de transport, BMO a pu intégrer à son solide secteur des services bancaires aux entreprises, déjà bien diversifié, une entreprise de premier plan bénéficiant d'une clientèle bien établie.
- Nous avons ouvert un nouveau bureau de services aux entreprises à Dallas, en mettant à profit la présence du groupe Financement de matériel de transport dans le marché. Nous avons étendu nos activités à deux nouveaux segments du secteur de l'immobilier commercial qui affichent une croissance élevée : le financement de logements pour personnes âgées et le financement hôtelier.
- Nous avons continué à renforcer les relations établies avec les clients des services de gestion de trésorerie, ce qui a entraîné une hausse des revenus de commissions de 15 % sur un an, et nous avons lancé un nouveau système de virements bancaires d'entreprise aux États-Unis dans le but d'offrir à nos clients une solution souple, plus efficace et plus rapide.
- Nous avons mis en place une équipe spécialisée de services transfrontaliers afin d'améliorer les relations avec la clientèle et d'offrir une expérience client intégrée.

Accent en 2017

- Continuer à accroître notre part de marché dans les secteurs stratégiques; faire croître nos revenus en investissant dans les marchés à plus forte croissance; améliorer la rapidité de prestation des services; optimiser les processus opérationnels et les processus de crédit tout en offrant des solutions complètes aux clients.

Continuer à exercer un leadership fort en matière de risque et maintenir une approche en gestion axée sur la rigueur

Réalisations en 2016

- Nous avons enregistré une bonne croissance des revenus tout en limitant les charges et en poursuivant nos activités dans les limites de notre appétence au risque et de notre culture de gestion du risque, malgré un contexte de faiblesse des taux d'intérêt et de croissance économique modérée.
- Nous avons géré activement les risques, de même que nos pratiques en matière de conformité, en nous appuyant sur une solide base de contrôles efficaces du risque opérationnel.
- Nous avons maintenu une solide compétence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin de protéger les clients.

Accent en 2017

- Mettre l'accent sur le contrôle efficace de tout risque potentiel lié aux nouvelles capacités numériques afin de protéger l'identité des clients et leurs renseignements personnels.

PE États-Unis

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2016	2015	2014
Total des revenus (bic) 1)	4 649	3 616	3 157
Bénéfice net comptable	1 081	829	656
Bénéfice net ajusté	1 131	882	708
Croissance du bénéfice net (%)	30,4	26,5	11,1
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	28,2	24,7	9,5
Croissance des revenus (%)	28,6	14,5	5,3
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	21,5	14,8	7,5
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	22,2	15,5	8,3

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	2 663	2 260	2 271
Revenus autres que d'intérêts	846	621	615
Total des revenus (bic) 1)	3 509	2 881	2 886
Dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	194	95	162
Charges autres que d'intérêts	2 191	1 904	1 902
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 124	882	822
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	307	221	223
Bénéfice net comptable	817	661	599
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	37	42	47
Bénéfice net ajusté	854	703	646

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

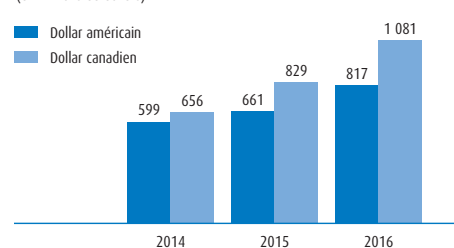
	2016	2015	2014
Croissance du bénéfice net (%)	23,6	10,3	3,5
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	21,6	8,7	2,1
Croissance des revenus (%)	21,8	(0,2)	(1,6)
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	15,1	0,1	0,6
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	15,7	0,7	1,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	6,7	(0,3)	(2,2)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	6,1	(0,9)	(3,0)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	62,5	66,1	65,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	61,0	64,2	63,6
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,62	3,46	3,64
Actif productif moyen	73 569	65 319	62 443
Solde moyen net des prêts et acceptations	68 514	59 353	56 351
Solde moyen des dépôts	66 343	62 152	60 008
Effectif - équivalent temps plein	7 503	7 606	7 835

1) Depuis le premier trimestre de 2016, la réduction de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis sont constatées par PE États-Unis, conformément au mode de comptabilisation de l'acquisition de financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.

2) Des montants avant impôts de 52 millions de dollars en 2016, de 55 millions en 2015 et de 67 millions en 2014 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

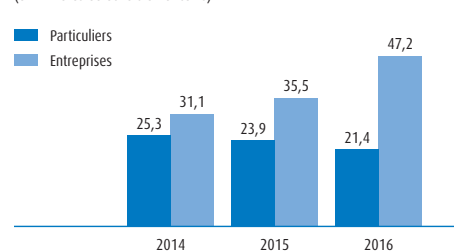
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



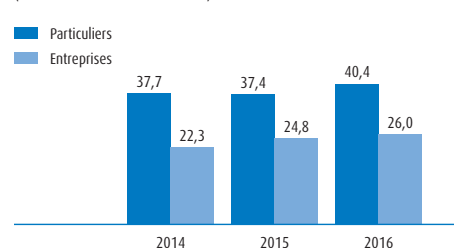
Solde moyen net des prêts et acceptations

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis, d'un montant de 1 081 millions de dollars, s'est accru de 252 millions, ou de 30 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 1 131 millions, s'étant renforcé de 249 millions ou de 28 %. Les revenus se sont accrus de 1 033 millions, ou de 29 %, pour se situer à 4 649 millions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 817 millions de dollars, s'est accru de 156 millions, ou de 24 %, par rapport à celui inscrit un an plus tôt.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 854 millions, s'étant renforcé de 151 millions, ou de 22 %, en raison principalement de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, qui a compté pour environ 14 % des revenus et des charges de l'exercice et à la croissance interne.

Les revenus ont inscrit une hausse de 628 millions de dollars, ou de 22 %, pour s'établir à 3 509 millions, ce qui est essentiellement attribuable aux avantages liés à l'acquisition de Financement de matériel de transport ainsi qu'à la croissance interne des prêts et des dépôts, à l'élargissement des marges sur les dépôts et aux commissions sur les prêts aux entreprises et la gestion de la trésorerie plus élevées, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts et de la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 623 millions de dollars, ou de 43 %, pour se situer à 2 085 millions, ce qui reflète l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, la forte croissance interne des prêts et des dépôts, et les commissions sur les prêts aux entreprises et la gestion de la trésorerie plus élevées, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont augmenté de 5 millions de dollars, pour atteindre 1 424 millions, du fait surtout de l'élargissement des marges et de l'accroissement des volumes de dépôts, en partie contrebalancés par la compression des volumes et des marges sur prêts, y compris la réduction du portefeuille de prêts automobiles indirects et la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire.

La marge nette d'intérêts a bondi de 16 points de base, pour s'établir à 3,62 %, stimulée par l'élargissement des marges et de la hausse des volumes de dépôts, par l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et par la constatation de l'ajustement au titre des pertes sur créances du portefeuille de prêts productifs acquis auparavant comptabilisé dans les Services d'entreprise, déduction faite du rétrécissement de la marge sur les prêts.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 194 millions de dollars ont progressé de 99 millions, ou de 104 %, par rapport à celles inscrites un an plus tôt, ce qui reflète en grande partie la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de prêts aux entreprises, principalement attribuable à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport, et la hausse des dotations à la provision dans le portefeuille de prêts aux particuliers résultant des avantages tirés de la vente de prêts de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 191 millions de dollars, en hausse de 287 millions, ou de 15 %, et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 139 millions, ce qui représente une hausse de 290 millions, ou de 16 %, du fait principalement de l'acquisition de financement de matériel de transport.

Le solde moyen net des prêts et acceptations, à savoir 68,5 milliards de dollars, a augmenté de 9,2 milliards ou de 15 %, en raison de financement de matériel de transport et de la croissance interne des prêts aux entreprises, en partie compensées par le recul des volumes des prêts aux particuliers, tel qu'il a été mentionné ci-dessus.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 66,3 milliards de dollars, soit une hausse de 4,2 milliards, ou de 7 %, stimulé par la croissance des volumes des dépôts des particuliers et des entreprises. Les volumes des comptes de chèques se sont accrues de 2,6 milliards, ou de 7 %.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis occupent une place importante dans huit États américains, principalement dans les six États contigus suivants de la région du Midwest : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas.

En 2017, l'économie américaine devrait connaître une légère amélioration en raison de l'augmentation des dépenses des entreprises, de la vigueur soutenue des dépenses de consommation et du marché de l'habitation ainsi que de la politique budgétaire expansionniste. L'économie de la région du Midwest devrait enregistrer un taux de croissance modeste d'environ 1,6 % en 2016 et 1,8 % en 2017, comparativement à 1,9 % en 2015, en raison de la faiblesse persistante des exportations et de la production manufacturière causée par la vigueur du dollar américain et le ralentissement de l'économie mondiale. Les incertitudes liées au référendum sur le Brexit et à l'élection présidentielle aux États-Unis ont eu pour effet de freiner les dépenses des entreprises. Cependant, dans le contexte d'une nouvelle administration, on pourrait s'attendre à une politique budgétaire plus expansionniste en 2017, soutenant la croissance économique. La croissance des prêts aux entreprises dans tous les secteurs d'activité devrait s'améliorer si les investissements des entreprises reprennent en l'absence d'un accroissement appréciable de l'incertitude liée à d'éventuelles mesures protectionnistes. On s'attend à ce que la résilience de la demande des consommateurs et la stabilité de la production automobile soutiennent la croissance dans la région en 2017. L'augmentation du nombre de nouveaux ménages devrait avoir pour effet de maintenir la tendance à la hausse des ventes de maisons et de la demande de prêts hypothécaires à l'habitation.

Le marché des services bancaires demeure très concurrentiel dans le Midwest, et le contexte est difficile pour les banques, compte tenu des faibles taux d'intérêt, des problèmes qui pèsent sur les économies mondiales et de la croissance économique modérée. C'est pourquoi nous maintenons notre engagement à l'égard des priorités suivantes – poursuivre notre stratégie de croissance orientée client, offrir de nouvelles gammes de produits et améliorer nos capacités numériques et nos processus de crédit. En parallèle, nous allons approfondir la relation avec les clients actuels et prendre de l'expansion dans les marchés mal desservis, tout en nous attachant à offrir une expérience client intégrée. Si les perspectives d'une hausse des taux d'intérêt, d'une amélioration du marché de l'emploi et d'une augmentation des dépenses de consommation se matérialisent, nous serons en mesure de poursuivre sur notre lancée, et la croissance interne des dépôts et des prêts devrait continuer à s'améliorer. Nous allons continuer à gérer activement les risques, de même que nos pratiques en matière de conformité, en nous appuyant sur un cadre de surveillance et de contrôle exhaustif et intégré.

Le contexte économique aux États-Unis en 2016 et les perspectives relatives à 2017 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

Les activités de gestion de patrimoine de BMO englobent une vaste gamme de produits et de services, y compris de l'assurance, offerts à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels.

BMO Gestion de patrimoine, dont les activités sont d'envergure mondiale, maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Joanna Rotenberg

Chef
BMO Gestion de patrimoine¹⁾

Gilles Ouellette

Chef, BMO Gestion d'actifs et
délégué du conseil, International, BMO Groupe financier¹⁾



Secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre des services complets de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine axés sur le client, qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière, ainsi que la première plateforme de gestion de portefeuille numérique appartenant à une banque au Canada, Portefeuille futé^{MC} BMO.

BMO Ligne d'action est un service de placement en ligne qui propose aux clients deux façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré qui met à la disposition des titulaires de comptes les outils dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement, ou par ConseilDirect^{MD}, un service qui offre aux investisseurs des conseils et des recommandations de placement en ligne pour les aider à gérer leur portefeuille.

Les **services de banque privée de BMO** sont offerts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong et à Singapour. Ils proposent une gamme étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients aisés aux États-Unis.

BMO Gestion d'actifs est une société de gestion d'actifs d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance exerce ses activités au Canada et à l'échelle internationale. Au Canada, BMO Assurance offre des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes directement aux clients ou par l'entremise de courtiers. Notre secteur spécialisé en assurance crédit vend des produits d'assurance collective et, à l'échelle internationale, BMO Assurance offre des solutions de réassurance.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placements, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Une équipe de spécialistes de la gestion de patrimoine hautement qualifiés résolue à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Le prestige, la reconnaissance et la fiabilité de la marque.
- Une présence importante en Amérique du Nord et une présence internationale en matière de gestion d'actifs et de services de banque privée dans certains marchés, notamment en Europe et en Asie.
- Une diversité de plateformes pour la prestation de solutions de placement numériques, qui soutiennent aussi bien les comptes autogérés que les services professionnels de gestion financière.
- Un accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO.
- Un cadre rigoureux de gestion des risques qui nous permet de mener nos activités dans les limites de notre appétence au risque et de répondre aux exigences réglementaires rehaussées.

Stratégie et grandes priorités

Notre objectif est d'être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre aux besoins des clients dans ce domaine maintenant et dans les années à venir en améliorant l'expérience client, tout en insistant sur l'innovation et la productivité, en augmentant la collaboration à l'échelle de BMO et en maintenant un cadre rigoureux de gestion des risques.

Améliorer l'expérience client et satisfaire les besoins changeants des clients en matière de gestion de patrimoine

Réalisations en 2016

- Nous avons lancé Portefeuille futé^{MC} BMO, première plateforme de gestion de portefeuille numérique appartenant à une banque au Canada. Cette solution abordable et d'utilisation facile permet aux particuliers de gérer leurs placements de façon autonome.
- Nous avons amélioré nos capacités dans le domaine de la planification financière afin d'aider les clients à élaborer de solides plans financiers en améliorant la formation, en augmentant le nombre de nos spécialistes et en perfectionnant notre logiciel de planification financière.
- Nous avons lancé de nouveaux fonds négociables en bourse (FNB) en Europe et en Asie, et consolidé notre position comme 2^e fournisseur de FNB au Canada.
- Nous avons élargi notre offre de services, de solutions et de programmes de gestion de patrimoine qui ciblent les groupes démographiques en croissance, dont la génération Y et les investisseuses.
- Nous avons offert le BMO Fonds leadership féminin, premier fonds d'investissement d'impact offert par une banque canadienne.
- Nous avons mis sur pied une équipe de spécialistes mandatés pour répondre aux clients ayant des besoins en matière de services financiers transfrontaliers.
- Nous avons continué d'étendre nos capacités en matière de crédit à la clientèle à valeur nette très élevée.
- Nous avons obtenu de nombreux honneurs : BMO Ligne d'action a remporté le prix du meilleur service de courtage en ligne (*Morningstar*), CTC | myCFO s'est vu décerner celui de la meilleure plateforme de placement pour les particuliers (magazine *Private Asset Management*), BMO Gestion mondiale d'actifs, Europe, Moyen-Orient et Afrique a été nommé meilleur nouvel émetteur de FNB et meilleur nouveau FNB de titres à revenu fixe (*ETF.com*) et BMO Banque privée a obtenu le prix de la meilleure banque privée aux États-Unis (*Global Financial Market Review*).

Accent en 2017

- Investir dans des produits novateurs qui se classent en tête du marché et des solutions de planification du patrimoine adaptées aux besoins en constante évolution des clients.

1) Avant le 1^{er} novembre 2016, Joanna Rotenberg était chef, Gestion de patrimoine Particuliers, et Gilles Ouellette était chef, Gestion de patrimoine.

Stimuler la productivité et simplifier les processus pour améliorer l'expérience client

Réalisations en 2016

- Nous avons amélioré nos capacités d'analyse de données afin de renforcer notre équipe de vente et d'en augmenter l'efficacité.
- Nous avons amélioré l'intégration client et l'expérience bancaire en ligne.
- Nous avons simplifié notre structure organisationnelle en vue d'accroître la collaboration et de rehausser l'efficacité opérationnelle au sein de nos différents secteurs d'activité et à l'échelle de l'organisation.

Accent en 2017

- Continuer à améliorer la productivité en misant sur la numérisation et la transformation des processus.

Répondre aux besoins des clients en renforçant la collaboration

Réalisations en 2016

- Nous avons mis l'accent sur le renforcement de la collaboration à l'échelle de BMO afin d'offrir à nos clients des solutions globales qui répondent à leurs besoins financiers à toutes les étapes de leur vie. Les clients ont accès à une gamme de services élargie, y compris les services bancaires traditionnels, grâce à l'efficacité accrue de notre modèle d'exploitation et de service.
- Nous avons continué à orienter et à former les employés afin de renforcer nos équipes de professionnels des ventes dans les segments de marché stratégiques.
- Nous avons donné le coup d'envoi d'un programme de numérisation pluriannuel.
- Nous avons continué à perfectionner la plateforme d'exploitation intégrée de la Gestion mondiale d'actifs afin de mieux servir nos clients.

Accent en 2017

- Accroître la collaboration au sein de BMO Gestion de patrimoine et à l'échelle de la Banque afin d'offrir une expérience client exceptionnelle.

Maintenir de solides pratiques en matière de gestion des risques et de conformité

Réalisations en 2016

- Nous avons géré nos risques avec efficacité dans l'ensemble de nos activités et répondu aux exigences réglementaires rehaussées.
- Nous avons augmenté notre portefeuille de prêts dans les limites de notre appétence au risque et avons simplifié nos processus d'octroi de crédit.
- Nous avons continué de perfectionner les outils et les processus de lutte contre le blanchiment d'argent afin de protéger nos clients, notamment en mettant en place des améliorations technologiques axées sur la surveillance des transactions et les processus « Bien connaître son client ».

Accent en 2017

- Continuer à investir dans un cadre rigoureux de gestion des risques et de conformité afin de mener nos activités dans les limites de notre appétence au risque et de répondre aux exigences réglementaires rehaussées.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts	614	565	537
Revenus autres que d'intérêts 1)	5 274	5 198	4 801
Total des revenus 1)	5 888	5 763	5 338
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 543	1 254	1 505
Revenus, déduction faite des SCVPI	4 345	4 509	3 833
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	9	7	(3)
Charges autres que d'intérêts	3 335	3 357	2 840
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 001	1 145	996
Charge d'impôts sur le résultat	239	295	216
Bénéfice net comptable	762	850	780
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	30	37	16
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	71	68	47
Bénéfice net ajusté	863	955	843

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	540	610	494
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	641	715	557
Bénéfice net des activités d'assurance	222	240	286
Croissance du bénéfice net (%)	(10,2)	8,9	(5,7)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(9,6)	13,3	(1,3)
Croissance des revenus (%) 1)	2,2	8,0	26,6
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%) 1)	(3,6)	17,6	11,2
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(0,6)	18,2	20,8
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	(0,4)	16,9	19,1
Rendement des capitaux propres (%)	12,4	14,8	18,4
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	14,1	16,6	19,9
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) 1)	(3,0)	(0,6)	(9,6)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	(3,2)	0,7	(7,9)
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%) 1)	76,8	74,5	74,1
Ratio d'efficacité ajusté (%)	54,5	55,9	51,7
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	73,9	71,5	71,9
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,37	2,38	2,54
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 078	5 688	4 181
Actif productif moyen	25 898	23 784	21 169
Solde moyen net des prêts et acceptations	16 458	14 550	12 943
Solde moyen des dépôts	29 931	27 377	24 912
Actifs sous administration	469 694	465 742	414 547
Actifs sous gestion	405 695	397 959	379 606
Effectif - équivalent temps plein	6 357	6 497	6 649

Activités aux États-Unis - Principales données financières

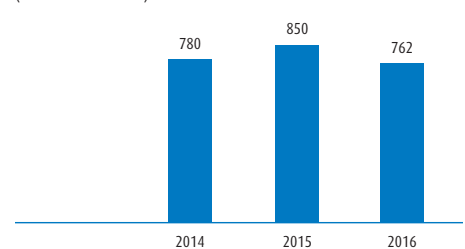
(en millions de dollars américains)

Total des revenus	629	806	720
Charges autres que d'intérêts	575	652	658
Bénéfice net comptable	39	99	53
Bénéfice net ajusté	54	118	73
Actif productif moyen	3 446	3 242	3 028
Solde moyen net des prêts et acceptations	3 200	2 965	2 654
Solde moyen des dépôts	5 602	6 010	5 834

- 1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.
- 2) Les coûts d'intégration de l'acquisition de F&C de 38 millions de dollars avant impôts en 2016, de 46 millions en 2015 et de 20 millions en 2014 sont compris dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Des montants avant impôts de 88 millions de dollars par exercice en 2016 et en 2015 et de 62 millions en 2014 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

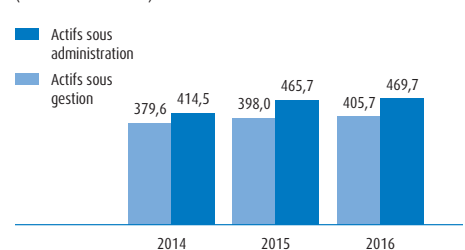
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



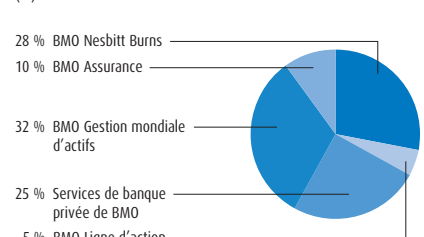
Actifs sous gestion et sous administration

(en milliards de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2016

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 762 millions de dollars, contre 850 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ni des coûts d'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 863 millions, contre 955 millions un an plus tôt.

Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 540 millions de dollars, comparativement à 610 millions un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 641 millions, comparativement à 715 millions un an plus tôt, puisque la forte croissance sous-jacente a été plus que contrebalancée par les avantages de l'exercice antérieur tirés d'un profit à la vente de la division des services de retraite aux États-Unis de BMO ainsi que par une réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016. Le bénéfice net lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 222 millions, comparativement à 240 millions pour l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent et aux avantages exceptionnellement importants auxquels avaient donné lieu les changements apportés un an plus tôt à notre portefeuille de placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs, compensés en partie par une croissance des activités sous-jacentes.

Les revenus se sont établis à 5 888 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 125 millions, ou de 2 %, par rapport à l'an précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 345 millions, contre 4 509 millions pour l'exercice précédent, soit une baisse de 164 millions, ou de 4 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine se sont chiffrés à 3 923 millions, alors qu'ils étaient de 4 057 millions un an auparavant, ce qui s'explique par l'essor sous-jacent des revenus tirés des produits fondés sur les marges et des produits tarifés, qui a été plus que neutralisé par les avantages à l'exercice précédent liés à un profit à la vente de la division des services de retraite de BMO aux États-Unis, par l'incidence des dessaisissements et par une réduction de valeur d'un placement en actions, déduction faite d'un profit à la vente réalisé lors de la vente subséquente en 2016. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 422 millions, contre 452 millions un an auparavant, en raison des facteurs mentionnés plus haut. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse de 44 millions, ou de 1 %, des revenus. La dépréciation de la livre sterling a donné lieu à une baisse de 23 millions des revenus.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 9 millions de dollars, alors qu'elle s'établissait à 7 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 335 millions de dollars, ce qui traduit une baisse de 22 millions, ou de 1 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 209 millions, en baisse de 14 millions, puisque l'incidence des dessaisissements et la dépréciation de la livre sterling ont été partiellement compensées par l'incidence de l'appréciation du dollar américain et les investissements continus dans les activités. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une augmentation de 40 millions, ou de 2 %, des charges autres que d'intérêts ajustées. Le recul de la livre sterling a quant à lui fait diminuer de 21 millions les charges autres que d'intérêts.

Les actifs sous gestion et sous administration ont bondi de 12 milliards de dollars, ou de 1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 875 milliards, en raison principalement de la progression des marchés.

Contexte, perspectives et défis

Le repli des marchés boursiers canadiens et américains au début de 2016 a eu comme effet de créer un climat peu propice aux investissements et de ralentir les activités de négociation des clients, période suivie d'une lente remontée des marchés au deuxième semestre. Sur les marchés financiers, l'incertitude entourant les répercussions possibles du référendum sur le Brexit a fait plonger la livre sterling à son plus bas niveau en trois décennies, ce qui s'est répercuté sur nos activités au Royaume-Uni. Au Canada et aux États-Unis, les taux d'intérêt à long terme ont reculé en 2016 sous l'effet conjugué des politiques de maintien des taux appliquées par la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada, d'une croissance économique timide et du faible taux d'inflation, ce qui a exercé une pression sur les revenus nets d'intérêts tirés des activités de courtage. Ils se sont redressés légèrement en fin d'année à la perspective d'un éventuel resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale et de signes d'un raffermissement de la croissance économique.

Pour l'exercice 2017, l'économie canadienne devrait connaître une croissance modérée de 1,9 %, tandis que le taux de croissance aux États-Unis devrait atteindre 2,2 %, et nous prévoyons qu'une reprise soutenue des activités sur les marchés boursiers en 2017 continuera d'avoir un effet positif sur les volumes de transactions et la valeur des actifs. L'augmentation modérée des taux d'intérêt à long terme prévue aux États-Unis et au Canada ne devrait avoir que peu d'incidence sur nos activités d'assurance. Nous prévoyons également que la plus grande transparence exigée au chapitre des frais liés aux fonds d'investissement et aux services de consultation et de gestion de placements pourrait exercer des pressions à la baisse sur ces frais.

Le marché de la gestion de patrimoine devrait poursuivre sa croissance à long terme sous l'effet de l'évolution démographique, surtout dans les segments des retraités, des clients aisés et des clients à valeur nette élevée. La personnalisation de notre offre selon les principaux segments de clientèle, l'amélioration de notre modèle de service axé sur l'équipe et favorisant une approche globale qui soutient les clients à toutes les étapes de leur vie, de même que les mesures prises pour suivre le rythme des progrès technologiques nous permettront de continuer à répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

La conjoncture économique du Canada et des États-Unis en 2016 et les perspectives pour 2017 sont décrites plus en détail à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La section Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à ses clients constitués de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 400 employés et possède 30 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.



Patrick Cronin
Chef
BMO Marchés des capitaux¹⁾

Darryl White
Chef de l'exploitation
BMO Groupe financier¹⁾

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers et leur permet d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière sectorielle et une plateforme de distribution intégrée à l'échelle nord-américaine ainsi qu'une présence internationale complémentaire qui permettent d'offrir une expérience client exceptionnelle.
- Les idées innovantes et les solutions sur mesure offertes par une équipe sectorielle polyvalente qui s'applique à anticiper, à cerner et à satisfaire les besoins des clients.
- Des services de premier ordre au Canada pour ce qui est des recherches économiques dans le secteur des actions et des titres à revenu fixe canadiens, ainsi qu'en matière de vente et de négociation, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.
- Une gestion rigoureuse des risques du premier point de contrôle, combinée à de robustes capacités en matière de réglementation et de conformité permettant la prise de décisions efficaces afin de soutenir nos priorités stratégiques.
- Une plateforme bien diversifiée et un éventail d'activités par secteur, région, produit et devise, qui permettent à BMO d'être bien positionné sur plusieurs marchés clés et sur le long terme.

Stratégie et grandes priorités

BMO Marchés des capitaux vise à être reconnu comme une banque d'affaires chef de file en Amérique du Nord qui donne à ses clients les moyens de réaliser leurs objectifs. Nous mettons à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées novatrices et une approche unifiée en matière sectorielle.

Maintenir notre position de chef de file au Canada grâce à notre équipe sectorielle de haut calibre

Réalisations en 2016

- Nous avons continué à décrocher des mandats de premier plan dans les principaux secteurs d'activité du Canada. Ainsi, nous avons agi comme conseiller unique dans le cadre de la cession d'actifs de Paramount Resources, d'une valeur de 1,9 milliard de dollars, soit la plus grosse transaction effectuée en amont dans le secteur de l'énergie à l'exclusion des sables bitumineux en 2016; comme conseiller auprès de Bell Canada Entreprises (BCE) dans l'acquisition à finaliser de Manitoba Telecom Services Inc., au coût de 3,9 milliards de dollars; et comme chef de file dans l'émission d'une marge de crédit d'exploitation non garantie la plus importante jamais réalisée dans l'histoire des fiducies de placement immobilier canadiennes, pour l'entreprise RioCan.
- Greenwich Associates nous a classés au premier rang (ex æquo) des chefs de file de la qualité pour l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens, ainsi que pour les ventes, les recherches et la négociation dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens.
- Nous nous sommes classés au deuxième rang des chefs de file Greenwich 2016 pour la part de marché en matière de négociation dans le secteur des actions canadiennes, selon Greenwich Associates.
- En 2016, Greenwich Associates nous a classés au deuxième rang (ex æquo) en ce qui a trait à la part de marché de l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens en 2016.
- Dans le sondage de 2016 du Global Custodian Magazine, nous avons obtenu le premier rang (ex æquo) attribué par les clients, parmi les courtiers de premier ordre au Canada.
- Nous avons été nommés meilleure société au Canada en matière de produits structurés dans le cadre des 2016 Americas Structured Products & Derivatives Awards.
- Nous avons reçu le titre de banque de l'année (prix Canadian Dealmakers).

Accent en 2017

- Conserver notre position de chef de file sur le marché canadien, en approfondissant nos relations avec les clients et en continuant d'augmenter notre part de marché.

1) Avant le 1^{er} novembre 2016, Patrick Cronin occupait le poste de chef de l'exploitation, BMO Marchés des capitaux, et Darryl White occupait celui de chef, BMO Marchés des capitaux.

Continuer à améliorer la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur une croissance sélective de nos services bancaires aux sociétés américaines, dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel

Réalisations en 2016

- Nous avons continué à miser sur notre plateforme de services traditionnels pour contrer la concurrence des sociétés de services aux entreprises de taille intermédiaire et des sociétés de services spécialisés aux États-Unis.
- Nous avons fait l'acquisition de Greene Holcomb Fisher, une société de services-conseils spécialisée en fusions et acquisitions afin d'accroître notre présence dans ce marché, conformément à notre stratégie visant particulièrement les sociétés de moyenne capitalisation.
- L'agence de placement Ivy Exec nous a classés au troisième rang des meilleures grandes banques d'affaires où travailler.
- Nous avons obtenu d'autres mandats dans les domaines du crédit et des services-conseils, notamment comme conseiller financier auprès de Stone Canyon dans l'acquisition de BWAY pour 2,4 milliards de dollars; comme coarrangeur chef de file, cochef de file teneur de livre et agent administratif dans le cadre d'une facilité de financement de premier rang de 2,75 milliards de dollars américains pour Jones Lang LaSalle Incorporated; et comme conseiller financier auprès d'Inland Real Estate Corporation lors de la vente de la société pour 2,3 milliards de dollars américains à un fonds immobilier géré par DRA Advisors LLC.
- Nous avons conclu 33 opérations de fusion et acquisition aux États-Unis en 2016, soit 22 % de plus que l'exercice précédent, pour une valeur totale de 14 milliards de dollars.
- Nous avons continué à obtenir d'importants mandats transfrontaliers, notamment en agissant comme conseiller financier auprès de Spectra Energy dans le cadre de son regroupement avec Enbridge, qui est la plus grosse transaction jamais enregistrée dans l'histoire canadienne au chapitre des fusions et acquisitions et qui a permis de créer la plus grande société d'infrastructure dans le domaine de l'énergie en Amérique du Nord, d'une valeur de 165 milliards de dollars.

Accent en 2017

- Continuer à mettre à profit nos investissements stratégiques afin d'accélérer la croissance découlant de notre plateforme aux États-Unis et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel.

Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis

Réalisations en 2016

- Nous avons pris de l'expansion dans le marché des obligations sous-souveraines. En 2016, nous avons été désignés force montante du secteur des titres d'États souverains, d'institutions supranationales et d'organismes publics – services bancaires par le magazine *GlobalCapital* et nous avons obtenu des mandats importants, notamment celui de teneur de livre et seul fournisseur de swaps dans le cadre de l'émission d'un billet à taux fixe de 5 ans, d'une valeur de 2,5 milliards de dollars américains, par la Société financière internationale.
- Nous avons obtenu de nouveaux mandats dans le secteur des métaux et des mines, notamment en agissant comme conseiller financier auprès de Ivanhoe Mines, qui a formé un partenariat avec Zijin Mining pour l'exploitation conjointe du gisement de Kamoa, en République démocratique du Congo; il s'agit de la plus importante découverte de cuivre à haute teneur au monde.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires du monde dans les métaux et les mines pour la septième année de suite, selon la revue *Global Finance*.
- Nous avons émis, sur le marché taiwanais, la première obligation « Formosa » de BMO, un billet structuré à échéance de 30 ans, d'une valeur de 262 millions de dollars américains.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens décerné par le magazine *FX Week* pour la sixième année de suite.
- Nous avons reçu, du magazine *Trade Finance*, le titre de meilleure banque de financement du commerce international au Canada en 2016.
- Pour la sixième année de suite, *Global Banking and Finance Review* nous a désignés meilleur fournisseur d'instruments de change en Amérique du Nord.

Accent en 2017

- Continuer à mettre à profit notre solide position en Amérique du Nord et nos capacités mondiales pour renforcer notre présence et nos relations stratégiques sur des marchés internationaux choisis.

Continuer à améliorer nos pratiques du premier point de contrôle en matière de gestion des risques et de conformité à la réglementation

Réalisations en 2016

- Nous avons continué à améliorer notre infrastructure et nos processus en matière de supervision, de gestion des risques et de conformité à la réglementation afin de renforcer nos mécanismes de contrôle.
- Nous avons développé nos capacités du premier point de contrôle afin de mieux surveiller les principaux risques dans tous nos secteurs d'activité.
- Nous avons continué à renforcer nos capacités d'application de la nouvelle réglementation au premier point de contrôle et géré efficacement nos activités dans un contexte d'importantes transformations sur le plan réglementaire; à la date d'entrée en vigueur des principaux règlements, nos processus étaient conformes aux exigences.

Accent en 2017

- Continuer à améliorer nos pratiques du premier point de contrôle en matière de gestion des risques et de conformité afin de gérer efficacement nos activités dans un contexte marqué par d'importantes transformations sur le plan réglementaire.

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts (bic)	1 509	1 332	1 175
Revenus autres que d'intérêts	2 853	2 535	2 539
Total des revenus (bic)	4 362	3 867	3 714
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	81	26	(18)
Charges autres que d'intérêts	2 576	2 483	2 349
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 705	1 358	1 383
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	437	329	309
Bénéfice net comptable	1 268	1 029	1 074
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	1	2	1
Bénéfice net ajusté	1 269	1 031	1 075

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des produits de négociation	2 670	2 412	2 257
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	1 692	1 455	1 457
Croissance du bénéfice net (%)	23,3	(4,2)	3,5
Croissance des revenus (%)	12,8	4,1	9,8
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,8	5,7	12,7
Rendement des capitaux propres (%)	16,2	14,8	19,1
Levier d'exploitation (bic) (%)	9,0	(1,6)	(2,9)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	59,1	64,2	63,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	0,59	0,56	0,53
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	7 394	6 538	5 422
Actif productif moyen	254 461	238 916	222 471
Actif moyen	303 273	289 936	259 324
Solde moyen net des prêts et acceptations	46 109	37 113	29 701
Solde moyen des dépôts	150 068	141 038	133 181
Effectif – équivalent temps plein	2 362	2 184	2 267

Activités aux États-Unis – Principales données financières

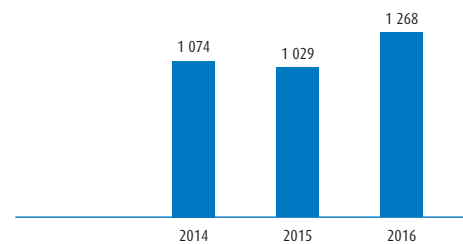
(en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 162	1 099	1 154
Charges autres que d'intérêts	861	890	887
Bénéfice net comptable	196	142	216
Actif productif moyen	78 774	76 630	79 958
Actif moyen	85 651	84 872	88 902
Solde moyen net des prêts et acceptations	15 068	11 034	9 547
Solde moyen des dépôts	52 459	55 942	57 754

1) Des montants avant impôts de 1 million de dollars en 2016, de 2 millions en 2015 et de 3 millions en 2014 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

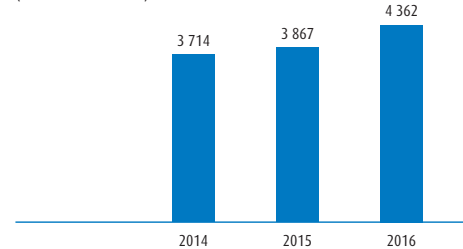
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



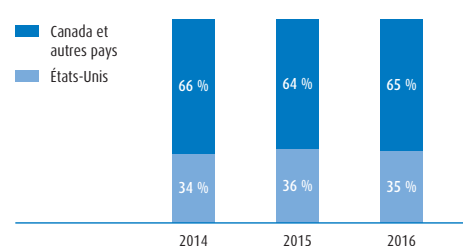
Revenus

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 239 millions de dollars, ou de 23 %, pour se situer à 1 268 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 269 millions, soit une hausse de 238 millions, ou de 23 %. Les excellents revenus ont été en partie contrebalancés par les charges plus élevées et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur prêts. Le rendement des capitaux propres, établi à 16,2 %, a progressé par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 14,8 %, en raison de l'augmentation du bénéfice net, atténuée par la croissance du capital attribué.

Les revenus ont progressé de 495 millions de dollars, ou de 13 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 362 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus se sont accrus de 422 millions, ou de 11 %, ce qui reflète l'amélioration des revenus de négociation, les nombreuses activités de consultation en fusions et en acquisitions et la hausse des revenus générés par les prêts, en partie contrebalancées par la baisse des profits nets sur titres et la vente de notre unité de négociation d'obligations municipales.

Les revenus tirés des produits de négociation ont augmenté de 258 millions de dollars, ou de 11 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus ont progressé de 218 millions, ou de 9 %, stimulés par la croissance des revenus de négociation découlant de l'intensification des activités des clients, en particulier la négociation de contrats de taux d'intérêt, et par les commissions sur titres plus élevées, atténuées par des profits nets sur titres moins élevés.

Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont inscrit une hausse de 237 millions de dollars, ou de 16 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus ont augmenté de 204 millions, ou de 14 %, étant donné la croissance des revenus générés par les services de banque d'affaires, en particulier par les solides activités de consultation en fusions et en acquisitions, et la hausse des revenus des services bancaires aux sociétés, soutenus par la croissance des prêts, atténuée par la baisse des profits nets sur titres.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 55 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des dotations à la provision liées au secteur pétrolier et gazier.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 93 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 2 576 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, elles ont augmenté de 33 millions, ou de 1 %, ce qui reflète l'attention constante que nous accordons à une gestion rigoureuse des charges et la vente de notre unité de négociation d'obligations municipales.

L'actif moyen a augmenté de 13,3 milliards de dollars par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 303,3 milliards, compte tenu d'une hausse de 8,6 milliards découlant de l'appréciation du dollar américain. La hausse des prises en pension et du solde net des prêts et acceptations est attribuable à la croissance des activités des services aux sociétés, partiellement contrebalancée par la baisse des soldes de titres, de trésorerie et des actifs financiers dérivés.

En 2016, BMO Marchés des capitaux a participé à 1 152 nouvelles émissions à l'échelle mondiale, soit 577 émissions de titres de créance de sociétés, 322 émissions de titres de créance d'administrations publiques et 253 émissions de titres de participation, pour un total de 4,0 milliards de dollars.

Contexte, perspectives et défis

À l'échelle mondiale, 2016 aura été une autre année d'incertitude économique, marquée par la volatilité liée au référendum sur le Brexit et à l'élection présidentielle américaine, la faiblesse historique des taux d'intérêt, les fluctuations marquées des prix du pétrole et de certains produits de base, et les positions contradictoires adoptées par les banques centrales du monde entier. Malgré une conjoncture difficile qui persiste, BMO Marchés des capitaux maintient le cap sur sa stratégie, et notre performance pour l'exercice 2016 tient autant à la qualité de notre modèle d'entreprise équilibré, diversifié et orienté client qu'à notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques. Nous continuons à déployer une stratégie de croissance axée principalement sur le marché américain et à concentrer nos efforts sur l'amélioration de notre environnement de contrôle.

En 2017, nous nous attendons à ce que l'économie américaine poursuive sa croissance avec vigueur. Les perspectives de croissance modeste au Canada s'appuient sur un raffermissement prévu de la demande américaine pour les exportations, le relèvement des prix du pétrole et le maintien de la faiblesse du dollar canadien par rapport à la monnaie américaine. Nous prévoyons que nos différents secteurs d'activité poursuivront sur leur lancée, dans un contexte de croissance économique mondiale et de conditions de marché favorables, et ce, en dépit de l'adoption de nouvelles règles fiscales concernant les arrangements de capitaux propres synthétiques au Canada. Les règles visant les arrangements de capitaux propres auront comme effet d'accroître notre taux d'imposition effectif, ce qui aura des répercussions négatives sur nos résultats de 2017. Pour plus de renseignements, se reporter à la section Risque juridique et réglementaire, à la page 110.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2016 et les perspectives pour 2017 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les secteurs experts et le groupe Technologie et opérations (T&O). Les secteurs experts offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. T&O assure à BMO Groupe financier la prestation de services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services opérationnels, d'opérations immobilières et d'approvisionnement.

Les coûts associés aux services fournis par les secteurs experts sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires PE, GP et BMO MC), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et de l'actif et du passif, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, les répercussions de la comptabilisation de certains prêts acquis, les dépenses résiduelles non réparties, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration et les ajustements à la provision générale pour pertes sur créances.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle et d'une bonne efficacité tout en aidant nos secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Investissement dans nos capacités de cyberdéfense et nos mécanismes de surveillance pour répondre et gérer les menaces de cybersécurité.
- Poursuite de l'amélioration de notre cadre de gestion des risques en implantant des procédures améliorées qui ont renforcé notre gouvernance et nos contrôles internes sur les principaux processus de risque et ont bonifié la surveillance et le rendement des modèles.
- Respect des exigences réglementaires : Continuer d'offrir des programmes comme l'automatisation et la modernisation des capacités fondamentales liées au risque et à l'analyse de données et respecter les exigences du processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital et des lignes directrices qui resserrent les normes que doivent suivre les grandes banques mises en place par l'Office of the Comptroller of the Currency.
- Amélioration du programme de lutte contre le blanchiment d'argent : Intégration de l'équipe d'évaluation des risques pour l'Amérique du Nord, implantation du contrôle de qualité amélioré et des fonctions de test automatique pour les fonctions de présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires et automatisation robotique pilotée de manière à éliminer les processus manuels pour les récupérations de chèques.
- Optimisation des données pour mieux servir nos clients : Élaboration de solutions de données à l'échelle de l'organisation pour nous aider à anticiper intuitivement les besoins des clients, y compris le lancement d'un outil de connaissance des clients aux États-Unis et le lancement d'une plateforme de données au Canada pour aider notre équipe de vente de première ligne à nouer de meilleurs liens personnels avec nos clients.
- Accélération du déploiement d'une expérience numérique unifiée dans nos circuits de distribution et pour tous nos produits.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise a été de 687 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à une perte nette comptable de 408 millions il y a un an. Les résultats comptables des deux exercices comprennent une charge de restructuration et les coûts d'intégration des acquisitions. La perte nette ajustée s'est élevée à 452 millions pour l'exercice considéré, comparativement à 296 millions pour l'exercice précédent. Tant les résultats comptables que les résultats ajustés ont reculé en raison de la baisse des revenus causée par un recouvrement lié au règlement juridique favorable survenu au cours de l'exercice précédent, de la baisse des profits sur les prêts immobiliers douteux et de la diminution des revenus relatifs à la méthode de l'acquisition, contrebalancées en partie par les recouvrements de créances plus élevés au cours de l'exercice. Les charges comptables ont augmenté, surtout en raison de la hausse des coûts d'intégration des acquisitions associés à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et des coûts de restructuration plus élevés de l'exercice considéré, et les revenus comptables ont diminué, du fait d'un ajustement comptable cumulatif lié à la conversion de monnaies étrangères, qui a principalement influé sur les résultats des périodes antérieures.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2016	2015	2014
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes 1)	(329)	(252)	(82)
Compensation sur une bic des groupes	(510)	(524)	(476)
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	(839)	(776)	(558)
Revenus autres que d'intérêts	59	279	166
Total des revenus (bic) 1)	(780)	(497)	(392)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(74)	(36)	(123)
Charges autres que d'intérêts	724	613	470
Perte avant impôts sur le résultat	(1 430)	(1 074)	(739)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(743)	(666)	(547)
Perte nette comptable	(687)	(408)	(192)
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	41	6	-
Ajustement comptable cumulatif 3)	62	-	-
Coûts de restructuration 4)	132	106	-
Perte nette ajustée	(452)	(296)	(192)
Total des revenus ajustés (bic) 1)	(696)	(495)	(392)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(74)	(36)	(123)
Charges autres que d'intérêts ajustées	469	459	470
Perte nette ajustée	(452)	(296)	(192)
Effectif – équivalent temps plein	14 236	14 369	14 232

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic) 1)	(135)	(85)	(32)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(81)	(79)	(120)
Charges autres que d'intérêts	219	272	298
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic) 1)	(77)	(131)	(103)
Perte nette comptable	(196)	(147)	(107)
Total des revenus ajustés (bic) 1)	(135)	(85)	(32)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(56)	(30)	(117)
Charges autres que d'intérêts ajustées	120	228	298
Perte nette ajustée	(150)	(148)	(106)

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2016	2015	2014
Prêts immobiliers douteux	(16)	28	21
Intérêts sur les prêts douteux	-	17	26
Prêts douteux acquis	(58)	(86)	(252)
Prêts productifs acquis	-	5	82
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(74)	(36)	(123)
Solde moyen des prêts et acceptations	96	242	452
Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice	80	182	306

- 1) Depuis le premier trimestre de 2016, la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances présentée dans les revenus nets d'intérêts et la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille productif acquis sont comptabilisées dans PE États-Unis, ce qui cadre avec la comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et compte tenu du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.
- 2) Les coûts d'intégration liés à l'acquisition de Financement de matériel de transport ont été essentiellement inclus dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) L'ajustement comptable cumulatif qui a été constaté sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts était lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures.
- 4) Il s'agit d'une charge de restructuration de 188 millions de dollars en 2016, puisque nous accélérons le déploiement de la technologie afin de rehausser l'expérience client et veillons à réaliser des efficacités opérationnelles. Pour 2015, la charge de restructuration de 149 millions a résulté surtout de mesures de restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. La charge de restructuration a été prise en compte dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés figurant dans le tableau ci-dessus sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section qui traite des mesures non conformes aux PCGR.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 345 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, en hausse de 131 millions, ou de 11 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté a été de 1 395 millions, ayant progressé de 131 millions, ou de 10 %, en regard de l'exercice précédent. Les résultats ajustés du trimestre à l'étude excluent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, d'un montant de 37 millions (29 millions après impôts), qui a été imputé aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation, ainsi que des coûts d'intégration des acquisitions de 31 millions (21 millions après impôts), qui ont été essentiellement constatés dans les charges autres que d'intérêts. Les coûts d'intégration des acquisitions associés à F&C ont été imputés à la Gestion de patrimoine et ceux liés à l'acquisition des activités de Financement de matériel de transport le sont aux Services d'entreprise.

Le BPA comptable s'est renforcé de 0,19 \$, ou de 10 %, sur un an, pour s'établir à 2,02 \$ et, après ajustement, il a été de 2,10 \$, ce qui signale une hausse de 0,20 \$, ou de 11 %. Le rendement des capitaux propres s'est situé à 13,8 % et, après ajustement, il a été de 14,4 %.

Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 67.

Le bénéfice net global des deux unités Services bancaires PE, soit 878 millions de dollars, et leur bénéfice net ajusté, d'un montant de 891 millions, ont augmenté de 14 %. Le bénéfice net de PE Canada a progressé de 5 %, ce qui reflète un bon rendement opérationnel ainsi qu'une hausse des soldes de la plupart des produits et des revenus autres que d'intérêts, éléments contrebalancés en partie par l'augmentation des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. En dollars canadiens, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est renforcé de 38 % et, exprimé en dollars américains, il a augmenté de 37 %. En dollars canadiens, le bénéfice net ajusté de PE États-Unis s'est accru de 35 % et, exprimé en dollars américains, il s'est raffermi de 34 %. Tant le bénéfice net comptable que celui ajusté de PE États-Unis ont bénéficié de l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport et de la croissance toujours saine des prêts aux entreprises. Le bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 279 millions, contre 243 millions un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine s'est établi à 302 millions, contre 271 millions un an plus tôt, ayant progressé de 11 %. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine a augmenté de 8 % et, après ajustement, il s'est amélioré de 5 %, ce qui reflète surtout une meilleure conjoncture des marchés et l'essor qu'ont enregistré la plupart des activités. En ce qui concerne la croissance réalisée en un an, un profit à la vente d'un placement au quatrième trimestre de 2016 a été contrebalancé par la constatation d'un profit sur une vente, déduction faite d'une réserve réglementaire, un an plus tôt. Le bénéfice net des activités d'assurance a augmenté en raison surtout de l'incidence de l'essor de celles-ci et des fluctuations favorables des marchés au cours du quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a bondi de 65 % à la faveur de revenus fort élevés. Les résultats comptables et les résultats ajustés des Services d'entreprise ont reculé en raison surtout de la baisse des revenus, baisse imputable à un recouvrement lié au règlement favorable d'une question juridique un an plus tôt, de charges exceptionnellement élevées et du recul des recouvrements de créances.

Le total des revenus a augmenté de 296 millions de dollars, ou de 6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent et a atteint 5 278 millions. Le total des revenus, déduction faite des SCVPI, s'est établi à 5 199 millions, s'étant accru de 482 millions, ou de 10 %. Les revenus de PE Canada se sont améliorés de 5 % grâce à la hausse des soldes de la plupart des produits et des revenus autres que d'intérêts. En dollars canadiens et en dollars américains, les revenus de PE États-Unis ont bondi de 25 % grâce surtout à l'incidence positive de l'entreprise Financement de matériel de transport acquise, à la croissance interne des volumes de prêts et de dépôts, à l'élargissement des marges sur les dépôts et à la hausse des revenus de commissions, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont fléchi étant donné que l'essor des activités et l'amélioration des marchés boursiers canadiens et américains ont été plus qu'annulés par l'incidence des profits plus élevés qui avaient été enregistrés un an plus tôt, par le recul des revenus par suite des désinvestissements et par les répercussions de la moins-value de la livre sterling. Les revenus nets d'assurance ont augmenté en raison principalement des conséquences des variations favorables des marchés au cours du quatrième trimestre de 2016 et de la croissance des activités. Les revenus de BMO Marchés des capitaux se sont améliorés de 27 % grâce à la hausse des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés, laquelle a découlé du niveau élevé des activités de consultation en fusions et acquisitions, à l'augmentation des revenus provenant de la prise ferme de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt, et des prêts aux entreprises et aux profits nets sur titres. Les revenus du secteur Produits de négociation se sont renforcés en raison du fait que l'intensification des activités menées pour les clients a accru les revenus de négociation et aussi du nombre plus élevé d'émissions d'actions. Les revenus des Services d'entreprise, lesquels avaient été exceptionnellement élevés un an plus tôt en raison notamment d'un recouvrement lié au règlement favorable d'une question juridique, ont fléchi.

À 2 498 millions de dollars, les revenus nets d'intérêts ont dépassé de 187 millions, ou de 8 %, ceux du quatrième trimestre de 2015, et ce, en raison de l'incidence positive des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises et de la croissance interne des volumes. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est élargie de 4 points de base, pour se situer à 1,57 %. Compte non tenu des activités de négociation, cette marge s'est accrue de 7 points de base sur un an, ce qui est surtout imputable aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises, à l'accroissement des soldes des dépôts et à l'élargissement des marges sur les dépôts de PE États-Unis. L'actif productif moyen a atteint 631,4 milliards de dollars, s'étant accru de 33,9 milliards, ou de 6 %, du fait de la croissance interne des prêts et des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises.

Le montant net des revenus autres que d'intérêts a affiché une hausse de 295 millions de dollars, ou de 12 %, totalisant ainsi 2 701 millions, ce qui a résulté surtout de l'augmentation des revenus de commissions de prise ferme et de consultation, des revenus de négociation et d'un profit à la vente, au quatrième trimestre, d'un placement en actions, facteurs atténués par la baisse du poste autres des revenus autres que d'intérêts, lequel tient compte des revenus de location de l'entreprise Financement de matériel de matériel acquise, revenus qui ont été plus qu'annulés par les répercussions positives, un an plus tôt, d'un profit à la vente de notre division de services de retraite aux États-Unis et d'un recouvrement lié au règlement favorable d'une question juridique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 174 millions de dollars, en hausse de 46 millions en regard de la même période un an plus tôt, ce qui a résulté de l'augmentation des dotations de PE Canada et de PE États-Unis ainsi que de la baisse des recouvrements nets des Services d'entreprise. La provision générale n'a enregistré aucune variation nette au cours du trimestre.

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ont été de 79 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, en baisse de 186 millions en regard des 265 millions constatés au quatrième trimestre de 2015. Cette baisse a découlé de l'incidence du recul des primes de rentes et des passifs de réassurance, contrebalancée en partie par les hausses des taux d'intérêt à long terme moins prononcées, ce qui s'est soldé par un recul plus léger de la juste valeur des passifs au titre des indemnités comparativement au quatrième trimestre de 2016. La baisse a été contrebalancée en grande partie par les revenus.

En regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 230 millions de dollars, ou de 7 %, et ont atteint 3 323 millions. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts d'intégration des acquisitions ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et elles ont augmenté de 223 millions, ou de 7 %, pour se situer à 3 255 millions. Avant et après ajustement, les charges ont augmenté en raison surtout de l'incidence des activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises ainsi que de la hausse des coûts associés à la technologie et des frais liés au personnel, ce qui a été atténué par les répercussions des désinvestissements.

La charge d'impôts sur le résultat a augmenté de 75 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2015 pour s'établir à 357 millions. Le taux d'impôt effectif a été de 21,0 % pour le trimestre à l'étude, contre 18,8 % il y a un an. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 375 millions de dollars, s'étant accrue de 80 millions par rapport à il y a un an. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 21,2 % pour le quatrième trimestre, contre 18,9 % à la même période de 2015. L'augmentation du taux d'impôt avant et après ajustement en regard de ceux du quatrième trimestre de 2015 a découlé surtout de la proportion plus importante du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus élevés et de la baisse du bénéfice tiré des valeurs mobilières et exonéré d'impôt. Selon une bic, le taux d'impôt effectif avant ajustement du trimestre a été de 26,3 %, contre 24,9 % à la même période de l'exercice précédent. Selon une bic, le taux d'impôt effectif ajusté du trimestre a été de 26,3 %, contre 24,7 % un an auparavant.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse des résultats financiers de 2015

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2016. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2015 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2014. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2016, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 46.

Bénéfice net

Le bénéfice net avait augmenté de 72 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 4 405 millions pour l'exercice 2015, et le BPA avait progressé de 0,16 \$, ou de 2 %, et s'était dégagé à 6,57 \$. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ni des coûts de restructuration. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 228 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 4 681 millions, et le BPA ajusté, de 0,41 \$, ou de 6 %, pour s'établir à 7,00 \$. Ces résultats reflétaient la solide croissance des revenus. Les revenus nets à la hausse avaient dépassé les coûts différentiels, facteur qui avait contribué à la croissance du bénéfice net. Les dotations à la provision pour pertes sur créances avaient augmenté et le taux d'impôt effectif avait connu une légère hausse.

Rendement des capitaux propres

En 2015, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 12,5 % et de 13,3 %, respectivement, comparativement à 14,0 % et à 14,4 %, respectivement, en 2014. Le recul enregistré en 2015 était essentiellement attribuable au fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avait été supérieure à celle du bénéfice. Une augmentation de 96 millions de dollars du bénéfice net (de 252 millions de bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires avait été enregistrée. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires avaient augmenté de 4,5 milliards de dollars par rapport à 2014, principalement en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger et de l'augmentation des résultats non distribués.

Revenus

Les revenus, déduction faite des SCVPI, avaient augmenté de 1 417 millions de dollars, ou de 8 %, en 2015, pour s'établir à 18 135 millions. Les revenus ajustés ne tenaient pas compte d'un léger ajustement lié aux coûts d'acquisition de Financement de matériel de transport. Les revenus nets ajustés avaient progressé de 1 419 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 18 137 millions. La croissance des revenus reflète les avantages que nous ont procurés la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. L'appréciation du dollar américain avait donné lieu à une augmentation des revenus nets ajustés de 732 millions, ou de 4 %. Le reste de l'augmentation était essentiellement attribuable à la croissance des revenus affichée au sein de PE Canada et de la Gestion de patrimoine.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités avaient été de 1 254 millions de dollars pour 2015, affichant ainsi une baisse de 251 millions par rapport à ceux de 1 505 millions de 2014, alors que les taux d'intérêt à long terme plus bas avaient entraîné une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des indemnités dans une plus grande mesure, en partie neutralisée par la hausse des passifs de réassurance et de l'incidence de la croissance des activités sous-jacentes. Cette baisse avait été atténuée en grande partie par les revenus.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

BMO avait comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 612 millions de dollars en 2015, comparativement à 561 millions en 2014. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlait surtout du recul des recouvrements de prêts des Services d'entreprise et des dotations à la provision plus élevées de BMO Marchés des capitaux, en partie compensé par la baisse des dotations des unités d'exploitation des Services PE.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts s'étaient accrues de 1 261 millions de dollars, ou de 12 %, pour s'établir à 12 182 millions en 2015. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tenaient pas compte des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ni des coûts de restructuration. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 1 058 millions, ou de 10 %, pour s'établir à 11 819 millions, dont environ 6 % sont attribuables à l'appréciation du dollar américain, 2 %, à l'inclusion des résultats de deux trimestres supplémentaires de l'entreprise F&C comparativement à l'exercice précédent, et 2 %, à la croissance des activités.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2015, la charge d'impôts s'était chiffrée à 936 millions de dollars, alors qu'en 2014, elle était de 903 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2015 était de 17,5 %, contre 17,2 % pour 2014. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 025 millions en 2015¹⁾, contre 943 millions en 2014. Le taux d'impôt effectif ajusté s'était établi à 18,0 % pour 2015, contre 17,5 % pour 2014. La variation du taux d'impôt d'une année à l'autre était attribuable à la proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus bas.

1) Le taux ajusté est calculé à l'aide du bénéfice net ajusté plutôt qu'à l'aide du bénéfice net pour établir le revenu assujéti à l'impôt.

PE Canada

En 2015, le bénéfice net comptable s'était chiffré à 2 105 millions de dollars, soit 90 millions, ou 4 %, de plus que celui inscrit en 2014, et la performance s'était améliorée au cours du second semestre de l'exercice. Le bénéfice net ajusté, qui comprenait l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'était élevé à 2 109 millions, en hausse de 90 millions, ou de 4 %. Les revenus avaient augmenté de 234 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 6 640 millions, ce qui s'expliquait par les soldes plus élevés et par la progression des revenus autres que d'intérêts conjugués à la stabilité de la marge nette d'intérêts. Les revenus avaient augmenté de 177 millions, ou de 4 %, dans le secteur des services bancaires aux particuliers, ce qui s'expliquait par les soldes plus élevés et par la progression des revenus autres que d'intérêts. Dans l'unité des services bancaires aux entreprises, les revenus avaient progressé de 57 millions, ou de 3 %, stimulés principalement par les soldes plus élevés. La performance au chapitre du crédit s'était améliorée en 2015, puisque les dotations à la provision pour pertes sur créances avaient diminué de 32 millions de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 496 millions, ce qui était attribuable à la baisse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 3 339 millions, en hausse de 158 millions ou de 5 % par rapport à celles de 2014, du fait surtout des investissements continus dans les activités, compte non tenu des mesures de gestion des charges, et des coûts plus élevés liés à l'évolution du cadre commercial et réglementaire.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable avait augmenté de 173 millions de dollars, ou de 26 %, par rapport à 2014, pour s'établir à 829 millions. Le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles et les coûts d'intégration liés aux acquisitions, s'était chiffré à 882 millions, en hausse de 174 millions, ou de 25 %. Les revenus avaient inscrit une hausse de 459 millions, ou de 15 %, pour s'établir à 3 616 millions. Tous les autres montants de la présente rubrique sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, qui s'était établi à 661 millions de dollars, avait augmenté de 62 millions, ou de 10 %, par rapport à 2014, alors que le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, avait progressé de 57 millions, ou de 9 %, pour se chiffrer à 703 millions. Les revenus étaient demeurés stables, à 2 881 millions, puisque les soldes plus élevés et la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire avaient compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus avaient progressé de 9 millions, ou de 1 %, pour se situer à 1 462 millions, ce qui reflétait la forte croissance du volume des prêts, notamment dans le portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts industriels, en partie contrebalancée par l'incidence de la contraction des marges attribuable aux pressions exercées par la concurrence. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus avaient diminué de 14 millions, ou de 1 %, pour s'établir à 1 419 millions, en raison principalement du recul des soldes et des marges sur les prêts et de la réduction des commissions sur les dépôts et les cartes de crédit, partiellement compensés par la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire et la croissance des comptes de chèques. En 2015, les dotations à la provision pour pertes sur créances de 95 millions avaient progressé de 67 millions, ou de 41 %, par rapport à celles inscrites un an plus tôt, ce qui reflétait principalement la baisse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les charges autres que d'intérêts étaient demeurées stables, à 1 904 millions. Après ajustement, elles s'élevaient à 1 849 millions, ce qui représentait une hausse de 14 millions, ou de moins de 1 %, puisque nous avons continué de mettre l'accent sur la gestion des charges tout en effectuant des investissements ciblés dans nos activités.

Gestion de patrimoine

En 2015, le bénéfice net comptable s'était chiffré à 850 millions de dollars, en hausse de 70 millions, ou de 9 %, comparativement à 2014. Le bénéfice net ajusté, qui excluait l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'était chiffré à 955 millions, en hausse de 112 millions, ou de 13 %. Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'était élevé à 610 millions, soit une croissance de 116 millions, ou de 23 %. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'était établi à 715 millions, soit une progression de 158 millions, ou de 28 %, par rapport à celui d'un an plus tôt, du fait de la croissance des activités, d'un profit à la vente de la division des services de retraite aux États-Unis de BMO ainsi que des avantages découlant de l'apport d'un exercice entier provenant de l'entreprise F&C acquise. Le bénéfice net lié aux activités d'assurance s'était chiffré à 240 millions, comparativement à 286 millions pour l'exercice précédent, ce qui était essentiellement attribuable à la hausse des impôts de l'exercice considéré et aux avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, s'étaient accrus de 676 millions, ou de 18 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 4 509 millions. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'étaient chiffrés à 4 057 millions, une augmentation de 687 millions, ou de 20 %, ce qui s'expliquait essentiellement par la croissance des actifs des clients, y compris l'apport d'un exercice entier provenant de l'entreprise F&C acquise. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, s'étaient élevés à 452 millions, contre 463 millions un an auparavant, en raison des avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent. Le raffermissement du dollar américain s'était traduit par une hausse de 133 millions, ou de 4 %, des revenus, déduction faite des SCVPI. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 3 357 millions, ce qui traduisait une hausse de 517 millions, ou de 18 %. Après ajustement, elles s'étaient chiffrées à 3 223 millions, en hausse de 465 millions, ou de 17 %, dont 4 % étaient attribuables à l'appréciation du dollar américain, 9 %, à l'apport de deux trimestres supplémentaires de résultats de l'entreprise F&C acquise et 4 %, à la hausse des charges liées aux revenus.

BMO Marchés des capitaux

En 2015, le bénéfice net comptable avait diminué de 45 millions de dollars, ou de 4 %, pour se situer à 1 029 millions. Cette diminution s'expliquait par le fait que l'appréciation du dollar américain avait été plus que contrebalancée par la hausse des dotations à la provision comparativement aux recouvrements nets de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'était chiffré à 1 031 millions, en baisse de 44 millions, ou de 4 %. Les revenus avaient progressé de 153 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 3 867 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus étaient stables sur un an, étant donné que la hausse des revenus de négociation, y compris les répercussions défavorables de l'application d'un ajustement d'évaluation du crédit de l'exercice précédent, et celle des revenus générés par les prêts avaient été annulées par la diminution des frais et des commissions tirés des services de banque d'affaires et des profits sur titres. Les revenus tirés des produits de négociation avaient augmenté de 155 millions, ou de 7 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ils avaient progressé de 3 %, ce qui reflétait la croissance des revenus de négociation liée aux activités de négociation des clients. Les revenus des activités de Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés étaient comparables à ceux de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ils avaient diminué de 5 %, puisque la croissance des revenus générés par les prêts avait été plus que contrebalancée par le recul des niveaux d'activités des clients de banque d'affaires et par la réduction des profits sur titres. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'était établie à 44 millions, en hausse du fait de l'augmentation des dotations à la provision comparativement aux recouvrements nets de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 134 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 2 483 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, elles avaient diminué de 10 millions, surtout en raison de la baisse des frais liés au personnel, contrebalancée en partie par l'accroissement des frais de soutien découlant de l'évolution du cadre commercial et réglementaire.

Services d'entreprise

En 2015, la perte nette comptable des Services d'entreprise avait été de 408 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 192 millions en 2014. Les résultats comptables de 2015 comprenaient certains coûts d'intégration des acquisitions et une charge de 106 millions se rapportant surtout à la restructuration. La perte nette ajustée s'était élevée à 296 millions, comparativement à 192 millions en 2014. Compte non tenu de l'incidence de l'ajustement sur une bic des groupes sur les revenus et les impôts, les résultats avaient reculé essentiellement en raison de la baisse des revenus tirés du portefeuille de prêts acquis et de la diminution des recouvrements de pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient inscrit un léger recul.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 67.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et unités soient transférés d'un groupe d'exploitation client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Au cours des deux derniers exercices, nous avons maintenu le cap sur l'atteinte de nos priorités stratégiques. La conjoncture économique demeure difficile au Canada, entravée par le peu d'investissements dans le secteur du pétrole et par le ralentissement de l'économie américaine. La croissance de l'économie américaine a été bonne en 2015, mais s'est détériorée en 2016, ce qui reflète la faiblesse des exportations, la réduction de la production de pétrole et la baisse des dépenses dans le secteur de l'agriculture.

Facteurs saisonniers

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce que ce trimestre comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Au quatrième trimestre, il est possible que des charges plus élevées soient engagées. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités.

PE Canada

Le bénéfice net de PE Canada a été élevé tout au long du second semestre de 2015 et en 2016. Malgré la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances en 2016 par rapport aux dotations à la provision inférieures à la tendance inscrites au second semestre de 2015, la croissance du bénéfice net et du levier d'exploitation d'une année à l'autre a été positive pour chaque trimestre de 2016. L'augmentation des revenus provient de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts, les marges nettes d'intérêts ayant été relativement stables. Malgré une gestion toujours rigoureuse, les charges ont augmenté, en raison d'investissements continus dans les activités.

PE États-Unis

En 2015, les résultats de PE États-Unis s'étaient améliorés en raison de la progression du bilan et de la gestion serrée des charges dans un contexte où les taux d'intérêt posaient leur lot de défis. La croissance en 2016 a reflété en grande partie les résultats de l'entreprise Financement de matériel de transport. De plus, la croissance interne des revenus et une gestion des charges empreinte de rigueur avaient été en partie contrebalancées par une hausse des pertes sur créances. Le dollar américain s'était généralement fortement apprécié depuis le début de 2015, ce qui a contribué à l'amélioration des résultats de PE États-Unis exprimés en dollars canadiens.

Gestion de patrimoine

Les résultats de la Gestion de patrimoine en 2015 faisaient bonne figure, alors que ceux de 2016 ont été touchés par le repli moyen des marchés boursiers canadiens en 2016 comparativement à l'exercice précédent, malgré le lent rebond des marchés au cours du second semestre de l'exercice. Les résultats du quatrième trimestre de 2015 ont bénéficié d'un profit à la vente de notre division de services de retraite aux États-Unis, les résultats du deuxième trimestre de 2016 reflètent la réduction de valeur d'un placement et ceux du quatrième trimestre de 2016 incluent un profit à la vente d'un placement en actions. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement de l'incidence des taux d'intérêt et des marchés boursiers ainsi que des changements apportés à la méthode de calcul et aux hypothèses actuarielles.

BMO Marchés des capitaux

Les résultats de BMO Marchés des capitaux ont fait bonne figure, les faibles résultats du premier trimestre de 2015 se transformant en résultats élevés en 2016. Le solide rendement global s'explique par la croissance continue des revenus de notre secteur Produits de négociation, par la croissance vigoureuse de notre secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés au second semestre de 2016 et par l'attention accordée au contrôle des dépenses et à l'efficacité, ce qui a donné lieu à un levier d'exploitation positif au cours de chacun des cinq trimestres les plus récents.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Exprimée en pourcentage du solde des prêts et acceptations, la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO a, en général, été relativement stable malgré une certaine variabilité d'un trimestre à l'autre et, au quatrième trimestre de 2016, elle a diminué en raison de la baisse des nouvelles dotations à la provision spécifique et des reprises et des recouvrements plus élevés, après avoir augmenté dans les deuxième et troisième trimestres de 2016, en raison surtout des dotations plus élevées qui ont été constatées relativement au secteur pétrolier et gazier.

Services d'entreprise

Les résultats comptables et ajustés peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre. Les résultats comptables de 2015 et de 2016 comprennent une charge de restructuration et les coûts d'intégration des acquisitions. Les résultats comptables de 2016 incluent aussi un ajustement comptable cumulatif lié à la conversion des monnaies étrangères, ce qui a influé surtout sur les résultats des périodes antérieures. Les résultats ont été en partie touchés par la variabilité inhérente aux avantages que procure le portefeuille de prêts acquis. Depuis le premier trimestre de 2016, la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances présentée dans les revenus nets d'intérêts et la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille productif acquis sont comptabilisées dans PE États-Unis, ce qui cadre avec la comptabilisation de l'acquisition de Financement de matériel de transport et tient compte du fait que ces montants ont fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés.

Change

Le dollar américain s'est grandement renforcé en 2015 et s'est légèrement apprécié en 2016, si ce n'est aux deuxièmes trimestres de 2015 et de 2016 où il s'est quelque peu replié. Un dollar américain plus fort accroît les valeurs converties des revenus, des charges, des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances, des impôts sur le résultat et du bénéfice net libellés en dollars américains, mais il réduit le rendement des capitaux propres.

Charge d'impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif peut varier, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du bénéfice attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités.

Mise en garde

La section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
Revenus nets d'intérêts	2 498	2 474	2 420	2 480	2 311	2 227	2 060	2 165
Revenus autres que d'intérêts	2 780	3 159	2 681	2 595	2 671	2 599	2 466	2 890
Total des revenus	5 278	5 633	5 101	5 075	4 982	4 826	4 526	5 055
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	79	691	407	366	265	218	24	747
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 199	4 942	4 694	4 709	4 717	4 608	4 502	4 308
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances (voir ci-dessous)	174	257	201	183	128	160	161	163
Dotation à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	3 323	3 092	3 312	3 270	3 093	2 971	3 112	3 006
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 702	1 593	1 181	1 256	1 496	1 477	1 229	1 139
Charge d'impôts sur le résultat	357	348	208	188	282	285	230	139
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 345	1 245	973	1 068	1 214	1 192	999	1 000
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	21	19	16	15	17	6	10	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	29	31	31	33	33	32	31	31
Ajustement comptable cumulatif 3)	-	-	-	62	-	-	-	-
Coûts de restructuration 4)	-	-	132	-	-	-	106	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 395	1 295	1 152	1 178	1 264	1 230	1 146	1 041
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	592	561	525	529	561	556	485	503
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	-	1	-	1	1	1	1	1
Bénéfice net ajusté de PE Canada	592	562	525	530	562	557	486	504
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	286	277	267	251	208	222	207	192
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	13	12	12	13	14	13	13	13
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	299	289	279	264	222	235	220	205
Bénéfice net comptable de la Gestion de patrimoine	279	201	134	148	243	210	238	159
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	7	9	5	9	11	6	10	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	16	17	19	19	17	17	17	17
Bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine	302	227	158	176	271	233	265	186
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	396	321	291	260	241	272	296	220
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	-	1	-	-	1	1	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	396	322	291	260	242	273	296	220
Bénéfice net comptable des Services d'entreprise	(208)	(115)	(244)	(120)	(39)	(68)	(227)	(74)
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	14	10	11	6	6	-	-	-
Ajustement comptable cumulatif 3)	-	-	-	62	-	-	-	-
Coûts de restructuration 4)	-	-	132	-	-	-	106	-
Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise	(194)	(105)	(101)	(52)	(33)	(68)	(121)	(74)
Données par action ordinaire (\$)								
Dividendes déclarés	0,86	0,86	0,84	0,84	0,82	0,82	0,80	0,80
Bénéfice de base par action	2,03	1,87	1,46	1,59	1,83	1,81	1,49	1,47
Bénéfice dilué par action	2,02	1,86	1,45	1,58	1,83	1,80	1,49	1,46
Bénéfice dilué par action, après ajustement	2,10	1,94	1,73	1,75	1,90	1,86	1,71	1,53
Valeur comptable	59,56	58,06	55,57	59,61	56,31	55,36	51,65	52,98
Cours								
Haut	87,92	85,50	82,56	80,05	78,50	79,43	80,76	84,39
Bas	81,62	79,82	68,65	69,39	64,01	71,27	73,12	72,87
Clôture	85,36	83,70	81,74	75,22	76,04	72,98	78,82	72,93
Mesures et ratios financiers (%)								
Rendement de l'action	4,0	4,1	4,1	4,5	4,3	4,5	4,1	4,4
Rendement des capitaux propres	13,8	13,0	10,1	10,9	12,9	13,6	11,4	11,8
Rendement des capitaux propres ajusté	14,4	13,5	12,1	12,1	13,5	14,0	13,2	12,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,57	1,58	1,61	1,58	1,53	1,52	1,48	1,51
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	63,9	62,6	70,6	69,4	65,6	64,5	69,1	69,8
Ratio d'efficacité ajusté	61,7	53,7	60,0	62,1	60,8	60,5	64,3	58,4
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	62,6	61,2	65,2	66,8	64,2	63,4	64,7	68,5
Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI	2,8	3,2	(2,2)	0,5	1,6	1,5	(8,5)	(7,5)
Lever d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	2,9	3,8	(0,8)	2,8	1,8	1,4	(2,0)	(6,8)
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,19	0,29	0,23	0,21	0,15	0,20	0,20	0,21
Taux d'impôt effectif	21,0	21,9	17,6	15,0	18,8	19,3	18,8	12,2
Taux d'impôt effectif ajusté	21,2	22,0	19,6	16,2	18,9	19,4	19,8	12,6
Cours de change entre les dollars canadien et américain à la date du bilan (\$)	1,3411	1,3056	1,2548	1,4006	1,3075	1,3080	1,2064	1,2711
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3216	1,3029	1,3016	1,3737	1,3191	1,2671	1,2412	1,1923
Ratio trésorerie et valeurs mobilières / total des actifs	27,1	27,3	26,7	26,4	27,8	29,3	30,0	30,1
Ratios des fonds propres (en % 5)								
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	10,1	10,0	9,7	10,0	10,7	10,4	10,2	10,1
Ratio des fonds propres de catégorie 1	11,6	11,2	11,0	11,3	12,3	11,7	11,4	11,4
Ratio du total des fonds propres	13,6	13,3	13,1	13,4	14,4	13,7	13,5	13,4
Ratio de levier	4,2	4,0	3,9	4,0	4,2	3,9	3,8	3,8

- Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de la Gestion de patrimoine sont les suivants : 10 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, 10 millions au troisième trimestre de 2016, 6 millions au deuxième trimestre de 2016, 12 millions au premier trimestre de 2016, 13 millions au quatrième trimestre de 2015, 9 millions au troisième trimestre de 2015, 11 millions au deuxième trimestre de 2015 et 13 millions au premier trimestre de 2015. Les montants des Services d'entreprise sont les suivants : 21 millions au quatrième trimestre de 2016, 17 millions au troisième trimestre de 2016, 18 millions au deuxième trimestre de 2016, 10 millions au premier trimestre de 2016, 7 millions au quatrième trimestre de 2015 et néant au troisième trimestre de 2015, au deuxième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2015.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada s'établissent comme suit : 1 million de dollars au quatrième trimestre de 2016, 1 million au troisième trimestre de 2016, néant au deuxième trimestre de 2016, 1 million au premier trimestre de 2016, 2 millions au quatrième trimestre de 2015 et 1 million au troisième trimestre de 2015, au deuxième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2015. Les montants de PE États-Unis étaient les suivants : 17 millions au quatrième trimestre de 2016, 16 millions au troisième trimestre de 2016, 17 millions au deuxième trimestre de 2016, 18 millions au premier trimestre de 2016, 18 millions au quatrième trimestre de 2015, 16 millions au troisième trimestre de 2015 et 17 millions pour le deuxième trimestre de 2015 et le premier trimestre de 2015. Les montants de BMO Gestion de patrimoine s'établissent comme suit : 19 millions au quatrième trimestre de 2016, 22 millions au troisième trimestre de 2016, 23 millions au deuxième trimestre de 2016, 24 millions au premier trimestre de 2016 et 22 millions au quatrième trimestre de 2015, au troisième trimestre de 2015, au deuxième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2015. Pour ce qui est des montants de BMO Marchés des capitaux, ils étaient les suivants : néant au quatrième trimestre de 2016, 1 million au troisième trimestre de 2016, néant au deuxième trimestre de 2016 et au premier trimestre de 2016, 1 million au quatrième trimestre de 2015 et au troisième trimestre de 2015 et néant au deuxième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2015.
- L'ajustement comptable cumulatif comptabilisé sous le poste autres des revenus autres que d'intérêts et lié à la conversion des monnaies étrangères a surtout influé sur les résultats des périodes antérieures.
- Les charges de restructuration avant impôts comprises dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise s'élevaient à 188 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et à 149 millions au deuxième trimestre de 2015.
- Les chiffres des ratios des fonds propres des périodes précédentes ont été modifiés pour le premier, le deuxième et le troisième trimestres de 2016, sauf ceux du ratio de levier.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Actifs					
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	36 102	47 677	34 496	32 607	26 256
Valeurs mobilières	149 985	130 918	143 319	135 800	129 441
Titres pris en pension ou empruntés	66 646	68 066	53 555	39 799	47 011
Solde net des prêts	358 730	322 717	292 160	270 822	245 827
Autres actifs	76 472	72 503	65 129	58 016	76 149
Total des actifs	687 935	641 881	588 659	537 044	524 684
Passifs et capitaux propres					
Dépôts	473 372	438 169	393 088	368 369	325 235
Autres passifs	167 796	159 383	155 254	133 500	165 813
Dette subordonnée	4 439	4 416	4 913	3 996	4 093
Capitaux propres	42 304	39 422	34 313	30 107	28 108
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	24	491	1 091	1 072	1 435
Total des passifs et des capitaux propres	687 935	641 881	588 659	537 044	524 684

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 46,1 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 687,9 milliards, et reflète une hausse de 7,3 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain, exclusion faite de ses répercussions sur les actifs financiers dérivés. Le total des passifs a augmenté de 43,6 milliards par rapport au 31 octobre 2015, et reflète une hausse de 7,0 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain, exclusion faite de ses répercussions sur les passifs financiers dérivés. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires se sont renforcés de 2,9 milliards en regard du 31 octobre 2015.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont diminué de 11,6 milliards de dollars, ce qui s'explique par les soldes moins élevés détenus auprès des banques centrales, alors qu'ils étaient très importants à la clôture de l'exercice précédent.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Titres de négociation	84 458	72 460	85 022	75 159	70 109
Titres disponibles à la vente	55 663	48 006	46 966	53 710	57 340
Titres détenus jusqu'à l'échéance	8 965	9 432	10 344	6 032	875
Titres divers	899	1 020	987	899	1 117
Total des valeurs mobilières	149 985	130 918	143 319	135 800	129 441

Les valeurs mobilières ont augmenté de 19,1 milliards de dollars, principalement en raison de la progression des titres de négociation au sein de BMO Marchés des capitaux, de la hausse des titres disponibles à la vente se rapportant surtout aux activités touchant la trésorerie et de l'incidence de 1,5 milliard de l'appréciation du dollar américain.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont diminué de 1,4 milliard de dollars en raison des opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 277	105 918	101 013	96 392	84 211
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	11 376	10 981	10 738	11 745	12 939
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 680	65 598	64 143	63 640	61 436
Cartes de crédit	8 101	7 980	7 972	7 870	7 814
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	164 221	134 095	110 028	92 840	81 133
Solde brut des prêts	360 655	324 572	293 894	272 487	247 533
Provision pour pertes sur créances	(1 925)	(1 855)	(1 734)	(1 665)	(1 706)
Total du solde net des prêts	358 730	322 717	292 160	270 822	245 827

Le solde net des prêts a augmenté de 36,0 milliards de dollars, et reflète une hausse de 3,5 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Le reste de l'augmentation découle principalement de la hausse de 27,3 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans tous les groupes d'exploitation, y compris l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport qui y a contribué à hauteur de 10,6 milliards, ainsi que de la hausse de 6,1 milliards des prêts hypothécaires à l'habitation consentis essentiellement par PE Canada.

Le tableau 7 de la page 128 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 129 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 90 et 91 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 25, aux pages 153, 159 et 195 des états financiers consolidés.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les actifs financiers dérivés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Le solde a augmenté de 4,0 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 1,7 milliard des engagements de clients aux termes d'acceptations et de 0,9 milliard des actifs financiers dérivés.

Les actifs financiers dérivés ont progressé de 0,9 milliard, ce qui est surtout attribuable à une hausse de la juste valeur des contrats de change et à l'appréciation du dollar américain, en partie contrebalancées par la diminution de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Les actifs financiers dérivés sont expliqués en détail à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, à la page 161.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Banques	34 271	32 609	21 282	20 591	18 102
Entreprises et administrations publiques	276 214	258 144	236 100	222 346	187 996
Particuliers	162 887	147 416	135 706	125 432	119 137
Total des dépôts	473 372	438 169	393 088	368 369	325 235

Certains chiffres des périodes antérieures ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts ont augmenté de 35,2 milliards de dollars, et reflètent une hausse de 5,8 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Le reste de l'augmentation reflète la hausse des dépôts de gros et des dépôts des clients, qui s'explique en grande partie par la hausse de 14,2 milliards des dépôts des entreprises et des administrations publiques, par l'augmentation de 14,1 milliards des dépôts des particuliers et par l'accroissement de 1,1 milliard des dépôts par des banques. L'augmentation de 35,2 milliards du total des dépôts est cohérente avec la hausse de 36,0 milliards du total des prêts. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 171, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 100.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent les passifs financiers dérivés, les titres mis en pension ou prêtés, les titres vendus à découvert, les acceptations, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, et les comptes créditeurs et les autres charges à payer. Le solde a augmenté de 8,4 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 3,9 milliards des titres vendus à découvert et de la progression de 3,8 milliards des activités touchant la trésorerie, contrebalancées en partie par une diminution de 4,4 milliards des passifs financiers dérivés. Les passifs financiers dérivés ont diminué de 4,4 milliards du fait du déclin de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur produits de base et des contrats de taux d'intérêt. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 172.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 23 millions de dollars. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 173.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Capital social					
Actions privilégiées	3 840	3 240	3 040	2 265	2 465
Actions ordinaires	12 539	12 313	12 357	12 003	11 957
Surplus d'apport	294	299	304	315	213
Résultats non distribués	21 205	18 930	17 237	15 087	13 456
Cumul des autres éléments du résultat global	4 426	4 640	1 375	437	17
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	42 304	39 422	34 313	30 107	28 108
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	24	491	1 091	1 072	1 435
Total des capitaux propres	42 328	39 913	35 404	31 179	29 543

Le total des capitaux propres a augmenté de 2,4 milliards de dollars. Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires s'est renforcé de 2,9 milliards, en raison d'une hausse de 2,3 milliards des résultats non distribués et de 0,6 milliard des actions privilégiées. La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales a diminué de 0,5 milliard, ce qui s'explique par le rachat de titres de fiducie de capital de 450 millions de dollars.

L'accroissement du capital social s'explique par l'émission d'actions privilégiées ainsi que par l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le RRD) et du régime d'options sur actions. Le RRD de BMO est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 142, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 174, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

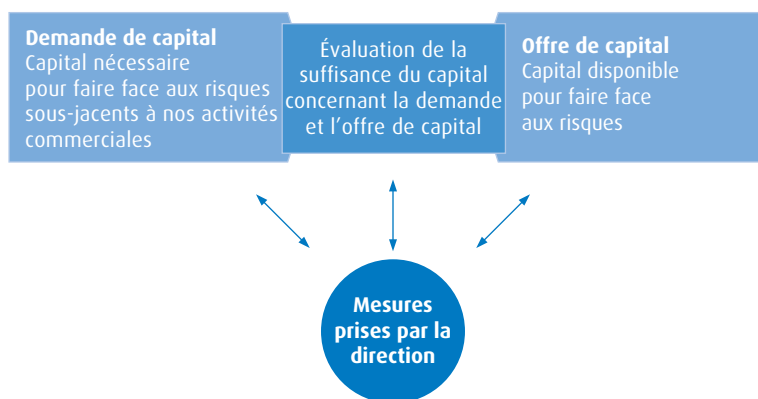
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital est un processus intégré qui utilise des simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique, et pour établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont employées à l'échelle de l'organisation pour évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant pour nous permettre de faire face aux risques que nous prenons et aux situations de crise; il soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et nos plans sont mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO utilise une méthode combinant les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre nos groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure du rendement des fonds propres en fonction de cette répartition, de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajustés en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 79.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital de BMO et les principales activités de gestion du capital, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner et à commenter les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, à examiner et à commenter le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie notre adhésion aux contrôles et signale les occasions de renforcer nos processus.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada, qui prévoit l'application d'un plancher de fonds propres conforme à Bâle I. Les ratios de fonds propres minimaux selon la ligne directrice sur les NFP s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. Ces ratios sont calculés en fonction du retrait progressif, sur une période de neuf ans qui prendra fin en 2022, des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF s'attend à ce que les banques atteignent un ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'au moins 8 % (soit un ratio minimal de 4,5 %, plus un coussin de conservation des fonds propres de 3,5 % comprenant un supplément en actions ordinaires de 1 % applicable aux banques d'importance systémique nationale [BISN]) depuis le 31 janvier 2016 (selon une formule de calcul « tout compris »). À l'exception de la charge sur les fonds propres au titre des ajustements d'évaluation liés au crédit dont il est question ci-après, il n'y a aucune application progressive d'ajustements réglementaires sur une période de cinq ans.

Les exigences complètes pour 2019 et les exigences du BSIF en matière de fonds propres (selon la formule « tout compris ») sont résumées dans le tableau ci-après.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 1)	Ratio des fonds propres de catégorie 1	Ratio du total des fonds propres	Ratio de levier 2)
Exigences de fonds propres minimales pour 2019	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Coussin de conservation des fonds propres comprenant le supplément en actions ordinaires applicable aux BISN 1)	3,5	3,5	3,5	s. o.
Exigences réelles du BSIF 3)	8,0	9,5	11,5	3,0

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des fonds propres, qui est de 3,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Pour BMO, le coussin de conservation des fonds propres comprend le supplément en actions ordinaires de 1 % applicable aux BISN. Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de ce coussin augmenté, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.
 - 2) Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a fixé un ratio de levier minimal de 3 %. Celui-ci fera l'objet d'un contrôle et d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre années ayant débuté le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017, de sorte que la norme finale sur le ratio de levier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
 - 3) Les exigences du BSIF sont les exigences publiées en matière de fonds propres, auxquelles les BISN doivent se conformer à compter de 2016, pour éviter d'être assujetties aux restrictions relatives aux distributions discrétionnaires à même le résultat.
- s. o. - sans objet

Ratios pour les fonds propres réglementaires

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.

Le **ratio de levier** désigne les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Composantes des fonds propres réglementaires

Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires constituent la forme de capital la plus permanente. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent les fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués principalement des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires. Les fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de débiteures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la provision générale et des provisions individuelles pour pertes sur créances, moins certaines déductions réglementaires. Le total des fonds propres comprend les fonds propres des catégories 1 et 2.

La ligne directrice sur les NFP du BSIF exige également l'application de l'avis du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, les instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement que la Banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, font l'objet de clauses de droits acquis et doivent être progressivement retirés sur une période de neuf ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2013. Le BSIF énonce également les exigences concernant le rachat de ces instruments de fonds propres réglementaires en raison d'un événement réglementaire.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation) et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés en utilisant l'approche standard. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à court et du type de catégorie d'actifs, tel qu'il est défini par le BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice sur les NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé en vertu des règles de Bâle I (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les déductions de fonds propres) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon les règles de Bâle III sensibles aux risques. Comme nous l'expliquons ci-après, le plancher de fonds propres qui s'est appliqué à la Banque en 2016 a eu une incidence sur le total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le BSIF a informé les banques qu'au début du premier trimestre de 2014 commencerait l'implantation progressive de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit pour les banques canadiennes. En 2016, cette charge applicable aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentait 64 % du total de la charge à instaurer et on s'attend à ce qu'elle passe à 72 % en 2017.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

Exigences en matière de fonds propres

Un certain nombre de modifications touchant les fonds propres réglementaires, dont certaines sont déjà établies et d'autres en cours d'élaboration, exerceront des pressions à la hausse sur le montant des fonds propres que nous sommes tenus de détenir au fil du temps. La nature de ces changements est présentée ci-dessous.

En décembre 2015, le BSIF a avisé les banques canadiennes de son intention de resserrer les normes de fonds propres réglementaires sur les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur domiciliaire. La mesure est liée au prix du logement à l'échelle régionale ou au prix du logement qui est élevé par rapport aux revenus de l'emprunteur. Les changements définitifs ont été publiés en octobre 2016 et sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2016.

En janvier 2016, le CBCB a publié le cadre définitif des exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché, qui vise à promouvoir une mise en œuvre uniforme des normes applicables d'un territoire à l'autre en prévision de la mise en application prévue en 2019.

En décembre 2015, le CBCB a présenté une nouvelle proposition relative à l'approche standard d'évaluation du risque de crédit; le document en est à l'étape de la consultation et la version définitive devrait être prête au début de 2017. En mars 2016, le CBCB a proposé, dans un document de consultation, de restreindre l'utilisation de modèles établis à partir de l'approche fondée sur les NI avancée en vue de diminuer la complexité, d'accroître la comparabilité et de réduire la variabilité des exigences de fonds propres en regard du risque de crédit. Le document propose, entre autres, d'interdire le recours à une approche fondée sur des modèles pour certaines expositions, l'utilisation d'un plancher pour certains paramètres de modèle (ou « input floor »), et l'indication de paramètres dans le cas de certaines approches fondées sur des modèles. Il examine également l'application éventuelle d'un plancher de fonds propres (ou « output floor ») selon la nouvelle approche standard d'évaluation du risque de crédit. La version définitive des propositions du CBCB devrait être prête vers la fin de 2016 ou le début de 2017.

En mars 2016, le CBCB a proposé une nouvelle méthode de calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel, nommée « approche de mesure normalisée », pour remplacer l'approche de mesure avancée, dont la version définitive devrait être prête au début de 2017. Cette méthode, moins sensible aux risques que l'approche avancée, vise à accroître la comparabilité des mesures des fonds propres pondérés en fonction des risques et à réduire la complexité des modèles.

En avril 2016, le CBCB a publié la version définitive de la norme sur le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, qui comprend une procédure de surveillance au titre du pilier 2, un relèvement des attentes concernant la gestion et la surveillance ainsi que de nouvelles exigences en matière de divulgation, qui entreront en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2018.

En octobre 2016, le CBCB a publié un document de discussion sur le traitement réglementaire des provisions comptables lié à l'IFRS 9, ainsi qu'un document consultatif sur l'approche provisoire et les dispositions transitoires. En réponse à ce changement aux normes comptables, le CBCB a constitué un groupe de travail pour analyser l'incidence de l'application du nouveau modèle comptable des pertes de crédit attendues sur les fonds propres réglementaires et évaluer les différentes options possibles relativement aux politiques en matière de fonds propres réglementaires, comme la pertinence de prendre des dispositions transitoires afin d'accorder aux banques davantage de temps pour s'adapter aux nouvelles normes comptables en matière de provisions. Les consultations sont en cours et une étude d'impact quantitatif sera menée.

En octobre 2016, le CBCB a publié la version définitive de sa norme sur le traitement réglementaire des investissements des banques d'importance systémique mondiale (BISM) en instruments de capacité totale d'absorption des pertes. Le but de cette norme est de réduire la contagion au sein du système bancaire. En vertu de la norme finale, les BISM devront déduire les participations de capacité totale d'absorption des pertes excédant un seuil déterminé de leurs fonds propres de deuxième catégorie.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

En juin 2016, le gouvernement du Canada a adopté une loi visant à instaurer un régime de recapitalisation interne pour améliorer la capacité de résolution des banques canadiennes dans la foulée des efforts internationaux déployés à cette fin. L'approche détaillée sera présentée dans les règlements proposés par le gouvernement canadien. Le BSIF a également publié des lignes directrices établissant le niveau minimal de capacité supérieure d'absorption des pertes que les banques devront maintenir. On s'attend à ce que le gouvernement canadien et le BSIF tiennent des consultations sur les règlements et sur le niveau minimal de capacité supérieure d'absorption des pertes avant l'entrée en vigueur du nouveau régime prévue à une date ultérieure. Ce changement pourrait se traduire par une augmentation des coûts de financement selon les règles finales. Nous nous attendons à une période de transition adéquate pour émettre suffisamment de titres de créances admissibles conformément aux nouvelles exigences de recapitalisation liées à la capacité supérieure d'absorption des pertes.

Analyse des fonds propres réglementaires de 2016

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris celle d'un supplément en actions ordinaires de 1 % s'appliquant aux BISN, instaurée en 2016. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 10,1 % au 31 octobre 2016, alors qu'il était de 10,7 % au 31 octobre 2015. Ce recul de 60 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2015 est attribuable à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques liée au plancher de fonds propres selon Bâle I et à l'accroissement des activités ainsi qu'à l'acquisition de l'entreprise Financement de matériel de transport au premier trimestre, qui avait réduit le ratio d'environ 60 points de base, compensés en partie par la croissance des fonds propres.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 11,6 % et 13,6 % au 31 octobre 2016, alors qu'ils étaient respectivement de 12,3 % et 14,4 % au 31 octobre 2015. La baisse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires présentés plus haut, contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées. Le recul du ratio du total des fonds propres est surtout dû à des facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 et aux rachats de billets subordonnés non admissibles au titre des FPUNV, neutralisés en partie par l'émission de billets subordonnés admissibles compris dans les FPUNV.

Le ratio de levier de BMO atteignait 4,2 % au 31 octobre 2016, inchangé par rapport au 31 octobre 2015, excédant l'exigence minimale de 3 % établie par le BSIF.

Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains. L'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres en dollars américains peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut annuler l'incidence des variations des cours de change sur ses ratios de fonds propres, ce qu'il a fait en 2016. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de notre portefeuille et le rendement des capitaux propres.

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Un cadre destiné aux filiales a été instauré pour permettre la gestion adéquate de leur financement et de leur capital.

Les actifs d'impôt différé ont une incidence sur les ratios de fonds propres. Étant donné nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, chaque réduction de 5 % du taux d'impôt fédéral américain (de 35 % à 30 %) réduirait le montant net de ces actifs d'environ 230 millions de dollars, ce qui se solderait par une charge d'impôts sur le résultat ponctuelle correspondante.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), est assujettie au processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène chaque année afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux

suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital qui tiennent compte des risques particuliers auxquels elles sont exposées. En complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF et des sociétés financières qu'il supervise en vue de déterminer si les institutions financières disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques. En juin 2016, après avoir procédé à l'analyse et à l'examen complet du capital, le CRF a fait part de sa décision de ne pas remettre en question le plan de capital de BFC. BFC et sa filiale bancaire, BMO Harris Bank N.A. (BHB), ont également communiqué leurs résultats à la simulation de crise en vertu de la loi Dodd-Frank selon un scénario de surveillance extrêmement défavorable. Aux termes des exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank, BFC doit aussi procéder à ses propres simulations de crise de milieu de cycle. BFC a présenté les résultats de ces simulations de crise au CRF et les a communiqués en octobre 2016. Les ratios de fonds propres de BFC après les simulations de crise se situaient au-dessus du seuil minimal réglementaire applicable aux ratios des fonds propres.

Fonds propres réglementaires (formule « tout compris »¹⁾)

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2016	2015
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement plus la prime d'émission	12 833	12 612
Résultats non distribués	21 205	18 930
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	4 426	4 640
Écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(8 040)	(7 752)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(2 265)	(2 802)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	28 159	25 628
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	2 750	2 150
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	1 540	1 987
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	9
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	9
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(213)	(358)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	4 077	3 788
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	32 236	29 416
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	3 266	1 034
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	1 873	3 548
Instruments de catégorie 2 (et les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	46
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	46
Provisions générales	538	590
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(51)	(50)
Fonds propres de catégorie 2	5 626	5 168
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	37 862	34 584

1) Les fonds propres réglementaires établis selon une formule de calcul « tout compris » supposent que tous les ajustements réglementaires de Bâle III ont été instaurés en date du 1^{er} janvier 2013 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III est retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 28,2 milliards de dollars et à 25,6 milliards au 31 octobre 2016, affichant une hausse par rapport à 29,4 milliards et 25,6 milliards, respectivement, au 31 octobre 2015. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté surtout en raison de la croissance des résultats non distribués. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 par rapport au 31 octobre 2015 est due à la croissance des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et à l'émission d'actions privilégiées, et est contrebalancée en partie par le rachat d'instruments de catégorie 1 supplémentaires, tel qu'il est expliqué ci-après à la section Activités de gestion du capital.

Le total des fonds propres s'élevait à 37,9 milliards de dollars au 31 octobre 2016, par rapport à 34,6 milliards au 31 octobre 2015, une hausse attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 mentionnée précédemment et à l'émission de titres d'emprunt subordonnés admissibles au titre des FPUNV, qui ont été partiellement annulées par les rachats de titres d'emprunt subordonnés non admissibles faisant partie des FPUNS.

Modifications aux actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 277,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016, en hausse par rapport à 239,7 milliards au 31 octobre 2015. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit (d'après les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires) se chiffraient à 222,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016, en hausse par rapport à 200,4 milliards au 31 octobre 2015. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance du volume d'affaires, à l'acquisition de Financement de matériel de transport et aux fluctuations des cours de change, facteurs partiellement neutralisés par les changements apportés aux modèles et aux méthodes et par le rehaussement de la qualité du portefeuille. Au 31 octobre 2016, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 9,0 milliards de dollars, contre 10,3 milliards au 31 octobre 2015, un recul attribuable à la diminution du risque et aux changements apportés aux méthodes. Au 31 octobre 2016, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 30,5 milliards de dollars, comparativement à 28,5 milliards au 31 octobre 2015, une progression essentiellement attribuable à la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Les actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres selon Bâle I se chiffraient à 15,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016, en hausse de 0,5 milliard par rapport au 31 octobre 2015, principalement en raison des changements apportés aux méthodes et aux modèles et de la croissance des activités.

Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2016	2015
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	104 488	91 489
Prêts aux petites et moyennes entreprises	33 755	31 954
États souverains	1 976	1 765
Banques	4 486	3 902
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	8 115	8 427
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	6 135	7 889
Crédit renouvelable admissible	5 110	4 569
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	11 934	11 053
Prêts aux petites et moyennes entreprises	7 696	1 968
Capitaux propres	1 403	1 369
Portefeuille de négociation	9 675	8 415
Titrisation	1 878	2 456
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	16 197	16 255
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	9 651	8 874
Total du risque de crédit	222 499	200 385
Risque de marché	8 962	10 262
Risque opérationnel	30 502	28 538
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant le plancher de fonds propres	261 963	239 185
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	15 599	504
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	277 562	239 689
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres	261 963	239 185
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de catégorie 1	380	286
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	15 219	218
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	277 562	239 689
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres avant l'ajustement d'évaluation lié au crédit et le plancher de fonds propres	261 963	239 185
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres	705	531
Plancher de fonds propres selon Bâle I 2)	14 894	-
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres	277 562	239 716

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les chiffres des périodes précédentes ont été modifiés.

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques imputables à différents types de risques et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, dont le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2016)

		BMO Groupe financier			
Groupes d'exploitation		Services bancaires Particuliers et entreprises	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)	Risque de crédit	78 %	31 %	65 %	64 %
	Risque de marché	4 %	17 %	14 %	27 %
	Risque opérationnel et autres risques	18 %	52 %	21 %	9 %
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque* (en millions de dollars canadiens)	Risque de crédit	149 378	10 277	51 675	26 768
	Risque de marché	–	65	8 897	–
	Risque opérationnel	16 896	5 393	8 213	–

* Les actifs pondérés en fonction des risques selon Bâle I sont pris en compte dans les Services d'entreprise.

Activités de gestion du capital

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons annoncé notre intention, et avons subséquemment obtenu l'autorisation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX), de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO à la TSX. Au cours de l'exercice 2016, nous n'avons pas racheté d'actions en vertu de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités actuel doit prendre fin le 31 janvier 2017.

Au cours de l'exercice 2016, BMO a émis 3,2 millions d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes (RRD) et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de 2016, BMO a procédé aux émissions et rachats d'instruments de fonds propres des catégories 1 et 2 suivants.

Émissions, rachats et conversions d'actions

Au 31 octobre 2016 (en millions)	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		2,1	136 \$
Émission au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires		1,1	90 \$
Fonds propres de catégorie 1 1)			
Conversion d'actions privilégiées de catégorie B, série 25, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2016	(2,2)	(54)\$
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 26, à taux variable à 5 ans et à dividende non cumulatif 2)	25 août 2016	2,2	54 \$
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 38, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	21 octobre 2016	24	600 \$
Rachat de titres de la Fiducie de capital BMO – série E	31 décembre 2015		(450)\$
Fonds propres de catégorie 2 1)			
Émission de billets à moyen terme, série H, tranche 2	8 décembre 2015		1 000 \$
Émission de billets à moyen terme, série I, tranche 1	31 mai 2016		1 250 \$
Rachat de billets à moyen terme, série D, tranche 1	21 avril 2016		(700)\$
Rachat de billets à moyen terme, série G, tranche 1	8 juillet 2016		(1 500)\$

1) De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 173 et 174.

2) Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 26, à taux variable à 5 ans et à dividende non cumulatif à la conversion des actions de la série 25.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV, à savoir les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif des séries 27, 29, 31, 33, 36 et 38, les actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif de série 35, et les billets à moyen terme, série H, tranches 1 et 2, et série I, tranche 1 seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 1,5 milliard de dollars d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 173 et 174, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 30 novembre 2016	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2016	2015	2014
Actions ordinaires	648	3,40 \$	3,24 \$	3,08 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 13 1)	-	-	0,56 \$	1,13 \$
Série 14	250 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15	250 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 2)	157 \$	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$
Série 17 2)	143 \$	0,53 \$	0,60 \$	0,64 \$
Série 18 3)	-	-	-	0,41 \$
Série 21 4)	-	-	-	0,81 \$
Série 23 5)	-	-	0,34 \$	1,35 \$
Série 25 6)	236 \$	0,84 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 26 6)	54 \$	0,10 \$	-	-
Série 27	500 \$	1,00 \$	1,00 \$	0,59 \$
Série 29	400 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,46 \$
Série 31	300 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,31 \$
Série 33	200 \$	0,95 \$	0,45 \$	-
Série 35	150 \$	1,25 \$	0,41 \$	-
Série 36	600 \$	65,03 \$	-	-
Série 38	600 \$	-	-	-
Billets à moyen terme				
Série H, tranche 1 7)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série H, tranche 2 7)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 1 7)	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	5,5			
Droits non acquis	4,2			

1) Rachetées en mai 2015.

2) En août 2013, environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 16, ont été converties en actions privilégiées, série 17, à raison de une action contre une action.

3) Rachetées en février 2014.

4) Rachetées en mai 2014.

5) Rachetées en février 2015.

6) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26.

7) La note 15 afférente aux états financiers, à la page 173, présente des détails sur les billets à moyen terme - série H, tranche 1 et tranche 2, et série I, tranche 1.

s. o. - sans objet

La note 16 afférente aux états financiers, à la page 174, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2016 ont totalisé 3,40 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 50,4 % du bénéfice net comptable et 46,3 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un niveau de fonds propres adéquat.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,0 % selon le cours de clôture et les dividendes déclarés au cours des quatre derniers trimestres. Le 6 décembre 2016, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,88 \$ par action, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 2 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 28 février 2017 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2017.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au premier et au deuxième trimestres de 2016, les actions ordinaires destinées à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires ont été achetées sur le marché libre. Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2016, les actions ordinaires ont été émises sans escompte. Au premier trimestre de 2017, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes, conformément aux modalités du réinvestissement des dividendes, et d'achat d'actions seront émises à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») et où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires est présentée à la page 120.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament ou autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, le portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects. Nous détenons un petit portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang et de prêts sur valeur domiciliaire qui présentaient des caractéristiques propres aux prêts à haut risque ou aux prêts Alt-A au moment de leur approbation (c'est-à-dire qu'ils étaient assortis de faibles cotes de solvabilité ou de documents restreints). Ces programmes ont été arrêtés. Les soldes à payer et les montants en souffrance depuis 90 jours et plus à la clôture de l'exercice étaient négligeables.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité. Nos pratiques de consentement de prêts prennent en compte la capacité de nos emprunteurs à rembourser et la valeur des garanties sous-jacentes.

Une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts aux particuliers associés aux marchés de l'habitation du Grand Vancouver et du Grand Toronto et de l'endettement des particuliers se trouve dans la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 80.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,8 % du total de ses actifs avec un encours de 12,5 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (1,6 % et 10,4 milliards respectivement en 2015). De ce montant, 387 millions de dollars ou 3,1 % représentent des prêts classés comme douteux (351 millions ou 3,4 % en 2015).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 92 millions de dollars en 2016 et à 89 millions en 2015.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit directement de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent des actifs qu'ils détiennent à ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons à l'égard du PCAA acheté par les investisseurs. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités, par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers, à la page 159, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2016 et en 2015, aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec les expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2016, les entités financées sur le marché totalisaient 4,4 milliards de dollars en PCAA en circulation (3,7 milliards de dollars en 2015). Le PCAA des entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. L'investissement de BMO, à titre d'agent de placement, dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 14 millions de dollars au 31 octobre 2016 (21 millions en 2015).

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 5,8 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (5,0 milliards en 2015). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 25 afférente aux états financiers, à la page 195. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 87 % du total des actifs de ces entités (86 % en 2015).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multisécteur américaine émettrice de PCAA que nous consolidons aux termes des IFRS. Cette entité de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 28 opérations de titrisation (28 en 2015), la valeur moyenne des facilités étant de 105 millions de dollars américains (174 millions de dollars américains en 2015). Au 31 octobre 2016, la taille des lots variait de 10 millions à 600 millions de dollars américains (de 1 million à 700 millions de dollars américains en 2015).

L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts aux étudiants et des prêts automobiles.

Au 31 octobre 2016, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 2,9 milliards de dollars américains (4,1 milliards de dollars américains en 2015). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant inutilisé totalisait 4,7 milliards de dollars américains au 31 octobre 2016 (5,4 milliards de dollars américains en 2015).

Secteurs dignes d'intérêt : secteur pétrolier et gazier et secteurs miniers

Nos risques relativement au secteur pétrolier et gazier sont présentés plus en détail dans la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 80. Au 31 octobre 2016, les prêts en cours de BMO dans le secteur pétrolier et gazier s'élevaient à 8,0 milliards de dollars, ou 2,1 % du total des prêts, en hausse d'environ 1,3 milliard de dollars sur un an. De ce montant, une tranche de 453 millions de dollars de prêts dans le secteur pétrolier et gazier a été classée dans les prêts douteux (102 millions en 2015). La plupart des prêts du secteur pétrolier et gazier sont accordés à des sociétés d'exploration et de mise en valeur, soit 59 %, 30 % le sont à des pipelines, 9 %, à des sociétés du secteur des services et 2 %, à des sociétés des secteurs manufacturier et du raffinage.

Au 31 octobre 2016, les prêts de BMO relativement aux secteurs miniers s'élevaient à 1,9 milliard de dollars, ou 0,5 % du total des prêts, en hausse d'environ 0,6 milliard de dollars sur un an. De ce montant, une tranche de 3 millions de dollars de prêts dans le secteur minier a été classée dans les prêts douteux (4 millions en 2015).

Mise en garde

La section Instruments financiers désignés renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 146 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (124 milliards en 2015). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers, à la page 195.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués principalement dans la section Entités de titrisation soutenues par BMO, à la page 77, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers, à la page 159. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités de titrisation de la Banque, l'entité de titrisation américaine des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, nos entités à financement structuré, certaines entités de capital et de financement ni divers fonds d'investissement gérés ou non par BMO.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 24 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (30 milliards en 2015). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 25 afférente aux états financiers, à la page 195, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est donc essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels.

Surjit Rajpal

Chef de la gestion globale des risques
BMO Groupe financier



Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche en matière de prise de risques des plus rigoureuses.
- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes qui ciblent tous les types importants de risque.
- Une appétence au risque et des mesures intégrées à la planification stratégique et à la gestion continue des activités et des risques.
- Une culture qui prône l'amélioration continue de sorte à favoriser la cohérence et l'efficacité de la gestion des risques.

Défis

- L'accroissement du nombre et de la complexité des exigences réglementaires, mais aussi du rythme de leur évolution.
- Parvenir à un juste équilibre entre le risque et le rendement dans un contexte économique et géopolitique incertain.
- Les progrès technologiques qu'il faut réaliser pour combler les attentes des clients et la nécessité de prévoir et de contrer les cyberattaques et les menaces que pose la concurrence.

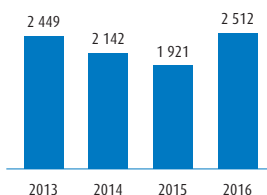
Priorités

- Rationaliser les activités de gestion des risques, simplifier les processus et mettre en place des pratiques uniformes de nos différents secteurs d'activité de sorte à maîtriser leur complexité croissante.
- Favoriser une meilleure intégration des questions propres aux risques dans les processus et décisions d'affaires, tout en gérant les changements et la complexité grâce à une évaluation et à une surveillance des risques encore plus dynamiques.
- Continuer d'améliorer notre infrastructure de gestion des risques en intégrant davantage nos systèmes, nos données, nos modèles et nos processus d'affaires et de gestion des risques de sorte à parfaire l'harmonisation constante de ses composantes clés.

Réalisations en 2016

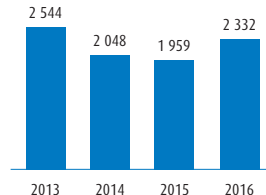
- Nous avons amélioré la qualité des données sur les risques et le signalement de ceux-ci en investissant de fortes sommes afin de simplifier la collecte des données, de les rendre encore plus ponctuelles et d'en élargir la portée. Ces investissements ont également servi à automatiser la préparation des rapports et à rehausser la gouvernance.
- Nous avons perfectionné les simulations de crise, les autres modes d'analyse des données ainsi que la modélisation.
- Nous avons enrichi notre culture de gestion des risques en peaufinant nos outils d'évaluation et de formation et nos processus de communication.
- Nous avons comblé les attentes, sans cesse croissantes, des organismes de réglementation, comme en témoignent les améliorations apportées aux simulations de crise, à l'évaluation du risque de marché, aux outils et processus de lutte contre le blanchiment d'argent et à la gestion des risques clés.
- Nous avons poursuivi la mise au point de notre infrastructure de gestion des risques en intégrant, en automatisant et en perfectionnant les fonctionnalités d'analyse des risques et des données et de la modélisation des risques de marché et de crédit, et du risque opérationnel de ce qui constituera notre plateforme de prochaine génération.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



Les nouveaux prêts douteux ont augmenté d'une année à l'autre, l'ensemble des hausses provenant des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, surtout dans le secteur pétrolier et gazier.

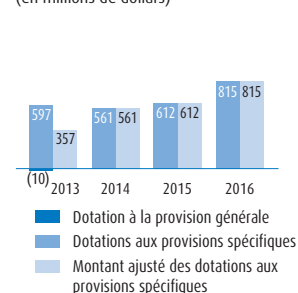
Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



En 2016, le solde brut des prêts douteux a inscrit une hausse de 19 % qui s'explique par la croissance des prêts douteux dans le secteur pétrolier et gazier ainsi que par l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

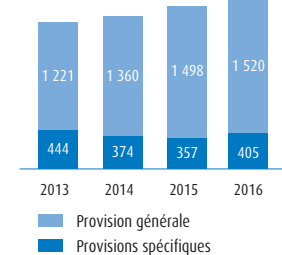
* Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est accru en raison essentiellement de la hausse des dotations à la provision des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, contrebalancée en partie par les recouvrements nets des Services d'entreprise.

Total de la provision pour pertes sur créances* (en millions de dollars)



Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 4 % d'une année à l'autre et demeure suffisant.

* Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2016. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 144, et la note 5 afférente aux états financiers, à la page 156.

Aperçu

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré d'appétence au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Nous sommes exposés à de nombreux risques qui évoluent sans cesse et qui pourraient influencer sur nos activités et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques qui comptent parmi les plus importants ou qui sont des risques émergents constituent des objectifs essentiels de nos activités de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents sert à élaborer des plans d'action et des simulations de crise qui mesurent notre exposition à certains événements.

En 2016, nous avons accordé une attention particulière aux principaux risques et risques émergents suivants :

Ralentissement du commerce international

L'altermondialisation menace le commerce international, ce qui ébranle le libéralisme commercial multilatéral qui a favorisé la croissance des pays occidentaux dans les dernières décennies. La faible croissance mondiale, auparavant entravée par les perturbations hors de l'Amérique du Nord, notamment l'endettement des pays européens, la transition économique de la Chine et les conflits d'ordre régional, est maintenant davantage mise en péril par l'altermondialisation généralisée ainsi que par l'incertitude politique et la menace au commerce qui en découlent. Le vote en faveur du Brexit, la montée des partis nationalistes européens et l'appui au protectionnisme qui a marqué les récentes élections aux États-Unis en 2016 ont en commun une tendance au nationalisme ou régionalisme populiste et fermé, tendance qui pourrait entraver le commerce international et, par conséquent, la croissance. À court terme, cette réalité se traduit par des pics de volatilité sur les marchés des capitaux, mais, à plus long terme, elle pourrait freiner l'essor économique en Amérique du Nord et détériorer la qualité du crédit des secteurs qui y sont exposés.

BMO emploie une stratégie intégrée en Amérique du Nord qu'elle peut appliquer à divers secteurs et régions, ses engagements directs en matière de crédit à l'extérieur de cette zone sont restreints et sa présence géographique lui procure naturellement une certaine couverture des fluctuations des prix des produits de base et des cours de change, couverture grâce à laquelle une hausse ou baisse des prix et des cours a souvent des répercussions compensatoires dans différents secteurs d'activité et régions de l'Amérique du Nord. Même si elle est avant tout une banque nord-américaine, sa clientèle de base et sa stratégie internationale sont tributaires du commerce et de la croissance. Nous surveillons de près les facteurs qui favorisent la croissance mondiale et nous évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires à la lumière des faits nouveaux. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance du capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves en Amérique du Nord et ailleurs, et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences et d'y faire face. Il est cependant difficile de prévoir et d'atténuer les conséquences économiques et financières que pourraient avoir des événements qui ne se sont jamais encore produits et qui pourraient entraver la croissance économique.

La section Expositions en Europe, à la page 93, donne plus de renseignements sur nos positions directes et indirectes en Europe.

Risque lié à l'information et à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de l'usage important que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques de pointe, soit surtout celles des plateformes au moyen desquelles nous fournissons des services bancaires mobiles et en ligne à notre clientèle, nous sommes exposés à des risques accrus liés à la sécurité de l'information. Ces risques englobent le piratage informatique, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Afin de mieux protéger nos clients, BMO et ses fournisseurs de services investissent de manière proactive dans les gens et la technologie afin d'améliorer notre capacité à contrer, à repérer et à gérer les menaces susceptibles de compromettre sa cybersécurité. Dans le but de demeurer à l'abri des cyberattaques, qui évoluent rapidement, nous évaluons l'efficacité des contrôles clés au moyen de tests, de revue des meilleures pratiques et de comparaisons externes et nous collaborons avec des experts et des fournisseurs en cybersécurité afin de rehausser nos contrôles, nos ressources internes et notre capacité technologique.

Marchés du logement dans la région du Grand Vancouver (RGV) et la région du Grand Toronto (RGT) et endettement des consommateurs

Dans la région du Grand Vancouver (RGV) et la région du Grand Toronto (RGT), les prix ont augmenté rapidement, et ce, pendant une longue période. En outre, le niveau général d'endettement des ménages canadiens est élevé, ce qui fait craindre que d'autres majorations successives des prix dans la RGV et la RGT se soldent par l'accroissement des situations de défaut advenant la dégradation de la situation économique ou une hausse marquée des taux d'intérêt. De plus, si des ménages endettés se voyaient contraints de vendre leur habitation pendant une période de ralentissement économique, les prix pourraient subir une correction à la baisse, ce qui affaiblirait encore plus l'économie et accentuerait la fragilité des finances des ménages. Bien que les récentes mesures gouvernementales et réglementaires concernant les transactions immobilières et le financement hypothécaire réduiraient les pressions exercées par les prix, elles font craindre une correction des prix des logements et de la construction. Il est encore trop tôt pour prédire l'interaction et les répercussions de ces changements, mais la forte croissance économique de ces

régions donne à penser que les taux de défaut des prêts hypothécaires y demeureront faibles, et elle pourrait engendrer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande ainsi que des variations de prix moins prononcées. Nos pratiques en matière de crédit, lesquelles sont axées sur la prudence, font que nous avons confiance en notre portefeuille. Qui plus est, nos analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et un contexte de récession, nos pertes en seraient toujours à un niveau que nous pourrions gérer.

Fléchissement des prix du pétrole

La faiblesse persistante des prix du pétrole et du gaz pose son lot de défis pour nombre d'entreprises de ce secteur et oblige celles qui en sont touchées à prendre diverses mesures pour rehausser leur efficacité opérationnelle et la vigueur de leur bilan. Pour ce faire, elles réduisent leurs coûts, ajustent la cadence de leurs dépenses d'investissement, améliorent la productivité, limitent les sorties de fonds, vendent des actifs secondaires et mobilisent des capitaux. Le secteur continue de procéder aux changements qui lui permettront de composer avec le recul des prix du pétrole, mais, comme les principaux ajustements ont déjà eu lieu et que les prix du pétrole ont rebondi après avoir été extrêmement bas, les tensions se sont atténuées. En Alberta, les consommateurs ressentent toujours les effets de la montée du chômage, facteur qui persistera quelque temps encore et qui continuera de peser sur l'économie de cette province.

Les faibles prix du pétrole se traduisent par des résultats fort différents pour les autres secteurs et régions dans lesquelles BMO est présent. De fait, ces prix affaiblissent le dollar canadien et réduisent les coûts des intrants de nombreux clients et entreprises. Le recul des prix du pétrole et du dollar canadien a favorisé l'accroissement de la production manufacturière canadienne et des exportations autres que de pétrole. Bien que cet accroissement se soit quelque peu essoufflé dans la première moitié de 2016, nous prévoyons le maintien de cette tendance positive jusqu'en 2017. Dans l'ensemble, le repli des prix du pétrole influe favorablement sur la demande mondiale et sur celle émanant des États-Unis ainsi que sur les exportations canadiennes autres que de produits énergétiques.

Facteurs susceptibles de perturber les activités

Le secteur des services financiers évolue rapidement puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans certains segments du marché bancaire tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation plus souple. Ces entrants peuvent employer de nouvelles technologies et des outils de données et d'analyse hautement perfectionnés, exiger des coûts moins élevés pour leurs services, avoir un fardeau réglementaire moins lourd et recourir à des processus plus rapides afin de concurrencer les banques traditionnelles. Par exemple, de nouveaux modèles opérationnels pour les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises, le change et les services-conseils en placement à faibles coûts font surface. Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs, nous continuons de nous y adapter en investissant dans nos activités, dont l'amélioration de nos plateformes de services bancaires mobiles, la conception de nouveaux types de succursales, le perfectionnement de nos outils décisionnels et analytiques et la formation, au besoin, de partenariats afin de commercialiser nos solutions novatrices. Nous réduisons davantage notre exposition à ce risque en donnant à notre clientèle accès à des services bancaires par voie de différents canaux, en veillant à mieux la fidéliser et à accroître sa confiance, en utilisant nos propres outils hautement perfectionnés de données et d'analyse et en tirant parti des partenariats actuels ou de ceux à venir. Cependant, suivre le rythme d'innovation des concurrents qui se lancent à l'assaut du marché et dont la situation est différente pourrait exiger de nous et des décideurs une plus grande rapidité d'adaptation.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Situation économique et conjoncture de marché dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. Des facteurs tels que l'état général des marchés financiers ou du crédit, notamment la liquidité, le niveau d'activité commerciale, la volatilité et la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur nos activités. De plus, les taux d'intérêt, les cours de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les prix des habitations, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les politiques et ententes commerciales, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, l'ampleur de nos activités dans une région donnée et sa situation économique et commerciale peuvent se répercuter sur l'ensemble de nos revenus et sur notre bénéfice. Par exemple, le niveau élevé d'endettement des consommateurs et l'augmentation des prix des habitations dans certaines régions du Canada pourraient rendre la Banque vulnérable à une hausse des pertes sur créances advenant un ralentissement économique ou un autre catalyseur aux répercussions négatives.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles sont devenues plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger des marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts réglementaires et de conformité s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements et notre croissance. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et les autres changements éventuels comme les réformes du système américain de réglementation financière et les répercussions éventuelles du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne afin que BMO puisse faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis. Nous nous efforçons toujours de mettre le client au cœur de tout ce que nous faisons, car c'est ainsi que nous parvenons à relever les défis inhérents aux questions de conformité et de protection des consommateurs. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire et la section Gestion globale du capital aux pages 110 et 70 donnent plus de renseignements sur ce risque.

Politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales et de taux d'intérêt

Les politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales et réglementaires et autres politiques de nature économique qui ont cours au Canada, aux États-Unis et ailleurs influent sur notre bénéfice. De telles politiques peuvent avoir pour effet d'accroître ou de réduire la concurrence, la rentabilité et l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir des conséquences négatives ou positives pour nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons des activités, accentuant ainsi le risque de défaillance chez ces clients et contreparties. Par ailleurs, les attentes des marchés obligataires et monétaires relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur les taux d'intérêt. L'évolution de ces attentes et de la politique monétaire est difficile à prévoir. Les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change imputables à de tels changements peuvent influencer sur notre bénéfice et nos évaluations. La section Risque de marché, aux pages 95 et 99, respectivement, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change auquel nous sommes exposés. Des changements des taux d'impôt et des politiques fiscales peuvent aussi avoir une incidence sur notre bénéfice et, tel qu'il est expliqué dans la section Estimations comptables critiques, à la page 113, une réduction des taux d'impôt peut diminuer la valeur de notre actif d'impôt différé net. Toute baisse de 5 % du taux d'impôt fédéral américain (de 35 % à 30 %) réduirait le montant net de ces actifs d'environ 230 millions de dollars, ce qui se solderait par une charge d'impôts ponctuelle correspondante. De plus, chaque baisse de 5 % du taux d'impôt fédéral américain se traduirait toutefois aussi par une hausse de notre bénéfice net annuel d'environ 75 millions. La législation fiscale pourrait changer en raison des mesures prises par les gouvernements canadien et étrangers pour contrer les positions fiscales qu'adoptent des multinationales, et l'administration fiscale affecte davantage de ressources à la vérification fiscale de telles entreprises. Ces facteurs pourraient accroître la variabilité de notre taux d'impôt effectif. Notre capacité à mener des activités dans plusieurs pays et celle de nos clients à faire affaire et à réaliser des transactions commerciales dans de nombreux territoires influent grandement sur notre rentabilité, et toute mesure de diversification ou restriction quant à la conduite de telles activités pourrait avoir des conséquences négatives.

Acquisitions et plans stratégiques

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, il peut arriver que nous ayons à obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. Notre performance après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de conserver à notre emploi nos dirigeants clés et d'assurer leur perfectionnement, et rien ne peut assurer que nous pourrions continuer de le faire.

Intensité de la concurrence

La concurrence entre les sociétés de services financiers est féroce et s'exerce de moins en moins par les prix. Les sociétés non financières proposent de plus en plus de produits et de services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix, les modes de distribution, la convivialité des produits et l'accessibilité des services, la valeur de l'expérience client, la réputation et les initiatives de la concurrence. Les différences, à l'échelle mondiale, des lois et règlements adoptés par les autorités réglementaires peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité. L'évolution de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché qui en résulterait pourrait comprimer notre bénéfice.

Cours de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges, de nos actifs et de nos passifs libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien en regard du dollar américain pourraient également se répercuter sur le bénéfice des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. Un raffermissement du dollar américain pourrait faire augmenter la valeur de nos actifs pondérés en fonction des risques et nos déductions du capital en dollars américains, ce qui pourrait dégrader nos ratios de fonds propres. La dépréciation de ce dollar réduit l'apport de nos activités aux États-Unis à notre rentabilité en dollars canadiens. Les sections Change, à la page 37, Gestion globale du capital, à la page 70, et Risque de marché, à la page 95, renferment plus de détails sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Modifications de nos cotes de crédit, du capital et des marchés du financement

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité à obtenir du capital et du financement aux fins du soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des taux concurrentiels. Si nos cotes de crédit se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Les risques que les propositions de recapitalisation interne au Canada pourraient poser aux créanciers de gros et la législation connexe pourraient également influencer sur les coûts du financement et son accès. Les changements d'ordre réglementaire ont également réduit les activités de tenue de marché à l'échelle mondiale. Une moins grande liquidité des marchés pourrait influencer sur l'évaluation de nos titres et sur la disponibilité et la tarification du financement de la Banque. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 161.

Risques opérationnels et infrastructurels

En tant que grande entreprise qui exerce ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à plusieurs risques opérationnels qui sont susceptibles d'avoir de graves répercussions. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés, de fournisseurs de services indépendants ou d'autres tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines, ce qui englobe l'inefficacité des processus et la défaillance des contrôles. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous ou nos fournisseurs de services indépendants avons mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Procédures judiciaires

Nous sommes impliqués dans des litiges qui surviennent dans le cours normal des affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation, compromettant du coup nos perspectives d'avenir. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 195, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes, lesquelles régissent l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 144.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations en s'appuyant parfois sur des modèles financiers et statistiques, ce qui peut avoir une incidence sur les montants de certains actifs, passifs, revenus et charges, sur les dates auxquelles ils sont inscrits dans nos états financiers ainsi que sur leur valeur comptable. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que nos modèles soient imprécis.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations comptables critiques, à la page 113, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer ou non du crédit ou de conclure ou non d'autres transactions avec des clients ou des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, tels que des états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder nos décisions sur les déclarations des clients ou des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. Nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer les risques inhérents aux garanties et autres risques associés aux clients. Si nos clients ou des contreparties nous transmettaient des états financiers ou des renseignements financiers trompeurs ou nous indiquaient des valeurs inexactes pour leurs garanties, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Mise en garde

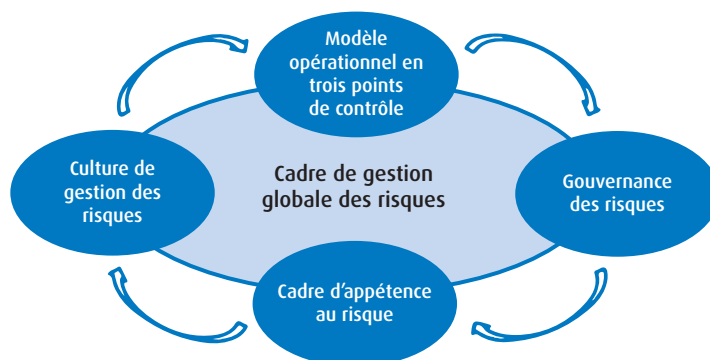
La présente section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 30. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Notre cadre de gestion globale des risques est employé à tous les échelons de la Banque, s'articule autour de notre modèle opérationnel en trois points de contrôle et du cadre d'appétence au risque, et s'appuie sur notre structure de gouvernance des risques et sur une culture de gestion des risques solidement ancrée.



Types de risque

Notre cadre de gestion globale des risques permet de gérer efficacement chaque type de risque susceptible d'avoir une forte incidence sur nos activités. Ces types de risque sont présentés ci-dessous et ont été regroupés en fonction du degré de gestion auquel ils se prêtent par voie d'analyses quantitatives ou essentiellement par voie de techniques qualitatives. De plus amples détails sur chacun de ces types de risque sont fournis dans la section débutant à la page 88.

<p>Hautement quantitatives</p> <p>↑</p> <p>↓</p> <p>Essentiellement qualitatives</p>	Crédit et contrepartie	Marché	Assurance	
	Liquidité et financement	Opérationnel	Modèle	
	Juridique et réglementaire	Entreprise	Stratégie	Environnemental et social

Nous utilisons notre cadre de gestion globale des risques, dont celui régissant nos politiques, ainsi que des limites de risque correspondantes et des lignes directrices relatives à l'appétence au risque, pour gérer chacun de ces types de risque en accord avec notre degré de tolérance au risque par voie de nos activités de première ou de deuxième ligne et de nos processus de gestion des risques. Tel qu'il est indiqué ci-dessous, la supervision de la gestion de ces types de risque est exercée par la direction et des comités du Conseil et s'appuie sur un cadre de contrôle.

Principes relatifs aux risques

Selon ce cadre, les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons.
- Les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La détection et l'appréciation des risques intègrent des éléments tant qualitatifs que quantitatifs, notamment la perception des risques compte tenu du contexte opérationnel externe, ainsi que des simulations de crise et l'analyse de scénarios.
- La prise de décisions est fondée sur une compréhension commune des risques, laquelle s'acquiert grâce à de solides paramètres et à des analyses poussées, et est actualisée par une surveillance active et des contrôles clés.
- Une méthode de calcul du capital économique est utilisée pour évaluer et regrouper, dans tous les secteurs d'activité, tous les types de risque quantifiables de sorte à faciliter une prise en compte continue des risques dans la mesure des rendements.

Trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous.

- Nos groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétence au risque ainsi que cerner, comprendre, évaluer, gérer, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts et peuvent avoir recours aux secteurs experts ou à d'autres fournisseurs de services pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes à notre cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par nos politiques générales et par le cadre régissant notre appétence au risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils peuvent élaborer des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques à l'échelle de l'organisation. Même si c'est le premier point de contrôle qui doit cerner, gérer et signaler les risques associés à ses activités, c'est le deuxième point de contrôle qui repère, évalue, quantifie, surveille, gère et signale de manière indépendante tous les risques importants auxquels la Banque est exposée.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes généraux, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture d'entreprise en plus de l'influencer et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques, les interprètent, en discutent et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, et en établissant et instaurant des régimes de rémunération et d'autres mesures incitatives qui sont conçus pour encourager les comportements souhaités, la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, nos cadres de gestion des risques, notre degré d'appétence au risque et limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de nos activités à l'échelle de l'organisation. C'est notamment par des sondages normalisés et anonymes que nous demandons à notre personnel de se prononcer sur la valeur de notre culture de gestion des risques.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. L'intégrité et la responsabilité de bâtir un avenir meilleur font partie des valeurs véhiculées par notre volonté à « Être BMO », et chacun d'entre nous se doit, entre autres choses, d'équilibrer les risques et les occasions, d'assumer ses responsabilités, d'honorer ses engagements et de signaler les manquements en toute franchise. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte rigueur et discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités, les programmes de formation et une communication proactive renforcent également notre culture de gestion des risques et la propagent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

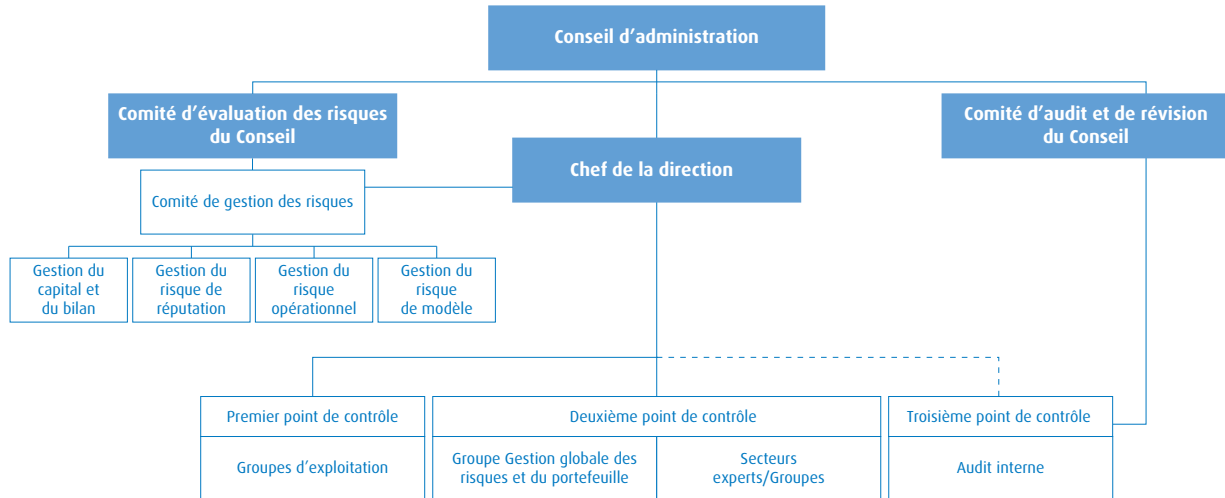
- **Degré d'appétence au risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés et facilite l'harmonisation des stratégies commerciales et de notre appétence au risque et, par voie de nos mesures des risques clés, constitue un cadre de contrôle et d'alerte précoce, concourant ainsi à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – favorisent la responsabilisation et le partage d'informations entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Nous nous assurons également de promouvoir une culture qui favorise la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes de notre cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Nos gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui créent un risque de perte imprévu.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de façon à enraciner notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation et à assurer que nombre de nos spécialistes de la gestion des risques ont des connaissances pratiques de nos activités commerciales.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d'application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l'organisation est exposée soient détectés, gérés, évalués, surveillés, atténués et signalés comme il se doit, selon notre degré d'appétence au risque. Des politiques spécifiques assurent la gouvernance de nos risques clés, tels ceux de crédit, de marché, de liquidité et de financement et de modèle ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance, des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques, et ce, afin d'assurer que ceux-ci sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures, et s'assure que leurs résultats sont ceux escomptés et sont conformes à notre cadre de gestion globale des risques. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Cadre de gouvernance des risques



Outre celui en vigueur à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui englobent nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétence au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève, à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO ainsi qu'à sa culture de gestion des risques, au respect des politiques et procédures générales de gestion des risques, à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi qu'à l'évaluation du chef de la gestion globale des risques, et il participe à la planification de sa relève. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes et de l'exécution de ses activités d'audit interne et externe.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par les autres membres de la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et sur le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétence au risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétence au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la détection, de l'appréciation, de la gestion, de la surveillance et du signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre régissant notre degré d'appétence au risque

Ce cadre est constitué de notre énoncé d'appétence au risque, des mesures des risques clés ainsi que des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétence au risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétence au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétence au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé. À notre degré d'appétence au risque se greffent les exigences suivantes :

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que les normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Assumer uniquement des risques qui sont transparents et définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- S'assurer que les nouveaux produits et initiatives sont soumis à un processus d'examen et d'approbation rigoureux et que les acquisitions constituent un bon choix sur le plan stratégique et financier et sur celui de la culture d'entreprise, et qu'il est hautement probable qu'elles seront source de valeur pour nos actionnaires.
- Établir, à la lumière de notre degré d'appétence au risque et de notre stratégie, des limites relatives au capital et faire en sorte que nos secteurs d'activité optimisent les rendements ajustés en fonction des risques en respectant ces limites.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.
- Se servir des méthodes de calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires ainsi que des simulations de crise pour comprendre les risques et orienter nos appréciations du rapport risque-rendement.
- Cibler des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou de liquidité ou la réputation de BMO.
- Intégrer des mesures des risques ainsi que des rendements ajustés en fonction des risques à notre système de gestion de la performance et tenir compte, aux fins de nos décisions en matière de rémunération, d'une évaluation de la performance à la lumière de notre appétence au risque et des objectifs établis à l'égard du rendement.
- Conserver des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles de conformité hautement efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risques de tous les employés de sorte qu'ils puissent optimiser les rendements ajustés en fonction des risques et respecter toutes les obligations juridiques et réglementaires de BMO, préservant ainsi sa réputation.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un système comportant des limites de risque prudentes et d'excellents contrôles du risque opérationnel.

Limites de risque

Nos limites de risque sont définies par nos principes relatifs aux risques, reflètent notre degré d'appétence au risque et nous aident à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Celles-ci sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et comprennent les suivantes :

- risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille;
- risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations;
- risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros, et lignes directrices quant à la diversification des passifs, à la situation financière, au résultat à risque et à l'exposition de la valeur économique;
- risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance;
- risque de modèle – limites relatives aux exceptions en matière d'approbation et de modification des modèles, aux lacunes importantes et à la prorogation des examens prévus.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés d'appétence au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Nous tenons un registre des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles une demande de capital économique est présentée et l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques, réglementaires, comptables, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque.

Initiatives de placement – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, lequel est examiné et approuvé par les secteurs experts.

Nouveaux produits et services – Les politiques et procédures d’approbation des produits et services, qu’ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par les experts et les directeurs principaux des secteurs experts ainsi que par d’autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l’échelle de l’organisation, leur suivi et la transmission de l’information les concernant sont des volets essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d’entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d’administration de s’acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l’échelle de l’organisation, des groupes d’exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l’organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d’administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l’information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l’information servant à faciliter l’évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d’appétence au risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d’appétence au risque.

De l’information sur les questions liées aux risques est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu’à d’autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s’agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l’atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d’évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu’une gestion intégrée de l’ensemble des risques importants. L’évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles intègre les pertes prévues et les pertes imprévues en vue de l’estimation de l’ampleur et de la corrélation des risques avant l’autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l’an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Nos modèles du capital en fonction des risques procurent une estimation prospective de la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné, selon un degré de confiance préétabli, par rapport à la perte prévue au cours de la même période.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital, et est intégrée à nos énoncés de tolérance au risque à l’échelle de l’organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur nos activités, nos portefeuilles et l’ensemble de l’organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance de notre cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité de direction des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit de superviser la simulation de crise à l’échelle de l’organisation en plus d’examiner et de remettre en question les scénarios et les résultats connexes qui s’en dégagent. Les simulations de crise et les scénarios posés à l’échelle de l’organisation lié au processus d’évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les mesures recommandées que l’organisation pourrait adopter pour gérer les répercussions d’une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d’administration. Les simulations de crise liées au processus d’examen du plan de capital et celles portant sur le capital en milieu d’exercice qu’exige la loi Dodd-Frank, ces simulations reflétant les exigences réglementaires américaines auxquelles nos principales filiales américaines sont assujetties, sont régies par la gouvernance propre à l’entité.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l’évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et permettent de mieux comprendre nos risques et d’évaluer la suffisance du capital.

Simulation de crise à l’échelle de l’organisation

La simulation de crise à l’échelle de l’organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l’établissement de nos objectifs par voie de l’analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l’organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur notre profil de risque, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être prescrits par la haute direction ou des organismes de réglementation, et leurs conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s’y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, le niveau de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l’élaboration de nos modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d’une situation de crise. Les groupes d’exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourraient causer de telles crises et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d’atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d’affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité de direction des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre établi à cette fin instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d’activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l’intègre à l’élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les groupes d’exploitation et ceux responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré de tolérance au risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l’évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s’assurer de la pertinence des stratégies d’affaires.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration supervise la gestion de tous les risques importants qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui se répercutent sur des procédures d'exploitation plus précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétence au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent ces décisions et doivent procéder à une évaluation objective des recommandations de même qu'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous une vaste expérience et de solides compétences, sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques, lesquelles sont revues une fois l'an. Le Conseil examine annuellement notre politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction la responsabilité relative à des limites d'exposition clés qui, lui, la délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des procédures qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste le processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures en vigueur.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les provisions pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants, et de les aider à instaurer les mesures qu'ils peuvent décider de prendre, lorsqu'elles se révèlent nécessaires.

Le risque de crédit de contrepartie s'entend du risque qu'une contrepartie à une transaction se retrouve en situation de défaut ou que sa solvabilité se dégrade avant le règlement final des fonds. Contrairement au risque de crédit inhérent à un prêt où seule la banque prêteuse risque de subir une perte directe, le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque sont assujetties à une surveillance du crédit, à des limites et à un processus d'approbation identiques à ceux indiqués ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, le risque de crédit de contrepartie est également surveillé par voie du cadre de gestion du risque de marché et de nombreuses positions font l'objet de garanties. Afin de réduire ce risque, la Banque a souvent recours à des chambres de compensation ou à des contreparties centrales désignées, lesquelles agissent comme intermédiaires entre les contreparties à des contrats sur les marchés financiers et s'efforcent de réduire le risque au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit ou celui de contrepartie, ou les deux, afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Lorsque cela est possible, il se peut que nous concluons, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre de nos activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille assurent une supervision indépendante de la documentation et de l'évaluation des garanties. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux détenus par des investisseurs, une évaluation externe complète d'un bien est obtenue au moment du montage du prêt, sauf si celui-ci est d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les méthodes d'évaluation interne peuvent prendre en compte les cotisations de taxes, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché. Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Dans certains cas où le ratio prêt/valeur est faible, BMO peut faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aider à déterminer s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive du bien. Au Canada, dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré qui présente un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), BMO obtient la valeur du bien immobilier et l'assureur du prêt la lui confirme.

Les garanties relatives à nos positions de négociation exposées au risque de contrepartie sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides de grande qualité (tels des bons du Trésor américain et canadien et des titres émis par des agences américaines et des provinces canadiennes) qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. (ISDA) ainsi que les annexes de soutien au crédit

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2016 (voir la page 79).

pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger des garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse un montant convenu (appelé le seuil). Les garanties transférées comprennent un montant distinct (marge initiale) ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi que leur mode d'évaluation (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et, s'il s'agit d'un prêt de titres, nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres. Beaucoup de pays du G20 ont mis en place de nouveaux règlements qui nécessiteront que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Il y a lieu de se reporter à la section Risque juridique et réglementaire – Réforme des produits dérivés, à la page 111.

Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. À la clôture de l'exercice, nos portefeuilles de prêts étaient bien diversifiés et comprenaient des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque l'exposition à une contrepartie est étroitement liée à la qualité de crédit de la garantie ou à un autre élément d'atténuation du risque associé à cette contrepartie. Il existe un risque spécifique de corrélation défavorable lorsque la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur l'élément d'atténuation sont très fortement reliés, et il existe un risque général de corrélation défavorable lorsque la qualité de crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques. Des simulations de crise portant expressément sur le risque de remplacement sont réalisées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre bénéfice, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de notre perte économique, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an, cette probabilité étant estimée selon un degré élevé de confiance.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

À des fins d'inclusion dans les calculs des fonds propres réglementaires, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Sous réserve du plancher établi aux termes de Bâle I, nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour évaluer le risque de crédit de la plupart de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard prescrite par Bâle III pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Isley Corporation et des activités de financement d'équipement de transport de GE que nous avons acquis, ainsi qu'à quelques autres expositions négligeables. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour ces portefeuilles.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes de notation du risque sont différents pour les portefeuilles de la clientèle de détail (particuliers et petites entreprises) et pour ceux de la clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises et États souverains).

Les mesures du risque de crédit sont validées et soumises à des contrôles ex post sur une base régulière, soit trimestriellement dans le cas des modèles appliqués aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises et annuellement dans celui des modèles employés pour les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises. Il y a lieu de se reporter aux pages 108 et 109 pour des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque de l'emprunteur en fonction d'un éventail restreint de conditions prévues et probables, lesquelles reposent essentiellement sur de récentes données, dont les situations de défaut, le ratio prêt/valeur et le taux d'utilisation. Les gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Une dernière segmentation permet alors de classer chaque exposition d'une gamme de produits dans des lots homogènes de risques qui reflètent des paramètres de risque communs. Chaque lot se voit attribuer une combinaison unique de paramètres de risque de PD, de PCD et d'ECD, ce qui permet de déterminer le risque de crédit propre à son segment.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail est conçu de façon à produire des estimations de la valeur des paramètres du risque de crédit les plus exactes qui soient, mais un certain degré d'incertitude y est associé. Au cours du processus de calibration, des ajustements des paramètres sont effectués pour chaque segment afin de tenir compte de cette incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés une fois par trimestre et sont calibrés annuellement afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte.

Probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
Défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises et États souverains)

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Une série de modèles de notation des risques généraux ou propres à un secteur ont été élaborés pour chaque catégorie d'actifs afin de cerner les principaux facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs liés à des emprunteurs de différents secteurs d'activité et portefeuilles. Les cotes de risque sont attribuées selon le modèle interne approprié. Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont révisées au moins une fois l'an. Des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque, de ceux qui nécessitent un examen à la suite d'un changement dans la notation ou du non-respect d'un engagement et de ceux qui requièrent ou demandent des modifications à leurs facilités de crédit. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est assignée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque catégorie comprise dans chacun des groupes d'actifs, des cotes de PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an. Les PD estimatives sont régulièrement actualisées en fonction de données internes concernant les cas de défaut sur une période de plus de cinq ans qui englobe au moins un cycle économique entier, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est pertinent.

BMO attribue également une PCD estimative à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur au moment où celle-ci lui est accordée. Cette PCD estimative représente une mesure de la perte économique qui serait subie sur cette facilité si l'emprunteur tombait en situation de défaut durant une période de détresse économique et financière. Elle constitue une mesure inverse de la protection contre les pertes que procure la sûreté fournie, s'il en est, et tient compte des éléments structurels de la facilité, dont son rang, les accords de marge et les caractéristiques des produits et du secteur. Des modèles de PCD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes qui couvrent une période de plus de sept ans, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-3	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
De S-1 à S-2	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	De Ba3 à B1	De BB- à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / douteux		
T1, de D-1 à D-4	C	D

Information sur la qualité du crédit

Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 681 milliards de dollars au 31 octobre 2016, soit 388 milliards au Canada, 264 milliards aux États-Unis et 29 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 59 milliards, ou de 9 %, en regard de l'exercice précédent. La note 5 afférente aux états financiers, à la page 156, comporte des renseignements additionnels.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 38 milliards de dollars, ou de 11 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 374 milliards au 31 octobre 2016. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains est demeurée relativement stable comparativement à celle de l'exercice précédent, et ces portefeuilles représentaient respectivement 64,5 % et 32,6 % du total des prêts, contre 66,6 % et 30,1 % en 2015. Le portefeuille de prêts aux particuliers représentait 49,5 % du portefeuille total, soit un recul en regard de 53,4 % en 2015. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondaient à 50,5 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 46,6 % en 2015. Ces portefeuilles sont bien diversifiés par secteur et nous continuons de surveiller de manière proactive les secteurs d'activité qui, le jugeons-nous, commandent une attention particulière, notamment ceux des prêts aux particuliers au Canada et des expositions directes et indirectes au secteur pétrolier et gazier aux États-Unis et au Canada.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 128 à 134, ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 156. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 153, renferme des renseignements sur nos engagements de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 815 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, ce qui dépasse de 33 % les 612 millions constatés en 2015. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 42, au tableau 15 de la page 134, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 153.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du solde brut des prêts douteux a augmenté de 373 millions de dollars, ou de 19 %, en regard de 2015, s'établissant à 2 332 millions en 2016, des hausses ayant été enregistrées au Canada et aux États-Unis, et ce, en raison de l'augmentation des prêts douteux du secteur pétrolier et gazier et de l'incidence de la plus-value du dollar américain. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est également accru par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,58 % en 2015 à 0,62 % en 2016.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice sont passés de 1 921 millions de dollars en 2015 à 2 512 millions en 2016, ce qui a découlé notamment d'une hausse des nouveaux prêts douteux du secteur pétrolier et gazier. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 56,8 % du total des nouveaux prêts douteux en 2016, ont été enregistrés aux États-Unis, en regard de 55,6 % en 2015. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11, à la page 130, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 153.

Variations du solde brut des prêts et acceptations douteux ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014
SBPD à l'ouverture de l'exercice	1 959	2 048	2 544
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	2 512	1 921	2 142
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(577)	(556)	(669)
Remboursements, montant net	(869)	(700)	(1 059)
Montants sortis du bilan	(706)	(704)	(801)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(34)	(252)	(220)
Fluctuations des cours de change et autres variations	47	202	111
SBPD à la clôture de l'exercice	2 332	1 959	2 048
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,62	0,58	0,67

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

Pour l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. BMO maintient également une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans les portefeuilles de prêts existants, ne peut encore être liée à des prêts individuels. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences aux termes des IFRS ainsi que sur les lignes directrices qu'énonce le BSIF, organisme qui régleme nos activités. Aux termes de notre méthode de calcul de cette provision, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent et y appliquons des facteurs quantitatifs et qualitatifs afin d'établir le montant adéquat de celle-ci. Les facteurs quantitatifs employés dans le cadre de notre méthode permettent d'évaluer les pertes prévues à long terme en fonction de paramètres de risque qui sont définis dans les modèles que nous utilisons pour estimer le capital en fonction des risques, soit la PD, la PCD et l'ECD. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, les éléments clés qui servent à établir les pertes subies, mais non encore détectées, comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Quant aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises, ils sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et les montants des pertes subies, mais non détectées, sont définis en fonction du taux de défaillance à long terme et des pertes passées de chaque lot. Les facteurs qualitatifs employés aux fins de notre méthode reflètent le jugement de la direction eu égard aux conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur et prévues à court terme, les questions propres aux portefeuilles, les tendances au chapitre de la qualité du crédit, les changements dans les pratiques d'octroi de prêts et les facteurs de modèle. Nous examinons la provision générale une fois par trimestre.

BMO maintient sa provision pour pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances. Au 31 octobre 2016, la provision pour pertes sur créances totalisait 2 114 millions de dollars et était constituée de provisions spécifiques de 432 millions et d'une provision générale de 1 682 millions, ce qui englobait des provisions spécifiques de 27 millions et une provision générale de 162 millions liées à des engagements qui n'ont pas fait l'objet de prélèvements et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté d'un exercice à l'autre, à savoir de 62 millions, en raison notamment de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Nos ratios de couverture demeurent adéquats, la provision spécifique pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du SBPD s'établissant à 17,4 %.

La provision générale s'est accrue de 22 millions de dollars par rapport à 2015, atteignant 1 682 millions en 2016. La provision générale était toujours adéquate à la clôture de l'exercice et représentait 0,76 % des actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

Le tableau suivant indique les facteurs qui ont contribué aux variations de la provision pour pertes sur créances. D'autres détails sur ces variations par pays et par portefeuille sont présentés dans les tableaux 12 et 13, à la page 132, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 153.

Variations de la provision pour pertes sur créances ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014
Provisions spécifiques à l'ouverture de l'exercice	392	424	485
Provisions spécifiques (montant imputé à l'état des résultats)	815	612	561
Recouvrements de montants sortis du bilan dans des exercices antérieurs	343	456	624
Montants sortis du bilan	(1 047)	(1 065)	(1 149)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(71)	(35)	(97)
Provisions spécifiques à la clôture de l'exercice	432	392	424
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	1 660	1 542	1 485
Provision générale (montant imputé à l'état des résultats)	-	-	-
Fluctuations des cours de change et autres variations	22	118	57
Provision générale à la clôture de l'exercice	1 682	1 660	1 542
Total de la provision pour pertes sur créances	2 114	2 052	1 966
Constitution :			
Prêts	1 925	1 855	1 734
Provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit	27	35	50
Provision générale pour d'autres instruments de crédit	162	162	182
Provision spécifique pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD ²⁾	17,4	18,2	18,3

1) Comprennent les provisions liées à d'autres instruments de crédit qui sont inclus dans les passifs divers.

2) Ce ratio exclut les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit qui sont comprises dans les passifs divers.

Expositions en Europe

Les expositions de BMO dans certaines régions sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion de l'exposition conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près nos expositions en Europe, et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Nos expositions en Europe, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), au 31 octobre 2016, sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 94.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2016	Tranche financée des prêts 2)		Titres 3) 4)			Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	25	-	-	-	-	299	55	-	354	379
Italie	-	-	-	-	-	2	3	-	5	5
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	53	6	-	-	6	1	-	-	1	60
Total – pays GIPE	78	6	-	-	6	302	58	-	360	444
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
France	111	76	1	171	248	43	-	16	59	418
Allemagne	133	-	33	1 173	1 206	49	5	9	63	1 402
Luxembourg	291	-	-	-	-	-	36	-	36	327
Pays-Bas	502	388	14	135	537	9	40	-	49	1 088
Autres 8)	27	-	-	101	101	2	3	7	12	140
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 064	464	48	1 580	2 092	103	84	32	219	3 375
Reste de l'Europe										
Danemark	11	304	-	50	354	2	-	-	2	367
Norvège	135	653	-	-	653	-	-	-	-	788
Suède	59	108	-	242	350	3	-	-	3	412
Royaume-Uni	543	68	57	313	438	1 294	143	9	1 446	2 427
Autres 8)	133	-	-	-	-	58	9	-	67	200
Total – reste de l'Europe	881	1 133	57	605	1 795	1 357	152	9	1 518	4 194
Total – Europe 9)	2 023	1 603	105	2 185	3 893	1 762	294	41	2 097	8 013
Au 31 octobre 2015										
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Total de l'exposition nette
Total – Pays GIPE	73	-	-	-	-	8	24	-	32	105
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	640	535	14	1 801	2 350	93	36	8	137	3 127
Total – reste de l'Europe	523	1 217	49	946	2 212	736	16	1	753	3 488
Total – Europe 9)	1 236	1 752	63	2 747	4 562	837	76	9	922	6 720

1) BMO avait les expositions indirectes en Europe suivantes au 31 octobre 2016 :

- des sûretés destinées à soutenir les activités de négociation correspondant à des valeurs mobilières de 427 millions d'euros (13 millions d'euros dans les pays GIPE) et 70 millions d'euros étaient détenus en trésorerie.
- des garanties de 1,2 milliard de dollars (28 millions de dollars dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 258 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2016 (*comprend une position nette de 162 millions de dollars – position qui a été acquise – dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 19 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (9,6 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2016).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 108 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2016.

8) Comprend les pays dans lesquels notre exposition nette est de moins de 300 millions de dollars, dont celle de 15 millions de dollars dans la Fédération de Russie au 31 octobre 2016.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 57 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aaa ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts 2)						
	Tranche financée au 31 octobre 2016			Au 31 octobre 2016		Au 31 octobre 2015	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	-	25	-	126	25	27	8
Italie	-	-	-	-	-	2	2
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	43	10	-	80	53	75	63
Total – pays GIPE	43	35	-	206	78	104	73
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	111	-	-	155	111	64	30
Allemagne	19	113	1	207	133	79	72
Luxembourg	81	210	-	409	291	328	159
Pays-Bas	56	446	-	661	502	346	245
Autres 8)	10	17	-	27	27	231	134
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	277	786	1	1 459	1 064	1 048	640
Reste de l'Europe							
Danemark	11	-	-	11	11	6	6
Norvège	26	109	-	200	135	26	26
Suède	8	51	-	202	59	150	13
Royaume-Uni	76	467	-	808	543	459	387
Autres 8)	29	104	-	215	133	137	91
Total – reste de l'Europe	150	731	-	1 436	881	778	523
Total – Europe 9)	470	1 552	1	3 101	2 023	1 930	1 236

Voir les notes du tableau, à la page 93.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation ou d'une contrepartie centrale désignée et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les chambres de compensation et les contreparties centrales désignées sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, BMO doit devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques que pose la Banque, cette dernière est, en tant que membre, exposée au risque associé à sa contribution à un fonds de défaillance et pourrait devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote ¹⁾ (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Au 31 octobre						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	575 523	690 375	2 151 178	2 269 412	2 726 701	2 959 787
Contrats à terme de gré à gré	1 288	2 563	429 219	430 181	430 507	432 744
Options achetées	29 508	21 344	-	-	29 508	21 344
Options vendues	43 921	24 154	-	-	43 921	24 154
Total des contrats de taux d'intérêt	650 240	738 436	2 580 397	2 699 593	3 230 637	3 438 029
Contrats de change						
Swaps de devises	89 354	76 083	-	-	89 354	76 083
Swaps de taux d'intérêt et de devises	382 666	339 467	-	-	382 666	339 467
Contrats de change de gré à gré	409 189	393 098	-	-	409 189	393 098
Options achetées	29 876	28 297	-	-	29 876	28 297
Options vendues	30 405	28 960	-	-	30 405	28 960
Total des contrats de change	941 490	865 905	-	-	941 490	865 905
Contrats sur produits de base						
Swaps	13 603	11 929	-	-	13 603	11 929
Options achetées	6 828	6 172	-	-	6 828	6 172
Options vendues	4 672	4 103	-	-	4 672	4 103
Total des contrats sur produits de base	25 103	22 204	-	-	25 103	22 204
Contrats sur titres de participation	58 313	47 114	-	-	58 313	47 114
Swaps sur défaillance						
Achetés	1 730	4 365	1 303	1 054	3 033	5 419
Vendus	793	9 154	188	-	981	9 154
Total des swaps sur défaillance	2 523	13 519	1 491	1 054	4 014	14 573
Total	1 677 669	1 687 178	2 581 888	2 700 647	4 259 557	4 387 825

1) Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que l'incertitude relative des variations quotidiennes des paramètres du marché exigent une structure de gestion du risque de marché à la fois solide et équilibrée qui intègre une gouvernance, une gestion et une évaluation pertinentes et défendables. En 2016, la Banque a poursuivi l'amélioration de son cadre en trois points de contrôle dans tous les secteurs de la gestion du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Conformément à notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités qui posent un risque de marché. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de ce risque et approuve la politique générale le concernant ainsi que les limites régissant les expositions à ce risque. Le Comité de gestion des risques, qui émet des recommandations en vue de l'approbation de cette politique, examine régulièrement les diverses questions et les positions, et en discute en plus d'assurer une surveillance au nom de la haute direction. Ces comités sont informés des risques particuliers ou de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou partiellement définis ou quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ou aux titres de créance négociables ainsi que de toute autre question pertinente concernant le risque de marché. De plus, toutes les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont informées comme il se doit de sa gouvernance, de la structure de ses pouvoirs décisionnels, de ses processus et de ses méthodes en matière de prise de risques, ont accès à des lignes directrices sur l'application des politiques et des normes générales pertinentes, et doivent s'y conformer et négocier et maintenir les expositions à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous avons un groupe de suivi indépendant et professionnel du risque de marché qui cerne, mesure et limite le risque de marché inhérent de la Banque. Nous surveillons un large éventail de mesures du risque, mesures qui comprennent la valeur à risque (VaR), la valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension), les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les paramètres opérationnels. Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures et veillons au suivi et au signalement de tout dépassement. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétence au risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles clés comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Le groupe Gestion du risque de marché de BMO surveille également le risque structurel de marché, qui est géré par la Direction de la trésorerie de BMO et décrit à la page 98.

Contrôle de l'évaluation des produits

Faisant partie du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits est responsable de l'évaluation indépendante de tous les portefeuilles de négociation et de titres disponibles à la vente au sein des produits de négociation de Marchés des capitaux et de la Direction de la trésorerie afin de confirmer qu'elle est exacte sur tous les points importants. Le groupe Contrôle de l'évaluation des produits s'acquiesce de cette responsabilité :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les ajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur de marché du portefeuille concerné. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil d'appétence prescrit, on constate un ajustement d'évaluation conformément à notre méthode comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, le comité d'exploitation de l'évaluation, qui est composé des parties prenantes clés des différents secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque de marché, du service des finances de Marchés des capitaux, de la Direction de la trésorerie et du groupe du comptable en chef, se réunit afin de vérifier tous les ajustements d'évaluation proposés par le groupe Contrôle de l'évaluation des produits.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les ajustements d'évaluation et les changements à la méthodologie. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les ajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : ajustements d'évaluation liés au crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, ajustements d'évaluation liés au financement et risques de liquidité et de modèle. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 correspondent aux résultats des modèles pour lesquels aucune donnée de marché observable n'est disponible. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 17 afférente aux états financiers, à la page 177.

Évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir, mesurer et contrôler les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures et techniques, dont la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise, les sensibilités, les concentrations des positions, les valeurs notionnelles et les pertes de revenus.

La **valeur à risque (VaR)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, il faut toujours tenir compte de ses limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours aux fins des calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquidés fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions potentielles de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées du portefeuille ou des risques ou d'autres analyses ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constitue une limite. Ni la VaR ni les simulations de crise ne doivent être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et des estimations (tels des niveaux de confiance), et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance, conçu afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. Les montants excédant ces limites sont communiqués à la haute direction afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

De plus, nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au calcul des fonds propres réglementaires à l'égard des portefeuilles de négociation. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme soumis à l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de la valeur à risque du portefeuille de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 %, résultats qui rendent compte des corrélations historiques entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché. Nous employons également cette approche pour apprécier le risque de marché lié aux portefeuilles qui sont soumis aux règles du traitement réglementaire du capital relatif aux portefeuilles bancaires.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure de la VaR sur une période déterminée. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats que nous obtenons confirmer la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations utilisées aux fins de ceux-ci sont mises à jour chaque mois, les mesures de la VaR reflètent les conditions courantes.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché de chacun des secteurs d'activité et à établir le montant des fonds propres réglementaires requis. Aux fins de ces calculs, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés qui ne correspondent pas nécessairement à ceux servant à la gestion quotidienne des risques. Aux termes de la politique de gestion du risque de modèle, les modèles sont validés par le groupe Validation du risque de modèle avant d'être utilisés. Cette politique définit également les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et elle est décrite à la page 107.

Le total de la VaR liée aux activités de négociation, calculée à la fin de l'exercice, a diminué d'un exercice à l'autre, tandis que le total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension a augmenté. L'écart entre la moyenne des calculs quotidiens et hebdomadaires des deux chiffres pour l'exercice 2016 et la moyenne pour l'exercice 2015 est inférieur à 10 %. Au cours de l'exercice, ce sont les changements de méthodologie qui ont eu les répercussions les plus importantes sur la moyenne de la VaR liée aux taux d'intérêt, tant pour la VaR que pour la VaR en période de tension, lorsqu'il y avait une hausse importante, et sur la moyenne de la VaR liée au crédit lorsqu'il y avait une baisse importante. La VaR liée aux actions et la VaR liée au change ont été touchées par les expositions moins élevées.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ¹⁾

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2016			2015	
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base	(0,7)	(0,5)	(1,4)	(0,3)	(0,4)
VaR liée aux titres de participation	(4,5)	(6,1)	(9,9)	(3,1)	(6,9)
VaR liée au change	(1,8)	(1,0)	(3,3)	(0,3)	(2,6)
VaR liée aux taux d'intérêt	(10,3)	(10,2)	(16,2)	(5,6)	(10,5)
VaR liée au crédit	(2,0)	(2,5)	(5,0)	(1,4)	(2,7)
Diversification	9,3	8,7	n. s.	n. s.	9,8
Total de la VaR – Négociation	(10,0)	(11,6)	(18,8)	(6,5)	(13,3)

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) en période de tension – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2016			2015	
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base en période de tension	(1,4)	(1,1)	(2,0)	(0,6)	(0,7)
VaR liée aux titres de participation en période de tension	(18,7)	(14,3)	(20,8)	(9,2)	(17,6)
VaR liée au change en période de tension	(3,2)	(1,5)	(4,7)	(0,3)	(2,2)
VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension	(23,1)	(14,6)	(24,6)	(7,1)	(10,4)
VaR liée au crédit en période de tension	(6,5)	(6,0)	(10,1)	(2,8)	(5,2)
Diversification	25,8	17,3	n. s.	n. s.	15,0
Total de la VaR en période de tension – Négociation	(27,1)	(20,2)	(27,1)	(14,4)	(21,1)

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est générée toutes les semaines.

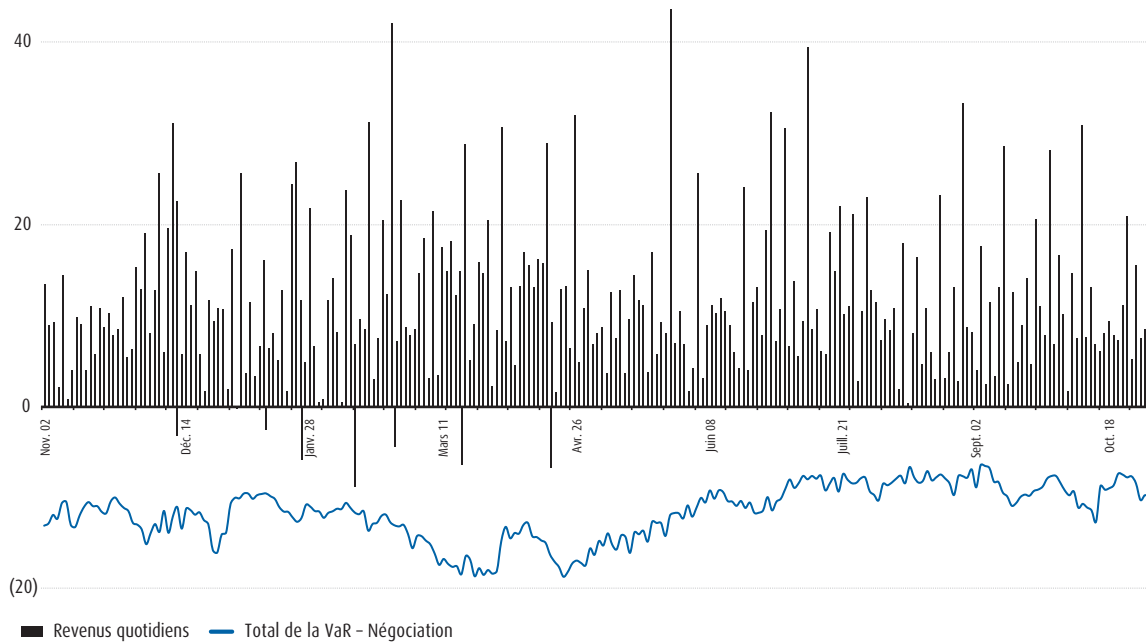
n. s. – non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets de négociation quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation et aux titres disponibles à la vente, en plus de présenter la répartition de ces revenus. Pour l'exercice à l'étude, la perte la plus importante a été subie le 11 février et a découlé des activités normales de négociation et des ajustements d'évaluation. Le profit le plus important a été enregistré le 31 mai et a découlé principalement des activités normales de négociation et de prise ferme.

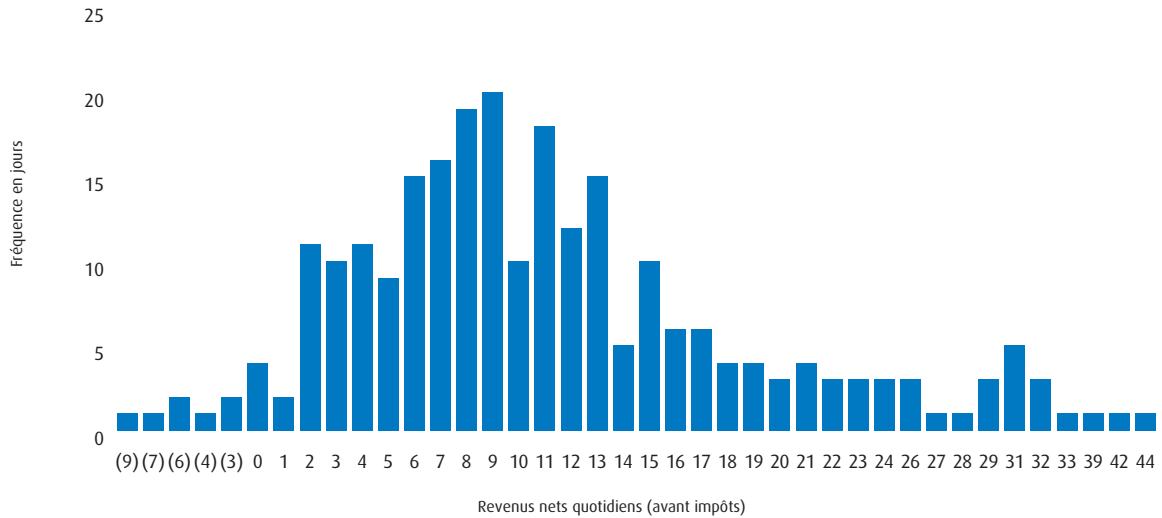
Revenus nets de négociations par rapport à la VaR

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 (en millions de dollars)



Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016				Au 31 octobre 2015				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché				Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Non exposés au risque de marché	
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 653	-	31 653	-	40 295	-	40 295	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 449	258	4 191	-	7 382	1 212	6 170	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières		-	-	-					
Titres de négociation	84 458	76 297	8 161	-	72 460	65 066	7 394	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres disponibles à la vente	55 663	-	55 663	-	48 006	-	48 006	-	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres détenus jusqu'à leur échéance	8 965	-	8 965	-	9 432	-	9 432	-	Taux d'intérêt
Titres divers	899	-	899	-	1 020	-	1 020	-	Titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	66 646	-	66 646	-	68 066	-	68 066	-	Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	358 730	-	358 730	-	322 717	-	322 717	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	39 183	37 571	1 612	-	38 238	35 924	2 314	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	13 021	-	13 021	-	11 307	-	11 307	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	24 268	-	9 149	15 119	22 958	-	8 195	14 763	Taux d'intérêt
Total des actifs	687 935	114 126	558 690	15 119	641 881	102 202	524 916	14 763	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	473 372	11 604	461 768	-	438 169	9 429	428 740	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	38 227	36 132	2 095	-	42 639	39 907	2 732	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	13 021	-	13 021	-	11 307	-	11 307	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	25 106	25 106	-	-	21 226	21 226	-	-	
Titres mis en pension ou prêtés	40 718	-	40 718	-	39 891	-	39 891	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	50 724	-	50 401	323	44 320	-	44 218	102	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	4 439	-	4 439	-	4 416	-	4 416	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	645 607	72 842	572 442	323	601 968	70 562	531 304	102	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ou qui sont disponibles à la vente.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Outre les limites imposées à l'égard à la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie, sur le bénéfice ainsi que sur la valeur des actifs et des passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, la meilleure marge qui soit et qui est susceptible d'être maintenue, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs attribuable aux variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt, de celui lié aux options incorporées aux produits et de celui lié au comportement des consommateurs.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2016 (voir la page 79).

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Des programmes de couverture d'options incorporées aux produits peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures conventionnelles des risques.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt projettent l'évolution des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis à notre cadre de gestion du risque de modèle, qui est décrit plus en détail à la page 107.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-après. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 183.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons mis en œuvre un nouveau modèle pour les dépôts qui reflète la valeur plus élevée des dépôts des clients et des résultats sur ceux-ci lorsque les taux augmentent et l'incidence, lorsque les taux baissent, des taux minimums des dépôts des clients qui sont modélisés. Aucun autre changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'augmentation, en regard du 31 octobre 2015, de l'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a résulté surtout de la progression des positions en actifs à taux fixe, en partie contrebalancée par la mise en œuvre du nouveau modèle de dépôt mentionné plus haut. La diminution, en regard du 31 octobre 2015, de l'avantage de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt s'explique principalement par l'incidence des taux minimums des dépôts des clients qui sont modélisés selon le nouveau modèle, en partie contrebalancée par une hausse des actifs à taux fixe. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus structurels constatés au bilan dans les douze mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent. La diminution de l'avantage d'une hausse des taux d'intérêt en regard du 31 octobre 2015 est en grande partie attribuable à la hausse des actifs à taux fixe déjà mentionnée. L'augmentation, en regard du 31 octobre 2015, de l'exposition à une baisse des taux rend surtout compte du fait que les taux d'intérêt américains pourraient dorénavant reculer plus fortement étant donné qu'ils ont été augmentés au cours de l'exercice 2016.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan ^{1) 2) 3) 4) 5)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016		Au 31 octobre 2015	
	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (avant impôts)
Hausse de 100 points de base	(680,2)	149,0	(647,6)	220,7
Baisse de 100 points de base	7,3	(168,9)	107,3	(95,3)

- 1) Nous avons commencé à présenter les sensibilités du résultat structurel avant impôts au premier trimestre de 2016. Les positions de l'exercice 2015 ont été retraitées à des fins de comparaison.
- 2) Les sensibilités du résultat et de la valeur économique à des baisses des taux d'intérêt supposent que les banques centrales du Canada et des États-Unis n'abaissent pas à moins de zéro les taux d'intérêt du financement à un jour. Ainsi, les scénarios de baisse de taux d'intérêt limitent la réduction des taux d'intérêt à court terme canadiens et américains à 50 points de base (50 points de base pour les taux canadiens et 25 points de base pour les taux américains en 2015) pour les durées les plus courtes. Les taux d'intérêt à plus long terme ne peuvent être inférieurs au niveau présumé de ceux à court terme.
- 3) Certaines positions en titres disponibles à la vente et ne servant pas à la négociation sont gérées par voie du cadre de gestion du risque de négociation de la Banque.
- 4) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.
- 5) Dans le cas des activités d'assurance, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2016 donnerait lieu à une augmentation de 90 millions de dollars du résultat avant impôts et de 623 millions de la valeur économique avant impôts (94 millions et 511 millions, respectivement, au 31 octobre 2015). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2016 donnerait lieu à une diminution de 87 millions du résultat avant impôts et de 744 millions de la valeur économique avant impôts (93 millions et 612 millions, respectivement, au 31 octobre 2015). Ces répercussions ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice 2016. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 70, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2016, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 12 millions de dollars du bénéfice net ajusté avant impôts pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change à la page 37 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2016 (voir la page 79).

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de première ligne de défense, sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de cerner, de comprendre, de gérer, d'atténuer et de surveiller les risques de liquidité et de financement de BMO, et de communiquer l'information relative à ceux-ci. La Direction de la trésorerie conçoit et recommande le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétence à ce risque, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité.

Le groupe Gestion globale du risque de marché, à titre de deuxième ligne de défense, surveille la gestion de la liquidité et du financement à l'échelle de l'organisation et la remet en question, en plus d'assurer une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que mettent en relief les activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques, et ils en discutent. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites et les lignes directrices s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré des limites et des lignes directrices fort rigoureuses. Ces limites établissent son degré général d'appétence au risque à l'égard de la mesure qu'est la position de liquidité nette (PLN), sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles, ainsi que son degré d'appétence au risque pour ce qui est des activités de nantissement. Quant aux lignes directrices, elles servent à établir son appétence aux concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties et des limites relatives à ses activités de nantissement. Des lignes directrices sont également en place pour établir le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées afin d'assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte précoce qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité sur le marché ou des risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de sa PLN comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou l'obligation de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que des décotes d'évaluation et de marge connexes qui pourraient survenir en période de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une combinaison des deux. BMO veille à maintenir une PLN lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios.

Les résultats des simulations de crise sont comparés au degré établi d'appétence au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites ou des lignes directrices et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et lignes directrices énoncées dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires exigées, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion fait l'objet de quotité selon l'opinion de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides servant aux activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales et les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 197,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016, comparativement à 188,5 milliards au 31 octobre 2015. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté principalement de la hausse des soldes et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et par nos activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Federal Reserve Bank aux États-Unis et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de la position de liquidité de BMO, nous ne considérons pas les facilités des banques centrales comme représentant une source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'il détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le tableau ci-dessous présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 25 afférente aux états financiers, à la page 195.

Actifs liquides

	Au 31 octobre 2016			Au 31 octobre 2015		
(en millions de dollars canadiens)	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 653	–	31 653	1 957	29 696	38 063
Dépôts à d'autres banques	4 449	–	4 449	–	4 449	7 382
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	117 320	18 621	135 941	77 576	58 365	48 573
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	20 937	1 290	22 227	2 481	19 746	18 356
Titres de créance d'entreprises	19 188	7 869	27 057	3 202	23 855	22 444
Titres de participation d'entreprises	59 186	19 420	78 606	37 431	41 175	35 400
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	216 631	47 200	263 831	120 690	143 141	124 773
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	22 952	–	22 952	2 516	20 436	18 245
Total des actifs liquides	275 685	47 200	322 885	125 163	197 722	188 463
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	109 656	–	109 656	398	109 258	109 939
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	–	–	–	–	–	–
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	385 341	47 200	432 541	125 561	306 980	298 402

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2016.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2016	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	36 102	-	1 957	11	34 134
Valeurs mobilières 5)	286 783	95 584	27 622	9 075	154 502
Prêts et acceptations	335 778	57 308	398	168 814	109 258
Autres actifs					
Instruments dérivés	39 183	-	-	39 183	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 021	-	-	13 021	-
Bureaux et matériel	2 147	-	-	2 147	-
Écart d'acquisition	6 381	-	-	6 381	-
Immobilisations incorporelles	2 178	-	-	2 178	-
Actifs d'impôt exigible	906	-	-	906	-
Actifs d'impôt différé	3 101	-	-	3 101	-
Actifs divers	9 555	-	-	9 555	-
Total des autres actifs	76 472	-	-	76 472	-
Total des actifs	735 135	152 892	29 977	254 372	297 894

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2015	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	47 677	-	2 232	397	45 048
Valeurs mobilières 5)	261 968	94 367	24 583	8 302	134 716
Prêts et acceptations	300 883	43 928	1 594	145 422	109 939
Autres actifs					
Instruments dérivés	38 238	-	-	38 238	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 307	-	-	11 307	-
Bureaux et matériel	2 285	-	-	2 285	-
Écart d'acquisition	6 069	-	-	6 069	-
Immobilisations incorporelles	2 208	-	-	2 208	-
Actifs d'impôt exigible	561	-	-	561	-
Actifs d'impôt différé	3 162	-	-	3 162	-
Actifs divers	8 673	-	-	8 673	-
Total des autres actifs	72 503	-	-	72 503	-
Total des actifs	683 031	138 295	28 409	226 624	289 703

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 9,1 milliards de dollars au 31 octobre 2016, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti). Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau figurant à la page suivante présente les composantes du Ratio de liquidité à court terme (RLCT) de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2016, le RLCT moyen de fin de mois, soit 131 %, a été calculé comme étant le ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a augmenté en regard de celui de 130 % de l'exercice précédent en raison surtout de la diminution des sorties nettes de trésorerie. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours de cette période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échouent sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 101.

Ratio de liquidité à court terme

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestre clos le 31 octobre 2016	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	132,3
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	152,5	9,1
Dépôts stables	88,5	2,7
Dépôts moins stables	64,0	6,4
Financement de gros non garanti, dont :	142,5	80,2
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	55,8	13,9
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	56,2	35,8
Dettes non garanties	30,5	30,5
Financement de gros garanti	*	15,9
Exigences supplémentaires, dont :	126,8	24,6
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	12,4	4,8
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2,6	2,6
Facilités de crédit et de liquidité	111,8	17,2
Autres obligations de financement contractuelles	1,2	-
Autres obligations de financement conditionnelles	331,3	6,0
Total des sorties de trésorerie	*	135,8
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	104,3	18,2
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	10,0	6,8
Autres entrées de trésorerie	10,1	10,1
Total des entrées de trésorerie	124,4	35,1
		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		132,3
Total des sorties nettes de trésorerie		100,7
Ratio de liquidité à court terme (%)		131
		Total de la valeur ajustée 4)
Trimestre clos le 31 octobre 2015		
Total des actifs liquides de haute qualité		134,6
Total des sorties nettes de trésorerie		103,6
Ratio de liquidité à court terme (%)		130

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

- 1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).
- 2) Les moyennes sont calculées selon les valeurs de fin de mois pour le trimestre.
- 3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.
- 4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis par la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'un terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'un terme de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 284,5 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, comparativement à 261,9 milliards en 2015, ce qui a découlé surtout de la croissance des dépôts et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la croissance des dépôts. En outre, BMO reçoit des dépôts en vue de soutenir certaines activités de négociation ainsi que des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels, et émet des billets structurés destinés aux particuliers. Au 31 octobre 2016, ces dépôts et ces billets totalisaient 49,4 milliards.

L'encours du financement de gros, provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 170,3 milliards de dollars au 31 octobre 2016 et, de ce montant, une tranche de 52,7 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 117,6 milliards, de financement non garanti. En regard des 159,5 milliards qu'il était au 31 octobre 2015, l'encours du financement de gros a augmenté en raison surtout des émissions de titres de financement de gros et des répercussions de la plus-value du dollar américain. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 202. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 197,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés ci-dessus, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

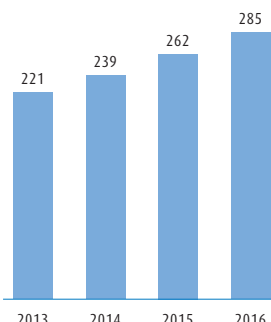
Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2016 (voir la page 79).

Grâce à son plan de financement de gros, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre du processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de financement éventuelles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité d'évaluation des risques et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels et les plus récentes informations prévisionnelles y soient intégrés.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Dépôts de clients (en milliards de dollars)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2016	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts d'autres banques	5 457	358	202	69	6 086	28	181	6 295
Certificats de dépôt et papier commercial	14 282	20 511	9 978	9 679	54 450	810	–	55 260
Billets de dépôt au porteur	917	678	2 297	952	4 844	500	–	5 344
Papier commercial adossé à des actifs	1 516	1 882	570	–	3 968	–	–	3 968
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	1 180	2 245	600	6 553	10 578	12 029	20 269	42 876
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	1	–	–	5	6	38	2 149	2 193
Obligations couvertes et titrisations								
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	684	430	1 520	2 634	2 563	12 908	18 105
Obligations couvertes	–	2 682	–	–	2 682	533	16 563	19 778
Titrisations de créances de cartes de crédit	–	1 058	77	–	1 135	693	2 475	4 303
Dette subordonnée ³⁾	–	466	100	–	566	–	5 100	5 666
Autres ⁴⁾	–	–	671	4 694	5 365	1 173	–	6 538
Total	23 353	30 564	14 925	23 472	92 314	18 367	59 645	170 326
Composé de ce qui suit :								
Financement garanti	1 516	6 306	1 748	6 214	15 784	4 962	31 946	52 692
Financement non garanti	21 837	24 258	13 177	17 258	76 530	13 405	27 699	117 634
Total ⁵⁾	23 353	30 564	14 925	23 472	92 314	18 367	59 645	170 326

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles figurant à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 202. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

3) Comprend certains instruments d'emprunt subordonnés qui sont présentés en tant que dépôts ou autres passifs aux fins comptables. La dette subordonnée est présentée dans ce tableau conformément aux recommandations de l'Enhanced Disclosure Task Force concernant les informations à fournir.

4) Avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

5) Le total du financement de gros était constitué de 54,1 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 116,2 milliards de dollars de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2016.

Évolution de la réglementation

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a achevé l'élaboration du ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) en 2015, ratio qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le RSLLT est une mesure réglementaire qui permet d'évaluer la stabilité présumée du profil de financement d'une banque à la valeur présumée de ses actifs, sur le plan de la liquidité. Le BSIF est censé publier en 2016 un document consultatif décrivant l'instauration du RSLLT au pays. Nous évaluons actuellement les répercussions de ce changement, ce qui pourrait, selon les règles finales qui seront établies, accroître les coûts du financement de certaines activités, et nous nous préparons à nous conformer aux exigences réglementaires en instance et à présenter les informations demandées.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés financiers à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient, il est probable que nos coûts de financement augmenteraient fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 161.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Standard & Poor's (S&P) et Fitch ont attribué des perspectives stables. Moody's et DBRS ont apposé des perspectives négatives en attendant d'avoir plus de renseignements sur l'approche d'implantation d'un régime de recapitalisation par le gouvernement pour les banques d'importance systémique nationale du Canada.

Au 31 octobre 2016

Agence de notation	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Dette subordonnée - FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	Aa3	Baa1	Négatives
S&P	A-1	A+	BBB	Stables
Fitch	F1+	AA-	s. o.	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA	A (faible)	Négatives

s. o. - sans objet

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit et le risque de marché.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus et de ses contrôles, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique, les cybermenaces et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer nos risques. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation et d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons l'approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. La gestion du risque opérationnel est réalisée par les unités d'affaires en tant que premier point de contrôle, surveillée par l'équipe de la gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et les autres secteurs experts en tant que deuxième point de contrôle, régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne vérifie le respect des contrôles et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier de surveillance et de gouvernance en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques, les normes, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils intègrent de saines pratiques et qu'ils sont conformes à notre degré d'appétence au risque. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des portefeuilles des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication qui favorisent la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives qui rehaussent la transparence et contribuent à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, les dirigeants des unités d'affaires assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les secteurs experts assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et du portefeuille, qui est responsable de la stratégie, des politiques, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Le groupe Gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés servant comme premier point de contrôle à détecter, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit également les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques, à titre de deuxième point de contrôle, pour former, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, du groupe Gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques, ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées.

Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus du cadre de gestion du risque opérationnel.

- L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent également de dégager une vue des risques opérationnels à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard du degré d'appétence au risque, afin que les principaux risques puissent être cernés, documentés, gérés et atténués comme il se doit.
- L'évaluation des risques liés aux processus définit avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants qui peuvent toucher de nombreuses unités d'affaires. L'évaluation des risques liés aux processus permet de mieux comprendre nos processus clés, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et l'atténuation adéquate des risques.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts établissent les mesures associées à leurs principaux risques opérationnels. Ces indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétence au risque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et du portefeuille, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation, dans l'avenir, de mesures de prévention des risques. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations internationales et nationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations nous donne la capacité de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

La mise en œuvre de la stratégie de notre cadre de gestion du risque opérationnel signifie également ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation du personnel, qui constitue nos points de contrôle au risque opérationnel et en favorisant sa compréhension grâce à la formation et la communication ainsi que l'application et la surveillance quotidienne du cadre de gestion du risque opérationnel, y compris cerner, gérer, surveiller, atténuer et signaler les risques opérationnels. Nous continuons d'investir des ressources pour renforcer notre deuxième point de contrôle pour soutenir et surveiller le premier point de contrôle. L'un des grands objectifs de ce cadre est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétence au risque et est étayé d'un capital approprié.

Fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel et simulation de crise

BMO utilise actuellement l'approche de mesure avancée, laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, aux fins du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'approche de mesure avancée met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments que requiert l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques communes, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité ou le type d'événement. Le montant minimal de fonds propres requis pour contrer le risque opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation (quantile de 99,9 % dans le cas des fonds propres réglementaires et quantile de 99,95 % dans celui du capital économique). Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'organisation. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres, à aider la direction à mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et à évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré d'appétence au risque. Nous utilisons également l'analyse de scénarios dans le cadre de notre programme de simulation de crise, lequel sert à déterminer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et nos fonds propres des événements plausibles touchant nos affaires, l'économie, le marché et le crédit, et nous permet de gérer notre exposition aux risques extrêmes et de confirmer la suffisance des fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a proposé une nouvelle approche de calcul des exigences de fonds propres réglementaires pour la gestion du risque opérationnel, l'approche de mesure standard (Standardized Measurement Approach ou SMA). L'approche de mesure standard devrait être parachevée au début de 2017. Elle est moins sensible aux risques, mais devrait favoriser la comparabilité des mesures des fonds propres fondées sur le risque ainsi que réduire la complexité du modèle. Nous évaluons l'incidence éventuelle de l'approche de mesure standard sur nos exigences de fonds propres et nous continuons à surveiller le secteur et les faits nouveaux en matière de réglementation. Bien que pour l'instant, les répercussions soient incertaines, l'approche de mesure standard pourrait faire augmenter les exigences de fonds propres réglementaires pour la gestion du risque opérationnel de BMO. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les faits nouveaux en matière de réglementation liée à la gestion du capital, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 70.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

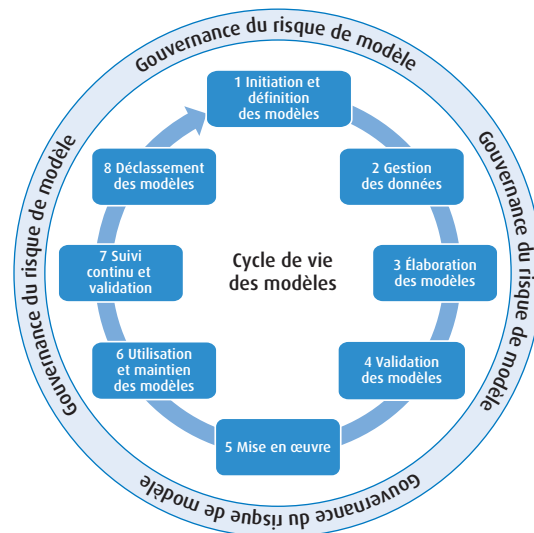
Les modèles sont des outils quantitatifs qui mettent en jeu des techniques de nature statistique, économique et autres techniques quantitatives ainsi que des hypothèses pour transformer des données d'entrée en estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives.

Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Par exemple, BMO se sert de modèles comme outil de base de gestion des risques et aussi pour mesurer son exposition à des risques spécifiques par voie de la simulation de crise, pour estimer la valeur et le montant des transactions, pour évaluer les besoins en fonds propres réglementaires à la lumière des risques de crédit et de marché et du risque opérationnel, et pour mesurer les risques de manière intégrée au moyen du capital économique.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à gérer et à atténuer le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, et ce, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Gestion du risque de modèle

Le modèle pose inévitablement des risques puisque les résultats qu'il produit constituent des estimations relevant de techniques et données statistiques pour simuler des situations réelles. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet de confirmer que ce risque est conforme au degré d'appétence au risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre, qui englobe la politique, les normes et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Validations des modèles et le groupe Gouvernance du risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Le groupe Gouvernance du risque de modèle a pour responsabilités d'administrer le cadre de gestion du risque de modèle, d'assurer l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles et de veiller à la gestion globale de ce risque. Les membres du Comité de gestion du risque de modèle, groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation (soit les responsables des modèles, leurs utilisateurs, leurs concepteurs, leurs validateurs et le groupe Gouvernance du risque de modèle) et sous-comité du Comité de gestion des risques, se réunissent régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter des exigences concernant les modèles.

Élaboration et validation des modèles

Les modèles sont élaborés, mis en œuvre et utilisés afin de répondre à des objectifs commerciaux spécifiques, ce qui englobe le respect des exigences réglementaires applicables. Après consultation des concepteurs de modèles et d'autres parties prenantes, les responsables des modèles déterminent la conception des modèles, les objectifs visés, l'utilisation prévue ainsi que la fonctionnalité souhaitée, et c'est à eux que revient la responsabilité globale de s'assurer que chaque modèle est conforme aux politiques de BMO et aux conditions d'utilisation qui ont été approuvées. Les concepteurs aident les responsables des modèles à proposer des solutions, à repérer les données disponibles et à cerner les limites qui y sont inhérentes ainsi qu'à élaborer et instaurer les modèles afin qu'ils soient utilisés aux fins prévues. Pour ce faire, ils font participer les responsables des modèles et d'autres parties prenantes clés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre, et ils évaluent et documentent des solutions de rechange ainsi que les caractéristiques des modèles, leurs résultats ainsi que leurs forces et leurs faiblesses. Notre groupe indépendant Validation des modèles examine les documents liés à l'élaboration, les résultats et les analyses générées par les équipes de l'élaboration des modèles afin d'évaluer si le modèle proposé est fiable du point de vue conceptuel et statistique, s'il atteint les objectifs visés et s'il peut être utilisé de la façon prévue sans engendrer un risque de modèle important. Ce groupe fait alors part de ses commentaires aux responsables des modèles, à leurs utilisateurs et à leurs concepteurs afin de guider leurs travaux, les lacunes importantes, s'il en est, sont comblées et, à moins qu'une exception ne soit obtenue conformément à la politique de BMO, les modèles doivent être approuvés par le groupe Validation des modèles avant de pouvoir être utilisés. Lorsqu'un outil méthodologique ou quantitatif n'est pas considéré être très dépendant de techniques statistiques avancées ou qu'il ne respecte pas autrement la définition d'un modèle, les concepteurs et les utilisateurs d'une telle méthodologie ou d'un tel outil sont néanmoins tenus de fournir la documentation appropriée et de veiller à ce qu'un examen et une critique indépendants efficaces soient effectués par des employés et directeurs de BMO ayant les connaissances nécessaires.

Utilisation et suivi des modèles

Les responsables des modèles et autres utilisateurs doivent se servir des modèles de manière appropriée aux fins de la prise de décisions d'affaires et assurer un maintien et une mise à jour adéquate des modèles tout au long de leur cycle de vie. Les processus d'élaboration et de validation permettent de s'assurer que les modèles peuvent être utilisés efficacement, et ce, à différentes fins, que leurs limites sont connues et que des éléments d'atténuation du risque de modèle sont instaurés. Une fois qu'ils sont utilisés, les modèles font l'objet d'un suivi continu, ce qui englobe des analyses des résultats qu'ils produisent et des examens réguliers. Ce suivi et ces analyses font partie du processus d'évaluation qui vise à confirmer la validité et le rendement approprié de chaque modèle au fil du temps. Ces techniques et d'autres contrôles contribuent à empêcher l'apparition de problèmes et à assurer que les modèles continuent de fonctionner correctement. Tous les modèles en usage font l'objet d'examen réguliers, la fréquence de ceux-ci étant fondée sur la cote de risque des modèles, et d'examen ponctuels si le jugement, des événements déclencheurs ou d'autres outils servant à leur suivi continu suggèrent que leur rendement pourrait être déficient. Les examens réguliers exigent des responsables et des concepteurs de modèles d'évaluer s'il convient toujours de les utiliser, et cette évaluation est analysée de manière indépendante par notre groupe Validation des modèles.

Validation des modèles, analyses des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un processus de validation régulière qui comprend un suivi constant et des analyses des résultats. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité et la performance de chaque modèle au fil du temps et pour aider à confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu et sont utilisés conformément à notre cadre de gestion du risque de modèle. Ils comprennent une grande diversité de modèles, modèles de pertes en situation de crise, de marché, de crédit, de risques opérationnels, d'évaluation et de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous présentons quelques-unes des principales applications du cadre ci-dessous.

Risque de crédit – Les lignes directrices sur la validation des modèles concernant le risque de crédit constituent un soutien important de la politique générale de gestion du risque de modèle de BMO et renferment des exigences précises et détaillées sur la façon de soumettre tous les modèles de notation du risque de crédit à des contrôles ex post.

Les contrôles ex post qui s'appliquent au calcul du modèle de probabilité de défaut englobent la comparaison des probabilités de défaut estimées générées par des modèles liés au risque de crédit et des taux de défaut réels ou obtenus pour chaque catégorie de risque des débiteurs obligataires. Ce processus comprend également des examens visant l'obtention des preuves statistiques pour confirmer que les taux de défaut représentent fidèlement la variabilité de l'échantillonnage au fil du temps.

La validation détaillée d'un système de notation des risques comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et les propriétés dynamiques ainsi que des analyses de migration. Des tests et des analyses supplémentaires servent à valider les cotes de risque de l'emprunteur ou les résultats de la probabilité de défaut.

Comme c'est le cas pour toute analyse, il faut poser des jugements pour déterminer lesquels parmi les divers facteurs, tels que les limites des données, peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale d'une méthode de validation donnée ou sur l'interprétation des analyses statistiques. Des contrôles ex post semblables sont effectués pour les calculs des modèles de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut.

Des validations annuelles de tous les modèles importants utilisés sont effectuées afin de confirmer qu'ils fonctionnent de la manière prévue et qu'ils sont toujours adéquats. Une validation annuelle comporte une évaluation qualitative et quantitative que réalise le groupe Validation des modèles. Toutes les conclusions sont communiquées à la haute direction.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme – Les résultats concernant la valeur à risque (VaR) de tous les modèles internes qui servent à déterminer les fonds propres réglementaires et le capital économique lié au risque de marché inhérent aux activités de négociation et de prise ferme doivent être soumis à des contrôles ex post réguliers. Le modèle interne de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant des profits et pertes théoriques réalisés, ce qui correspond à la variation quotidienne du portefeuille advenant que sa composition ne change pas. Si le montant des profits et des pertes théoriques est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par le Conseil et les organismes de réglementation. Ce processus sert à surveiller la qualité et la précision des résultats des modèles internes de la VaR et permet de perfectionner les procédures générales d'évaluation des risques.

Risque structurel de marché – Les modèles de risque structurel de marché sont soumis à des contrôles ex post chaque mois et les résultats sont communiqués sur une base trimestrielle. Dans le cas des produits dont l'échéance est fixe, comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme, les remboursements prévus par les modèles sont comparés aux résultats réels observés à ce chapitre. Pour ce qui est des produits sans échéance, comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques, les profils de liquidation de soldes qui ont été modélisés sont comparés aux tendances réelles qu'affichent les soldes.

Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétence au risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs aux fins de la tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices ainsi qu'au traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans les calculs effectués aux fins de la tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque inhérent aux activités d'assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO comporte le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétence au risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité. Tous ces éléments sont surveillés par les comités internes responsables des risques et les conseils d'administration de BMO Société d'assurance-vie et de BMO Compagnie d'assurance-vie. Le Comité de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance supervise les activités de gestion de ce risque et transmet trimestriellement des rapports à ces conseils d'administration. La haute direction des secteurs d'activité est responsable de la gestion du risque d'assurance, et une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef de la gestion globale des risques, Gestion de patrimoine.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui met en jeu des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle des lois, des contrats, des droits non contractuels et des obligations ainsi que des litiges, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux continu de la part de nos superviseurs dans le cadre du processus de suivi ainsi qu'à une application stricte des exigences réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général, le groupe Services juridiques et conformité maintiennent, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet du risque juridique et réglementaire. Les Services juridiques et conformité travaillent également en collaboration avec les groupes d'exploitation et les autres secteurs experts en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les tendances et les risques potentiels à ce chapitre, de recommander des stratégies et des mesures de réduction des risques, et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard des activités de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires envers les clients constitue un autre axe prioritaire pour les responsables de la gestion du risque associé au droit et à la conformité et pour les groupes d'exploitation. Les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications, revêtent une importance particulière.

Assurer une protection matérielle et protéger nos employés, nos clients, nos informations et nos actifs contre le risque d'actes criminels constituent notre priorité. Le risque de crime inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, violence, cyberattaque, chantage ou corruption. BMO a transformé son mode de gestion du risque de crime grâce à l'instauration d'un cadre de gestion rigoureux conçu pour prévenir, détecter et signaler ce risque ainsi que pour réagir par voie d'une approche en trois points de contrôle et d'une gestion et d'un suivi centralisés plus efficaces.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption afin de contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de ses programme et cadre globaux, élaboré les principes et activités clés qu'exige la surveillance de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités, ce qui signifie notamment émettre des recommandations afin de pouvoir détecter et empêcher les manœuvres frauduleuses et assurer que toute allégation de corruption peut faire l'objet d'une enquête poussée.

Les organismes de réglementation à l'échelle internationale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et d'autres mesures connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres programmes similaires et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires ainsi que des paramètres de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres secteurs experts, les Services juridiques et conformité continuent de s'affairer avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes des clients de BMO.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), qui, selon nous, exerceront une pression à la hausse sur le montant de fonds propres que nous devons détenir au fil du temps. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, comme celle prescrite par la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank). Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital qui commence à la page 70 et à la section Risque de liquidité et de financement qui débute à la page 100. Pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de certains changements éventuels à la politique budgétaire, il y a lieu de se reporter à la rubrique Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations comptables critiques, à la page 114.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation. En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 70.

Réformes du marché de l'habitation. En octobre 2016, le gouvernement fédéral a annoncé des mesures préventives à l'intention du marché de l'habitation au Canada, qui comprennent l'uniformisation des critères d'admissibilité des prêts hypothécaires assurés à ratio élevé et à ratio faible, le lancement d'un processus de consultation avec les acteurs sur le marché sur le partage des risques avec les prêteurs de pertes sur les prêts hypothécaires assurés en cas de défaut et le fait de s'occuper des questions d'équité du régime fiscal en apportant des modifications à l'exemption des gains en capital lors de la vente d'une résidence principale. Nous évaluons l'incidence de ces mesures sur nos activités.

Budget fédéral. Le budget fédéral a été déposé en mars 2016. Le 25 octobre 2016, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-29, *Loi n°2 d'exécution du budget de 2016*. S'il est promulgué, le projet de loi touchera le secteur bancaire au Canada au moyen de modifications apportées à la *Loi sur les banques*. Les modifications proposées consolideront les dispositions visant les consommateurs en vertu de la *Loi sur les banques* pour la création d'un régime de protection des consommateurs en matière financière fédéral global à l'intention des banques et réagissent à une trilogie de cas de la Cour suprême du Canada (connue sous le nom de Marcotte) en élargissant la prépondérance fédérale sur la protection des consommateurs relativement aux produits et aux services bancaires.

Réformes financières. La réforme Dodd-Frank comprend des mesures plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, une modification de la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, le resserrement des normes prudentielles, l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques et l'imposition de restrictions (la « règle Volcker ») à l'égard des opérations pour compte propre et de la détention et commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées. Nous avons procédé à un vaste examen de nos activités et disposons maintenant de politiques et de systèmes nous permettant d'évaluer et de surveiller notre conformité à la règle Volcker et d'en faire rapport. Les organismes de réglementation américains ont prolongé jusqu'au 21 juillet 2017 la date à laquelle les entités bancaires doivent avoir fait en sorte que leurs placements et les liens qu'elles entretiennent avec les « anciens » fonds d'investissement privés qui ont été instaurés avant le 31 décembre 2013 sont conformes à la règle Volcker. Nous mettons en œuvre un plan afin de nous conformer à de telles exigences.

Règlement visant les banques étrangères. En février 2014, le Conseil de la Réserve fédérale a finalisé le règlement sur les organisations bancaires étrangères (Foreign Banking Organizations ou FBO), qui met en vigueur les normes prudentielles plus strictes de Dodd-Frank pour les activités aux États-Unis de banques non américaines

tel que BMO. Ce règlement établit de nouvelles exigences concernant une structure de société de portefeuille intermédiaire, le capital pondéré en fonction des risques et les exigences relatives au levier, les exigences de simulations de crise liées au capital, le cadre de gestion des risques et de gouvernance du risque aux États-Unis, la gestion du risque de liquidité et les cadres de simulations de crises liées à la liquidité. En décembre 2014, BMO a soumis au Conseil de la Réserve fédérale son plan de mise en œuvre en ce qui a trait à la conformité à ces exigences à la date d'entrée en vigueur de ce règlement, soit le 1^{er} juillet 2016. Conformément au règlement sur les organisations bancaires étrangères, BMO a certifié au Conseil de la Réserve fédérale qu'elle respectait les exigences du règlement FBO en juillet 2016.

Cadre de gouvernance des risques. En septembre 2014, l'Office of the Comptroller of the Currency a publié des lignes directrices qui resserrent les normes que doivent respecter les grandes banques nationales dont les actifs consolidés moyens totalisent au moins 50 milliards de dollars américains, ce qui inclut BMO Harris Bank N.A. Ces lignes directrices présentent des normes minimales concernant l'élaboration et l'instauration d'un cadre de gouvernance des risques d'une banque ainsi que la surveillance de ce cadre par son conseil d'administration. Le cadre doit faire en sorte qu'il soit facile, aux fins de la gestion des risques, de cerner le profil de risque d'une banque et de le distinguer de celui de sa société mère. C'est au conseil d'administration d'une banque que revient la responsabilité de superviser de manière efficace les recommandations et les décisions en matière de gestion des risques formulées et prises par la direction, et de remettre en question leur bien-fondé. Nous avons mis en œuvre un plan afin de nous conformer à ces lignes directrices.

Réforme des produits dérivés. En vertu de la loi Dodd-Frank, la plupart des transactions sur produits dérivés hors cote sont maintenant assujetties à un régime réglementaire étendu. Certaines transactions sur produits dérivés doivent maintenant être compensées de manière centralisée et effectuées sur une plateforme électronique et sont assujetties à des exigences en matière de présentation des informations et d'éthique commerciale. Dans un certain nombre de territoires, les transactions sur produits dérivés doivent désormais être déclarées à des référentiels centraux désignés. Quant aux exigences concernant le capital et les marges eu égard aux produits dérivés, elles sont en voie d'être étudiées par des organismes de réglementation internationaux, et celles relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées dans un certain nombre de territoires, dont le Canada, l'Europe et les États-Unis. Les règles concernant les marges nécessiteront l'échange de la marge de variation et de la marge initiale, les deux étant conçues pour garantir le rendement des transactions sur produits dérivés qui ne sont pas compensées de manière centralisée entre les entités visées. BMO sera assujetti aux règles concernant la marge de variation à compter du 1^{er} mars 2017 et aux règles concernant la marge initiale à compter du 1^{er} septembre 2018, mais au plus tard le 1^{er} septembre 2019. La Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) a adopté des règlements destinés aux négociateurs de swaps fondés sur des titres et à d'autres intervenants de ce marché, dont les exigences régissant leur inscription. La ou les dates d'inscription, ce qui dépendra d'une réglementation supplémentaire de la part de la SEC, n'ont pas encore été établies. BMO se prépare en vue des conséquences qu'aurait de telles exigences.

Règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques. En juin 2016, les règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques ont été adoptées au Canada. Les règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques interdiraient, dans certaines circonstances, les déductions au titre des dividendes payés ou payables après avril 2017. Nous nous attendons à ce que les règles sur les arrangements de capitaux propres synthétiques fassent en sorte d'accroître notre taux d'impôt effectif et aient une incidence défavorable sur nos bénéfices à l'exercice 2017.

Règlement exigeant la prestation de conseils d'un fiduciaire du DOL. En avril 2016, le Department of Labor des États-Unis a publié un règlement sur le conflit d'intérêts d'un fiduciaire qui s'applique lors de certaines activités de vente et de placement effectuées par des personnes qui n'étaient auparavant pas considérées comme étant des fiduciaires. Le règlement exige des modifications à la prestation de services et aux modèles de rémunération des courtiers, des banques, des conseillers en placement, des sociétés d'assurance et des consultants qui s'occupent de comptes de retraite individuels et de régimes d'avantages du personnel. BMO met en œuvre des plans afin de se conformer à de telles exigences.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au CAR du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les secteurs experts mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, les Services juridiques et conformité recensent et signalent les lacunes et les faiblesses, et effectuent le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser ces reculs par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace du risque de stratégie, et certains de ces risques, dont ceux économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise les processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et d'autres secteurs experts afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par

les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique, selon ce qui convient. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Nous tenons compte de l'incidence de nos décisions sur les diverses parties prenantes. Cet engagement est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Nous nous attendons également à ce que nos fournisseurs se comportent de manière responsable. Nos attentes envers nos fournisseurs, soit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité, sont décrites dans le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO. Les activités de gestion de ce risque sont supervisées par le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et par celui chargé de la durabilité environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres secteurs experts. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de hauts dirigeants d'unités d'affaires et de secteurs experts de toute l'organisation, dispense des conseils et des recommandations relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et d'autres ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits de la personne et l'héritage culturel des collectivités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre l'effet de nos activités et de nos décisions de financement sur ces aspects et facteurs, et nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour évaluer les conséquences pour notre organisation. C'est par notre cadre de gestion globale des risques que nous évaluons les répercussions environnementales et sociales des activités de nos clients ainsi que de leur secteur. Les risques environnementaux et sociaux associés aux transactions de crédit sont gérés au moyen du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. De plus, BMO a élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social que posent des secteurs d'activité précis. Un processus de contrôle préalable hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement, comme les secteurs forestier et minier, et nous évitons de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social.

BMO adhère aux Principes d'Équateur et applique l'examen environnemental préalable de la Société financière internationale de la Banque mondiale pour évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent au financement de projets. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit. Nous sommes signataire de longue date du Carbon Disclosure Project, initiative mondiale à laquelle nous participons et qui recueille et publie les divulgations, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU. Il s'agit d'un cadre visant à encourager des pratiques d'investissement qui sont en accord avec le développement durable, et ce, au moyen de l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise des décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat. Les activités canadiennes de BMO ont rejoint l'Association pour l'investissement responsable en 2016.

Le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance doit veiller à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. C'est au groupe chargé de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles relativement aux activités que mène la Banque, notamment notre politique environnementale, qui a été mise à jour en 2016. Les groupes d'exploitation de BMO (celui des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières) doivent instaurer des procédures opérationnelles appropriées.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons constamment les modifications aux lois et aux politiques des territoires où nous menons des activités. Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et notre Déclaration annuelle ainsi que dans la section de notre site Web qui traite de notre responsabilité sociétale. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans cette déclaration proviennent d'un tiers.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté des clients.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions et les initiatives et des décisions quotidiennes.

Le code de conduite de BMO fournit à tous les membres de notre personnel et à nos administrateurs des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui toucheront leur travail. Le code de conduite constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et nous renforçons continuellement auprès de nos employés les principes qui y sont présentés afin de réduire le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables.

Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les situations où ce risque est important ou a augmenté.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; la charge d'impôts et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les prêts acquis; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris les réserves réglementaires. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers, à la page 159. La note 17 afférente aux états financiers, à la page 177, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations que nous faisons, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la juste valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers, à la page 144, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances représente notre meilleure estimation des pertes sur créances probables dans le portefeuille de prêts et acceptations. Elle nécessite l'exercice d'un jugement important en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment des flux de trésorerie futurs et l'évaluation des garanties. Une de nos principales mesures de la performance est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des 10 exercices précédant l'exercice 2016, ce ratio annuel moyen s'est établi entre 0,88 %, son plus haut niveau atteint en 2009, et 0,19 %, son plus bas niveau atteint en 2015. Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquions ces ratios à leur plus haut et à leur plus bas niveaux au solde net moyen des prêts et acceptations en 2016, notre dotation à la provision pour pertes sur créances pourrait s'établir dans une fourchette de 680 millions de dollars à 3 148 millions et notre provision pour pertes sur créances pourrait s'établir dans une fourchette de 1 979 millions à 4 447 millions. Pour l'exercice 2016, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 815 millions et, au 31 octobre 2016, notre provision pour pertes sur créances se chiffrait à 2 114 millions. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie, à la page 88, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 153.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise certains éléments à leur juste valeur, notamment les titres de négociation et ceux disponibles à la vente, les dérivés, les titres prêtés et certains actifs et passifs désignés à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2016, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers, à la page 177.

Nos modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)		
Au 31 octobre	2016	2015
Risque de crédit	92	100
Risque de financement	60	60
Risque de liquidité	43	57
Total	195	217

L'incidence du resserrement des écarts de taux a été en grande partie compensée par la baisse des taux d'intérêt découlant du léger recul du risque de crédit. Le risque de liquidité s'est atténué en raison de l'incertitude moindre des sources indépendantes de données de marché.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaires indépendants calculent nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, la différence est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs connexes sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 22 afférente aux états financiers, à la page 188.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des actions de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à l'échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou tout autre signe de détérioration de la cote de solvabilité d'un émetteur, ou encore l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux du marché, s'il est prévu que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

À la fin de l'exercice 2016, le total des pertes latentes sur des titres disponibles à la vente dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 135 millions de dollars (152 millions en 2015). Une partie de ce montant, soit 36 millions, se rapportait à des titres disponibles à la vente dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus (5 millions en 2015). Ces pertes latentes résultaient de fluctuations de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente, titres détenus jusqu'à l'échéance et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 149, et à la note 17, à la page 177.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et comptabilisons le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre meilleure estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé se réalise avant son expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de notre actif d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, les stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, une réduction de 5 % du taux d'impôt fédéral américain (de 35 % à 30 %) se traduirait par une diminution d'environ 230 millions de dollars de notre actif d'impôt différé net, ce qui se solderait par une charge d'impôts sur le résultat ponctuelle correspondante. De plus, chaque baisse de 5 % du taux d'impôt fédéral américain se traduirait toutefois aussi par une hausse de notre bénéfice net annuel d'environ 75 millions.

Au cours de l'exercice 2016, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi une nouvelle cotisation entraînant des impôts sur le résultat additionnels d'environ 76 millions de dollars relativement à certains dividendes de sociétés canadiennes pour 2011. Dans son avis de nouvelle cotisation, l'ARC refuse les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les dividendes auxquels fait référence l'avis de nouvelle cotisation ont été reçus lors de transactions similaires à celle dont il est question dans le budget fédéral de 2015 du Canada, qui introduit des règles de nature prospective qui entreront en vigueur le 1^{er} mai 2017 pour les arrangements existants. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans notre déclaration fiscale était adéquate et entendons contester l'avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges d'impôts exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre bénéfice net. Pour lire une analyse des règles concernant les arrangements de capitaux propres synthétiques qui ont été adoptées au Canada, il y a lieu de consulter la section Risque juridique et réglementaire, à la page 110.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 192.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque unité d'affaires afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'unité d'affaires demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'unité d'affaires dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2016, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'affaires était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons comptabilisé néant au titre de la dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée (1 million de dollars en 2015).

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une telle dépréciation. On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers, à la page 169.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur nécessite l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous tenons compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles.

Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'est plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux mêmes processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons. Nous évaluons également le portefeuille pour vérifier que l'ajustement au titre des pertes sur créances couvre les pertes sur créances probables du portefeuille. Elle nécessite l'exercice d'un jugement en ce qui a trait aux hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment des flux de trésorerie futurs et l'évaluation des garanties et de la durée estimative des prêts.

Des renseignements additionnels sur les prêts acquis se trouvent à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 153.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Si le rendement présumé augmentait d'un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 66 millions de dollars. Une diminution d'un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 64 millions de dollars. Se reporter à la section Risque d'assurance, à la page 109, pour une analyse de l'incidence des fluctuations des taux sur les revenus d'assurance.

Dotations à la provision

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. Les facteurs utilisés pour faire l'évaluation comprennent l'évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 25 afférente aux états financiers, laquelle figure à la page 195.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 77, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers, à la page 159.

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons. On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts de BMO dans des entités structurées, à la page 77, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers, à la page 159.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2016

Il n'y a pas eu de changement de nos méthodes comptables en 2016.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son information financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers, à la page 144, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter dans l'avenir.

Adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement, d'évaluation et de comptabilité de couverture. Conformément aux directives de notre organisme de réglementation, le BSIF, l'IFRS 9 entrera en vigueur pour la Banque pour l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2017. Des recommandations qui fournissent d'autres directives concernant l'adoption de l'IFRS 9 ont été fournies par le BSIF dans sa ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière* (ligne directrice du BSIF). La ligne directrice du BSIF est cohérente avec les directives fournies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Des renseignements additionnels et les méthodes comptables relatifs à l'IFRS 9 se trouvent ci-dessous ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 144.

Dépréciation

Les dispositions de dépréciation de l'IFRS 9 sont celles qui devraient avoir la plus grande incidence sur la Banque et se traduiront par une comptabilisation plus rapide des dotations à la provision pour pertes sur créances, la hausse initiale de la provision générale à l'adoption de la norme étant comptabilisée dans les résultats non distribués. La nouvelle norme devrait donner lieu à une plus grande variabilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle unique de dépréciation des pertes sur créances attendues pour tous les actifs financiers et certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Le nouveau modèle de pertes sur créances attendues fera en sorte qu'une provision pour pertes sur créances sera comptabilisée sur des actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Les répercussions les plus importantes seront sur le portefeuille de prêts. Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur la durée de vie des prêts qui sont douteux ou qui comportent un risque de crédit ayant augmenté de manière importante depuis le moment de leur montage et les pertes attendues sur un

horizon de douze mois pour tous les autres prêts. Les calculs des pertes attendues sont nécessaires pour intégrer les renseignements macroéconomiques prospectifs lors de l'établissement de la dotation à la provision finale. Nous ne prévoyons pas de changement important à la comptabilisation de la provision spécifique pour pertes sur prêts ni à la provision spécifique pour pertes sur créances.

Principaux concepts de modélisation de la dépréciation

Nous tirerons parti de notre cadre de gestion globale des risques lorsque le permettra l'IFRS 9. Certains des principaux concepts de modélisation, leur application selon l'IFRS 9 et les principales différences par rapport aux cadres réglementaires existants font l'objet d'une analyse ci-dessous.

Le concept de perte sur créances attendue existe déjà dans le cadre réglementaire et le cadre de simulation de crise. Comme les objectifs de ces divers cadres diffèrent, la manière dont sont calculées les pertes sur créances attendues diffère également. La perte sur créances attendue est calculée en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie. La PD de chaque instrument individuel prendra en compte les événements passés, les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures. La Banque met au point des modèles de PD propres à l'IFRS 9.

L'ECD représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut. Conformément à l'IFRS 9, les modèles d'ECD seront ajustés sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie et selon les facteurs macroéconomiques, le cas échéant.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute sûreté. La Banque utilisera ses modèles de PCG existants ajustés pour satisfaire aux exigences de l'IFRS 9.

Les termes de l'IFRS 9 utilisés ci-dessus diffèrent de ceux employés pour calculer nos pertes attendues à des fins réglementaires, comme suit :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du cycle sur un horizon de pertes de douze mois. • La définition de défaut correspond généralement à un montant en souffrance depuis 90 jours, sauf dans le cas des cartes de crédit, où il est en souffrance depuis 180 jours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ponctuelle sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie en fonction des antécédents, des conditions actuelles et des informations prospectives justifiables raisonnables. • La définition de défaut correspondant à celle des fonds propres réglementaires.
ECD	<ul style="list-style-type: none"> • Inclut les retraits attendus avant le défaut. Ne peut être inférieure à l'encours actuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Représente l'exposition attendue sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie ajustée en fonction des conditions économiques et peut être inférieure à l'encours actuel.
PCD	<ul style="list-style-type: none"> • La PCD en cas de ralentissement se fonde sur une dégradation importante de l'économie. • Certains planchers réglementaires s'appliquent. • Inclut les coûts directs et indirects associés au recouvrement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La PCD attendue sur un horizon de douze mois ou sur la durée de vie ajustée en fonction des informations prospectives justifiables raisonnables, le cas échéant. • Aucun plancher réglementaire. • Seuls les coûts directs sont inclus.
Autres		<ul style="list-style-type: none"> • Les pertes sur la durée de vie sont actualisées à compter du moment du défaut jusqu'à la date de clôture.

Répercussions sur la gouvernance et les contrôles

Nous rajusterons certaines pratiques de contrôle interne pour tenir compte des nouvelles exigences de l'IFRS 9. Les deux principaux domaines touchés seront l'élaboration de scénarios économiques futurs et l'établissement d'une hausse importante du risque de crédit. Nous établirons un cadre de gouvernance afin de nous assurer que les scénarios économiques élaborés sont raisonnables et justifiables, et qu'ils prennent en compte tous les renseignements raisonnablement disponibles à propos d'événements futurs possibles. De plus, nous mettrons au point un processus pour suivre nos pratiques de crédit et la composition du portefeuille afin de veiller à ce que la définition d'une hausse importante du risque de crédit demeure appropriée.

Nous vérifierons que tous les contrôles internes seront mis à jour conformément à nos pratiques et procédures internes liées au contrôle interne à l'égard de l'information financière. Tous les contrôles feront l'objet de tests et d'évaluations quant à leur efficacité conformément aux critères exposés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013.

Répercussions sur la planification du capital

L'IFRS 9 devrait avoir une incidence sur notre capital déclaré en raison de tout ajustement comptabilisé dans les résultats non distribués à l'adoption de la norme et la capacité accrue prévue de la provision à varier dans le profil de crédit dans le futur. Le BSIF et le CBCB n'ont toujours pas finalisé leur approche d'intégration dans les calculs de nos ratios des fonds propres de tous les ajustements comptabilisés lors du passage à l'IFRS 9. Pour régler cette question, le CBCB a publié son document consultatif *Regulatory treatment of accounting provisions – interim approaches and transitional arrangements*. La date limite pour faire des commentaires est janvier 2017. Pour que les questions de gestion du capital soient prises en compte en temps opportun et de manière appropriée, la Banque a mis sur pied un Comité de direction sur l'IFRS 9 au sein duquel siègent des représentants de l'équipe de gestion du capital de la Banque. Nous sommes en voie de déterminer l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les états financiers et la planification du capital.

Classement et évaluation

La nouvelle norme exige que nous classions les instruments de dette en fonction du modèle économique que nous suivons pour gérer les actifs et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Le test de modèle économique détermine le classement en fonction de l'objectif de l'entreprise pour détenir l'actif. Généralement, les instruments de dette seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions ne soient réunies qui permettent qu'ils le soient à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Seuls les instruments de dette qui ont des flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts peuvent être classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les profits ou les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour des instruments de dette ne seront jamais comptabilisés en résultat net lors de la cession.

Les instruments de capitaux propres seraient généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que nous ne choisissons de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur les instruments de capitaux propres actuellement classés comme des titres de participation disponibles à la vente seront dorénavant comptabilisés en résultat. Présentement, ces profits et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Si nous choisissons de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne seront jamais comptabilisés en résultat.

Couverture

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives en matière d'évaluation de l'efficacité et il ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. L'IFRS 9 comporte un choix de méthode comptable qui nous permettrait de continuer à appliquer les règles de comptabilité de couverture existantes. Nous évaluons actuellement si nous adopterons les exigences de couverture de l'IFRS 9 ou si nous continuerons à appliquer les exigences existantes.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'IFRS 16), qui donne des indications pour les contrats de location qui nécessitent que le preneur comptabilise un passif pour la valeur actualisée des obligations locatives futures et un actif correspondant au bilan. Les changements apportés à la comptabilité du bailleur sont minimes. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour notre exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2019. L'adoption anticipée est permise, pourvu que l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ait été adoptée. Nous évaluons actuellement les répercussions que cette nouvelle norme aura sur nos résultats financiers à venir.

Produits

En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'IFRS 15), qui donne des explications additionnelles sur la comptabilisation des produits liés à l'identification des obligations de prestation, un guide d'application sur l'entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire et les licences de propriété intellectuelle. Nous adopterons l'IFRS 15 à compter de notre exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2018. Nous évaluons actuellement les répercussions que cette nouvelle norme aura sur nos résultats financiers à venir.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 28 afférente aux états financiers, à la page 201. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : i) la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; ii) les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; iii) la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires, et iv) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre les examens complets effectués selon les lignes directrices établies par CPA Canada et le CCRC.

En 2016, l'exercice annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR, de la direction et de l'audit interne a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur et l'exécution de l'audit. En 2015, le CAR a procédé à l'examen complet périodique des auditeurs nommés par les actionnaires. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de ces examens, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la politique d'indépendance de nos auditeurs. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de notre politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Honoraires 1)		
Honoraires d'audit	17,6	17,1
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,5	2,2
Honoraires pour services fiscaux	-	0,1
Tous les autres honoraires 3)	2,7	2,3
Total	22,8	21,7

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) En 2016 et en 2015, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.
- 3) Tous les autres honoraires de 2016 et de 2015 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2016, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de la Banque de Montréal a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2016, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal comprend des politiques et procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal;
- ii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, le cas échéant, et que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- iii) sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes. La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2016, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre établi par le COSO en 2013. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2016, la Banque de Montréal avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 138.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

1 Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.

Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 79 à 112.

Une table des matières pour le rapport de gestion est présentée à la page 26. Une table des matières pour les notes afférentes aux états financiers est présentée à la page 144.

Données financières complémentaires : Une table des matières est présentée dans nos données financières complémentaires.

2 Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.

Rapport annuel : Les pages 88 à 112 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.

Les pages 206 et 207 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).

3 Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.

Rapport annuel : Les pages 80 à 83 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.

4 Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.

Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 70 à 73 et 105.

Gouvernance des risques

5 Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.

Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 83 à 87.

6 Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.

Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 84.

7 Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.

Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 75.

8 Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 87.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

9 Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du pilier 1.

Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du pilier 1 sont décrites aux pages 70 à 73.

Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires sont présentés à la page 35.

10 Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.

Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 73.

Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du pilier 3 se trouvent aux pages 35 à 37 et 39. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.

11 Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.

Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 40.

12 Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.

Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital, à la page 70.

13 Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.

Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 75.

14 Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées à la page 71. Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 89 et 90.

Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 39.

15 Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.

Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve à la page 47.

16 Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.

Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 41, et un rapprochement est présenté à la page 38.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit aux pages 108 et 109.

Données financières complémentaires : Un tableau illustrant l'exposition en cas de défaut et les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par catégorie d'actifs se trouve à la page 39. Un tableau des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 49.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 100 et 101.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 102 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Les sûretés supplémentaires exigées dans le cas où notre cote de crédit serait révisée à la baisse par une agence d'évaluation du crédit figurent à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 164.

Données financières complémentaires : La page 34 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : La note 29 afférente aux états financiers, aux pages 202 à 205, comprend un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 103 et 104.

La page 104 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 98 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 95 à 97.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 98 et 99.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 108 et 109 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 95 à 97.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.

Rapport annuel : Les pages 90 à 92 ainsi que les notes 4 et 5 afférentes aux états financiers, aux pages 153 à 158, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 20 à 30 et aux pages 43 à 50.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont expliquées à la note 4 afférente aux états financiers, aux pages 153 et 155 respectivement.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : Les pages 91 et 92 et la note 4, aux pages 154 et 155, comprennent l'historique du solde brut des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 94 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que les pages 88 et 89 comprennent des informations qualitatives.

Données financières complémentaires : Des informations quantitatives sur les dérivés hors cote sont présentées à la page 33.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 88 et 89. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies aux pages 88 et 89 ainsi qu'à la note 8, aux pages 164 et 166, et à la note 25, à la page 196 des états financiers.

Données financières complémentaires : Le tableau des expositions couvertes par les mesures d'atténuation du risque de crédit est présenté à la page 43.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 83.

Les pages 106 à 112 comprennent une analyse des autres risques.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 106 à 112.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis.

En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71	54,75	63,44	72,75
Bas	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78	24,05	35,65	60,21
Clôture	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02	63,00
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80	2,80	2,80	2,71
Ratio de distribution (%)	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6	90,6	73,9	64,8
Rendement de l'action (%)	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6	5,6	6,5	4,3
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571	1 530	1 409	1 354
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9	1,8	0,9	14,2
Rendement annuel moyen sur trois ans	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5	(5,3)	(5,6)	6,6
Rendement sur un an	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468	551 716	504 575	498 563
Nombre moyen de base	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822	540 294	502 062	499 950
Nombre moyen dilué	646 148	647 162	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125	542 313	506 697	508 614
Nombre de comptes d'actionnaires	52 087	53 481	55 610	56 241	59 238	58 769	36 612	37 061	37 250	37 165
Valeur comptable de l'action (\$)	59,56	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09	31,95	32,02	28,29
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1	27,6	21,7	31,4
Ratio cours/bénéfice	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7	16,3	11,4	15,3
Ratio cours/bénéfice ajusté	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5	12,5	9,2	11,6
Ratio cours/valeur comptable	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77	1,57	1,34	2,23
Soldes (\$) (en millions)										
Actifs (au)	687 935	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640	388 458	416 050	366 524
Actifs quotidiens moyens	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474	438 548	397 609	360 575
Solde net quotidien moyen des prêts et acceptations	357 708	320 081	292 098	266 107	246 129	215 414	171 554	182 097	175 079	165 783
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9	9,9	13,0	14,4
Rendement des capitaux propres ajusté (%) 1)	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0	12,9	16,2	19,0
Rendement des actifs moyens (%)	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71	0,41	0,50	0,59
Rendement des actifs moyens ajusté (%) 1)	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71	0,52	0,61	0,78
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%)	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74	0,97	1,07	1,20
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 1)	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76	1,25	1,32	1,58
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04
Autres renseignements statistiques										
Employés 2)										
Canada	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351	29 821	29 118	29 529	28 944
États-Unis	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184	7 445	6 732	7 256	6 595
Autres	1 444	1 368	1 346	634	512	440	363	323	288	288
Total	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629	36 173	37 073	35 827
Succursales bancaires										
Canada	942	939	934	933	930	920	910	900	983	977
États-Unis	576	592	615	626	638	688	321	290	292	243
Autres	4	4	4	4	3	3	3	5	5	4
Total	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234	1 195	1 280	1 224
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076	2 030	2 026	1 978
États-Unis	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366	905	636	640	583
Total	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981	2 666	2 666	2 561

Les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les éléments d'ajustement (déduction faite des impôts) se sont traduits par les hausses suivantes du bénéfice net : 161 millions de dollars en 2011, 32 millions en 2010, 509 millions en 2009, 461 millions en 2008 et 675 millions en 2007. Des renseignements détaillés sur les éléments d'ajustement se trouvent dans les rapports de gestion de 2007 à 2011.

2) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	9 872	8 763	8 292	8 487	8 749	5,7	7,6
Revenus autres que d'intérêts	11 215	10 626	9 931	8 343	8 354	8,1	7,8
Revenus	21 087	19 389	18 223	16 830	17 103	7,0	7,7
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 543	1 254	1 505	767	1 174	6,7	37,6
Revenus, déduction faite des SCVPI	19 544	18 135	16 718	16 063	15 929	7,0	6,9
Dotation à la provision pour pertes sur créances	815	612	561	587	764	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	12 997	12 182	10 921	10 226	10 135	8,3	7,4
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 732	5 341	5 236	5 250	5 030	7,5	5,2
Charge d'impôts sur le résultat	1 101	936	903	1 055	874	n. s.	4,4
Bénéfice net	4 631	4 405	4 333	4 195	4 156	8,3	5,4
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 622	4 370	4 277	4 130	4 082	8,7	5,7
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9	35	56	65	74	n. s.	n. s.
Bénéfice net	4 631	4 405	4 333	4 195	4 156	8,3	5,7
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	9 872	8 764	8 292	7 830	7 970	6,4	7,6
Revenus autres que d'intérêts	11 299	10 627	9 931	8 309	8 070	8,2	7,8
Revenus	21 171	19 391	18 223	16 139	16 040	7,3	7,7
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 543	1 254	1 505	767	1 174	6,7	37,6
Revenus, déduction faite des SCVPI	19 628	18 137	16 718	15 372	14 866	7,4	7,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances	815	612	561	357	470	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	12 544	11 819	10 761	9 755	9 410	8,2	7,1
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 269	5 706	5 396	5 260	4 986	8,4	6,0
Charge d'impôts sur le résultat	1 249	1 025	943	1 037	927	12,5	5,3
Bénéfice net ajusté	5 020	4 681	4 453	4 223	4 059	8,9	6,2
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 011	4 646	4 397	4 158	3 985	8,9	6,2
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9	35	56	65	74	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	5 020	4 681	4 453	4 223	4 059	8,9	6,2
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	6,94	6,59	6,44	6,19	6,13	7,2	2,8
Dilué	6,92	6,57	6,41	6,17	6,10	7,4	3,0
Dilué après ajustement	7,52	7,00	6,59	6,21	5,95	8,1	3,8
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	5,1	1,7	3,3	0,9	33,5	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	7,2	5,1	5,4	4,1	23,9	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	5,3	2,5	3,9	1,1	26,0	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	7,4	6,2	6,1	4,4	16,7	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2006 et selon les IFRS pour 2011 et 2016.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	9 872	8 763	8 292	8 487	8 749	5,7	7,6
Taux de croissance annuel (%)	12,7	5,7	(2,3)	(3,0)	17,1	s. o.	s. o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	9 872	8 764	8 292	7 830	7 970	6,4	7,6
Taux de croissance annuel (%)	12,6	5,7	5,9	(1,8)	10,0	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	622 732	579 471	528 786	485 191	461 018	9,0	9,1
Marge nette d'intérêts (%)	1,59	1,51	1,57	1,75	1,90	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,59	1,51	1,57	1,61	1,73	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	1,60	1,62	1,68	1,76	1,82	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%)	1,56	1,38	1,41	1,74	2,01	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	924	901	894	821	825	(5,3)	(1,3)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 141	1 077	1 002	916	929	6,5	4,6
Revenus de négociation	1 192	987	949	849	1 025	16,8	5,2
Commissions sur prêts	859	737	680	603	544	7,7	9,8
Frais de services de cartes	461	460	462	461	441	(7,7)	1,5
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 556	1 552	1 286	1 003	967	25,7	18,0
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 364	1 377	1 065	828	665	16,6	10,6
Commissions de prise ferme et de consultation	820	706	744	652	600	9,9	7,2
Profits sur titres, autres que de négociation	84	171	162	285	152	n. s.	n. s.
Revenus de change, autres que de négociation	162	172	179	172	153	4,5	4,7
Revenus d'assurance 2)	2 023	1 762	2 008	1 212	1 509	7,6	21,7
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	140	207	169	190	188	n. s.	n. s.
Autres	489	517	331	351	356	7,0	7,0
Total des revenus autres que d'intérêts	11 215	10 626	9 931	8 343	8 354	8,1	7,8
Taux de croissance annuel (%)	5,5	7,0	19,0	(0,1)	10,1	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	53,2	54,8	54,5	49,6	48,8	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	11 299	10 627	9 931	8 309	8 070	8,2	7,8
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	6,3	7,0	19,5	3,0	6,0	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	53,4	54,8	54,5	51,5	50,3	s. o.	s. o.
Total des revenus	21 087	19 389	18 223	16 830	17 103	7,0	7,7
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	8,8	6,4	8,3	(1,6)	13,6	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	19 544	18 135	16 718	16 063	15 929	7,0	6,9
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	7,8	8,5	4,1	0,8	14,2	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	21 171	19 391	18 223	16 139	16 040	7,3	7,7
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	9,2	6,4	12,9	0,6	7,9	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	19 628	18 137	16 718	15 372	14 866	7,4	7,0
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	8,2	8,5	8,7	3,4	8,2	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2006 et selon les IFRS pour 2011 et 2016.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	4 082	3 910	3 388	3 259	3 148	9,1	7,9
Rémunération liée au rendement	2 278	2 102	1 946	1 686	1 657	7,9	5,6
Avantages du personnel	1 022	1 069	908	897	808	10,5	5,5
Total de la rémunération du personnel	7 382	7 081	6 242	5 842	5 613	8,9	6,8
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	486	462	415	416	400	6,1	7,1
Bureaux, mobilier et agencements	337	287	261	377	368	1,6	3,9
Impôt foncier	42	39	39	37	36	6,9	5,0
Matériel informatique et autre 1)	1 528	1 349	1 193	1 003	1 071	11,7	8,0
Total des frais de bureau et de matériel 1)	2 393	2 137	1 908	1 833	1 875	8,7	n. s.
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles 1)	444	411	382	346	331	14,0	n. s.
Communications	294	314	289	291	301	2,5	8,4
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	42	45	39	39	46	(3,7)	(7,6)
Honoraires	523	595	622	527	593	(3,5)	6,2
Déplacements et expansion des affaires	646	605	542	514	491	11,1	9,8
Autres	1 273	994	897	834	885	10,0	9,6
Total des autres charges	3 222	2 964	2 771	2 551	2 647	6,6	9,4
Total des charges autres que d'intérêts	12 997	12 182	10 921	10 226	10 135	8,3	7,4
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	6,7	11,5	6,8	0,9	15,9	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	12 544	11 819	10 761	9 755	9 410	8,2	7,1
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	6,1	9,8	10,3	3,7	3,7	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficience) (%)	61,6	62,8	59,9	60,8	59,3	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficience ajusté) (%)	59,2	60,9	59,1	60,4	58,7	s. o.	s. o.
Ratio d'efficience, déduction faite des SCVPI 2)	66,5	67,2	65,3	63,7	63,6	s. o.	s. o.
Ratio d'efficience ajusté, déduction faite des SCVPI 2)	63,9	65,2	64,4	63,5	63,3	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 3)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	324	312	252	249	250	9,8	7,2
Impôt foncier	42	39	39	37	36	6,9	5,0
Impôt provincial sur le capital	30	33	27	30	37	(7,2)	(9,9)
Taxe d'affaires	9	10	9	7	9	5,1	1,5
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente	355	319	273	262	249	8,6	11,2
Divers	3	2	2	1	2	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	763	715	602	586	583	8,0	6,5
Charge d'impôts sur le résultat	1 101	936	903	1 055	874	n. s.	4,4
Total des droits ou taxes et des impôts	1 864	1 651	1 505	1 641	1 457	5,9	5,2
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du revenu disponible pour payer les droits ou taxes et les impôts	24,4	23,1	25,0	28,7	26,6	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	19,2	17,5	17,2	20,1	17,4	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	19,9	18,0	17,5	19,7	18,6	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2006 et selon les IFRS pour 2011 et 2016.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des immobilisations incorporelles. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les bureaux et le matériel, dans les immobilisations incorporelles. Les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont été retraitées, mais pas pour les exercices antérieurs à 2007. Par conséquent, les taux de croissance établis sur 10 ans de ces catégories de charges ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles se sont accrues au taux annuel composé de 10,1 % sur 10 ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux bureaux et au matériel et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont progressé au taux annuel composé de 8,5 % sur 10 ans.

2) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

3) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016			2015			2014		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	2 016	1,12	23	1 984	1,04	21	1 632	1,52	25
Valeurs mobilières	84 099	1,12	944	90 322	1,16	1 050	94 234	1,14	1 073
Titres pris en pension ou empruntés	34 906	0,70	245	29 617	0,82	242	23 027	1,03	238
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	99 280	2,63	2 615	94 119	2,83	2 663	90 134	3,08	2 779
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 281	3,37	212	6 176	3,71	229	6 276	4,08	256
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	56 211	4,73	2 661	55 219	4,89	2 699	55 719	5,13	2 860
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	49 136	3,59	1 766	43 427	3,94	1 710	40 250	4,29	1 726
Total des prêts	210 908	3,44	7 254	198 941	3,67	7 301	192 379	3,96	7 261
Total en dollars canadiens	331 929	2,55	8 466	320 864	2,68	8 614	311 272	2,88	8 957
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques	41 821	0,48	200	48 031	0,35	169	38 815	0,41	157
Valeurs mobilières	57 820	1,31	760	54 733	1,20	655	53 921	1,15	620
Titres pris en pension ou empruntés	54 210	0,59	319	44 010	0,38	168	32 629	0,32	109
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 630	3,52	304	8 631	3,39	293	7 753	3,37	261
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 672	2,28	106	4 619	2,51	116	4 860	2,48	121
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	15 771	3,32	524	17 071	3,19	545	15 812	3,32	524
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	105 953	3,61	3 823	79 678	3,26	2 598	61 402	3,46	2 123
Total des prêts	135 026	3,52	4 757	109 999	3,23	3 552	89 827	3,37	3 029
Total en dollars américains et autres monnaies	288 877	2,09	6 036	256 773	1,77	4 544	215 192	1,82	3 915
Actifs divers ne portant pas intérêt	86 316			86 754			67 464		
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	707 122	2,05	14 502	664 391	1,98	13 158	593 928	2,17	12 872
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	9 492	0,25	24	10 158	0,52	53	6 307	0,51	32
Entreprises et administrations publiques	98 004	1,12	1 097	94 438	1,17	1 102	97 199	1,38	1 342
Particuliers	101 402	0,75	757	94 031	0,88	832	89 007	0,97	863
Total des dépôts	208 898	0,90	1 878	198 627	1,00	1 987	192 513	1,16	2 237
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	37 017	1,45	537	40 637	1,63	661	40 713	1,74	710
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	25 598	2,38	609	25 713	2,96	760	24 712	3,11	769
Total en dollars canadiens	271 513	1,11	3 024	264 977	1,29	3 408	257 938	1,44	3 716
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	26 896	0,55	148	21 626	0,27	59	20 665	0,23	47
Entreprises et administrations publiques	178 848	0,47	845	167 544	0,32	540	143 738	0,34	491
Particuliers	54 081	0,24	131	47 671	0,20	95	41 675	0,22	90
Total des dépôts	259 825	0,43	1 124	236 841	0,29	694	206 078	0,30	628
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	50 791	0,31	159	41 792	0,20	85	33 650	0,21	72
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	7 192	4,50	322	5 749	3,61	208	4 901	3,34	164
Total en dollars américains et autres monnaies	317 808	0,51	1 606	284 382	0,35	987	244 629	0,35	864
Passifs divers ne portant pas intérêt	77 546			78 130			59 139		
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	666 867	0,69	4 630	627 489	0,70	4 395	561 706	0,82	4 580
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	40 255			36 902			32 222		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires									
	707 122	0,65	4 630	664 391	0,66	4 395	593 928	0,77	4 580
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur l'actif productif		1,59			1,51			1,57	
- fondée sur le total des actifs		1,40			1,32			1,40	
Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs									
			9 872			8 763			8 292
Marge nette d'intérêts ajustée									
- fondée sur l'actif productif		1,59			1,51			1,57	
- fondée sur le total des actifs		1,40			1,32			1,40	
Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs									
			9 872			8 764			8 292

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 67 169 millions de dollars, de 57 385 millions et de 50 138 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016/2015			2015/2014		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	-	2	2	5	(9)	(4)
Valeurs mobilières	(72)	(34)	(106)	(45)	21	(24)
Titres pris en pension ou empruntés	43	(40)	3	68	(64)	4
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	146	(194)	(48)	123	(238)	(115)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	(21)	(17)	(4)	(23)	(27)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	48	(86)	(38)	(26)	(135)	(161)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	225	(169)	56	136	(153)	(17)
Total des prêts	423	(470)	(47)	229	(549)	(320)
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	394	(542)	(148)	257	(601)	(344)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques	(22)	53	31	37	(25)	12
Valeurs mobilières	37	68	105	10	24	34
Titres pris en pension ou empruntés	39	112	151	37	23	60
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	11	11	30	2	32
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1	(11)	(10)	(6)	1	(5)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	(41)	20	(21)	42	(21)	21
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	857	368	1 225	632	(156)	476
Total des prêts	817	388	1 205	698	(174)	524
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	871	621	1 492	782	(152)	630
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts a)	1 265	79	1 344	1 039	(753)	286
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	(4)	(25)	(29)	19	1	20
Entreprises et administrations publiques	42	(47)	(5)	(38)	(202)	(240)
Particuliers	65	(140)	(75)	49	(80)	(31)
Total des dépôts	103	(212)	(109)	30	(281)	(251)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	(59)	(65)	(124)	(1)	(47)	(48)
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(3)	(148)	(151)	31	(40)	(9)
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	41	(425)	(384)	60	(368)	(308)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	14	75	89	2	10	12
Entreprises et administrations publiques	37	268	305	81	(31)	50
Particuliers	13	23	36	13	(8)	5
Total des dépôts	64	366	430	96	(29)	67
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	18	56	74	17	(4)	13
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	52	63	115	28	15	43
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	134	485	619	141	(18)	123
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts b)	175	60	235	201	(386)	(185)
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 090	19	1 109	838	(367)	471

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ¹⁾²⁾⁴⁾⁵⁾⁶⁾⁷⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	103 558	96 975	92 972	88 677	76 729	8 686	8 905	7 980	7 646	7 416	-	-	-	-	-	112 244	105 880	100 952	96 323	84 145
Prêts sur cartes de crédit	7 541	7 427	7 476	7 413	7 381	560	553	496	457	433	-	-	-	-	-	8 101	7 980	7 972	7 870	7 814
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	50 368	49 181	48 955	49 195	47 955	13 974	16 098	15 088	14 364	13 419	215	206	1	-	-	64 557	65 485	64 044	63 559	61 374
Total des prêts aux particuliers	161 467	153 583	149 403	145 285	132 065	23 220	25 556	23 564	22 467	21 268	215	206	1	-	-	184 902	179 345	172 968	167 752	153 333
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	79 443	69 772	63 896	57 967	53 069	98 371	75 430	56 389	45 842	42 955	10 555	10 975	11 145	8 954	5 748	188 369	156 177	131 430	112 763	101 772
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques																				
Provision générale	240 910	223 355	213 299	203 252	185 134	121 591	100 986	79 953	68 309	64 223	10 770	11 181	11 146	8 954	5 748	373 271	335 522	304 398	280 515	255 105
	(893)	(857)	(795)	(791)	(705)	(789)	(803)	(747)	(694)	(755)	-	-	-	-	-	(1 682)	(1 660)	(1 542)	(1 485)	(1 460)
Solde net des prêts et acceptations	240 017	222 498	212 504	202 461	184 429	120 802	100 183	79 206	67 615	63 468	10 770	11 181	11 146	8 954	5 748	371 589	333 862	302 856	279 030	253 645

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾⁷⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	144	159	168	157	182	175	173	303	369	335	-	-	-	-	-	319	332	471	526	517
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	121	117	136	100	64	345	316	309	274	275	-	-	-	-	-	466	433	445	374	339
Total des prêts aux particuliers	265	276	304	257	246	520	489	612	643	610	-	-	-	-	-	785	765	916	900	856
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	298	220	247	253	377	843	613	507	944	1 271	1	4	4	3	25	1 142	837	758	1 200	1 673
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques																				
	563	496	551	510	623	1 363	1 102	1 119	1 587	1 881	1	4	4	3	25	1 927	1 602	1 674	2 100	2 529
Ratios liés à la situation ¹⁾																				
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{3) 4) 8)}	0,23	0,22	0,26	0,25	0,34	1,13	1,10	1,43	2,38	3,03	0,01	0,04	0,04	0,03	0,43	0,52	0,48	0,55	0,75	1,00
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{3) 4) 5)}																				
Prêts aux particuliers	0,16	0,18	0,20	0,18	0,19	2,26	1,94	2,63	2,90	2,90	-	-	-	-	-	0,42	0,43	0,53	0,54	0,56
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,38	0,32	0,39	0,44	0,71	0,86	0,82	0,92	2,12	3,08	0,01	0,04	0,04	0,03	0,43	0,61	0,54	0,58	1,07	1,67

1) Certains soldes pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

2) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions générales et de toutes les provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés. Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction des provisions spécifiques (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés) uniquement.

3) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction des provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés.

4) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

5) Certains ratios de 2013 et de 2012 ont été retraités en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

6) Les soldes des exercices 2013 et 2012 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

7) Certains soldes des exercices 2014 et 2013 ont été retraités en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

8) Certains ratios de 2015, de 2014, de 2013 et de 2012 ont été retraités en 2016 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2) 3) 4)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	13 740	13 361	13 065	11 244	11 801
Québec	38 272	36 486	35 647	33 746	35 650
Ontario	98 448	89 460	84 498	80 726	69 014
Prairies	46 430	43 612	42 043	38 825	34 431
Colombie-Britannique et territoires	43 127	39 579	37 251	37 920	33 533
Solde net des prêts et acceptations au Canada	240 017	222 498	212 504	202 461	184 429
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	24 114	20 597	17 636	17 606	18 720
Construction (non immobilière)	3 563	3 544	3 101	2 934	2 539
Commerce de détail	16 859	14 096	12 580	10 229	9 084
Commerce de gros	12 157	10 243	8 281	7 345	6 821
Agriculture	10 951	9 891	9 155	8 380	7 312
Communications	895	815	831	729	513
Secteur manufacturier	18 689	16 187	13 612	11 250	9 870
Mines	1 862	1 309	1 085	959	662
Industries pétrolière et gazière	7 930	6 667	5 943	3 908	3 466
Transport	10 694	3 735	2 532	2 152	2 109
Services publics	2 692	1 984	1 670	1 309	1 170
Produits forestiers	889	859	587	631	592
Services	35 481	28 384	22 114	18 321	14 992
Institutions financières	35 977	31 220	24 096	19 019	15 113
Administrations publiques	1 394	1 874	2 076	1 719	1 295
Autres	4 222	4 772	6 131	6 272	7 514
Total	188 369	156 177	131 430	112 763	101 772

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ^{2) 5)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2016	2015	2014	2013	2012
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	60	87	159	379	803
Construction (non immobilière)	45	83	84	32	51
Commerce de détail	13	55	38	74	68
Commerce de gros	51	47	35	64	58
Agriculture	221	129	103	118	131
Communications	1	13	59	-	5
Secteur manufacturier	106	102	100	74	126
Mines	2	3	2	5	5
Industries pétrolière et gazière	408	100	1	30	1
Transport	88	30	7	23	41
Services publics	12	14	-	-	6
Produits forestiers	7	9	13	19	24
Services	82	107	145	246	263
Institutions financières	39	48	9	-	-
Administrations publiques	6	-	2	61	68
Autres	1	10	1	75	23
Total	1 142	837	758	1 200	1 673

- 1) Certains soldes pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 2) Les soldes des exercices 2013 et 2012 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 3) Les soldes des régions canadiennes de l'exercice 2014 ont été reclassés en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 4) Le solde net des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés. Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction des provisions spécifiques (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés) uniquement.
- 5) Le solde net des prêts douteux est présenté après déduction des provisions spécifiques, à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés.

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ⁵⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total					
Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	359	398	348	338	371	557	678	702	646	388	-	-	-	-	-	916	1 076	1 050	984	759	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	282	344	406	548	586	757	623	1 081	1 401	1 326	4	5	7	43	14	1 043	972	1 494	1 992	1 926	
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	641	742	754	886	957	1 314	1 301	1 783	2 047	1 714	4	5	7	43	14	1 959	2 048	2 544	2 976	2 685	
Augmentation des prêts et acceptations douteux																					
Prêts aux particuliers	631	617	643	584	533	473	526	529	637	764	-	-	-	-	-	1 104	1 143	1 172	1 221	1 297	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	453	231	285	294	352	953	542	685	931	1 416	2	5	-	3	36	1 408	778	970	1 228	1 804	
Total des augmentations	1 084	848	928	878	885	1 426	1 068	1 214	1 568	2 180	2	5	-	3	36	2 512	1 921	2 142	2 449	3 101	
Réduction des prêts et acceptations douteux ¹⁾																					
Prêts aux particuliers	(452)	(479)	(431)	(416)	(386)	(282)	(432)	(321)	(243)	(45)	-	-	-	-	-	(734)	(911)	(752)	(659)	(431)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(245)	(151)	(224)	(274)	(314)	(450)	(239)	(859)	(973)	(880)	(4)	(5)	(2)	(36)	(6)	(699)	(395)	(1 085)	(1 283)	(1 200)	
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(697)	(630)	(655)	(690)	(700)	(732)	(671)	(1 180)	(1 216)	(925)	(4)	(5)	(2)	(36)	(6)	(1 433)	(1 306)	(1 837)	(1 942)	(1 631)	
Prêts sortis du bilan																					
Prêts aux particuliers	(182)	(177)	(162)	(158)	(180)	(163)	(215)	(232)	(338)	(461)	-	-	-	-	-	(345)	(392)	(394)	(496)	(641)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(110)	(142)	(123)	(162)	(76)	(251)	(169)	(284)	(278)	(461)	-	(1)	-	(3)	(1)	(361)	(312)	(407)	(443)	(538)	
Total des prêts sortis du bilan	(292)	(319)	(285)	(320)	(256)	(414)	(384)	(516)	(616)	(922)	-	(1)	-	(3)	(1)	(706)	(704)	(801)	(939)	(1 179)	
SBPAD à la clôture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	356	359	398	348	338	585	557	678	702	646	-	-	-	-	-	941	916	1 076	1 050	984	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	380	282	344	406	548	1 009	757	623	1 081	1 401	2	4	5	7	43	1 391	1 043	972	1 494	1 992	
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	736	641	742	754	886	1 594	1 314	1 301	1 783	2 047	2	4	5	7	43	2 332	1 959	2 048	2 544	2 976	
Ratios liés à la situation																					
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts ²⁾																					
Prêts aux particuliers	0,22	0,23	0,27	0,24	0,26	2,52	2,18	2,87	3,12	3,03	-	-	-	-	-	0,51	0,51	0,62	0,63	0,64	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,48	0,40	0,54	0,68	1,00	1,03	1,01	1,10	2,34	3,28	0,02	0,04	0,04	0,10	0,91	0,74	0,67	0,74	1,32	1,95	
Total des prêts et acceptations	0,31	0,29	0,35	0,37	0,47	1,31	1,30	1,62	2,60	3,20	0,02	0,04	0,04	0,10	0,91	0,62	0,58	0,67	0,91	1,17	
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances ^{3) 4) 5)}	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	5,25	4,67	5,49	7,68	9,46	

1) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

2) Certains soldes et ratios pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

4) Certains ratios de 2013 et de 2012 ont été retraités en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

5) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

n. d. - non disponible

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice																				
Particuliers	614	615	602	518	464	393	333	278	291	270	-	-	-	-	-	1 007	948	880	809	734
Entreprises et administrations publiques	388	371	433	450	468	657	646	653	659	797	-	1	4	18	12	1 045	1 018	1 090	1 127	1 277
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 002	986	1 035	968	932	1 050	979	931	950	1 067	-	1	4	18	12	2 052	1 966	1 970	1 936	2 011
Dotation à la provision pour pertes sur créances																				
Particuliers	403	412	436	521	543	(31)	122	202	262	401	-	-	-	-	-	372	534	638	783	944
Entreprises et administrations publiques	180	149	97	133	90	263	(70)	(172)	(327)	(267)	-	(1)	(2)	(2)	(3)	443	78	(77)	(196)	(180)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	583	561	533	654	633	232	52	30	(65)	134	-	(1)	(2)	(2)	(3)	815	612	561	587	764
Recouvrements																				
Particuliers	102	111	99	81	91	87	151	102	95	125	-	-	-	-	-	189	262	201	176	216
Entreprises et administrations publiques	14	13	15	(1)	4	140	181	408	597	626	-	-	-	-	-	154	194	423	596	630
Total des recouvrements	116	124	114	80	95	227	332	510	692	751	-	-	-	-	-	343	456	624	772	846
Montants sortis du bilan																				
Particuliers	(511)	(521)	(500)	(507)	(563)	(175)	(232)	(242)	(347)	(492)	-	-	-	-	-	(686)	(753)	(742)	(854)	(1 055)
Entreprises et administrations publiques	(110)	(143)	(122)	(160)	(76)	(251)	(168)	(285)	(280)	(461)	-	(1)	-	(3)	(1)	(361)	(312)	(407)	(443)	(538)
Total des montants sortis du bilan	(621)	(664)	(622)	(667)	(639)	(426)	(400)	(527)	(627)	(953)	-	(1)	-	(3)	(1)	(1 047)	(1 065)	(1 149)	(1 297)	(1 593)
Divers, y compris les variations des cours de change																				
Particuliers	(13)	(3)	(22)	(11)	(17)	(20)	19	(7)	(23)	(13)	-	-	-	-	-	(33)	16	(29)	(34)	(30)
Entreprises et administrations publiques	(1)	(2)	(52)	11	(36)	(16)	68	42	4	(36)	1	1	(1)	(9)	10	(16)	67	(11)	6	(62)
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(14)	(5)	(74)	-	(53)	(36)	87	35	(19)	(49)	1	1	(1)	(9)	10	(49)	83	(40)	(28)	(92)
PPC à la clôture de l'exercice																				
Particuliers	595	614	615	602	518	254	393	333	278	291	-	-	-	-	-	849	1 007	948	880	809
Entreprises et administrations publiques	471	388	371	433	450	793	657	646	653	659	1	-	1	4	18	1 265	1 045	1 018	1 090	1 127
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 066	1 002	986	1 035	968	1 047	1 050	979	931	950	1	-	1	4	18	2 114	2 052	1 966	1 970	1 936
Répartition des montants sortis du bilan par marché																				
Particuliers	(511)	(521)	(500)	(507)	(563)	(175)	(232)	(242)	(347)	(492)	-	-	-	-	-	(686)	(753)	(742)	(854)	(1 055)
Entreprises et administrations publiques	(110)	(143)	(122)	(160)	(76)	(251)	(168)	(285)	(280)	(461)	-	(1)	-	(3)	(1)	(361)	(312)	(407)	(443)	(538)
Répartition des recouvrements par marché																				
Particuliers	102	111	99	81	91	87	151	102	95	125	-	-	-	-	-	189	262	201	176	216
Entreprises et administrations publiques	14	13	15	(1)	4	140	181	408	597	626	-	-	-	-	-	154	194	423	596	630
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ^{1) 2)}	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	0,19	0,19	0,18	0,20	0,30

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ⁴⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012	2016	2015	2014	2013	2012
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	15	17	20	27	36	18	21	41	42	30	-	-	-	-	-	33	38	61	69	66
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	76	66	74	64	55	47	47	25	17	7	-	-	-	-	-	123	113	99	81	62
Total des prêts aux particuliers	91	83	94	91	91	65	68	66	59	37	-	-	-	-	-	156	151	160	150	128
Entreprises et administrations publiques	82	62	97	153	172	166	144	116	137	129	1	-	1	4	18	249	206	214	294	319
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	27	35	50	41	29	-	-	-	-	-	27	35	50	41	29
Total des provisions spécifiques	173	145	191	244	263	258	247	232	237	195	1	-	1	4	18	432	392	424	485	476
Provision générale	893	857	795	791	705	789	803	747	694	755	-	-	-	-	-	1 682	1 660	1 542	1 485	1 460
Provision pour pertes sur créances	1 066	1 002	986	1 035	968	1 047	1 050	979	931	950	1	-	1	4	18	2 114	2 052	1 966	1 970	1 936
Ratios de couverture																				
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) ^{1) 5)}																				
Total	23,5	22,6	25,7	32,4	29,7	14,5	16,1	14,0	11,0	8,1	50,0	-	20,0	57,1	41,9	17,4	18,2	18,3	17,5	15,0
Particuliers	25,6	23,1	23,6	26,1	26,9	11,1	12,2	9,7	8,4	5,7	-	-	-	-	-	16,6	16,5	14,9	14,3	13,0
Entreprises et administrations publiques	21,6	22,0	28,2	37,7	31,4	16,5	19,0	18,6	12,7	9,2	50,0	-	20,0	57,1	41,9	17,9	19,8	22,0	19,7	16,0

1) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

2) Certains soldes et ratios pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Les soldes des exercices 2013 et 2012 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

4) Certains soldes des exercices 2014 et 2013 ont été retraités en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

5) Ces ratios excluent les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit qui sont comprises dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Tableau 14 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions spécifiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	13	17	13	46	79
Construction (non immobilière)	4	8	16	26	22
Commerce de détail	12	23	8	13	17
Commerce de gros	31	19	10	25	6
Agriculture	19	6	8	9	11
Communications	1	9	-	-	1
Secteur manufacturier	36	38	33	36	67
Mines	1	1	10	3	-
Industries pétrolière et gazière	45	2	-	1	2
Transport	9	5	2	4	2
Services publics	3	-	-	-	1
Produits forestiers	1	2	9	11	15
Services	50	33	100	59	75
Institutions financières	10	3	2	29	8
Administrations publiques	-	-	-	1	1
Autres	14	40	3	31	12
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques ¹⁾	249	206	214	294	319

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2016	2015	2014	2013	2012
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	24	11	77	129	132
Prêts sur cartes de crédit	264	272	268	305	355
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	246	225	251	313	387
Total des prêts aux particuliers	534	508	596	747	874
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	(16)	(37)	(141)	(185)	(108)
Construction (non immobilière)	15	-	7	36	(14)
Commerce de détail	13	8	1	(4)	-
Commerce de gros	11	19	29	10	(16)
Agriculture	56	3	15	8	4
Communications	2	13	-	(6)	(5)
Secteur manufacturier	29	67	44	2	25
Mines	20	2	7	2	(1)
Industries pétrolière et gazière	105	25	-	-	-
Transport	56	(4)	10	(9)	5
Services publics	3	-	-	-	-
Produits forestiers	(1)	-	(1)	3	7
Services	21	(29)	80	(37)	23
Institutions financières	(7)	8	(34)	(15)	(29)
Administrations publiques	-	(2)	(3)	(6)	-
Autres	(26)	31	(49)	51	(4)
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	281	104	(35)	(150)	(113)
Total des dotations aux provisions spécifiques	815	612	561	597	761
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	-	-	-	(10)	3
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	815	612	561	587	764
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations ^{3) 4)}	0,23	0,19	0,19	0,22	0,31
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels ⁴⁾					
Particuliers	0,21	0,30	0,37	0,49	0,62
Entreprises et administrations publiques	0,25	0,05	(0,06)	(0,18)	(0,15)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,23	0,19	0,19	0,23	0,31

1) La colonne 2016 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 1 million de dollars liées aux autres instruments de crédit (4 millions de dollars en 2015, 23 millions en 2014, 21 millions en 2013 et 19 millions en 2012) comprises dans les passifs divers.

2) Les soldes des exercices 2013 et 2012 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Les ratios sont présentés compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

4) Certains soldes et ratios pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Tableau 16 : Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars) Au 31 octobre	Bâle III											
	Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques			Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques		
	Approche standard	Approche avancée	Total en 2016	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2016	Approche standard	Approche avancée	Total en 2015	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2015
Risque de crédit												
Services de gros												
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	22 074	242 454	264 528	22 154	82 334	104 488	19 583	218 409	237 992	19 260	72 229	91 489
Prêts aux petites et moyennes entreprises	-	64 409	64 409	-	33 755	33 755	-	64 525	64 525	-	31 954	31 954
États souverains	122	87 124	87 246	64	1 912	1 976	172	75 324	75 496	94	1 671	1 765
Banques	264	40 734	40 998	264	4 222	4 486	344	34 964	35 308	341	3 561	3 902
Services de détail												
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	2 594	99 076	101 670	1 349	6 766	8 115	3 425	104 031	107 456	1 740	6 687	8 427
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	431	39 177	39 608	306	5 829	6 135	592	42 665	43 257	416	7 473	7 889
Crédit renouvelable admissible	-	34 016	34 016	-	5 110	5 110	-	32 109	32 109	-	4 569	4 569
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	2 395	35 154	37 549	1 567	10 367	11 934	2 557	20 638	23 195	1 624	9 429	11 053
Prêts aux petites et moyennes entreprises	7 135	4 064	11 199	5 427	2 269	7 696	277	2 890	3 167	210	1 758	1 968
Capitaux propres	-	2 122	2 122	-	1 403	1 403	-	1 965	1 965	-	1 369	1 369
Portefeuille de négociation	261	145 411	145 672	261	9 414	9 675	165	150 876	151 041	165	8 250	8 415
Titrisation	-	23 269	23 269	-	1 878	1 878	-	29 178	29 178	-	2 456	2 456
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	-	24 328	24 328	-	16 197	16 197	-	20 329	20 329	-	16 255	16 255
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	-	-	9 651	9 651	-	-	-	-	8 874	8 874
Total du risque de crédit	35 276	841 338	876 614	31 392	191 107	222 499	27 115	797 903	825 018	23 850	176 535	200 385
Risque de marché	-	-	-	1 211	7 751	8 962	-	-	-	1 142	9 120	10 262
Risque opérationnel	-	-	-	4 982	25 520	30 502	-	-	-	4 033	24 505	28 538
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte non tenu du plancher des fonds propres												
Plancher des fonds propres selon Bâle I	35 276	841 338	876 614	37 585	224 378	261 963	27 115	797 903	825 018	29 025	210 160	239 185
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires												
				37 585	239 977	277 562				29 025	210 664	239 689
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1, compte non tenu de l'ajustement d'évaluation lié au crédit et du plancher des fonds propres												
				224 378 261 963						210 160	239 185	
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1	-	-	-	-	380	380	-	-	-	-	286	286
Plancher des fonds propres selon Bâle I	-	-	-	-	15 219	15 219	-	-	-	-	218	218
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1												
				37 585	239 977	277 562				29 025	210 664	239 689
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres, compte non tenu de l'ajustement d'évaluation lié au crédit et du plancher des fonds propres												
				224 378 261 963						-	210 160	239 185
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres	-	-	-	-	705	705	-	-	-	-	531	531
Plancher des fonds propres selon Bâle I	-	-	-	-	14 894	14 894	-	-	-	-	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres												
				37 585	239 977	277 562				29 025	210 691	239 716

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.
2) Les chiffres des périodes antérieures ont été modifiés.

Tableau 17 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2016		2015		2014	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	19 493	0,33	18 910	0,36	16 469	0,45
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	37 296	-	31 762	-	26 702	-
Dépôts à préavis	77 231	0,44	76 458	0,57	76 903	0,70
Dépôts à échéance fixe	136 821	1,35	120 764	1,35	118 094	1,44
Total des dépôts domiciliés au Canada	270 841	0,83	247 894	0,86	238 168	0,97
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	26 209	0,55	23 952	0,36	19 374	0,34
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	6 867	0,36	6 804	0,24	4 216	0,19
Autres dépôts à vue	17 346	0,02	16 109	0,01	12 744	0,02
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	147 460	0,40	140 709	0,31	124 089	0,38
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	197 882	0,38	187 574	0,29	160 423	0,35
Total des dépôts moyens	468 723	0,64	435 468	0,62	398 591	0,72

Au 31 octobre 2016, 2015 et 2014, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 52 834 millions de dollars, à 37 477 millions et à 30 622 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 30 122 millions de dollars, 29 104 millions et 33 109 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 35 460 millions de dollars, 25 926 millions et 17 738 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Certains chiffres des périodes antérieures ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM, la rubrique 303 du règlement S-K intitulée *Management's Discussion and Analysis of Financial Condition and Results of Operations* des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2016, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016 est présentée à la page 138.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 6 décembre 2016

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2016 et au 31 octobre 2015, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2016, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2016 et au 31 octobre 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 6 décembre 2016, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 6 décembre 2016
Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2016, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la section Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2016 et au 31 octobre 2015, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2016, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 6 décembre 2016, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 6 décembre 2016

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	12 575 \$	11 263 \$	10 997 \$
Valeurs mobilières (note 3)	1 704	1 705	1 693
Dépôts à d'autres banques	223	190	182
	14 502	13 158	12 872
Charges d'intérêts			
Dépôts	3 002	2 681	2 865
Dettes subordonnées	179	171	150
Autres passifs	1 449	1 543	1 565
	4 630	4 395	4 580
Revenus nets d'intérêts	9 872	8 763	8 292
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	924	901	894
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 141	1 077	1 002
Revenus de négociation	1 192	987	949
Commissions sur prêts	859	737	680
Frais de services de cartes	461	460	462
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 556	1 552	1 286
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 364	1 377	1 065
Commissions de prise ferme et de consultation	820	706	744
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	84	171	162
Revenus de change, autres que de négociation	162	172	179
Revenus d'assurance	2 023	1 762	2 008
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	140	207	169
Autres	489	517	331
	11 215	10 626	9 931
Total des revenus	21 087	19 389	18 223
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	815	612	561
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 543	1 254	1 505
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 21 et 22)	7 382	7 081	6 242
Bureaux et matériel (note 9)	2 393	2 137	1 908
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	444	411	382
Déplacements et expansion des affaires	646	605	542
Communications	294	314	289
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	42	45	39
Honoraires	523	595	622
Autres	1 273	994	897
	12 997	12 182	10 921
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 732	5 341	5 236
Charge d'impôts sur le résultat (note 23)	1 101	936	903
Bénéfice net	4 631 \$	4 405 \$	4 333 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	4 622	4 370	4 277
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9	35	56
Bénéfice net	4 631 \$	4 405 \$	4 333 \$
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 24)			
De base	6,94 \$	6,59 \$	6,44 \$
Dilué	6,92	6,57	6,41
Dividendes par action ordinaire	3,40	3,24	3,08

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Bénéfice net	4 631 \$	4 405 \$	4 333 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	151	(166)	28
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(28)	(65)	(77)
	123	(231)	(49)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	(26)	528	247
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie 4)	10	(57)	(98)
	(16)	471	149
Profits nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	213	3 187	1 378
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	41	(482)	(415)
	254	2 705	963
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	(422)	200	(125)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	(153)	120	-
	(575)	320	(125)
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)	(214)	3 265	938
Total du résultat global	4 417 \$	7 670 \$	5 271 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	4 408	7 635	5 215
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	9	35	56
Total du résultat global	4 417 \$	7 670 \$	5 271 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (64) millions de dollars, de 63 millions et de (22) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 11 millions de dollars, de 24 millions et de 37 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) d'impôts sur le résultat de (4) millions de dollars, de (188) millions et de (79) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (6) millions de dollars, de 14 millions et de 28 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (10) millions de dollars, de 167 millions et de 144 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 156 millions de dollars, de (51) millions et de 63 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 55 millions de dollars et de (43) millions, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	31 653 \$	40 295 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	4 449	7 382
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	84 458	72 460
Titres disponibles à la vente	55 663	48 006
Titres détenus jusqu'à leur échéance	8 965	9 432
Titres divers	899	1 020
	149 985	130 918
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	66 646	68 066
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 277	105 918
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 680	65 598
Prêts sur cartes de crédit	8 101	7 980
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	175 597	145 076
	360 655	324 572
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 925)	(1 855)
	358 730	322 717
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	39 183	38 238
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	13 021	11 307
Bureaux et matériel (note 9)	2 147	2 285
Écart d'acquisition (note 11)	6 381	6 069
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 178	2 208
Actifs d'impôt exigible	906	561
Actifs d'impôt différé (note 23)	3 101	3 162
Actifs divers (note 12)	9 555	8 673
	76 472	72 503
Total des actifs	687 935 \$	641 881 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	473 372 \$	438 169 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	38 227	42 639
Acceptations (note 14)	13 021	11 307
Titres vendus à découvert (note 14)	25 106	21 226
Titres mis en pension ou prêtés (note 14)	40 718	39 891
Passifs d'impôt exigible	81	102
Passifs d'impôt différé (note 23)	242	265
Passifs divers (note 14)	50 401	43 953
	167 796	159 383
Dettes subordonnées (note 15)	4 439	4 416
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 16)	3 840	3 240
Actions ordinaires (note 16)	12 539	12 313
Surplus d'apport	294	299
Résultats non distribués	21 205	18 930
Cumul des autres éléments du résultat global	4 426	4 640
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	42 304	39 422
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (note 16)	24	491
Total des capitaux propres	42 328	39 913
Total des passifs et des capitaux propres	687 935 \$	641 881 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Actions privilégiées (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 240 \$	3 040 \$	2 265 \$
Émises au cours de l'exercice	600	950	1 200
Rachetées au cours de l'exercice	-	(750)	(425)
Solde à la clôture de l'exercice	3 840	3 240	3 040
Actions ordinaires (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 313	12 357	12 003
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 16)	90	58	223
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 16)	136	51	131
Rachetées aux fins d'annulation (note 16)	-	(153)	-
Solde à la clôture de l'exercice	12 539	12 313	12 357
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	299	304	315
Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 21)	(14)	-	(7)
Autres	9	(5)	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	294	299	304
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	18 930	17 237	15 087
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 622	4 370	4 277
Dividendes - Actions privilégiées (note 16)	(150)	(117)	(120)
- Actions ordinaires (note 16)	(2 191)	(2 087)	(1 991)
Actions privilégiées rachetées au cours de l'exercice (note 16)	-	(3)	-
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	-	(465)	-
Frais d'émission d'actions	(6)	(5)	(16)
Solde à la clôture de l'exercice	21 205	18 930	17 237
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(75)	156	205
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	151	(166)	28
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(28)	(65)	(77)
Solde à la clôture de l'exercice	48	(75)	156
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie			
Solde à l'ouverture de l'exercice	612	141	(8)
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	(26)	528	247
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes au cours de l'exercice 4)	10	(57)	(98)
Solde à la clôture de l'exercice	596	612	141
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 073	1 368	405
Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	213	3 187	1 378
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	41	(482)	(415)
Solde à la clôture de l'exercice	4 327	4 073	1 368
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(90)	(290)	(165)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	(422)	200	(125)
Solde à la clôture de l'exercice	(512)	(90)	(290)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur			
Solde à l'ouverture de l'exercice	120	-	-
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	(153)	120	-
Solde à la clôture de l'exercice	(33)	120	-
Total du cumul des autres éléments du résultat global	4 426	4 640	1 375
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	42 304 \$	39 422 \$	34 313 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	491	1 091	1 072
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	9	35	56
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(10)	(37)	(52)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(450)	(600)	-
Acquisitions	-	-	22
Autres	(16)	2	(7)
Solde à la clôture de l'exercice	24	491	1 091
Total des capitaux propres	42 328 \$	39 913 \$	35 404 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (64) millions de dollars, de 63 millions et de (22) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 11 millions de dollars, de 24 millions et de 37 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) d'impôts sur le résultat de (4) millions de dollars, de (188) millions et de (79) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat de (6) millions de dollars, de 14 millions et de 28 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (10) millions de dollars, de 167 millions et de 144 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 156 millions de dollars, de (51) millions et de 63 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 55 millions de dollars et de (43) millions, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	4 631 \$	4 405 \$	4 333 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	17	12	8
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(101)	(183)	(170)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(11 403)	15 613	(8 470)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	815	612	561
Variation des instruments dérivés – (augmentation) des actifs dérivés	(306)	(6 178)	(2 822)
– augmentation (diminution) des passifs dérivés	(5 598)	9 320	1 402
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	384	377	365
Amortissement des autres actifs	219	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	444	411	382
Diminution nette de l'actif d'impôt différé	108	226	241
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé	(7)	76	(42)
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	(345)	298	546
(Diminution) nette du passif d'impôt exigible	(18)	(141)	(226)
Variation des intérêts courus – (augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(81)	53	(36)
– augmentation (diminution) des intérêts à payer	64	(113)	160
Variation nette des autres éléments et charges à payer	2 408	4 792	4 094
Augmentation nette des dépôts	22 906	7 967	9 814
(Augmentation) nette des prêts	(23 235)	(15 600)	(15 207)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	3 739	(7 049)	4 429
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	(82)	(4 625)	9 073
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	2 793	(7 940)	(11 362)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 648)	2 333	(2 927)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales	3 100	(390)	(48)
Produit de l'émission (échéance) d'obligations couvertes (note 13)	6 773	4 103	(406)
Produit de l'émission de (remboursement sur) la dette subordonnée (note 15)	50	(500)	1 000
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 16)	600	950	1 200
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	–	(753)	(425)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(450)	(600)	–
Frais d'émission d'actions	(6)	(5)	(16)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 16)	137	51	133
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 16)	–	(618)	–
Dividendes versés en trésorerie	(2 219)	(2 135)	(1 851)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	(10)	(37)	(52)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	7 975	66	(465)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 007	(461)	519
Achat de titres, autres que de négociation	(34 859)	(16 996)	(24 674)
Échéances de titres, autres que de négociation	6 985	5 267	11 698
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	22 293	16 740	17 184
Bureaux et matériel – (achats) nets	(224)	(179)	(355)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets	(396)	(345)	(382)
Acquisitions (note 10)	(12 147)	–	(956)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(15 341)	4 026	3 034
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 372	5 484	2 396
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 642)	11 909	2 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	40 295	28 386	26 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	31 653 \$	40 295 \$	28 386 \$
Composition :			
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2)	29 460 \$	38 818 \$	27 056 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2)	2 193	1 477	1 330
	31 653 \$	40 295 \$	28 386 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice	4 561 \$	4 476 \$	4 407 \$
Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	1 201 \$	641 \$	264 \$
Montant des intérêts et des dividendes reçus au cours de l'exercice	14 541 \$	13 138 \$	12 735 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs financiers disponibles à la vente; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 6 décembre 2016.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2016. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entités structurées et des entreprises associées. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée dans nos investissements dans des coentreprises. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Nos investissements comptabilisés selon cette méthode sont pris en compte dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	144	17	Juste valeur des instruments financiers	177
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	149	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	183
3	Valeurs mobilières	149	19	Risque de taux d'intérêt	183
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	153	20	Gestion du capital	184
5	Gestion des risques	156	21	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	185
6	Transfert d'actifs	159	22	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	188
7	Entités structurées	159	23	Impôts sur le résultat	192
8	Instruments dérivés	161	24	Bénéfice par action	194
9	Bureaux et matériel	167	25	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	195
10	Acquisitions	168	26	Segmentation opérationnelle et géographique	197
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	169	27	Principales filiales	200
12	Autres actifs	170	28	Transactions avec des parties liées	201
13	Dépôts	171	29	Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan	202
14	Autres passifs	172			
15	Dette subordonnée	173			
16	Capitaux propres	174			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats. Les profits et pertes de change sur les titres de participation disponibles à la vente qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, respectivement, à la clôture de la période, et ont trait aux services fournis.

Les commissions et droits sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à la juste valeur, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation des valeurs mobilières, les impôts sur le résultat et les impôts différés, les prêts acquis, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les passifs liés à l'assurance, les provisions, les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées. Ces jugements sont présentés aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers. Les notes 3 et 17 renferment des renseignements détaillés sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 22.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à leur échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite, ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouverts.

On trouvera aux notes 3 et 17 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance, titres disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent avant leur expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de nos actifs d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé, et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 23.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est utilisée pour effectuer les tests de dépréciation. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur et sont classés dans les prêts productifs acquis ou les prêts douteux acquis au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des

placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Les facteurs pris en compte aux fins de cette estimation comprennent l'évaluation, au cas par cas, des faits et circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions. On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 25.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens dans des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Nous utilisons également des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

La détention de la majorité des droits de vote est l'élément qui, dans le cas de la plupart de nos filiales, sert à établir si nous en détenons le contrôle. Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les entités structurées sont analysées plus longuement à la note 7 et les actifs transférés le sont à la note 6.

Changements futurs des IFRS

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement et d'évaluation, ainsi que de comptabilité de couverture. Comme l'exige son organisme de réglementation, le BSIF, la Banque devra adopter l'IFRS 9 pour son exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017. Le BSIF a émis d'autres recommandations concernant l'adoption de l'IFRS 9 dans un document intitulé *Ligne directrice IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*. Cette ligne directrice est conforme aux recommandations émises par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Approche en vue de l'application

Nous avons établi un comité de direction chargé de l'application de l'IFRS 9 et comprenant des membres de la haute direction représentant les services des finances, de la gestion des risques, de la technologie, de la gestion du capital et de l'audit interne. Ce comité est responsable de l'application globale de l'IFRS 9, assurant ainsi son intégration à l'échelle de la Banque ainsi que l'examen et l'approbation, par la direction, des principales décisions prises durant le processus de transition.

Notre approche transitoire est fondée sur trois axes de travaux qui correspondent aux trois grands sujets traités dans la norme, soit 1) le classement et l'évaluation, 2) la dépréciation et 3) la comptabilité de couverture. Chacun des axes requiert l'apport de diverses parties prenantes des services des finances, de la gestion des risques et des technologies de l'information.

Classement et évaluation

La nouvelle norme exige que nous classions les instruments d'emprunt selon le modèle économique que nous utilisons pour gérer les actifs et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'emploi de ce modèle détermine le classement en fonction de l'objectif commercial visé par la détention d'un actif. En règle générale, les instruments d'emprunt seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions ne soient respectées et qu'il ne soit alors permis de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie contractuels ne représentent que des paiements de capital et d'intérêts pourront être évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Les profits et les pertes relatifs à des instruments d'emprunt constatés dans les autres éléments du résultat global seront pris en compte dans le résultat net sur cession.

De façon générale, les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si nous décidons de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Si tel est le cas, les profits et pertes latents sur les instruments de capitaux propres actuellement classés comme des titres disponibles à la vente seront dorénavant comptabilisés en résultat. Pour l'instant, ces profits et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Si toutefois nous décidons de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne seraient pas comptabilisés en résultat.

La Banque est actuellement en voie de terminer les analyses de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Certains actifs pourraient être reclassés au moment de l'adoption de la norme le 1^{er} novembre 2017.

Comme le permet l'IFRS 9, au cours de l'exercice 2015, nous avons appliqué par anticipation les dispositions de la norme concernant la constatation des variations du risque de crédit propre associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les notes 13 et 14 renferment de l'information supplémentaire sur les variations du risque de crédit propre.

Dépréciation

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle unique de pertes sur créances attendues relativement à tous les actifs financiers et à certains engagements de prêt et garanties hors bilan. Ce nouveau modèle donnera lieu à la constatation d'une provision pour pertes sur créances eu égard aux actifs financiers qu'un événement générateur de perte ait eu lieu ou non, et c'est sur le portefeuille de prêts qu'il aura le plus de répercussions.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faudra tenir compte de nombreux facteurs et cela variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut fondée sur des pondérations probabilistes depuis l'octroi, nos processus de réduction du risque de crédit et certains critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller.

Aux termes de l'IFRS 9, pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes attendues, il faudra tenir compte d'événements passés, de la conjoncture de marché et d'informations raisonnables et justifiables concernant la situation économique à venir. Comme cette norme exige le recours à des informations prospectives, le montant de la dotation à la provision pour créances variera davantage en fonction de l'évolution de la situation économique.

Nous sommes en voie d'élaborer et de mettre à l'essai les modèles clés qu'exige l'IFRS 9 et nous n'avons pas encore évalué quelles en seront les conséquences sur notre provision générale; cependant, une augmentation de la provision est à prévoir à l'adoption, et sera constatée dans les résultats non distribués.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 instaure un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives pour l'évaluation de l'efficacité et ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture. L'IFRS 9 prévoit un choix de méthode qui nous permettrait de continuer d'appliquer les règles actuelles de la comptabilité de couverture. Nous évaluons actuellement si la Banque adoptera ou non les exigences de l'IFRS 9 en ce domaine ou appliquera encore les règles actuellement en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des passifs futurs liés aux contrats de location, et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation par le bailleur sont minimes. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2019. L'adoption anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ait été adoptée. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Produits des activités ordinaires

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, à l'exception des éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients.

En avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements relativement à l'IFRS 15, qui fournissent des précisions additionnelles sur la comptabilisation des produits relativement à l'identification des obligations de prestation, à l'application de directives en vue de déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et aux licences de propriété intellectuelle. Nous adopterons l'IFRS 15 pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2018. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), relatives au classement et à l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Nous ne croyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés. En ce qui concerne la Banque, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

Contrats d'assurance

En septembre 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), afin de permettre à des entités admissibles qui émettent des contrats d'assurance de ne pas appliquer l'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de sa nouvelle norme sur les contrats d'assurance. Ces modifications visent à résoudre les questions que pose le fait que ces deux normes ont des dates d'entrée en vigueur différentes. Aux termes de ces modifications, les entités émettant des contrats visés par l'IFRS 4 auront deux autres options, soit l'exemption temporaire et l'approche par superposition. En ce qui concerne la Banque, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018 et le 1^{er} novembre 2017, respectivement. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	29 460	38 818
Chèques et autres effets en transit, montant net	2 193	1 477
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31 653	40 295

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants s'élevaient à 1 958 millions de dollars au 31 octobre 2016 (2 232 millions en 2015).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation et les titres désignés conformément à l'option de la juste valeur sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Nous comptabilisons les coûts de transaction de même que les profits et pertes réalisés à leur sortie et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur désignation élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'instruments financiers dont la gestion et l'évaluation se fondent sur la juste valeur; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant des dérivés incorporés qui modifieraient fortement leurs flux de trésorerie. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 7 887 millions de dollars au 31 octobre 2016 (6 961 millions au 31 octobre 2015), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 430 millions de dollars des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (augmentation de 8 millions en 2015).

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 320 millions de dollars au 31 octobre 2016 (365 millions en 2015) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une baisse de 40 millions des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (baisse de 34 millions en 2015).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur titres disponibles à la vente du secteur de l'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance et dont la définition ne correspond pas à celle d'un prêt. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur sont inscrites à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Nous constatons les titres divers au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Les titres divers comprennent également certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres disponibles à la vente, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. S'il existe une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est reclassée du poste profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente de notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation de ce même état.

La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une réduction de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance disponibles à la vente, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation disponibles à la vente, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale.

Au 31 octobre 2016, nous avons 1 699 titres disponibles à la vente (682 en 2015) et les pertes latentes s'élevaient à 135 millions de dollars (pertes latentes de 152 millions en 2015). De ces titres disponibles à la vente, 117 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (69 en 2015), ce qui représentait une situation de perte latente de 36 millions de dollars (situation de perte latente de 5 millions en 2015). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement ces titres disponibles à la vente et avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante. Le tableau à la page 152 donne le détail des profits et pertes latents au 31 octobre 2016 et 2015.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2016 ou 2015, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 17 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2016	2015
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	4 467	5 089	1 000	1 205	1 191	12 952	13 854
des provinces et municipalités canadiennes	996	1 506	940	1 622	2 358	7 422	6 751
l'administration fédérale américaine	1 478	511	1 221	1 579	1 359	6 148	3 252
des municipalités, agences et États américains	91	249	190	241	353	1 124	687
d'autres administrations publiques	184	320	87	11	-	602	411
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	194	515	303	45	5	1 062	491
Titres de créance d'entreprises	948	1 187	511	784	6 222	9 652	9 287
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	45 496	45 496	37 727
Total des titres de négociation	8 358	9 377	4 252	5 487	56 984	84 458	72 460
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	311	2 473	4 191	1 134	-	8 109	7 906
Juste valeur	311	2 482	4 229	1 146	-	8 168	7 970
Rendement (%)	0,40	1,19	1,36	1,48	-	1,29	1,43
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	49	656	2 275	3 120	26	6 126	4 890
Juste valeur	49	662	2 305	3 188	28	6 232	4 925
Rendement (%)	1,25	1,16	1,56	2,84	3,24	2,17	1,93
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	33	1 268	472	7 755	36	9 564	1 750
Juste valeur	33	1 276	474	7 739	35	9 557	1 754
Rendement (%)	0,13	1,19	1,37	1,58	1,87	1,51	1,41
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	370	1 053	522	1 364	1 070	4 379	6 026
Juste valeur	370	1 058	534	1 414	1 074	4 450	6 085
Rendement (%)	1,48	1,37	2,21	2,35	1,42	1,80	1,27
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	1 199	2 566	1 412	37	-	5 214	5 404
Juste valeur	1 200	2 573	1 417	37	-	5 227	5 412
Rendement (%)	0,89	1,20	1,24	2,28	-	1,15	1,03
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada							
Coût amorti	15	1 113	2 345	-	-	3 473	2 994
Juste valeur	32	1 127	2 348	-	-	3 507	3 004
Rendement (%)	1,54	1,91	1,46	-	-	1,60	1,68
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis							
Coût amorti	-	8	18	908	8 657	9 591	9 165
Juste valeur	-	9	18	923	8 665	9 615	9 188
Rendement (%)	-	4,24	2,69	2,08	1,61	1,66	1,10
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	1 781	2 642	2 266	490	40	7 219	7 909
Juste valeur	1 779	2 656	2 298	517	42	7 292	7 955
Rendement (%)	1,16	1,57	2,12	3,18	3,14	1,76	1,85
Titres de participation d'entreprises							
Coût amorti	-	-	-	-	1 529	1 529	1 648
Juste valeur	-	-	-	-	1 615	1 615	1 713
Rendement (%)	-	-	-	-	2,07	2,07	2,37
Total du coût ou du coût amorti	3 758	11 779	13 501	14 808	11 358	55 204	47 692
Total de la juste valeur	3 774	11 843	13 623	14 964	11 459	55 663	48 006
Rendement (%)	1,04	1,36	1,56	1,99	1,66	1,62	1,47
Titres détenus jusqu'à leur échéance							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	150	1 855	-	-	-	2 005	2 330
Juste valeur	149	1 865	-	-	-	2 014	2 340
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	480	966	280	321	-	2 047	2 532
Juste valeur	481	967	279	358	-	2 085	2 559
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 1)							
Coût amorti	14	567	443	-	3 889	4 913	4 570
Juste valeur	14	571	445	-	3 944	4 974	4 635
Total du coût ou du coût amorti	644	3 388	723	321	3 889	8 965	9 432
Total de la juste valeur	644	3 403	724	358	3 944	9 073	9 534
Titres divers							
Valeur comptable	-	17	45	13	824	899	1 020
Juste valeur	-	17	45	13	3 023	3 098	2 729
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	12 760	24 561	18 521	20 629	73 055	149 526	130 604
Total de la valeur des valeurs mobilières	12 776	24 625	18 643	20 785	73 156	149 985	130 918
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	7 824	15 928	12 409	8 478	41 713	86 352	82 575
Dollar américain	4 461	8 177	6 222	12 281	29 672	60 813	45 588
Autres monnaies	491	520	12	26	1 771	2 820	2 755
Total des valeurs mobilières	12 776	24 625	18 643	20 785	73 156	149 985	130 918

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)	2016								2015
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	
Titres émis ou garantis par :									
l'administration fédérale canadienne	8 109	62	3	8 168	7 906	78	14	7 970	
des administrations provinciales et municipales canadiennes	6 126	110	4	6 232	4 890	68	33	4 925	
l'administration fédérale américaine	9 564	47	54	9 557	1 750	9	5	1 754	
des municipalités, agences et États américains	4 379	77	6	4 450	6 026	65	6	6 085	
d'autres administrations publiques	5 214	17	4	5 227	5 404	11	3	5 412	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	3 473	37	3	3 507	2 994	22	12	3 004	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	9 591	50	26	9 615	9 165	35	12	9 188	
Titres de créance d'entreprises	7 219	78	5	7 292	7 909	61	15	7 955	
Titres de participation d'entreprises	1 529	116	30	1 615	1 648	117	52	1 713	
Total	55 204	594	135	55 663	47 692	466	152	48 006	

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Pertes latentes sur les titres disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)	Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						2015
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		
	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	
Titres émis ou garantis par :													
l'administration fédérale canadienne	2	844	1	498	3	1 342	14	2 579	-	-	14	2 579	
des administrations provinciales et municipales canadiennes	4	642	-	135	4	777	33	2 773	-	-	33	2 773	
l'administration fédérale américaine	54	5 294	-	-	54	5 294	5	759	-	-	5	759	
des municipalités, agences et États américains	4	1 138	2	157	6	1 295	3	1 271	3	859	6	2 130	
d'autres administrations publiques	4	2 313	-	217	4	2 530	3	1 677	-	543	3	2 220	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	2	1 107	1	457	3	1 564	12	1 415	-	-	12	1 415	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	21	3 806	5	879	26	4 685	10	2 728	2	622	12	3 350	
Titres de créance d'entreprises	5	933	-	35	5	968	15	2 726	-	22	15	2 748	
Titres de participation d'entreprises	3	10	27	43	30	53	52	305	-	-	52	305	
Total	99	16 087	36	2 421	135	18 508	147	16 233	5	2 046	152	18 279	

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Constataion dans l'état consolidé des résultats :			
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation 2)	923	1 016	954
Titres disponibles à la vente	623	504	570
Titres détenus jusqu'à leur échéance	143	167	152
Titres divers	15	18	17
	1 704	1 705	1 693
Revenus autres que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Profits bruts réalisés	59	116	304
(Pertes) brutes réalisées	(16)	(18)	(167)
Profit latent sur des investissements reclassés des titres disponibles à la vente aux capitaux propres	7	-	-
Profits nets réalisés et latents sur les titres divers	51	85	33
Réductions de valeur pour dépréciation	(17)	(12)	(8)
Profits sur titres, autres que de négociation 1)	84	171	162
Profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2)	113	92	340
Total des revenus provenant des valeurs mobilières	1 901	1 968	2 195

1) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 309 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (282 millions en 2015 et 263 millions en 2014), et des profits sur titres, autres que de négociation de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (1 million en 2015 et 5 millions en 2014).

2) Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation liés à nos activités d'assurance de 430 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (8 millions en 2015 et 379 millions en 2014).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Le solde brut moyen des prêts douteux a été de 2 198 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (2 115 millions en 2015). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 771 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (1 730 millions en 2015).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous comptabilisons une augmentation de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent. Des revenus d'intérêts de 74 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (91 millions en 2015).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons constaté un profit net de 5 millions de dollars avant impôts (72 millions en 2015) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé et s'élevait à 189 millions de dollars au 31 octobre 2016 (197 millions en 2015).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir la perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de

perdes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes, sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, telles les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation 1)			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Total		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Solde brut des prêts à la clôture de l'exercice 3)	112 277	105 918	101 013	72 781	73 578	72 115	175 597	145 076	120 766	360 655	324 572	293 894
Provision pour dépréciation (provisions spécifiques pour pertes sur créances) à l'ouverture de l'exercice	69	88	89	113	99	81	210	237	315	392	424	485
Montants sortis du bilan	(38)	(83)	(87)	(648)	(670)	(655)	(361)	(312)	(407)	(1 047)	(1 065)	(1 149)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs	16	72	40	173	190	161	154	194	423	343	456	624
Charge imputée à l'état des résultats (dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances)	24	11	77	510	497	519	281	104	(35)	815	612	561
Change et autres variations	(12)	(19)	(31)	(25)	(3)	(7)	(34)	(13)	(59)	(71)	(35)	(97)
Provisions spécifiques pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	59	69	88	123	113	99	250	210	237	432	392	424
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	111	83	88	714	678	622	835	781	775	1 660	1 542	1 485
Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la provision générale pour pertes sur créances)	(42)	19	(8)	(120)	7	50	162	(26)	(42)	-	-	-
Change et autres variations	2	9	3	2	29	6	18	80	48	22	118	57
Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	71	111	83	596	714	678	1 015	835	781	1 682	1 660	1 542
Total de la provision pour pertes sur créances	130	180	171	719	827	777	1 265	1 045	1 018	2 114	2 052	1 966
Composition : Prêts	104	149	144	719	827	777	1 102	879	813	1 925	1 855	1 734
Autres instruments de crédit 2)	26	31	27	-	-	-	163	166	205	189	197	232
Solde net des prêts à la clôture de l'exercice	112 173	105 769	100 869	72 062	72 751	71 338	174 495	144 197	119 953	358 730	322 717	292 160

1) Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 57 922 millions de dollars au 31 octobre 2016 (56 579 millions en 2015).

2) Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

3) Au 31 octobre 2016, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 139 696 millions de dollars (117 098 millions en 2015 et 95 269 millions en 2014) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 2 204 millions de dollars (1 966 millions en 2015 et 1 039 millions en 2014).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et de la provision pour pertes sur créances par région géographique :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale 3)		Solde net	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Répartition géographique 1)								
Canada	228 062	212 193	173	145	833	816	227 056	211 232
États-Unis	121 822	101 198	231	212	687	682	120 904	100 304
Autres pays	10 771	11 181	1	-	-	-	10 770	11 181
Total	360 655	324 572	405	357	1 520	1 498	358 730	322 717

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars (35 millions en 2015), laquelle est comprise dans les autres passifs.

3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 162 millions de dollars (162 millions en 2015), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux		Provision spécifique 3)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Prêts hypothécaires à l'habitation	352	370	33	38	319	332
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	589	546	123	113	466	433
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 391	1 043	249	206	1 142	837
Total 1)	2 332	1 959	405	357	1 927	1 602
Répartition géographique 2) :						
Canada	736	641	173	145	563	496
États-Unis	1 594	1 314	231	212	1 363	1 102
Autres pays	2	4	1	-	1	4
Total	2 332	1 959	405	357	1 927	1 602

1) Exclut les prêts douteux acquis.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 27 millions de dollars (35 millions en 2015), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 88 millions de dollars et à 83 millions au 31 octobre 2016 et 2015, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par région géographique :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Par région géographique 1)								
Canada	13	9	417	393	117	97	547	499
États-Unis	11	2	93	104	164	8	268	114
Autres pays	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Total	24	11	510	497	281	104	815	612

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen de diverses méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 118 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (102 millions en 2015).

Au 31 octobre 2016, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 76 millions de dollars (109 millions en 2015). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons constaté une perte de valeur de 18 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (22 millions en 2015).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts ainsi renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 988 millions de dollars au 31 octobre 2016 (730 millions en 2015). Des prêts renégociés de 540 millions de dollars ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (361 millions en 2015), et 58 millions de dollars de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (42 millions en 2015).

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux pour lesquels nous avons présumé, à la date d'acquisition, que les paiements de capital et d'intérêts seraient toujours reçus dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, seraient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons acquis les activités de financement du transport de GE Capital (FET de BMO), ce qui représente un ajout de 10 688 millions de dollars au titre des prêts productifs, déduction faite d'un ajustement de 81 millions au titre des pertes sur créances et d'une prime de taux d'intérêt de 41 millions, dans notre bilan consolidé. Les prêts acquis et nos prêts productifs acquis existants sont comptabilisés de la même façon.

Les montants qui suivent reflètent l'incidence de la comptabilisation du prêt acquis sur le portefeuille existant et celui de FET de BMO.

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 15 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (26 millions en 2015 et 34 millions en 2014). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque exercice et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées comme une diminution de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est portée aux revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies sur les prêts productifs à échéance fixe a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, de 50 millions de dollars en ce qui a trait à la dotation à la provision pour pertes sur créances et de 31 millions pour les revenus nets d'intérêts (1 million au titre du recouvrement et néant, respectivement, en 2015 et 2 millions au titre de la dotation et 6 millions, respectivement, en 2014).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (15 millions en 2015 et 35 millions en 2014).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période durant laquelle des paiements sont reçus. L'incidence des remboursements sur les revenus nets d'intérêts a été de 41 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (62 millions en 2015 et 151 millions en 2014).

Les dotations réelles aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives à ces prêts productifs sont constatées à mesure que ces pertes surviennent et conformément à la méthode que nous employons à l'égard des prêts que nous montons. Le total des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives aux prêts productifs acquis a été de 32 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (5 millions en 2015 et 56 millions en 2014).

Au 31 octobre 2016, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 9 415 millions de dollars (4 993 millions en 2015). Au 31 octobre 2016, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs et les prêts renouvelables s'établissait à 226 millions et à 57 millions, respectivement (258 millions et 75 millions, respectivement, en 2015). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts productifs de 283 millions, une tranche de 153 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le reliquat de 130 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et sera réévalué chaque exercice.

Prêts douteux acquis

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons comptabilisé 105 millions de dollars au titre des prêts douteux acquis, déduction faite d'un ajustement au titre des pertes sur créances de 19 millions, relativement à notre acquisition de FET de BMO. Les actifs acquis et nos prêts douteux acquis existants sont comptabilisés de la même façon. Les montants qui suivent reflètent l'incidence de la comptabilisation du prêt acquis sur le portefeuille existant et celui de FET de BMO.

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement les flux de trésorerie que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 58 millions de dollars (recouvrement de 86 millions en 2015 et de 252 millions en 2014).

Au 31 octobre 2016, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 275 millions de dollars (383 millions en 2015). Au 31 octobre 2016, le montant de l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux prêts douteux acquis s'établissait à 3 millions (néant en 2015).

Prêts couverts par la FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts ainsi couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons constaté des recouvrements d'un montant net de 25 millions de dollars (dotations d'un montant net de 36 millions en 2015). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par la FDIC.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de notre organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 88 à 90 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 8.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers du tableau qui suit; il représentait 224 041 millions de dollars (209 146 millions en 2015). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 8.

Dispositif de Bâle III

Notre gestion du risque s'appuie sur le Dispositif de Bâle III et sur notre cadre de gestion du capital économique (se reporter à la page 74). En ce qui concerne les fonds propres réglementaires, nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille sauf en ce qui concerne les prêts acquis de Marshall & Ilsley (M&I), FET de BMO et certains autres portefeuilles, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révoquables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur une méthode qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2016 et 2015, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total 2)	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Institutions financières	95 392	85 854	20 590	19 268	23	7	3 773	3 321	76 994	50 393	196 772	158 843
Administrations publiques	35 569	42 709	2 563	2 069	-	-	863	794	3 583	6 478	42 578	52 050
Secteur manufacturier	18 430	16 133	12 279	13 039	14	21	1 216	1 311	-	-	31 939	30 504
Secteur immobilier	24 310	21 100	6 101	5 871	-	-	783	809	-	-	31 194	27 780
Commerce de détail	17 314	14 352	3 952	4 614	-	-	497	539	-	-	21 763	19 505
Services	33 650	28 311	11 503	11 881	1	2	2 909	2 936	-	-	48 063	43 130
Commerce de gros	10 726	8 453	4 282	5 288	-	-	413	372	-	-	15 421	14 113
Industries pétrolière et gazière	7 877	6 575	7 340	7 847	-	-	1 318	818	-	-	16 535	15 240
Particuliers	182 358	170 323	41 533	38 674	-	-	150	149	-	-	224 041	209 146
Agriculture	10 490	9 860	1 575	1 860	-	-	18	27	-	-	12 083	11 747
Autres 1)	21 410	20 899	13 379	14 218	-	1	6 045	5 329	-	-	40 834	40 447
Total de l'exposition en cas de défaut	457 526	424 569	125 097	124 629	38	31	17 985	16 405	80 577	56 871	681 223	622 505

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

2) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation, du portefeuille de négociation et des autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur la probabilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 88 à 90 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants présentent le solde brut de nos prêts et acceptations aux entreprises, aux administrations publiques et aux particuliers par cote de risque au 31 octobre 2016 et 2015.

Solde brut des prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques	
	2016	2015
Acceptable		
Catégorie investissement	96 059	84 059
Catégorie spéculative	85 695	67 586
Liste de surveillance	5 340	3 530
Défaut/Douteux	1 524	1 208
Total	188 618	156 383

Solde brut des prêts aux particuliers par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Exceptionnellement faible ($\leq 0,05\%$)	1	2	18 264	16 834	18 265	16 836
Très faible ($> 0,05\%$ à $0,20\%$)	68 557	69 100	18 056	18 795	86 613	87 895
Faible ($> 0,20\%$ à $0,75\%$)	23 379	17 233	14 996	14 933	38 375	32 166
Moyen ($> 0,75\%$ à $7,00\%$)	17 629	16 513	15 247	16 969	32 876	33 482
Élevé ($> 7,00\%$ à $99,99\%$)	421	408	2 287	1 600	2 708	2 008
Rendement standard/Non coté	1 858	2 246	3 311	3 878	5 169	6 124
Défaut/Douteux	432	416	620	569	1 052	985
Total	112 277	105 918	72 781	73 578	185 058	179 496

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2016 et 2015.

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	668	641	451	459	33	33	1 152	1 133
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	1 736	2 474	422	494	88	90	2 246	3 058
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	673	416	364	162	139	92	1 176	670
Total	3 077	3 531	1 237	1 115	260	215	4 574	4 861

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus, mais non classés comme douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 7 % en 2016 et de 5 % en 2015.

2) Les prêts sur cartes de crédit qui sont en souffrance ne sont pas classés comme douteux et sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Canada								
Particuliers	47 466	50 911	108 887	97 482	5 205	5 272	161 558	153 665
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	48 997	43 329	14 467	13 677	1 370	461	64 834	57 467
Secteur immobilier commercial	5 803	4 739	7 471	6 254	1 417	1 375	14 691	12 368
États-Unis	33 776	30 886	67 262	50 647	20 784	19 665	121 822	101 198
Autres pays	9 036	10 136	1 173	741	562	304	10 771	11 181
Total	145 078	140 001	199 260	168 801	29 338	27 077	373 676	335 879

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Taux fixe	186 864	160 469
Taux variable	171 866	162 248
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	13 021	11 307
Total	371 751	334 024

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaut. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 95 à 99 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéficiaire.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 100 à 103 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs des programmes de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons vendu pour 6 803 millions de dollars de prêts à des programmes de titrisation de tiers (7 259 millions en 2015).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2016 1)		2015	
	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 534		7 458	
Autres actifs connexes 2)	11 689		10 181	
Total	17 223	16 880	17 639	17 199

1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 17 318 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 17 394 millions, pour une position nette de (76) millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs éayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les notes 14 et 17 renferment plus de renseignements sur les titres mis en pension ou prêtés.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. La note 1 renferme plus de renseignements sur notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens et nos marges de crédit immobilières canadiennes afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités. Au 31 octobre 2016, une tranche de 5 095 millions de dollars des billets émis par les entités de titrisation de la Banque figurait dans les autres passifs à notre bilan consolidé (4 203 millions au 31 octobre 2015).

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre ou de transférer une sûreté grevant leurs actifs destinés aux entités, lesquelles émettent alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlons et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous fournissons des facilités de trésorerie à cette entité, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 6 314 millions de dollars au 31 octobre 2016 (7 213 millions au 31 octobre 2015).

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit qui fournissait aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. Nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec l'entité. Nous contrôlons et consolidons cette entité. En septembre 2016, l'entité a remboursé la totalité de ses billets à moyen terme en cours et les swaps sur défaillance sont venus à échéance. Cette entité n'est plus active.

Entités de capital et de financement

Des entités de capital et de financement sont créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités peuvent acheter des billets que nous avons émis ou nous pouvons leur vendre des actifs en échange de billets.

Dans le cas des fiducies qui nous achètent des actifs, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords, nous sommes grandement exposés aux rendements variables des fiducies et que nous contrôlons ces fiducies. C'est pourquoi nous les consolidons. En 2016, les titres de fiducie de capital émis par l'une de ces entités ont été rachetés. La note 16 renferme plus de renseignements sur les titres de fiducie de capital.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2016			2015		
	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré
Participations inscrites au bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	53	-	11	69	-
Titres de négociation	-	14	1 056	-	21	2 266
Titres disponibles à la vente	2	643	-	2	573	-
Divers	12	6	-	12	10	11
	25	716	1 056	25	673	2 277
Dépôts	1 265	53	879	1 265	69	1 296
Instruments dérivés	-	-	135	-	-	250
Divers	21	-	-	20	-	732
	1 286	53	1 014	1 285	69	2 278
Risque de perte 2)	57	6 796	1 056	57	6 175	2 277
Total des actifs des entités	1 285	5 131	1 056	1 285	4 289	2 277

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités utilisées et non utilisées, et les actifs dérivés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Entités de capital et de financement

Certaines de nos entités de capital et de financement achètent des billets que nous émettons, billets qui leur servent d'actifs sous-jacents. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par la Banque) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre ou de transférer une sûreté grevant leurs actifs destinés aux entités, lesquelles émettent alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs. Nous fournissons des facilités de trésorerie à ces entités, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 6 134 millions de dollars au 31 octobre 2016 (5 573 millions au 31 octobre 2015).

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces tiers afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies. De façon générale, ces ententes permettent aux employés d'acheter des actions ordinaires de la Banque.

Les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions ordinaires sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Celles-ci ne sont pas indiquées dans le tableau précédent puisque nous n'avons aucun intérêt dans celles-ci.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionariat totalisaient 1 616 millions de dollars au 31 octobre 2016 (1 446 millions en 2015).

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Notre exposition aux fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 798 millions de dollars au 31 octobre 2016 (589 millions en 2015), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Fonds non gérés par BMO

À des fins de placement ou autres, nous achetons et détenons des parts dans des fonds que nous ne gérons pas. Il est jugé que nous avons une participation dans ces fonds en raison des parts que nous détenons, du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés ou que nous détenons d'autres intérêts. De telles activités ne nous confèrent pas le contrôle de ces fonds et, par conséquent, ceux-ci ne sont pas consolidés. Notre exposition aux fonds que nous ne gérons pas totalisait 2 525 millions de dollars au 31 octobre 2016 (3 735 millions en 2015), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats de change au comptant et de contrats à terme de gré à gré.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme de gré à gré ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change. Dans la mesure où ces instruments dérivés comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture.

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Les instruments productifs d'intérêts à taux variable comprennent les prêts et dépôts à taux variable. Nos couvertures de flux de trésorerie ont un terme à courir résiduel maximal de 20 ans.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des 12 prochains mois s'élève à 100 millions de dollars (74 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les revenus d'intérêt et charges d'intérêts comptabilisés à l'égard des actifs et des passifs ainsi que de la charge de rémunération du personnel qui faisaient l'objet de couvertures.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers :

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Variations de la juste valeur comptabilisées au poste revenus autres que d'intérêts - autres	Reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat net, de profits sur des couvertures désignées
2016			
Taux d'intérêt	39	(4)	127
Change 1)	(124)	(2)	s. o.
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	63	-	18
Total	(22)	(6)	145
2015			
Taux d'intérêt	697	2	119
Change 1)	33	1	s. o.
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	(14)	-	(8)
Total	716	3	111
2014			
Taux d'intérêt	224	3	130
Change 1)	102	-	s. o.
Total	326	3	130

1) L'amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change d'une perte de 161 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (perte de 40 millions en 2015 et perte de 4 millions en 2014) a été transféré des autres éléments du résultat global aux charges d'intérêts de notre état consolidé des résultats.
s. o. - sans objet

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, et les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert, le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la juste valeur. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers :

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1)	Ajustement au titre de la couverture de juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts - autres
Contrats de taux d'intérêt - 2016	(77)	72	(5)
2015	225	(219)	6
2014	46	(39)	7

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs - instruments dérivés ou autres passifs - instruments dérivés dans le bilan consolidé.
2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres - disponibles à la vente, dette subordonnée, dépôts et autres passifs.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture pour une partie de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à courir est de zéro à trois mois en guise d'instruments de couverture dans les couvertures d'investissement net, et la juste valeur de ces dépôts était de 4 795 millions de dollars au 31 octobre 2016 (1 347 millions en 2015).

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2016 était de 7 495 millions de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 7 529 millions. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A ou à A- au 31 octobre 2016 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 841 millions et de 984 millions, respectivement (532 millions et 800 millions, respectivement, en 2015).

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

	2016			2015		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	16 678	(15 047)	1 631	17 382	(16 449)	933
Contrats à terme de gré à gré	61	(2)	59	25	(6)	19
Contrats à terme standardisés	1	-	1	1	-	1
Options achetées	555	-	555	637	-	637
Options vendues	-	(552)	(552)	-	(581)	(581)
Contrats de change						
Swaps de devises	4 351	(3 443)	908	5 128	(4 239)	889
Swaps de taux d'intérêt et de devises	9 052	(10 996)	(1 944)	6 847	(12 128)	(5 281)
Contrats de change à terme de gré à gré	4 319	(2 051)	2 268	3 099	(1 306)	1 793
Options achetées	411	-	411	133	-	133
Options vendues	-	(450)	(450)	-	(178)	(178)
Contrats sur produits de base						
Swaps	723	(647)	76	993	(1 818)	(825)
Options achetées	496	-	496	674	-	674
Options vendues	-	(524)	(524)	-	(953)	(953)
Contrats sur titres de participation						
Swaps sur défaillance	901	(2 388)	(1 487)	969	(2 201)	(1 232)
Achetés	23	-	23	36	-	36
Vendus	-	(32)	(32)	-	(48)	(48)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	37 571	(36 132)	1 439	35 924	(39 907)	(3 983)
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	442	(100)	342	664	(90)	574
Couvertures de juste valeur - swaps	327	(453)	(126)	544	(387)	157
Total des swaps	769	(553)	216	1 208	(477)	731
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme de gré à gré	843	(1 539)	(696)	1 092	(2 255)	(1 163)
Total des contrats de change	843	(1 539)	(696)	1 092	(2 255)	(1 163)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats sur titres de participation	-	(3)	(3)	14	-	14
Total des contrats sur titres de participation	-	(3)	(3)	14	-	14
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 1)	1 612	(2 095)	(483)	2 314	(2 732)	(418)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	39 183	(38 227)	956	38 238	(42 639)	(4 401)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 538)	27 538	-	(27 415)	27 415	-
Total	11 645	(10 689)	956	10 823	(15 224)	(4 401)

1) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

	2016								2015
	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total	
		Flux de trésorerie	Juste valeur			Flux de trésorerie	Juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt									
Marchés hors cote									
Swaps	2 596 259	60 793	69 649	2 726 701	2 853 087	59 021	47 679	2 959 787	
Contrats à terme de gré à gré	430 507	-	-	430 507	432 744	-	-	432 744	
Options achetées	29 508	-	-	29 508	21 344	-	-	21 344	
Options vendues	43 921	-	-	43 921	24 154	-	-	24 154	
	3 100 195	60 793	69 649	3 230 637	3 331 329	59 021	47 679	3 438 029	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	133 864	-	-	133 864	137 583	-	-	137 583	
Options achetées	30 849	-	-	30 849	26 598	-	-	26 598	
Options vendues	30 821	-	-	30 821	25 038	-	-	25 038	
	195 534	-	-	195 534	189 219	-	-	189 219	
Total des contrats de taux d'intérêt	3 295 729	60 793	69 649	3 426 171	3 520 548	59 021	47 679	3 627 248	
Contrats de change									
Marchés hors cote									
Swaps de devises	89 248	106	-	89 354	75 890	193	-	76 083	
Swaps de taux d'intérêt et de devises	382 525	141	-	382 666	339 431	36	-	339 467	
Contrats de change à terme de gré à gré	365 447	43 742	-	409 189	362 544	30 554	-	393 098	
Options achetées	29 876	-	-	29 876	28 297	-	-	28 297	
Options vendues	30 405	-	-	30 405	28 960	-	-	28 960	
	897 501	43 989	-	941 490	835 122	30 783	-	865 905	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	356	-	-	356	677	-	-	677	
Options achetées	2 846	-	-	2 846	2 562	-	-	2 562	
Options vendues	1 441	-	-	1 441	2 012	-	-	2 012	
	4 643	-	-	4 643	5 251	-	-	5 251	
Total des contrats de change	902 144	43 989	-	946 133	840 373	30 783	-	871 156	
Contrats sur produits de base									
Marchés hors cote									
Swaps	13 603	-	-	13 603	11 929	-	-	11 929	
Options achetées	6 828	-	-	6 828	6 172	-	-	6 172	
Options vendues	4 672	-	-	4 672	4 103	-	-	4 103	
	25 103	-	-	25 103	22 204	-	-	22 204	
Marchés réglementés									
Contrats à terme standardisés	24 232	-	-	24 232	20 826	-	-	20 826	
Options achetées	6 048	-	-	6 048	7 614	-	-	7 614	
Options vendues	8 159	-	-	8 159	9 720	-	-	9 720	
	38 439	-	-	38 439	38 160	-	-	38 160	
Total des contrats sur produits de base	63 542	-	-	63 542	60 364	-	-	60 364	
Contrats sur titres de participation									
Marchés hors cote	57 994	319	-	58 313	46 942	172	-	47 114	
Marchés réglementés	7 835	-	-	7 835	4 911	-	-	4 911	
Total des contrats sur titres de participation	65 829	319	-	66 148	51 853	172	-	52 025	
Swaps sur défaillance									
Achetés sur les marchés hors cote	3 033	-	-	3 033	5 419	-	-	5 419	
Vendus sur les marchés hors cote	981	-	-	981	9 154	-	-	9 154	
Total des swaps sur défaillance	4 014	-	-	4 014	14 573	-	-	14 573	
Total	4 331 258	105 101	69 649	4 506 008	4 487 711	89 976	47 679	4 625 366	

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit ci-dessous :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer tous les contrats qui ont une juste valeur positive, déterminée aux taux du marché. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	2016						2015
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	17 447	20 506	-	18 590	22 037	-	
Contrats à terme de gré à gré	61	61	-	25	24	-	
Options achetées	551	589	-	633	651	-	
Total des contrats de taux d'intérêt	18 059	21 156	1 345	19 248	22 712	1 461	
Contrats de change							
Swaps de devises	4 351	8 959	-	5 128	8 602	-	
Swaps de taux d'intérêt et de devises	9 054	17 386	-	6 847	13 696	-	
Contrats de change à terme de gré à gré	5 160	8 806	-	4 191	7 838	-	
Options achetées	380	586	-	115	768	-	
Total des contrats de change	18 945	35 737	2 444	16 281	30 904	2 034	
Contrats sur produits de base							
Swaps	723	2 389	-	993	2 472	-	
Options achetées	91	1 135	-	69	1 043	-	
Total des contrats sur produits de base	814	3 524	670	1 062	3 515	496	
Contrats sur titres de participation							
	713	4 180	347	892	3 366	214	
Swaps sur défaillance							
	23	92	13	36	146	34	
Total des instruments dérivés	38 554	64 689	4 819	37 519	60 643	4 239	
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 538)	(42 248)	-	(27 415)	(40 140)	-	
Total	11 016	22 441	4 819	10 104	20 503	4 239	

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatives à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 629 millions de dollars au 31 octobre 2016 (719 millions en 2015).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Avant les conventions-cadres de compensation				Après les conventions-cadres de compensation			
	2016		2015		2016		2015	
Canada	20 472	53	19 492	52	6 196	56	5 832	58
États-Unis	8 335	22	7 702	21	2 666	24	2 609	26
Royaume-Uni	3 274	8	3 220	9	600	6	398	4
Autres pays 1)	6 473	17	7 105	18	1 554	14	1 265	12
Total	38 554	100 %	37 519	100 %	11 016	100 %	10 104	100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2016 ou en 2015.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	12 453	13 319	235	631	23	26 661
Administrations publiques	3 306	3 038	51	-	-	6 395
Ressources naturelles	2	25	70	-	-	97
Énergie	261	690	128	-	-	1 079
Autres	2 037	1 873	330	82	-	4 322
Total	18 059	18 945	814	713	23	38 554

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	13 882	10 565	253	708	35	25 443
Administrations publiques	2 940	3 343	85	-	-	6 368
Ressources naturelles	-	27	114	-	-	141
Énergie	250	693	189	-	-	1 132
Autres	2 176	1 653	421	184	1	4 435
Total	19 248	16 281	1 062	892	36	37 519

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	941 611	491 447	838 179	410 760	44 704	2 726 701	2 959 787
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	605 007	82 327	7 135	4 847	154	699 470	667 461
Total des contrats de taux d'intérêt	1 546 618	573 774	845 314	415 607	44 858	3 426 171	3 627 248
Contrats de change							
Swaps de devises	12 425	18 275	33 169	22 959	2 526	89 354	76 083
Swaps de taux d'intérêt et de devises	87 804	121 596	87 992	71 732	13 542	382 666	339 467
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	464 432	8 205	1 079	381	16	474 113	455 606
Total des contrats de change	564 661	148 076	122 240	95 072	16 084	946 133	871 156
Contrats sur produits de base							
Swaps	3 195	7 504	2 151	753	-	13 603	11 929
Contrats à terme standardisés et options	21 313	24 973	3 111	542	-	49 939	48 435
Total des contrats sur produits de base	24 508	32 477	5 262	1 295	-	63 542	60 364
Contrats sur titres de participation							
	53 780	9 147	1 584	101	1 536	66 148	52 025
Contrats de crédit							
	1 628	582	213	1 095	496	4 014	14 573
Total du montant nominal de référence	2 191 195	764 056	974 613	513 170	62 974	4 506 008	4 625 366

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, à 502 millions de dollars, à 476 millions et à 431 millions, respectivement.

	2016						2015					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	280	1 908	1 631	901	1 285	6 005	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660
Entrées	1	87	228	77	66	459	5	48	228	73	75	429
Sorties 1)	(80)	(236)	(26)	(81)	(22)	(445)	(64)	(102)	(243)	(24)	(12)	(445)
Change et autres	6	25	11	5	18	65	39	160	75	47	40	361
Solde à la clôture de l'exercice	207	1 784	1 844	902	1 347	6 084	280	1 908	1 631	901	1 285	6 005
Amortissement et dépréciation cumulés												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	1 076	1 146	651	847	3 720	-	979	1 108	554	743	3 384
Sorties 1)	-	(121)	(19)	(67)	(18)	(225)	-	(57)	(137)	(14)	(6)	(214)
Amortissement	-	66	172	54	92	384	-	36	153	56	132	377
Change et autres	-	34	7	11	6	58	-	118	22	55	(22)	173
Solde à la clôture de l'exercice	-	1 055	1 306	649	927	3 937	-	1 076	1 146	651	847	3 720
Valeur comptable nette	207	729	538	253	420	2 147	280	832	485	250	438	2 285

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables repris et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Greene Holcomb Fisher (GHF)

Le 1^{er} août 2016, nous avons procédé à l'acquisition des activités de Greene Holcomb Fisher pour une contrepartie en trésorerie de 53 millions de dollars américains (69 millions de dollars canadiens). Cette acquisition vient enrichir les activités que nous menions déjà auprès des marchés financiers aux États-Unis en augmentant le nombre de professionnels d'expérience en fusions et acquisitions, et elle rehausse notre présence sur ces marchés. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 4 millions de dollars et un écart d'acquisition de 65 millions. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période maximale de trois ans selon le mode linéaire. L'écart d'acquisition de 65 millions lié à cette transaction est déductible à des fins fiscales.

GHF a représenté moins de 1 % des revenus et des charges de BMO Marchés des capitaux depuis son acquisition.

Activités de financement d'équipement de transport de GE Capital (FET de BMO)

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons conclu l'acquisition des actifs nets des activités de financement d'équipement de transport de GE Capital pour une contrepartie en trésorerie de 9,0 milliards de dollars américains (12,1 milliards de dollars canadiens).

L'acquisition reflète nos activités bancaires auprès des entreprises au Canada et aux États-Unis, et a élargi notre clientèle commerciale. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans nos unités d'exploitation PE États-Unis et PE Canada.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons essentiellement acquis des prêts, des actifs faisant l'objet de contrats de location simple et un écart d'acquisition. Nous avons comptabilisé un ajustement de 100 millions de dollars au titre des pertes sur créances et une prime de taux d'intérêt de 41 millions sur le portefeuille de prêts acquis. En outre, nous avons comptabilisé un ajustement de la juste valeur de 72 millions afin de réduire la valeur des actifs faisant l'objet de contrats de location simple. Une immobilisation incorporelle constituée de courtiers et de relations clients est amortie selon un mode accéléré sur une période de 15 ans, et une immobilisation incorporelle liée à la technologie est amortie sur une période de cinq ans selon le mode linéaire. Un écart d'acquisition de 410 millions lié à cette transaction est déductible à des fins fiscales.

FET de BMO a compté pour environ 14 % des revenus et des charges de PE États-Unis depuis son acquisition.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)

	FET de BMO	GHF
Prêts	10 793	-
Écart d'acquisition	410	65
Immobilisations incorporelles	63	4
Autres actifs	1 087	-
Total des actifs	12 353	69
Autres passifs	275	-
Prix d'achat	12 078	69

La ventilation du prix d'achat de GHF pourrait changer une fois terminée l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris. La ventilation du prix d'achat de FTE de BMO est finale.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3 % (3 % en 2015). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2016 se situaient dans une fourchette de 6,0 % à 12,7 % (5,9 % et 11,6 % en 2015), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Gestion de patrimoine Total	BMO Marchés des capitaux	Total
	PE Canada	PE États-Unis	Total					
Solde au 31 octobre 2014	68	2 922	2 990	2 150	2	2 152	211	5 353
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Autres 1)	-	471	471	245	-	245	21	737
Solde au 31 octobre 2015	68	3 393	3 461	2 374	2	2 376	232	6 069
Acquisitions (cessions) durant l'exercice	29	379	408	(11)	-	(11)	65	462
Autres 1)	-	89	89	(246)	-	(246)	7	(150)
Solde au 31 octobre 2016	97 2)	3 861 3)	3 958	2 117 4)	2 5)	2 119	304 6)	6 381

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Lloyd George Management, M&I, Harris, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I et Greene Holcomb Fisher.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2014	626	815	167	540	1 933	316	331	4 728
Entrées et sorties	(23)	-	(4)	7	345	42	53	420
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	80	129	27	15	42	11	37	341
Coût au 31 octobre 2015	683	944	190	562	2 320	369	421	5 489
Entrées et sorties	-	-	-	108	165	99	-	372
Acquisitions	59	-	-	-	-	-	8	67
Change et autres	(38)	24	4	98	(64)	8	(64)	(32)
Coût au 31 octobre 2016	704	968	194	768	2 421	476	365	5 896

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2014	229	506	166	480	1 250	-	45	2 676
Sorties	(8)	-	(3)	-	-	-	-	(11)
Amortissement	78	66	2	17	230	-	18	411
Change et autres	39	83	25	8	60	-	(10)	205
Amortissement cumulé au 31 octobre 2015	338	655	190	505	1 540	-	53	3 281
Amortissement	79	63	-	73	210	-	19	444
Change et autres	(19)	17	4	97	(96)	-	(10)	(7)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2016	398	735	194	675	1 654	-	62	3 718
Valeur comptable au 31 octobre 2016	306	233	-	93	767	476	303	2 178
Valeur comptable au 31 octobre 2015	345	289	-	57	780	369	368	2 208

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 162 millions de dollars au 31 octobre 2016 (198 millions au 31 octobre 2015) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Il n'y a eu aucune réduction de valeur des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (1 million de dollars en 2015).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	7 862	6 502
Intérêts courus à recevoir	971	882
Créances de clients, de négociants et de courtiers	199	309
Actifs liés à l'assurance 1)	405	478
Actifs au titre des régimes de retraite (note 22)	118	502
Total	9 555	8 673

1) Comprend des actifs de néant au 31 octobre 2016 (néant en 2015) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance vie.

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue									
	productifs d'intérêts		non productifs d'intérêts		Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Catégories de déposants :										
Banques 1)	450	828	1 415	1 222	3 448	4 123	28 958	26 436	34 271	32 609
Entreprises et administrations publiques	17 578	15 262	35 378	35 212	60 331	57 335	162 927	150 335	276 214	258 144
Particuliers	3 307	3 095	17 594	15 095	87 627	83 081	54 359	46 145	162 887	147 416
Total 2) 3)	21 335	19 185	54 387	51 529	151 406	144 539	246 244	222 916	473 372	438 169
Domiciliation :										
Canada	18 937	17 031	40 037	35 300	77 800	75 470	152 894	120 199	289 668	248 000
États-Unis	1 540	1 517	14 229	16 091	73 155	68 396	65 850	76 980	154 774	162 984
Autres pays	858	637	121	138	451	673	27 500	25 737	28 930	27 185
Total	21 335	19 185	54 387	51 529	151 406	144 539	246 244	222 916	473 372	438 169

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Au 31 octobre 2016 et 2015, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 36 261 millions de dollars et 26 960 millions de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2016 et 2015, les dépôts comprenaient respectivement 233 005 millions et 221 268 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 24 097 millions et 19 898 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2016, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 906 millions de dollars (263 millions en 2015).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 9 461 millions de dollars au 31 octobre 2016 (7 134 millions en 2015).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 19 705 millions de dollars au 31 octobre 2016 (12 611 millions en 2015).

Au cours de l'exercice, nous avons émis pour 1 750 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,1 %, série 10, échéant le 20 octobre 2023, pour 1 500 millions de dollars américains d'obligations couvertes à 1,75 %, série CBL 9, échéant le 15 juin 2021, pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,125 %, série CBL 8, échéant le 29 avril 2021 et pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,10 %, série CBL 7, échéant le 14 janvier 2019. En 2015, nous avons émis pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,25 %, série CBL 2, échéant le 22 janvier 2020, pour 325 millions de livres sterling d'obligations couvertes au TIOL à 3 mois en livres sterling majoré de 0,19 %, série CBL 3, échéant le 29 janvier 2018, pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,375 %, série CBL 4, échéant le 5 août 2020, pour 1 000 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,75 %, série CBL 5, échéant le 21 septembre 2022 et pour 135 millions d'euros d'obligations couvertes à 1,597 %, série CBL 6, échéant le 28 septembre 2035. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015, des obligations couvertes à 2,625 %, série CB3, d'un montant de 1 500 millions de dollars américains et des obligations couvertes à 2,85 %, série CB2, d'un montant de 2 000 millions de dollars américains sont respectivement arrivées à échéance (aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées).

Au cours de l'exercice, nous avons émis pour 3 500 millions de dollars américains de billets à moyen terme de premier rang (série C), soit 1 000 millions de dollars américains de billets de premier rang à 1,35 %, 2 000 millions de dollars américains de billets de premier rang à 1,90 % et 500 millions de dollars américains de billets à taux variable portant intérêt au TIOL à 3 mois majoré de 0,79 %, échéant respectivement le 28 août 2018, le 27 août 2021 et le 27 août 2021, 2 000 millions de dollars américains de billets à moyen terme de premier rang (série C), comprenant 1 600 millions de dollars américains de billets de premier rang à 1,5 % et 400 millions de dollars américains de billets à taux variable portant intérêt au TIOL à 3 mois majoré de 0,65 %, échéant le 18 juillet 2019. Au cours de l'exercice, des billets à moyen terme de premier rang (série B) d'un montant de 2 000 millions de dollars américains, lesquels comprenaient 1 000 millions de dollars américains de billets de premier rang à 1,3 %, 1 000 millions de dollars américains de billets à taux variable portant intérêt au TIOL à 3 mois majoré de 0,52 %, 100 millions de dollars américains de billets européens à moyen terme (série 86) portant intérêt au TIOL à 1 mois majoré de 0,17 %, 375 millions de livres sterling de billets européens à moyen terme (série 70) portant intérêt au TIOL à 3 mois en livres sterling majoré de 0,45 %, et 50 millions de dollars américains de billets européens à moyen terme (série 84) portant intérêt au TIOL à 3 mois majoré de 0,12 %, sont arrivés à échéance.

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Moins de un an	155 548	144 609
De 1 an à 2 ans	24 683	23 385
De 2 à 3 ans	20 637	23 324
De 3 à 4 ans	11 659	7 753
De 4 à 5 ans	18 005	11 170
Plus de 5 ans	15 712	12 675
Total 1)	246 244	222 916

1) Comprend des dépôts de 221 957 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 136 382 millions étaient domiciliés au Canada, 58 077 millions, aux États-Unis et 27 498 millions, dans d'autres pays (200 907 millions, 103 101 millions, 72 073 millions et 25 733 millions, respectivement, en 2015). Des dépôts de 136 382 millions domiciliés au Canada, 54 904 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 5 020 millions, dans trois à six mois, 13 737 millions, dans six à douze mois et 62 721 millions, dans plus de douze mois (103 101 millions, 36 434 millions, 4 956 millions, 11 916 millions et 49 795 millions, respectivement, en 2015). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 197 722 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (188 463 millions en 2015).

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une baisse de 73 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une baisse avant impôts de 201 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (hausse de 196 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et une hausse de 143 millions attribuable aux variations de notre propre écart de taux en 2015). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2016, correspondent à une perte latente d'environ 134 millions de dollars. À l'adoption des dispositions sur le risque de crédit qui nous est propre contenues dans l'IFRS 9 en 2015, une tranche de 58 millions de cette perte latente a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le reliquat de la perte latente, soit 76 millions, a été comptabilisé dans l'état des résultats de périodes antérieures.

Au 31 octobre 2016, la juste valeur et le montant notionnel de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 11 604 millions de dollars et de 11 768 millions (9 429 millions et 9 869 millions, respectivement, en 2015).

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les autres actifs ou autres passifs, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert à leur juste valeur et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	22 377	21 673
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	10 030	8 747
Intérêts courus à payer	1 037	969
Passifs de filiales, autres que des dépôts	7 250	3 948
Passifs liés à l'assurance	7 909	7 060
Passif au titre des régimes de retraite (note 22)	455	364
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 22)	1 343	1 192
Total	50 401	43 953

Les billets émis par notre entité de protection de crédit et constatés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et ont été comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2015, soit 139 millions de dollars, est inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, ces passifs liés aux billets ont été entièrement remboursés. La variation de la juste valeur de ces passifs liés aux billets a donné lieu à des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (néant en 2015).

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 682 millions de dollars au 31 octobre 2016 (525 millions au 31 octobre 2015), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une hausse de 55 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (hausse de 24 millions en 2015). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, une perte de 7 millions a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre écart de taux (profit de 20 millions en 2015). Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance. L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux de la Banque au cours de l'exercice.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	7 060	6 827
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	348	235
Polices existantes	300	-
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	41	(355)
Change	(1)	4
Augmentation (diminution) nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	688	(116)
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	161	349
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	7 909	7 060

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Revenu des primes directes	1 561	2 027	1 850
Primes cédées	(271)	(466)	(450)
	1 290	1 561	1 400

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débetures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons, aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien, émis pour 1 250 millions de dollars de billets subordonnés portant intérêt au taux de 3,32 %. Ces titres, soit des billets à moyen terme - série I, tranche 1, échoient le 1^{er} juin 2026 et leur taux deviendra variable le 1^{er} juin 2021. En outre, nous avons, aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien, émis pour 1 000 millions de billets subordonnés portant intérêt au taux de 3,34 %. Ces titres, soit des billets à moyen terme - série H, tranche 2, échoient le 8 décembre 2025 et leur taux deviendra variable le 8 décembre 2020. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons pas émis de dette subordonnée.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons remboursé la totalité de nos débetures subordonnées et de nos billets à moyen terme - série G, tranche 1 de 1 500 millions de dollars qui étaient en cours à un prix de remboursement correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de remboursement, exclusion faite de celle-ci, ainsi que la totalité de nos débetures subordonnées et de nos billets à moyen terme - série D, tranche 1 de 700 millions qui étaient en cours à un prix de remboursement correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de remboursement, exclusion faite de celle-ci. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons remboursé la totalité de nos débetures subordonnées et de nos billets à moyen terme - série C, tranche 2 de 500 millions qui étaient en cours à un prix de remboursement correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de remboursement, exclusion faite de celle-ci.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des deux prochains exercices et par la suite :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2016	Total 2015
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100
Débetures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série D Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016	-	700
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 2)	900	900
Billets à moyen terme – série G Tranche 1	1 500	Juillet 2021	3,98	Juillet 2016	-	1 500
Billets à moyen terme – série H Tranche 1	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 3)	1 000	1 000
Billets à moyen terme – série H Tranche 2	1 000	Décembre 2025	3,34	Décembre 2020 4)	1 000	-
Billets à moyen terme – série I Tranche 1	1 250	Juin 2026	3,32	Juin 2021 5)	1 250	-
Total 6)					4 400	4 350

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.
- 3) Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 19 septembre 2019.
- 4) Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 8 décembre 2020.
- 5) Remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2021.
- 6) Certains montants au titre de la dette subordonnée ont été émis à prime ou à escompte et comprennent des ajustements au titre de la couverture de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet d'accroître leur valeur comptable au 31 octobre 2016 de 39 millions de dollars (66 millions en 2015) (voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet). La dette subordonnée que nous rachetons est exclue de la valeur comptable.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du taux CDOR.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les billets à moyen terme – série H et les billets à moyen terme – série I sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Note 16 : Capitaux propres

Capital social

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016			2015			2014		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres									
Catégorie B – série 13	-	-	-	-	-	0,56	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	0,85
Catégorie B – série 17	5 732 609	143	0,53	5 732 609	143	0,60	5 732 609	143	0,64
Catégorie B – série 18	-	-	-	-	-	-	-	-	0,41
Catégorie B – série 21	-	-	-	-	-	-	-	-	0,81
Catégorie B – série 23	-	-	-	-	-	0,34	16 000 000	400	1,35
Catégorie B – série 25	9 425 607	236	0,84	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98
Catégorie B – série 26	2 174 393	54	0,10	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	1,00	20 000 000	500	1,00	20 000 000	500	0,59
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,98	16 000 000	400	0,98	16 000 000	400	0,46
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300	0,31
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,95	8 000 000	200	0,45	-	-	-
Catégorie B – série 35	6 000 000	150	1,25	6 000 000	150	0,41	-	-	-
Catégorie B – série 36	600 000	600	65,03	600 000	600	-	-	-	-
Catégorie B – série 38	24 000 000	600	-	-	-	-	-	-	-
		3 840			3 240			3 040	
Actions ordinaires									
Solde à l'ouverture de l'exercice	642 583 341	12 313		649 050 049	12 357		644 129 945	12 003	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	1 074 601	90		690 471	58		2 786 997	223	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 21)	2 103 391	136		842 821	51		2 133 107	131	
Rachetées à des fins d'annulation	-	-		(8 000 000)	(153)		-	-	
Solde à la clôture de l'exercice	645 761 333	12 539	3,40	642 583 341	12 313	3,24	649 050 049	12 357	3,08
Capital social		16 379			15 553			15 397	

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Le 21 octobre 2016, nous avons émis 24 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 38 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 600 millions de dollars.

Le 16 octobre 2015, nous avons émis 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 36 au prix de 1 000,00 \$ l'action, pour un produit brut de 600 millions de dollars.

Le 29 juillet 2015, nous avons émis 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 35 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 150 millions de dollars.

Le 5 juin 2015, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 33 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 200 millions de dollars.

Le 30 juillet 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 31 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 millions de dollars.

Le 6 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 29 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Le 23 avril 2014, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 27 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.

Le 27 juin 2016, nous avons annoncé que nous n'avons pas l'intention d'exercer notre droit de rachat, le 25 août 2016, visant les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 25, (actions privilégiées – série 25) actuellement en circulation. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit, à leur gré, de convertir, au plus tard le 10 août 2016, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées – série 25 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 26 (actions privilégiées – série 26) en date du 25 août 2016. Au 31 octobre 2016, environ 9,4 millions d'actions privilégiées – série 25 et environ 2,2 millions d'actions privilégiées – série 26 étaient en circulation pour la période de cinq ans qui a débuté le 26 août 2016 et qui se termine le 25 août 2021. Les porteurs des actions privilégiées – série 26 ont le droit de reconvertir celles-ci en actions privilégiées – série 25, et les porteurs des actions privilégiées – série 25 ont le droit de les convertir en actions privilégiées – série 26 à des dates de rachat ultérieures. Les actions privilégiées – série 25 sont assorties d'un dividende trimestriel non cumulatif fondé sur les taux du marché sur 3 mois et majoré d'un taux préétabli, ce qui est déterminé avant chaque date où les dividendes ont été déclarés. Quant aux actions privilégiées – série 26, elles sont également assorties d'un dividende trimestriel non cumulatif fondé sur les taux du marché sur 3 mois et majoré d'un taux préétabli, ce qui est déterminé avant chaque date de déclaration de dividende.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 13 à un prix de rachat de 25,25 \$ l'action, pour un prix de rachat brut de 353 millions de dollars. Les dividendes déclarés pour cet exercice ont été de 0,56 \$ par action, et 14 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 23 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 ont été de 0,34 \$ par action, et 16 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 18 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,41 \$ par action, et 6 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 21 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,81 \$ par action, et 11 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 14	25,00	0,328125 \$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 15	25,00	0,3625 \$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 16	25,00	0,211875 \$ 3)	1,65 %	25 août 2018 4)5)	Catégorie B – série 17 8)
Catégorie B – série 17	25,00	Variable 7)	1,65 %	25 août 2018 4)6)	Catégorie B – série 16 8)
Catégorie B – série 25	25,00	0,112813 \$ 3)	1,15 %	25 août 2021 4)5)	Catégorie B – série 26 8)
Catégorie B – série 26	25,00	Variable 7)	1,15 %	25 août 2021 4)6)	Catégorie B – série 25 8)
Catégorie B – série 27	25,00	0,2500 \$ 3)	2,33 %	25 mai 2019 4)5)	Catégorie B – série 28 8)
Catégorie B – série 29	25,00	0,24375 \$ 3)	2,24 %	25 août 2019 4)5)	Catégorie B – série 30 8)
Catégorie B – série 31	25,00	0,2375 \$ 3)	2,22 %	25 novembre 2019 4)5)	Catégorie B – série 32 8)
Catégorie B – série 33	25,00	0,2375 \$ 3)	2,71 %	25 août 2020 4)5)	Catégorie B – série 34 8)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125 \$	Sans rajustement	25 août 2020 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 3)	4,97 %	25 novembre 2020 4)5)	Catégorie B – série 37 8)
Catégorie B – série 38	25,00	0,303125 \$ 3)	4,06 %	25 février 2022 4)5)	Catégorie B – série 39 8)

1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.

2) Font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 novembre 2016 dans le cas des actions de la série 14, avant le 25 mai 2017 dans celui des actions de la série 15 et avant le 25 août 2024 dans celui des actions de la série 35.

3) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur 3 mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.

4) Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.

5) Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 17, 26, 28, 30, 32, 34, 37 et 39 donnent droit à un dividende à taux variable.

6) Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions privilégiées – série 16 et 25 donnent droit à un dividende à taux fixe.

7) Le taux variable équivaudra au taux sur 3 mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement.

8) Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconvertir en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35, 36 et 38 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} février 2016, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires, a pris fin le 31 janvier 2016. Durant l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de cette offre. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté 8 millions d'actions ordinaires à un coût moyen de 77,25 \$ chacune. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de cette offre.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que, si la Fiducie de capital BMO II (la fiducie), une entité structurée non consolidée, omet de verser sur ses titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par la fiducie, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elle ne verse la distribution en question aux détenteurs de ses titres.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Dans le cas du dividende versé au cours des deux premiers trimestres de 2016, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au cours des deux derniers trimestres de 2016, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. Dans le cas du dividende versé au premier trimestre de 2015, les actions ordinaires destinées à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. À compter du dividende payé au deuxième trimestre de 2015, jusqu'au quatrième trimestre de 2015 inclusivement, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au cours des deux premiers trimestres de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au cours du troisième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. Dans le cas du dividende versé au cours du quatrième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix comportait un escompte de 2 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons émis au total 1 074 601 nouvelles actions ordinaires (690 471 en 2015) et avons acheté 1 279 488 actions ordinaires (1 998 589 en 2015) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2016, nous avons réservé 44 768 331 actions ordinaires (5 842 932 en 2015) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 9 805 299 actions ordinaires (12 111 153 en 2015) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 21.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, notre filiale, Fiducie de capital BMO, a racheté la totalité des titres de fiducie de capital BMO restant pour un montant global de 450 millions de dollars, plus les distributions non encore versées et courues. Ces titres de fiducie de capital ont été comptabilisés en tant que participation ne donnant pas le contrôle au cours de la période précédente. Ils faisaient partie de nos fonds propres réglementaires de catégorie 1. La participation ne donnant pas le contrôle dans d'autres entités consolidées se chiffrait à 24 millions au 31 octobre 2016 (37 millions en 2015), ce qui comprenait 22 millions relativement à F&C Asset Management plc (27 millions en 2015).

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits et pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin de s'assurer de leur précision et de leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet de s'assurer du caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociés sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension et titres mis en pension

La juste valeur de ces titres est déterminée au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les données du modèle comprennent les flux de trésorerie contractuels et les écarts de financement de garantie.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, de certains autres actifs, des acceptations, des titres prêtés et de certains autres passifs.

Autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie de même que de certains autres titres constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Quant aux instruments financiers à plus long terme qui sont inscrits dans les autres passifs, leur juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, ce qui est calculé au moyen des taux d'actualisation en fonction desquels des passifs ayant des échéances similaires pourraient être émis à la date de clôture.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, ne sont pas considérés comme des instruments financiers, et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état des montants qui seraient indiqués si tous les autres actifs et passifs financiers qui, à l'heure actuelle, ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient présentés à cette valeur.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à leur échéance	8 965	9 073	864	8 209	-
Titres divers 1)	579	2 778	-	-	2 778
	9 544	11 851	864	8 209	2 778
Titres pris en pension 2)	56 272	56 246	-	56 246	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 277	112 400	-	-	112 400
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 680	64 043	-	-	64 043
Prêts sur cartes de crédit	8 101	7 862	-	-	7 862
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	175 597	173 601	-	-	173 601
	360 655	357 906	-	-	357 906
Dépôts 3)	461 768	462 062	-	462 062	-
Titres mis en pension 4)	34 932	35 222	-	35 222	-
Passifs divers 5)	23 080	23 610	-	23 610	-
Dettes subordonnées	4 439	4 580	-	4 580	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 320 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 10 374 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 11 604 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à leur juste valeur.

4) Ne tient pas compte de 5 786 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

5) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 432	9 534	856	8 678	-
Titres divers 1)	655	2 364	-	-	2 364
	10 087	11 898	856	8 678	2 364
Titres pris en pension 2)	55 626	54 979	-	54 979	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 918	106 322	-	-	106 322
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	65 598	64 668	-	-	64 668
Prêts sur cartes de crédit	7 980	7 728	-	-	7 728
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	143 387	-	-	143 387
	324 572	322 105	-	-	322 105
Dépôts 3)	428 740	429 032	-	429 032	-
Titres mis en pension 4)	33 576	33 704	-	33 704	-
Passifs divers 5)	22 497	23 025	-	23 025	-
Dettes subordonnées	4 416	4 590	-	4 590	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 365 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 12 440 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 9 429 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

4) Ne tient pas compte de 6 315 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

5) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2016			2015		
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Titres de négociation						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	10 998	1 954	-	12 342	1 512	-
des provinces et municipalités canadiennes	3 404	4 018	-	3 183	3 568	-
l'administration fédérale américaine	6 012	136	-	2 937	314	-
des municipalités, agences et États américains	-	1 124	-	-	589	98
d'autres administrations publiques	316	286	-	396	15	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	1 062	-	-	491	-
Titres de créance d'entreprises	565	8 996	91	328	8 717	243
Titres de participation d'entreprises	44 459	1 037	-	35 901	1 826	-
	65 754	18 613	91	55 087	17 032	341
Titres disponibles à la vente						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	6 286	1 882	-	4 988	2 982	-
des provinces et municipalités canadiennes	3 995	2 237	-	2 658	2 267	-
l'administration fédérale américaine	9 557	-	-	1 754	-	-
des municipalités, agences et États américains	-	4 449	1	-	6 084	1
d'autres administrations publiques	3 083	2 144	-	2 328	3 084	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	13 122	-	-	12 192	-
Titres de créance d'entreprises	4 974	2 314	4	5 977	1 972	6
Titres de participation d'entreprises	33	126	1 456	358	104	1 251
	27 928	26 274	1 461	18 063	28 685	1 258
Titres divers	-	-	320	-	-	365
Passifs à la juste valeur						
Titres vendus à découvert	23 552	1 554	-	19 499	1 727	-
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	11 613	-	-	9 577	-
Passifs au titre des rentes	-	682	-	-	525	-
	23 552	13 849	-	19 499	11 829	-
Actifs dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	5	18 059	-	5	19 248	-
Contrats de change	31	18 945	-	18	16 281	-
Contrats sur produits de base	405	814	-	605	1 062	-
Contrats sur titres de participation	188	713	-	91	892	-
Swaps sur défaillance	-	23	-	-	35	1
	629	38 554	-	719	37 518	1
Passifs dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	16	16 138	-	25	17 488	-
Contrats de change	17	18 462	-	15	20 091	-
Contrats sur produits de base	262	909	-	380	2 391	-
Contrats sur titres de participation	69	2 322	-	103	2 098	-
Swaps sur défaillance	-	32	-	-	48	-
	364	37 863	-	523	42 116	-

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations.

Au 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Valeurs mobilières						
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 456	Valeur liquidative VE/ BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 4x	s. o. 12x
Titres garantis par des prêts 3)	Titres de créance d'entreprises	95	Modèle d'actualisation des flux de trésorerie	Rendement ou marge d'escompte	1,50 %	1,50 %
Titres de banque d'affaires	Autres	320	Valeur liquidative VE/ BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 5,0x	s. o. 8,8x

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 778 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires. Ces actions sont inscrites au coût, lequel est présumé se rapprocher de la juste valeur puisque ces actions ne sont pas négociées sur le marché.

3) Comprendent des instruments de négociation et d'autres disponibles à la vente.

s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Rendement ou marge d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Toute appréciation du rendement, si elle survient de manière isolée, donnerait lieu à une diminution de la juste valeur connexe établie. Une marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument d'emprunt et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence jouissent de cotes de crédit élevées, sont assortis d'échéances semblables et constituent souvent des obligations d'État. La marge d'escompte d'un instrument est une composante du rendement utilisé aux fins du calcul des flux de trésorerie actualisés. En règle générale, toute hausse de cette marge se traduit par une baisse de la juste valeur.

Analyse de sensibilité d'instruments de niveau 3

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2016 des titres qui représentent plus de 10 % des instruments de niveau 3 est présentée ci-dessous.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 91 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur défaillance qui constituent également des instruments de niveau 3. Au 31 octobre 2016, les actifs dérivés et les passifs dérivés totalisaient néant et néant, respectivement. Nous déterminons la valeur de ces instruments dérivés et des titres connexes en nous appuyant sur des modèles de marché normalisés dont nous nous servons pour modéliser la composition des garanties spécifiques et la structure des flux de trésorerie associés à la transaction. Au 31 octobre 2016, toute hausse ou baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte se traduirait respectivement par une diminution ou une augmentation de la juste valeur de 0,1 million.

Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées et de titres de banque d'affaires de niveau 3 puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, 174 millions de dollars de titres de négociation et 110 millions de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, 82 millions de titres de négociation et 215 millions de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, 98 millions de dollars de titres de négociation ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de la disponibilité accrue des données de marché observables servant à l'évaluation de ces titres, et 3 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés depuis le niveau 3, car cet investissement a pris la forme d'une entreprise associée.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours des exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Variations de la juste valeur										
Exercice clos le 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2015	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achat		Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2016	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
					Ventes					
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	98	-	-	-	-	-	-	(98)	-	-
Titres de créance d'entreprises	243	2	4	-	-	(158)	-	-	91	2
Total des titres de négociation	341	2	4	-	-	(158)	-	(98)	91	2
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	6	-	-	9	(9)	(2)	-	-	4	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 251	(27)	44	283	(92)	-	-	(3)	1 456	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 258	(27)	44	292	(101)	(2)	-	(3)	1 461	s. o.
Titres divers	365	(40)	7	42	(54)	-	-	-	320	(38)
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2016 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

s. o. - sans objet

Variations de la juste valeur										
Exercice clos le 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2014	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achat		Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2015	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
					Ventes					
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	85	-	13	-	-	-	-	-	98	-
Titres de créance d'entreprises	538	(13)	79	-	-	(361)	-	-	243	(13)
Total des titres de négociation	623	(13)	92	-	-	(361)	-	-	341	(13)
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	8	-	-	-	(1)	(1)	-	-	6	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 104	(25)	178	151	(157)	-	-	-	1 251	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 113	(25)	178	151	(158)	(1)	-	-	1 258	s. o.
Titres divers	467	(34)	66	80	(214)	-	-	-	365	(26)
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	12	(11)	-	-	-	-	-	-	1	(11)
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	8	(8)	-	-	-	-	-	-	-	(8)

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2015 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

s. o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau ci-dessous présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ce tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens) 2016

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	69 795	3 149	66 646	7 204	58 775	-	667
Instruments dérivés	54 726	15 543	39 183	27 538	1 610	2 740	7 295
	124 521	18 692	105 829	34 742	60 385	2 740	7 962
Passifs financiers							
Instruments dérivés	53 770	15 543	38 227	27 538	5 677	491	4 521
Titres mis en pension ou prêtés	43 867	3 149	40 718	7 204	33 281	-	233
	97 637	18 692	78 945	34 742	38 958	491	4 754

(en millions de dollars canadiens) 2015

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	70 073	2 007	68 066	5 313	61 587	-	1 166
Instruments dérivés	54 504	16 266	38 238	27 415	1 290	2 087	7 446
	124 577	18 273	106 304	32 728	62 877	2 087	8 612
Passifs financiers							
Instruments dérivés	58 905	16 266	42 639	27 415	7 990	492	6 742
Titres mis en pension ou prêtés	41 898	2 007	39 891	5 313	34 104	-	474
	100 803	18 273	82 530	32 728	42 094	492	7 216

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2016 et 2015. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2016 et 2015.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre 2016	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans inci- dence	Total
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 233	497	555	29 285	0,67	2 110	0,15	-	-	258	31 653
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 449	-	-	4 449	0,49	-	-	-	-	-	4 449
Valeurs mobilières	94 542	1 942	2 183	98 667	1,20	26 661	1,90	23 563	2,65	1 094	149 985
Titres pris en pension ou empruntés	62 173	4 072	338	66 583	0,39	63	0,66	-	-	-	66 646
Prêts	207 409	16 803	26 794	251 006	3,14	102 265	3,56	5 459	3,77	-	358 730
Actifs divers	41 496	368	1 125	42 989	s. o.	7 995	s. o.	1 216	s. o.	24 272	76 472
Total des actifs	438 302	23 682	30 995	492 979		139 094		30 238		-	687 935
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	237 533	25 325	36 577	299 435	0,92	153 695	0,74	20 242	0,71	-	473 372
Titres vendus à découvert	25 106	-	-	25 106	1,33	-	-	-	-	-	25 106
Titres mis en pension ou prêtés	40 536	182	-	40 718	0,27	-	-	-	-	-	40 718
Passifs divers	61 993	494	1 763	64 250	s. o.	13 655	s. o.	10 040	s. o.	14 027	101 972
Dettes subordonnées	39	100	-	139	7,19	4 150	3,89	150	7,83	-	4 439
Total des capitaux propres	573	-	250	823	s. o.	2 542	s. o.	600	s. o.	38 363	42 328
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	365 780	26 101	38 590	430 471		174 042		31 032		52 390	687 935
Écart de sensibilité actifs/passifs	72 522	(2 419)	(7 595)	62 508		(34 948)		(794)		(26 766)	-
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(57 456)	(29)	1 716	(55 769)		55 250		519		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2016											
Dollar canadien	3 132	(687)	(84)	2 361		12 278		561		(15 200)	-
Monnaies étrangères	11 934	(1 761)	(5 795)	4 378		8 024		(836)		(11 566)	-
Total de l'écart	15 066	(2 448)	(5 879)	6 739	-	20 302	-	(275)	-	(26 766)	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2015											
Dollar canadien	(419)	1 989	4 690	6 260		6 608		1 054		(13 922)	-
Monnaies étrangères	8 258	(2 464)	(1 448)	4 346		11 940		(4 968)		(11 318)	-
Total de l'écart	7 839	(475)	3 242	10 606	-	18 548	-	(3 914)	-	(25 240)	-

s. o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 20 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis en fonction de la ligne directrice sur les besoins de suffisance du capital du BSIF, qui comprend un plancher aux termes de Bâle I.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions des fonds propres de catégorie 1.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions des fonds propres de catégorie 2. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits.

Au 31 octobre 2016, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios des fonds propres minimaux.

Mesures des fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	28 159	25 628
Fonds propres de catégorie 1	32 236	29 416
Total des fonds propres	37 862	34 584
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	277 562	239 689
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	277 562	239 689
Total des actifs pondérés en fonction des risques	277 562	239 716
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	10,1 %	10,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	11,6 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	13,6 %	14,4 %
Ratio de levier	4,2 %	4,2 %

Tous les soldes de 2016 et de 2015 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris ».

Note 21 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution, et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Certaines options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016		2015		2014	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	12 111 153	74,08	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17
Options attribuées	754 714	77,23	641 875	78,09	1 618 223	68,60
Options exercées	2 103 391	55,32	842 821	54,22	2 133 107	53,66
Options éteintes ou annulées	104 606	71,76	71 281	64,49	88 965	79,77
Options échues	852 571	158,30	954 385	139,14	1 027 097	139,34
Options en cours à la clôture de l'exercice	9 805 299	72,21	12 111 153	74,08	13 337 765	76,21
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	5 605 485	74,25	6 959 569	80,52	6 607 237	90,85
Options pouvant être attribuées	4 151 676		4 275 858		4 222 722	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	1,52 %		1,88 %		2,06 %	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, respectivement à 6 millions de dollars, à 6 millions et à 11 millions avant impôts (respectivement, 6 millions, 6 millions et 11 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2016, 2015 et 2014 était respectivement de 211 millions de dollars, de 179 millions et de 279 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2016, 2015 et 2014 était respectivement de 146 millions, de 125 millions et de 145 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2016 et 2015, par fourchette de prix d'exercice :

		2016										2015	
		Options en cours				Options pouvant être exercées				Options en cours		Options pouvant être exercées	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle	Prix d'exercice moyen	
		moyenne pondérée (années)	pondéré		moyenne pondérée (années)	pondéré		moyenne pondérée (années)	pondéré		moyenne pondérée (années)	pondéré	
De 30,01 \$ à 40,00 \$	302 174	2,1	34,13	302 174	2,1	34,13	577 358	3,1	34,13	577 358	3,1	34,13	
De 40,01 \$ à 50,00 \$	120 224	2,9	41,65	120 224	2,9	41,65	187 327	3,6	42,46	187 327	3,6	42,46	
De 50,01 \$ à 60,00 \$	3 179 402	4,4	56,07	3 179 402	4,4	56,07	4 218 387	5,3	56,00	3 624 686	5,2	56,00	
De 60,01 \$ à 70,00 \$	4 158 001	5,1	64,05	1 291 855	5,2	60,36	5 458 588	5,2	63,94	1 531 760	4,5	61,87	
70,01 \$ et plus 1)	2 045 498	6,2	121,31	711 830	1,4	203,16	1 669 493	4,7	170,26	1 038 438	2,0	226,28	

1) Certaines options ont été émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et 2015, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis :

		2016		2015	
		Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice		5 151 584	6,55	6 730 528	6,74
Options attribuées		754 714	7,60	641 875	7,45
Options dont les droits ont été acquis		1 075 952	5,42	1 533 402	6,90
Options échues		525 926	8,70	623 730	8,55
Options éteintes ou annulées		104 606	6,78	63 687	6,68
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice		4 199 814	6,76	5 151 584	6,55

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions :

		2016	2015	2014
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis		4	4	5
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)		2,5	2,3	2,7
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées		55	18	49
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées		116	46	115
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions exercées		-	1	1
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)		81,41	76,05	76,63

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 s'est élevée à 7,60 \$, à 7,45 \$ et à 6,36 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution.

		2016	2015	2014
Rendement attendu des actions		5,5 %	De 4,7 % à 4,8 %	5,0 %
Volatilité prévue du cours des actions		De 19,8 % à 20,0 %	De 16,9 % à 17,0 %	16,4 %
Taux de rendement sans risque		De 1,3 % à 1,4 %	De 1,9 % à 2,0 %	De 2,5 % à 2,6 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)		De 6,5 à 7,0	De 6,5 à 7,0	De 6,5 à 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions ordinaires causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 77,23 \$, de 78,09 \$ et de 68,60 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, à 51 millions de dollars, à 52 millions et à 50 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 18,9 millions, 19,0 millions et 18,7 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 a été de 6,4 millions, de 5,8 millions et de 5,9 millions d'unités, respectivement.

Avant 2015, nous concluons avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie, et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la valeur de marché de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions.

Le montant de la rémunération différée figurant toujours dans les actifs divers relativement à ces ententes au 31 octobre 2016 était de 2 millions (38 millions en 2015) et devrait être constaté sur une période moyenne pondérée de moins de 1 an (1 an en 2015).

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à 26 millions de dollars, à 81 millions et à 239 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 (19 millions, 60 millions et 177 millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 6,4 millions, 5,8 millions et 3,1 millions d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014. La juste valeur moyenne pondérée de ces unités à la date de leur attribution était de 492 millions de dollars, de 475 millions et de 228 millions, au 31 octobre 2016, 2015 et 2014, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 537 millions, de 303 millions et de 172 millions avant impôts, respectivement (397 millions, 224 millions et 127 millions après impôts, respectivement). Depuis novembre 2014, nous ne concluons plus d'entente avec des tiers. Cependant, nous couvrons, sur le plan économique, l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total (des contrats sur titres de participation). Des profits (pertes) de 111 millions, de (27) millions et de 59 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 426 millions, de 330 millions et de 113 millions, respectivement).

Au total, 17,0 millions, 16,1 millions et 16,5 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2016, 2015 et 2014, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 883 millions de dollars, de 497 millions et de 288 millions. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 131 millions, de 127 millions et de 57 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 s'est élevé à 0,4 million, à 0,3 million et à 0,4 million d'unités, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées a été de 28 millions de dollars, de 26 millions et de 26 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 414 millions de dollars et à 395 millions au 31 octobre 2016 et 2015, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 53 millions, 25 millions et 18 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 s'est chiffrée respectivement à 67 millions de dollars, à (2) millions et à 63 millions avant impôts (respectivement, 50 millions, (1) million et 47 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, les profits (pertes) sur ces instruments dérivés ont été de 57 millions, de (16) millions et de 52 millions avant impôts, respectivement. Ces profits (pertes) ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 10 millions, 14 millions et 11 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 (respectivement, 7 millions, 10 millions et 8 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014 a été de 4,8 millions, de 4,9 millions et de 4,7 millions d'unités, respectivement.

Note 22 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, les plus importants offrant au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni des prestations de retraite ou d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Au cours de l'exercice, nous avons annoncé l'abolition des régimes de retraite à prestations définies offerts à nos employés en poste aux États-Unis et c'est pourquoi nous avons constaté un profit sur compression de 52 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Un régime à cotisations définies sera offert aux employés touchés par l'abolition en 2017.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont gérés conformément à l'ensemble des lois et des règlements applicables. Les régimes sont administrés suivant une structure de gouvernance clairement définie; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit de façon considérable l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette 2016	Répartition réelle 2016	Répartition réelle 2015
Titres de participation	De 25 % à 50 %	42 %	42 %
Placements à revenu fixe	De 35 % à 55 %	44 %	45 %
Autres	De 10 % à 25 %	14 %	13 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs; la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque; la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique; la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs; l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciel des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations accumulées par les employés représentent les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à ceux estimés à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2016 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2016. Les versements de prestations sont estimés à 477 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Obligation au titre des prestations définies	8 992	7 934	7 504	1 493	1 323	1 317
Juste valeur des actifs des régimes	8 655	8 072	7 536	150	131	113
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(337)	138	32	(1 343)	(1 192)	(1 204)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	(127)	362	197	7	(32)	(12)
Régimes non capitalisés	(210)	(224)	(165)	(1 350)	(1 160)	(1 192)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(337)	138	32	(1 343)	(1 192)	(1 204)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Charge annuelle liée aux prestations						
Prestations accumulées par les employés	224	286	241	25	29	25
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	(10)	(5)	(11)	52	50	50
Profit sur liquidation	-	(13)	-	-	-	-
Charges administratives	5	4	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	6	4	(5)
Charge liée aux prestations	219	272	235	83	83	70
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	73	73	68	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	96	86	66	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	388	431	369	83	83	70

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	4,2 %	4,1 %	4,6 %	4,4 %	4,2 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	2,7 %	2,9 %	2,9 %	2,4 %	2,6 %	2,7 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	5,3 % 1)	5,5 % 1)	5,4 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

(en années)	Canada		États-Unis	
	2016	2015	2016	2015
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,5	23,5	22,2	22,2
Femmes	23,9	23,9	23,8	23,7
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,5	24,5	23,4	23,3
Femmes	24,9	24,9	25,0	24,9

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2016	2015	2016	2015
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	7 934	7 504	1 323	1 317
Coût des services rendus au cours de l'exercice	224	286	25	29
Charges d'intérêts	326	311	57	55
Profit sur liquidation	-	(13)	-	-
Prestations versées	(406)	(373)	(42)	(39)
Paievements de liquidation	-	(92)	-	-
Cotisations des employés	13	12	4	4
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(34)	17	(37)	(47)
Changements d'hypothèses financières	1 041	(146)	164	(33)
Résultats associés aux membres des régimes	(9)	108	(6)	11
Conversion de devises et autres	(97)	320	5	26
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	8 992	7 934	1 493	1 323
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	8 782	7 710	143	163
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	210	224	1 350	1 160
Total de l'obligation au titre des prestations définies	8 992	7 934	1 493	1 323
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	3,4 %	4,2 %	3,6 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	2,8 %	2,7 %	2,4 %	2,4 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	5,3 % ¹⁾	5,5 % ¹⁾
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	8 072	7 536	131	113
Revenus d'intérêts	336	316	5	5
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	532	182	10	(6)
Cotisations versées par l'employeur	235	231	38	35
Cotisations des employés	13	12	4	4
Prestations versées	(406)	(373)	(42)	(39)
Paievements de liquidation	-	(92)	-	-
Charges administratives	(5)	(4)	-	-
Conversion de devises et autres	(122)	264	4	19
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 655	8 072	150	131
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(337)	138	(1 343)	(1 192)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	118	502	-	-
Passifs divers	(455)	(364)	(1 343)	(1 192)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(337)	138	(1 343)	(1 192)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains actuariels nets sur les actifs des régimes	532	182	10	(6)
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	34	(17)	34	44
Changements d'hypothèses financières	(1 041)	146	(160)	35
Résultats associés aux membres des régimes	9	(108)	12	(4)
Conversion de devises et autres	(8)	(22)	-	1
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	(474)	181	(104)	70

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes canadiens		Régimes américains 1)	
	2016	2015	2016	2015
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire 2)	68	44	48	62
Titres émis ou garantis par 3) :				
l'administration fédérale canadienne	144	188	-	-
des administrations provinciales et municipales canadiennes	722	603	-	-
l'administration fédérale américaine	3	-	145	91
des municipalités, agences et États américains	-	-	18	14
d'autres administrations publiques	-	9	-	-
Fonds communs 4)	3 451	3 166	106	86
Instruments dérivés	(26)	(5)	-	-
Titres de créance d'entreprises 5)	881	892	481	458
Titres de participation d'entreprises 2)	832	792	539	511
	6 075	5 689	1 337	1 222

1) La totalité des actifs des régimes américains ont des cours sur des marchés actifs, à l'exception des fonds communs, des titres de créance d'entreprises et des titres émis ou garantis par des municipalités, agences et États américains.

2) La totalité de la trésorerie et des titres des fonds du marché monétaire ainsi que des titres de participation d'entreprises des régimes canadiens au 31 octobre 2016 et 2015 ont des cours sur des marchés actifs.

3) Des titres émis et garantis par des administrations publiques de 537 millions de dollars (307 millions en 2015) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.

4) Des fonds communs de 1 607 millions de dollars (1 495 millions en 2015) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.

5) Des titres de créance d'entreprises de 7 millions de dollars (36 millions en 2015) détenus par des régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.

Au 31 octobre 2016 et 2015, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2016, notre principal régime canadien détenait indirectement par voie de fonds communs, une tranche d'environ 13 millions de dollars (9 millions en 2015) de nos actions ordinaires. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à la Banque ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (4 millions en 2015) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	3,4	3,6
Effet : hausse de 1 % (\$)	(934)	(178)
baisse de 1 % (\$)	1 188	231
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,8	2,4
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	52	2
baisse de 0,25 % (\$)	(51)	(2)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(151)	(34)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	148	34
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	5,3 1)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	92
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(88)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies

Ce qui suit indique la répartition de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

	2016	2015
Régimes de retraite canadiens		
Membres actifs	45 %	44 %
Membres inactifs ou retraités	55 %	56 %
	100 %	100 %
Régimes de retraite américains		
Membres actifs	68 %	68 %
Membres inactifs ou retraités	32 %	32 %
	100 %	100 %
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens		
Membres actifs	44 %	43 %
Membres inactifs ou retraités	56 %	57 %
	100 %	100 %

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2016	2015
Régimes de retraite canadiens	16,0	14,8
Régimes de retraite américains	8,3	10,6
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	17,2	16,2

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Cotisations aux régimes à prestations définies	192	198	254	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	96	86	66	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	43	33	30	38	35	33
	331	317	350	38	35	33

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser à nos régimes à prestations définies pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 sont d'environ 208 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 44 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Note 23 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans nos profits (pertes) latents dans notre état consolidé du résultat global à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 1 328 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2029 à 2034, et un montant de 15 millions lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 156 millions au 31 octobre 2016 (193 millions au 31 octobre 2015). Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2016, le montant des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et à des investissements dans des succursales, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, était de 31 milliards de dollars (27 milliards en 2015).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	927	685	547
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	8	18	(1)
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	168	248	361
Incidence des changements des taux d'impôt	(2)	(15)	(4)
	1 101	936	903
Autres éléments du résultat global et capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	(156)	51	(63)
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	53	(87)	(15)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(55)	43	-
Profits sur les couvertures de flux de trésorerie	10	174	51
Couverture des (profits) pertes latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	10	(167)	(144)
Total	963	950	732

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat			
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	507	395	292
Palier provincial	289	215	200
	796	610	492
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	(120)	131	33
Palier provincial	(67)	71	29
	(187)	202	62
Total des impôts au Canada	609	812	554
À l'étranger : Impôts exigibles	106	36	(58)
Impôts différés	248	102	236
Total des impôts à l'étranger	354	138	178
Total	963	950	732

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 525	26,6 % ¹⁾ 1 410	26,4 % 1 382
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :			
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(367)	(6,4) (378)	(7,1) (343)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(2)	- (39)	(0,7) (69)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(2)	- (15)	(0,3) (4)
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(47)	(0,8) (44)	(0,8) (39)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	8	0,1 18	(1) -
Autres	(14)	(0,3) (16)	(23) (0,5)
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	1 101	19,2 % 936	17,5 % 903

1) Le taux d'impôt prévu par la loi combiné a changé au cours de l'exercice par suite de la quasi-adoption de la loi relativement à l'année. certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé 1)							
Au 31 octobre 2014	758	374	419	(7)	1 418	584	3 546
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	149	(1)	(16)	-	(300)	14	(154)
(Charge) inscrite dans les capitaux propres	-	-	-	(20)	-	-	(20)
Change et autres	112	9	28	(4)	206	76	427
Au 31 octobre 2015	1 019	382	431	(31)	1 324	674	3 799
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(149)	8	30	-	7	23	(81)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	34	-	(51)	-	-	(17)
Change et autres	13	-	1	-	12	(5)	21
Au 31 octobre 2016	883	424	462	(82)	1 343	692	3 722
Passifs d'impôt différé 2)							
	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total	
Au 31 octobre 2014	(349)	(4)	(367)	(1)	16	(705)	
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(71)	29	92	6	(135)	(79)	
(Charge) inscrite dans les capitaux propres	-	(51)	-	-	-	(51)	
Change et autres	(34)	(7)	(41)	4	11	(67)	
Au 31 octobre 2015	(454)	(33)	(316)	9	(108)	(902)	
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(160)	(3)	65	2	11	(85)	
Économie inscrite dans les capitaux propres	-	122	-	-	-	122	
Change et autres	1	3	(2)	1	(1)	2	
Au 31 octobre 2016	(613)	89	(253)	12	(98)	(863)	

1) Des actifs d'impôt différé de 3 101 millions de dollars et de 3 162 millions au 31 octobre 2016 et 2015, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 242 millions de dollars et de 265 millions au 31 octobre 2016 et 2015, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons reçu un nouvel avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) visant des impôts supplémentaires d'environ 76 millions de dollars relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés en 2011. Dans le cadre de sa réévaluation, l'ARC a refusé la déduction pour dividendes du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un mécanisme de transfert de dividendes. Les dividendes faisant l'objet de la réévaluation ont été reçus dans le cadre de transactions semblables à celles abordées dans le budget fédéral de 2015, lequel présentait des règles s'appliquant de façon prospective à compter du 1^{er} mai 2017 pour les mécanismes existants. Nous sommes toujours d'avis que notre déclaration fiscale était appropriée et nous entendons contester la réévaluation.

Note 24 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable à nos actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action	2016	2015	2014
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 622	4 370	4 277
Dividendes sur actions privilégiées	(150)	(117)	(120)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 472	4 253	4 157
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	644 049	644 916	645 860
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	6,94	6,59	6,44
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 472	4 253	4 157
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	8 708	9 472	10 832
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(6 609)	(7 226)	(8 217)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	646 148	647 162	648 475
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	6,92	6,57	6,41

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 351 582, 1 906 715 et 1 734 932, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 185,52 \$, de 185,22 \$ et de 235,07 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2016, 2015 et 2014, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Note 25 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

En outre, nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	16 853	15 351
Swaps sur défaillance 1) 2)	981	9 154
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	5 776	5 041
Prêts de titres	6 022	6 081
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 135	1 101
Crédits fermes 3)	121 499	101 660
Autres engagements	4 379	3 586
Total	156 645	141 974

1) Au 31 octobre 2016, une tranche de néant (8 000 millions de dollars en 2015) des swaps sur défaillance en cours est liée à notre entité de protection du crédit. L'entité a remboursé la totalité des billets à moyen terme et les swaps sur défaillance sont arrivés à échéance. Cette entité n'a plus d'activités.

2) La juste valeur des passifs dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 32 millions de dollars au 31 octobre 2016 (48 millions en 2015).

3) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisions une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnités générales. Ces indemnités ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Actifs de la Banque		
Trésorerie et valeurs mobilières 1)		
Émises ou garanties par le Canada	7 502	14 712
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	6 018	5 343
Titres divers	52 164	42 625
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	82 667	72 004
	148 351	134 684
Parties auxquelles les actifs ont été cédés :		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 518	1 626
Administrations publiques étrangères et banques centrales	3	3
Obligations relatives à des titres mis en pension	29 014	25 268
Emprunt et prêt de titres	49 218	46 678
Transactions sur instruments dérivés	7 818	12 798
Titrisation	26 530	27 373
Obligations couvertes	20 285	12 301
Autres	13 965	8 637
Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1)	148 351	134 684

1) Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et de certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 115 895 millions de dollars au 31 octobre 2016 (111 088 millions au 31 octobre 2015). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 67 917 millions au 31 octobre 2016 (60 245 millions au 31 octobre 2015).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2016, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 985 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 357 millions pour 2017, 317 millions pour 2018, 272 millions pour 2019, 243 millions pour 2020, 194 millions pour 2021 et 602 millions par la suite. Au 31 octobre 2016, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 857 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devrions nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	211	195
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	274	268
Provisions affectées	(185)	(230)
Montants repris	(34)	(32)
Écarts de conversion et autres variations	2	10
Solde à la clôture de l'exercice	268	211

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États.

Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 30 emplacements répartis dans le monde, dont 16 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les secteurs experts et le groupe Technologie et opérations (T&O). Les secteurs experts offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'approvisionnement à la Banque.

Les coûts des services des secteurs experts et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC) et les montants restants connexes étant conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats d'exploitation des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle et la gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, l'incidence comptable de certains prêts acquis, le reste des charges non attribuées, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration et les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances.

Avant 2016, les résultats des Services d'entreprise reflétaient certains éléments relatifs au portefeuille de prêts acquis en 2011, notamment la constatation de la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrite dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis, ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille de prêts acquis. Depuis le premier trimestre de 2016, la diminution de l'ajustement au titre des pertes sur créances présentée dans les revenus nets d'intérêts et la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis sont comptabilisées dans PE États-Unis, ce qui cadre avec la comptabilisation de l'acquisition de FET de BMO, ces montants ayant fortement baissé. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Les recouvrements ou les dotations à la provision relatives aux pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis en 2011 sont toujours comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les incidences de la comptabilisation des prêts acquis liés à FET de BMO sont comptabilisées dans PE États-Unis. Également depuis le premier trimestre de 2016, les revenus tirés des placements dans des titres de capitaux propres ont été reclassés des revenus nets d'intérêts aux revenus autres que d'intérêts pour ce qui est de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et des Services entreprise. Les résultats des périodes antérieures ont été reclassés.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé. Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2016									
Revenus nets d'intérêts 1)	5 060	3 528	614	1 509	(839)	9 872	5 680	3 944	248
Revenus autres que d'intérêts	1 908	1 121	5 274	2 853	59	11 215	7 168	2 903	1 144
Total des revenus	6 968	4 649	5 888	4 362	(780)	21 087	12 848	6 847	1 392
Dotation à la provision pour pertes sur créances	542	257	9	81	(74)	815	611	204	-
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 543	-	-	1 543	1 288	-	255
Amortissement	276	433	233	105	-	1 047	498	474	75
Charges autres que d'intérêts	3 183	2 470	3 102	2 471	724	11 950	6 569	4 619	762
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 967	1 489	1 001	1 705	(1 430)	5 732	3 882	1 550	300
Charge d'impôts sur le résultat	760	408	239	437	(743)	1 101	603	409	89
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 207	1 081	762	1 268	(687)	4 631	3 279	1 141	211
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	-	7	9	7	-	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 207	1 081	760	1 268	(694)	4 622	3 272	1 141	209
Actifs moyens	208 017	105 907	30 642	303 273	59 283	707 122	420 155	260 018	26 949
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2015									
Revenus nets d'intérêts 1)	4 806	2 836	565	1 332	(776)	8 763	5 467	3 182	114
Revenus autres que d'intérêts	1 834	780	5 198	2 535	279	10 626	6 297	2 720	1 609
Total des revenus	6 640	3 616	5 763	3 867	(497)	19 389	11 764	5 902	1 723
Dotation à la provision pour pertes sur créances	496	119	7	26	(36)	612	561	52	(1)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 254	-	-	1 254	624	-	630
Amortissement	236	223	231	98	-	788	428	284	76
Charges autres que d'intérêts	3 103	2 167	3 126	2 385	613	11 394	6 300	4 376	718
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 805	1 107	1 145	1 358	(1 074)	5 341	3 851	1 190	300
Charge d'impôts sur le résultat	700	278	295	329	(666)	936	651	240	45
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 105	829	850	1 029	(408)	4 405	3 200	950	255
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	5	-	30	35	30	-	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 105	829	845	1 029	(438)	4 370	3 170	950	250
Actifs moyens	197 209	88 873	29 147	289 936	59 226	664 391	402 199	234 475	27 717
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2014									
Revenus nets d'intérêts 1)	4 654	2 484	537	1 175	(558)	8 292	5 328	2 838	126
Revenus autres que d'intérêts	1 752	673	4 801	2 539	166	9 931	6 684	2 329	918
Total des revenus	6 406	3 157	5 338	3 714	(392)	18 223	12 012	5 167	1 044
Dotation à la provision pour pertes sur créances	528	177	(3)	(18)	(123)	561	533	30	(2)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 505	-	-	1 505	1 230	-	275
Amortissement	229	223	193	102	-	747	424	279	44
Charges autres que d'intérêts	2 952	1 858	2 647	2 247	470	10 174	5 868	3 812	494
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 697	899	996	1 383	(739)	5 236	3 957	1 046	233
Charge d'impôts sur le résultat	682	243	216	309	(547)	903	680	213	10
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 015	656	780	1 074	(192)	4 333	3 277	833	223
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	3	-	53	56	54	-	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Banque	2 015	656	777	1 074	(245)	4 277	3 223	833	221
Actifs moyens	190 529	74 357	24 980	259 324	44 738	593 928	370 701	200 901	22 326

1) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 27 : Principales filiales

Au 31 octobre 2016, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes :

	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	249
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	440
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Calgary, Canada	21 784
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Global Tax Advantage Fund Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Conseils en succession et en assurance	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Valeurs Mobilières Ltée	Toronto, Canada	
BMO Private Investment Counsel Inc.	Toronto, Canada	
BMO Gestion d'actifs Inc.	Toronto, Canada	
Société immobilière BMO Marchés des capitaux inc.	Toronto, Canada	
BMO Service Inc.	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	979
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	872
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	19 835
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
Money, Inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Las Vegas, États-Unis	
BMO Harris Central National Association	Roselle, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
CTC my CFO, LLC	Palo Alto, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	290
BMO Real Estate Partners LLP et filiales	Londres, Angleterre	
F&C Asset Management plc et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	
F&C Group (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	
F&C Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	
F&C Portugal, Gestão de Patrimonios, S.A.	Lisbonne, Portugal	
BMO Trustee Asia Limited	Hong Kong, Chine	2
BMO Corporate Services Asia Limited	Hong Kong, Chine	
LGM (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	91
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
LGM Investments Limited	Londres, Angleterre	
Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	1 024
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 799
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 25 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 14 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité. Voir la note 20 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 28 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Salaire de base et primes	22	20
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions 1)	32	27
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	56	49

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt préférentiels sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 7 millions de dollars au 31 octobre 2016 (15 millions en 2015).

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients. Notre investissement dans une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 187 millions de dollars au 31 octobre 2016 (256 millions en 2015). Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 390 millions de dollars au 31 octobre 2016 (389 millions en 2015).

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Prêts	323	265
Dépôts	205	180
Commissions versées en échange de services reçus	83	99
Revenus d'intérêts sur les prêts	5	5
Charges d'intérêts	3	3

Après la clôture de l'exercice, une des coentreprises dans lesquelles nous détenons une participation a conclu une entente visant la vente d'une filiale. La vente devrait être achevée d'ici le 31 décembre 2016 et donnera lieu à un profit à la vente attribuable à la société mère. Nous comptabiliserons notre quote-part du bénéfice selon la méthode de la mise en équivalence dans nos résultats du premier trimestre, qui comprendra notre quote-part du profit à la vente estimé à 170 millions de dollars.

Note 29 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la partie où les caractères sont de couleur bleue à la section Risque de liquidité et de financement de notre Rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 745	-	-	-	-	-	-	-	908	31 653
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 930	728	421	363	7	-	-	-	-	4 449
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	412	1 449	1 058	2 794	2 645	6 507	7 122	16 975	45 496	84 458
Titres disponibles à la vente	826	740	1 401	431	376	5 771	19 695	24 808	1 615	55 663
Titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	294	-	350	2 841	1 270	4 210	-	8 965
Titres divers	-	-	-	-	-	8	54	13	824	899
Total des titres	1 238	2 189	2 753	3 225	3 371	15 127	28 141	46 006	47 935	149 985
Titres pris en pension ou empruntés	51 085	10 993	4 167	338	-	63	-	-	-	66 646
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 001	1 212	3 347	4 772	3 930	24 555	64 044	9 416	-	112 277
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	371	374	791	828	887	5 431	24 041	8 542	23 415	64 680
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 101	8 101
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	11 473	5 904	7 155	6 727	20 547	18 140	63 049	11 380	31 222	175 597
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 925)	(1 925)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	12 845	7 490	11 293	12 327	25 364	48 126	151 134	29 338	60 813	358 730
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 508	4 483	1 443	1 480	1 804	3 826	9 796	13 843	-	39 183
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 230	1 748	42	-	1	-	-	-	-	13 021
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 147	2 147
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	6 381	6 381
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 178	2 178
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	906	906
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 101	3 101
Actifs divers	1 274	453	106	18	4	3	-	4 324	3 373	9 555
Total des autres actifs	15 012	6 684	1 591	1 498	1 809	3 829	9 796	18 167	18 086	76 472
Total des actifs	113 855	28 084	20 225	17 751	30 551	67 145	189 071	93 511	127 742	687 935

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	11 940	12 327	2 239	1 488	464	500	-	-	5 313	34 271
Entreprises et administrations publiques	33 833	29 737	15 216	13 174	8 359	15 499	34 103	13 006	113 287	276 214
Particuliers	2 733	5 072	6 082	5 632	7 252	8 684	16 198	2 706	108 528	162 887
Total des dépôts	48 506	47 136	23 537	20 294	16 075	24 683	50 301	15 712	227 128	473 372
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 956	3 064	2 315	1 373	1 240	5 434	9 303	13 542	-	38 227
Acceptations	11 230	1 748	42	-	1	-	-	-	-	13 021
Titres vendus à découvert	25 106	-	-	-	-	-	-	-	-	25 106
Titres mis en pension ou prêtés	38 004	2 532	182	-	-	-	-	-	-	40 718
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	81	81
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	242	242
Passifs liés à la titrisation et à l'entité structurée	7	1 881	589	648	876	3 248	9 756	5 372	-	22 377
Passifs divers	8 651	1 152	701	22	4 809	1 704	140	2 444	8 401	28 024
Total des autres passifs	84 954	10 377	3 829	2 043	6 926	10 386	19 199	21 358	8 724	167 796
Dette subordonnée	-	-	100	-	-	-	-	-	4 339	4 439
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	42 328	42 328
Total des passifs et des capitaux propres	133 460	57 513	27 466	22 337	23 001	35 069	69 500	37 070	282 519	687 935

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2016

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Contrats de location simple	2 267	7 896	3 776	8 293	12 289	16 236	75 998	3 013	-	129 768
Prêt de titres	30	61	90	88	88	317	709	602	-	1 985
Obligations d'achat	6 022	-	-	-	-	-	-	-	-	6 022
	45	96	128	132	129	148	172	99	-	949

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 438	-	-	-	-	-	-	-	857	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	5 077	1 728	411	94	70	2	-	-	-	7 382
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	954	1 432	633	3 900	2 241	3 639	5 993	15 940	37 728	72 460
Titres disponibles à la vente	1 260	1 198	995	590	2 434	4 641	18 699	16 476	1 713	48 006
Titres détenus jusqu'à leur échéance	66	96	367	311	318	658	3 721	3 895	-	9 432
Titres divers	3	-	-	-	-	-	61	13	943	1 020
Total des titres	2 283	2 726	1 995	4 801	4 993	8 938	28 474	36 324	40 384	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	44 959	17 564	4 400	714	389	40	-	-	-	68 066
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 189	2 022	4 014	4 758	4 567	17 807	61 913	9 648	-	105 918
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	475	619	1 334	1 509	1 513	3 844	23 578	9 228	23 498	65 598
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 980	7 980
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	6 406	8 895	5 929	6 482	16 426	16 118	45 541	8 203	31 076	145 076
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 855)	(1 855)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8 070	11 536	11 277	12 749	22 506	37 769	131 032	27 079	60 699	322 717
Autres actifs										
Instruments dérivés	3 611	2 862	1 043	1 827	752	4 961	9 591	13 591	-	38 238
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	-	11 307
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 285	2 285
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	6 069	6 069
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 208	2 208
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	561	561
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 162	3 162
Actifs divers	1 249	445	47	4	-	-	12	4 347	2 569	8 673
Total des autres actifs	13 467	5 999	1 098	1 831	752	4 961	9 603	17 938	16 854	72 503
Total des actifs	113 294	39 553	19 181	20 189	28 710	51 710	169 109	81 341	118 794	641 881

certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	12 548	7 370	4 050	1 195	1 172	101	-	-	6 173	32 609
Entreprises et administrations publiques	20 505	38 097	21 001	7 270	10 962	14 497	27 112	10 891	107 809	258 144
Particuliers	1 632	3 457	5 392	3 872	6 086	8 787	15 135	1 784	101 271	147 416
Total des dépôts	34 685	48 924	30 443	12 337	18 220	23 385	42 247	12 675	215 253	438 169
Autres passifs										
Instruments dérivés	2 586	3 858	1 574	3 493	1 259	6 030	11 637	12 202	-	42 639
Acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	-	11 307
Titres vendus à découvert	21 226	-	-	-	-	-	-	-	-	21 226
Titres mis en pension ou prêtés	35 599	3 990	121	104	77	-	-	-	-	39 891
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	102	102
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	265	265
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	2	880	446	2 514	337	3 864	8 834	4 796	-	21 673
Passifs divers	8 148	319	30	15	185	1 071	3 181	2 201	7 130	22 280
Total des autres passifs	76 168	11 739	2 179	6 126	1 858	10 965	23 652	19 199	7 497	159 383
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	100	-	4 316	-	4 416
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	39 913	39 913
Total des passifs et des capitaux propres	110 853	60 663	32 622	18 463	20 078	34 450	65 899	36 190	262 663	641 881

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)	1 815	6 651	3 994	5 946	6 549	15 542	63 885	2 319	-	106 701
Contrats de location simple	29	60	89	88	87	328	721	675	-	2 077
Prêt de titres	6 081	-	-	-	-	-	-	-	-	6 081
Obligations d'achat	54	103	153	160	154	467	302	127	-	1 520

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actifs pondérés en fonction des risques Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation) et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF. P. 71

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous gestion et sous administration Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources impossibles et de sources exemptes d'impôt. P. 38 et 198

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 34 et 194

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital économique Le capital économique est une expression des exigences de demande de capital de l'entreprise par rapport à l'évaluation de la Banque en ce qui a trait aux risques économiques sous-jacents aux activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques imputables à

différents types de risques, et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel et le risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préalable. P. 74 et 87

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, compte tenu des passifs d'impôt différé connexes. P. 35

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement. P. 161

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. P. 42, 91 et 154

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. P. 78 et 159

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires. P. 71 et 184

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. P. 71 et 184

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital s'entend des fonds propres de catégorie 1 émis par une entité structurée qui peuvent être inclus aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de levier d'une banque. Aux termes de Bâle III, les instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 ne sont plus admissibles en tant que fonds propres et font partie des éléments de capital bénéficiant d'une clause d'antériorité qui seront retirés graduellement entre 2013 et 2022.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées. P. 43

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 39

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préalable. P. 161

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 77 et 104

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur. P. 42, 91 et 154

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme passifs divers. P. 91, 113 et 153

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts qui ont été individuellement désignés comme étant douteux au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit. P. 91 et 153

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté est calculé de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées. P. 43

Ratio de levier Ce ratio est défini comme étant les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 71

Ratio des fonds propres de catégorie 1

Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
P. 71 et 185

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
P. 35, 71, 73 et 185

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
P. 71 et 185

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 35

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 35

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 32

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 41

Revenus nets autres que d'intérêts Les revenus nets autres que d'intérêts correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 39

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Le risque d'assurance est inhérent à tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance accidents, l'assurance maladie et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance.
P. 109

Risque de crédit et de contrepartie Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 88 et 156

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 111

Risque de liquidité et de financement Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 100 et 158

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base, leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 95 et 158

Risque de modèle Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.
P. 107

Risque de réputation Ce risque correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenu, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.
P. 112

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 111

Risque environnemental et social Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales ou sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.
P. 112

Risque juridique et réglementaire Le risque juridique et réglementaire désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle des lois, des contrats, des droits non contractuels et des obligations ainsi que des litiges, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 110

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit et le risque de marché.
P. 106

Secteurs experts Les secteurs experts offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont Technologie et opérations (T&O), la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la commercialisation, les communications et les ressources humaines.
P. 62 et 84

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 99

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 99

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe ou variable, ou les deux, et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
P. 161

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires commerciaux, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit.
P. 159

Total des fonds propres Le total des fonds propres inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de débiteures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la provision générale et des provisions individuelles pour pertes sur créances, moins certaines déductions réglementaires.
P. 71 et 185

Valeur à risque La valeur à risque (VaR) est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO relativement aux : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.
P. 95 et 96

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Cette VaR est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO relativement aux : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.
P. 95 et 96

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2017 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (Rapport ESG) et Déclaration annuelle de BMO* décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI (Global Reporting Initiative) pour faire état de notre performance en matière de développement durable. Vous trouverez ce rapport sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesociale

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal* de BMO, document complémentaire au Rapport ESG et Déclaration annuelle, décrit la façon dont la Banque mène ses activités, les valeurs qui nous animent et les engagements que nous avons pris envers nos clients et les collectivités où nous sommes présents. Vous trouverez ce rapport et des renseignements supplémentaires sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1
Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télexcopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télexcopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : corp.secretary@bmo.com
Téléphone : **416-867-6785**
Télexcopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier
10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : investor.relations@bmo.com
Téléphone : **416-867-4770**
Télexcopieur : **416-867-3367**

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier
129, rue Saint-Jacques, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :
1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales : BMO, Portefeuille futé BMO

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

MasterCard, MasterCard Identity Check et World Elite sont des marques de commerce de MasterCard International Incorporated.

AIR MILES est une marque de commerce d'AIR MILES International Trading B.V.

Flash Interac est une marque de commerce d'Interac Inc.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 4 avril 2017,
à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à l'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2017*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

1^{er} février 1^{er} mai
1^{er} août 1^{er} novembre

Actions ordinaires - Dates de versement

28 février 26 mai
28 août 28 novembre

Actions privilégiées - Dates de versement

27 février 25 mai
25 août 25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2016

Bourses - marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2016	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	85,36 \$	87,92 \$	68,65 \$	327,0 millions
NYSE	BMO	63,60 \$ US	67,69 \$ US	47,54 \$ US	161,1 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2016 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 188 ans - exploite inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2016	2016				
			2016	2015	2014	2013	2012
Actions ordinaires	BMO	645 761 333	3,36 \$ a)	3,20 \$	3,04 \$	2,92 \$	2,80 \$
Actions privilégiées de catégorie B							
Série 5 b)	BMO.PR.H	-	-	-	-	0,66 \$	1,33 \$
Série 10 c)	BMO.PR.V	-	-	-	-	-	0,37 \$ US
Série 13 d)	BMO.PR.J	-	-	0,84 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14 e)	BMO.PR.K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15 f)	BMO.PR.L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 g)	BMO.PR.M	6 267 391	0,85 \$	0,85 \$	0,85 \$	1,30 \$	1,30 \$
Série 17 h)	BMO.PR.R	5 732 609	0,54 \$	0,62 \$	0,65 \$	-	-
Série 18 i)	BMO.PR.N	-	-	-	0,81 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 21 j)	BMO.PR.O	-	-	-	1,22 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 23 k)	BMO.PR.P	-	-	0,68 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25 l)	BMO.PR.Q	9 425 607	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 26 m)	BMO.PR.A	2 174 393	-	-	-	-	-
Série 27 n)	BMO.PR.S	20 000 000	1,00 \$	1,00 \$	0,34 \$	-	-
Série 29 o)	BMO.PR.T	16 000 000	0,98 \$	1,19 \$	-	-	-
Série 31 p)	BMO.PR.W	12 000 000	0,95 \$	1,02 \$	-	-	-
Série 33 q)	BMO.PR.Y	8 000 000	1,16 \$	-	-	-	-
Série 35 r)	BMO.PR.Z	6 000 000	1,35 \$	-	-	-	-
Série 36 s)	-	600 000	-	-	-	-	-
Série 38 t)	BMO.PR.B	24 000 000	-	-	-	-	-

- a) Le montant des dividendes payés en 2016 s'établit à 3,36 \$. Le montant des dividendes déclarés en 2016 s'établit à 3,40 \$.
- b) Les actions de la série 5 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en février 2013. Le montant des dividendes déclarés en 2013, qui s'établit à 0,33 \$, était inclus dans le prix d'achat.
- c) Les actions de la série 10 ont été émises en décembre 2001 et ont été rachetées en février 2012.
- d) Les actions de la série 13 ont été émises en janvier 2007 et ont été rachetées en mai 2015.
- e) Les actions de la série 14 ont été émises en septembre 2007.
- f) Les actions de la série 15 ont été émises en mars 2008.
- g) Les actions de la série 16 ont été émises en juin 2008.
- h) Les actions de la série 17 ont été émises en août 2013.
- i) Les actions de la série 18 ont été émises en décembre 2008 et ont été rachetées en février 2014.

- j) Les actions de la série 21 ont été émises en mars 2009 et ont été rachetées en mai 2014.
- k) Les actions de la série 23 ont été émises en juin 2009 et ont été rachetées en février 2015.
- l) Les actions de la série 25 ont été émises en mars 2011.
- m) Les actions de la série 26 ont été émises en août 2016.
- n) Les actions de la série 27, fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), ont été émises en avril 2014.
- o) Les actions de la série 29, FPUNV, ont été émises en juin 2014.
- p) Les actions de la série 31, FPUNV, ont été émises en juillet 2014.
- q) Les actions de la série 33, FPUNV, ont été émises en juin 2015.
- r) Les actions de la série 35, FPUNV, ont été émises en juillet 2015.
- s) Les actions de la série 36, FPUNV, ont été émises en octobre 2015 par placement privé et elles ne sont pas inscrites à la bourse.
- t) Les actions de la série 38 ont été émises en octobre 2016.

Actionnariat des employés*

Pas moins de **84,7 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2016.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 105 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Montréal en Histoires

En 2017, Montréal célèbre son 375^e anniversaire. La Banque est intimement liée à la riche histoire de la ville depuis qu'elle a ouvert ses portes sur la rue Saint-Paul, en 1817. Alors, lorsqu'on a dévoilé les plans de Montréal en Histoires, une série de projets créatifs visant à explorer le passé de la ville, c'est avec enthousiasme que BMO a accepté de commanditer les trois volets principaux de l'initiative : *Cité Mémoire* est un ensemble de projections dans le Vieux-Montréal qui célèbrent d'importants thèmes historiques. Une *application mobile* accompagne ces tableaux multimédias et permet d'effectuer une visite à pied interactive de la vieille ville. *Jouez avec l'histoire* est une série d'activités éducatives au sujet de Montréal.

Montréal en Histoires produit aussi une vidéo en réalité augmentée sur le rôle de la Banque dans l'évolution de la ville. De plus, un tableau de *Cité Mémoire* sur le développement du secteur des affaires de Montréal est actuellement projeté sur l'édifice historique de la Banque de Montréal sur la place d'Armes. « Nous sommes fiers de nos racines et d'être associés à ce projet novateur, affirme Jacques Ménard, président, BMO Groupe financier, Québec. Il s'agit d'un excellent exemple du génie créatif qui contribue à la renaissance de la ville. »

Pour vivre l'expérience, allez à

 www.montrealenhistoires.com

BMO 



Cité Mémoire - Montréal en Histoires Photo : Lemieux-Pilon 4Dart

Crédits carbone
délivrés par :



Ce Rapport est neutre en carbone.

